



RAPPORT GENERAL

Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2021

**Ministère de l'économie, des
finances et de la Prospective**

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Secrétariat général

**Institut national de la
statistique et de la
démographie**



Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2021

Réalisé avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine



AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso à travers l’Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a réalisé en 2021, la deuxième enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2) après celle de 2018-2019. Cette enquête est réalisée simultanément dans les huit pays membres de l’Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) avec l’appui technique et financier de l’UEMOA, dans le cadre du Programme d’harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV).

L’EHCVM répond au besoin d’adoption d’une méthodologie harmonisée pour faciliter les comparaisons des indicateurs clés de suivi des politiques publiques, notamment les Objectifs du développement durable (ODD) entre les pays de l’Union. De plus, elle répond aux besoins de disposer des informations actualisées pour orienter la planification et pour évaluer les progrès dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de développement (PND). Par ailleurs, les résultats de cette enquête constituent des évidences pour évaluer l’état actuel des conditions de vie de la population burkinabè et mesurer les progrès réalisés.

L’enquête a couvert tout le territoire national burkinabè malgré le contexte sécuritaire. Le niveau de représentativité des données collectées est le milieu de résidence (urbaine et rurale) et la région (les 13 régions administratives du pays). L’EHCVM-2 est conçue suivant la méthodologie de la première édition dans la perspective de consolider l’harmonisation des statistiques sur les conditions vie des ménages dans les pays de l’UEMOA et de permettre une analyse dynamique.

L’analyse des données a été assurée par une équipe multidisciplinaire de l’INSD et du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) et a bénéficié de l’appui d’experts internationaux commis par l’UEMOA, la Banque mondiale et l’Observatoire économique et statistique d’Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

Le présent rapport est le fruit d’un engagement du Gouvernement burkinabè pour le développement de la statistique et d’un appui technique et financier de l’UEMOA.

Je saisiss l’occasion pour remercier le Gouvernement burkinabè qui déploie des efforts considérables pour le développement de la statistique. Je remercie également l’UEMOA pour son appui technique et financier sans oublier l’ensemble des acteurs qui ont contribué à la production du présent rapport.

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO
Chevalier de l’Ordre du Mérite de
l’Economie et des Finances

SOMMAIRE

Liste des tableaux	V
Liste des graphique.....iiERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
Liste des cartes.....	VII
LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
RESUME	XIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	3
1.1 PRESENTATION GENERALE DU PAYS	3
CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION.....	11
2.1 CARACTERISTIQUES DES MENAGES	11
2.2 CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	17
CHAPITRE 3 : EDUCATION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION.....	27
3.1 CONCEPTS ET DEFINITIONS	27
3.2 ALPHABETISATION ET SA DYNAMIQUE.....	29
3.3 DEPENSES D'EDUCATION.....	41
CHAPITRE 4 : EMPLOI ET CHOMAGE	45
4.1 DEFINITIONS DES CONCEPTS	45
4.2 EMPLOI DU TEMPS DES PERSONNES AGEES DE 15 ANS OU PLUS	46
4.3 POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER	48
4.4 SITUATION D'ACTIVITES DES PERSONNES EN AGE DE TRAVAILLER.....	49
4.5 SITUATION D'ACTIVITES DES PERSONNES OCCUPEES	53
4.6 EMPLOI ET TYPE D'EMPLOYEUR.....	55
4.7 EMPLOI ET BRANCHE D'ACTIVITES.....	56
4.8 EMPLOIS VULNERABLES, PLURIACTIVITES ET SALARISATION.....	57
4.9 SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE	59
4.10 CHOMAGE DU MOMENT	61
4.11 PRIMO-DEMANDEURS D'EMPLOI ET ANCIENS ACTIFS OCCUPES	63
4.12 ASPIRATIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI	64
4.13 DUREE MOYENNE DU CHOMAGE	66
CHAPITRE 5 : SANTÉ GÉNÉRALE	69
5.1 CONCEPTS ET DEFINITIONS	69
5.2 MORBIDITE DE LA POPULATION.....	70
5.3 MORBIDITE SEVERE	71
5.4 PRINCIPAUX PROBLEMES DE SANTE	73
5.5 CONSULTATION DANS LES FORMATIONS SANITAIRES.....	73
5.6 PERSONNES MORBIDES AYANT CONSULTE.....	74
5.7 PRINCIPALES RAISONS DE NON-CONSULTATION DANS LES FORMATIONS SANITAIRES	75
5.8 RAISONS DE NON CONSULTATION DES CENTRES DE SANTE SELON LE TYPE DE MALADIE	76
5.9 REPARTITION DES CONSULTATIONS SELON LE TYPE DE FORMATIONS SANITAIRES	77
5.10 PERSONNEL DE SANTE CONSUTE	78
5.11 SATISFACTION DES USAGERS DES FORMATIONS SANITAIRES	80
5.12 NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DES FORMATIONS SANITAIRES SELON LE PROBLEME DE SANTE ..	81
5.13 PRINCIPAUX PROBLEMES RENCONTRES LORS DE LA CONSULTATION	81
5.14 DISTANCE PARCOURUE POUR LA PREMIERE CONSULTATION	82

5.15 PERSONNES HANDICAPÉES	83
5.16 COUVERTURE PAR UNE ASSURANCE MALADIE	84
CHAPITRE 6 : EPARGNE ET CRÉDIT	85
6.1 DEFINITIONS DES CONCEPTS	85
6.2 POSSESSION DE COMPTE ET D'EPARGNE.....	85
CHAPITRE 7 : ENTREPRISES FAMILIALES NON AGRICOLES.....	99
7.1 CONCEPTS ET DEFINITIONS	99
7.2 MENAGES POSSEDDANT AU MOINS UNE ENTREPRISE FAMILIALE NON AGRICOLE	99
CHAPITRE 8 : TRANSFERTS MONETAIRES REÇUS PAR LES MENAGES.....	113
8.1 DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS	113
8.2 MENAGES ET TRANSFERTS REÇUS	113
CHAPITRE 9 : CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE DES MENAGES.....	117
9.1 CHOCS AU COURS DES 3 DERNIERES ANNÉES	117
CHAPITRE 10 : AGRICULTURE	123
10.1 CONCEPTS ET DEFINITIONS	123
10.2 PRATIQUE DE L'AGRICULTURE.....	124
10.3 QUALITE DES SOLS	128
CHAPITRE 11: ELEVAGE.....	147
11.1 PRATIQUE DE L'ELEVAGE	148
CHAPITRE 12 : LOGEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT	161
12.1 DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS :	161
12.2 SITUATION DU LOGEMENT.....	162
12.3 LA PROMISCUITÉ	164
12.4 STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS	165
12.5 COUVERTURE EN EAU POTABLE	166
12.6 ASSAINISSEMENT	167
12.7 MODE D'ECLAIRAGE DES MENAGES.....	171
12.8 ACCES DES MENAGES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	172
CHAPITRE 13: FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ.....	175
13.1 COUVERTURE DES PROGRAMMES DE FILETS SOCIAUX	175
CHAPITRE 14 : GOUVERNANCE, PAIX ET SÉCURITÉ	179
14.1 OPINION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE	179
14.2 OPINION SUR LES TYPES DE SYSTEME POLITIQUE DE GOUVERNANCE	180
14.3 OPINION SUR L'EXISTENCE DE DISCRIMINATION ENVERS LES PERSONNES.....	181
14.4 OPINION SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE FEMMES ET HOMMES	182
14.5 OPINION SUR L'IMPORTANCE DE LA CORRUPTION	183
14.6 OPINION SUR LE SENTIMENT DE SECURITE	184
CONCLUSION GENERALE	187

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1- 1: Structure de l'échantillon par région administrative de résidence	7
Tableau 1- 2: Structure de l'échantillon par milieu de résidence	8
Tableau 1- 3: Résultat global du taux de réponse de l'EHCVM-2021	9
Tableau 2- 1: Répartition (en %) des ménages selon le niveau de vie, le statut de pauvreté et le groupe de taille du ménage par sexe du CM	13
Tableau 2- 2: Répartition (%) des ménages selon le groupe d'âge et par sexe du chef de ménage ...	14
Tableau 2- 3: Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage selon sa situation de famille et sa catégorie socioprofessionnelle	14
Tableau 2- 4: Âges moyens des chefs de ménages par région et milieu de résidence selon le sexe du CM.....	15
Tableau 2- 5: Âge moyen du chef de ménage par niveau de vie, statut de pauvreté et taille de ménage selon le sexe du CM.....	16
Tableau 2- 6: Taille moyenne du ménage selon le secteur institutionnel du CM et son sexe	17
Tableau 2- 7: Répartition (%) de la population par sexe selon la région et le milieu de résidence	17
Tableau 2- 8: Répartition (%) de la population selon le statut de pauvreté du ménage et le niveau d'instruction du CM par sexe	20
Tableau 3- 1: Taux d'alphabétisation (%) en 2021	31
Tableau 3- 2: Proportion (%) des individus des 25 ans ou plus ayant fréquenté dans les structures formelles ou non formelles par milieu région, le sexe et groupe d'âge	32
Tableau 3- 3: Répartition (%) de la population de 25 ans et plus selon le niveau d'instruction	33
Tableau 3- 4: Taux brut (%) de fréquentation scolaire (TBFS) et Nombre d'étudiants /100 000 habitants en 2021.....	35
Tableau 3- 5: Taux net (%) de fréquentation scolaire (TNFS) selon certaines caractéristiques sociodémographiques des individus et du chef de ménage en 2021	36
Tableau 3- 6: Taux d'achèvement (%) dans les cycles d'enseignement en 2021.....	37
Tableau 3- 7: Répartition (%) des élèves selon le type d'école fréquentée	38
Tableau 3- 8: Répartition (%) des personnes ayant fréquenté dans une structure non formelle selon quelques caractéristiques	41
Tableau 3- 9: Les dépenses d'éducation des ménages et sa part dans les dépenses totales des ménages.....	42
Tableau 3- 10: Structure des dépenses d'éducation	43
Tableau 4- 1: Temps moyen consacré aux différentes activités au cours des 7 derniers jours selon les caractéristiques socio- démographique	47
Tableau 4- 2: Proportion (en %) des populations en âge de travailler (15 ans ou plus) et des 15-64 ans	48
Tableau 4- 3: Répartition (%) des populations hors de la main d'œuvre	49
Tableau 4- 3: Répartition (%) des populations hors de la main d'œuvre (suite)	50
Graphique 4- 2: Répartition (%) des populations selon la raison de non recherche de travail	50
Tableau 4- 4: Emploi vulnérable, pluriactivité et salarisation des actifs occupés	58
Tableau 4- 5: Taux (%) de sous-emploi visible et invisible par région, sexe, milieu de résidence, quintile de niveau de vie	60
Graphique 4- 17: Aspirations des chercheurs d'emplois.....	65
Tableau 5- 1: Taux de morbidité (%) selon certaines caractéristiques	70
Tableau 5- 2: Proportion (%) des personnes morbides dont l'activité est affectée et temps de l'activité affecté par la maladie selon certaines caractéristiques	72
Tableau 5- 3: Proportion (%) des personnes ayant consulté un service de santé ou un guérisseur (30 derniers jours) selon certaines caractéristiques sociodémographiques	75
Tableau 5- 4: Proportion (%) des personnes malades n'ayant pas consulté selon les six principaux motifs de la non consultation des centre de santé selon le type de maladie	77
Tableau 5- 5: Personnel de santé consulté selon les caractéristiques sociodémographique.....	79
Tableau 5- 6: Niveau de satisfaction des personnes ayant consulté un service de santé.....	80
Tableau 5- 6: Niveau de satisfaction des personnes ayant consulté un service de santé (suite)	81

Tableau 5- 7: Proportion (%) des personnes ayant consulté un service de santé par type de maladie selon le niveau de satisfaction.....	81
Tableau 5- 8: Pourcentage des personnes ayant consulté au premier lieu de consultation selon la distance parcourue.....	83
Tableau 5- 9: Répartition (%) des personnes par niveau de difficultés vécues selon le handicap	83
Tableau 7- 1: Nombre d'entreprises non agricoles par région, milieu de résidence selon le Statut de pauvreté.....	101
Tableau 7- 3: Proportion (%) d'entreprises familiales non agricoles disposant des éléments d'identification par milieu de résidence, par région, par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage	106
Tableau 7- 4: proportion (%) de la main d'œuvre familiale dans la main d'œuvre des entreprises non agricole par milieu de résidence, région de résidence et sexe.....	108
Tableau 7- 5: Salaire mensuel moyen dans les entreprises non agricole par région et selon le milieu de résidence	109
Tableau 7- 6: volume des charges, recettes et EBE des entreprises familiales non agricole par région	110
Tableau 7- 7: Volume des charges, recettes et EBE des entreprises familiales non agricole par région	111
Tableau 8- 1: Proportion des ménages ayant reçu un transfert monétaire.....	114
Tableau 8- 2: Répartition (%) des ménages selon la provenance des transferts monétaires reçus ..	115
Tableau 8- 3: Répartition (%) des transferts reçus selon le principal motif.....	115
Tableau 8- 4: Répartition (%) des ménages selon le principal canal de transferts reçus	116
Tableau10- 1: Proportion (%) des ménages agricoles selon la principale source d'eau utilisée dans la parcelle	127
Tableau10- 1: Proportion (%) des ménages agricoles selon la principale source d'eau utilisée dans la parcelle (suite)	128
Tableau10- 2: Proportion (%) des parcelles agricoles selon le type de sol et le degré de fertilité	128
Tableau10- 3: Répartition (%) du nombre de parcelles agricoles selon le relief	130
Tableau10- 4: Proportion (%) des parcelles agricoles selon le mode de labour du sol	131
Tableau10- 5: Opinion sur le risque de perdre les droits associés à la parcelle au cours des cinq prochaines années	132
Tableau10- 6: Principale source de préoccupation liée à la parcelle agricole	133
Tableau10- 7: Proportion (%) de ménages utilisant les engrains	134
Tableau10- 8: Proportion (%) de ménages utilisant les semences améliorées	137
Tableau10- 10: Proportion (%) des ménages selon la principale culture pratiquée au cours de la campagne 2018-2019	139
Tableau10- 11: Proportion (%) des ménages selon la principale culture pratiquée au cours de la campagne 2018-2019	141
Tableau10- 12: Type de clients ayant acheté les produits agricoles	143
Tableau10- 13: Principale méthode de stockage des produits agricoles.....	144
Tableau10- 14: Utilisation de la main d'œuvre familiale et non familiale par type d'activité durant la campagne agricole 2020/2021	145
Tableau 11- 2: Proportion (%) des ménages éleveurs selon le nombre d'espèces animales possédées selon les caractéristiques du ménage.....	152
Tableau 11- 3: Effectif du cheptel par espèce animale possédée par les ménages selon caractéristiques socio-démographiques	153
Tableau 11- 4: Proportion (%) des ménages éleveurs produisant de la viande, du lait et des œufs selon caractéristiques socio-démographiques	154
Tableau 11- 5: Proportion (%) des ménages éleveurs soignant leurs troupeaux selon caractéristiques socio-démographiques	157
Tableau 11- 6: Charge de l'élevage selon certains caractéristiques socio-démographiques	158
Tableau 12- 1: proportion (%) des ménages vivant dans un logement précaire selon le milieu de résidence	162
Tableau 12- 2: Proportion (%) des ménages vivant dans la promiscuité selon certaines caractéristiques socio-économiques	164
Tableau 12- 3: Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation du logement.....	166

Tableau 12- 4: Proportion (%) des ménages qui ont accès à l'eau potable selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction du CM	167
Tableau 12- 5: Proportion (%) des ménages ayant accès à des toilettes améliorées selon certaines caractéristiques socio-économiques	168
Tableau 12- 6: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées dans chaque région de résidence	169
Tableau 12- 7: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et selon le niveau d'instruction du chef de ménage	170
Tableau 12- 8: Proportion (%) des ménages accès aux chaînes de télévision via câble, satellite, ADSL selon le milieu de résidence	172
Tableau 12- 9: Proportion (%) des ménages connectés à internet à travers la fibre optique, l'ADSL, un modem, une clé internet ou le WIFI selon le milieu de résidence	173
Tableau 13- 1: Effectifs des ménages ayant bénéficié d'un programme de filets sociaux selon le milieu de résidence, la région de résidence et le niveau de vie	176
Tableau 14- 1: Proportion de personnes souhaitant les types de systèmes politiques de gouvernance, en pourcentage	181
Tableau 14- 2: Proportion (en %) de personnes ayant affirmé l'existence de discrimination envers les personnes selon le type de discrimination.	182

Liste des graphiques

Graphique 2- 1: Résultat global du taux de réponse de l'EHCVM-2021Répartition (%) des ménages selon la région, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	12
Graphique 2- 2: Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage par région et milieu de résidence	12
Graphique 2- 3: Taille moyenne du ménage selon le niveau d'instruction du chef de ménage et son sexe	16
Graphique 2- 4: Pyramide des âges de la population totale résidente	19
Graphique 2- 5: Rapport de masculinité (%) par groupe d'âge selon le milieu de résidence	20
Graphique 2- 6: Rapport de masculinité selon la région	21
Graphique 2- 7: Age moyen et âge médian de la population	22
Graphique 2- 8: Répartition de la population selon le lien de parenté avec le chef de ménage	23
Graphique 2- 9: Etat matrimonial selon le sexe.....	23
Graphique 2- 10: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	24
Graphique 2- 11: Age moyen au 1er mariage selon le sexe, la région et le statut de pauvreté du ménage	25
Graphique 2- 12: Rapport de dépendance démographique (en %) selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté du ménage	26
Graphique 2- 13: Rapport de dépendance démographique (en %) selon la région de résidence	26
Graphique 3- 1: Rapport de dépendance démographique (en %) selon la région de résidence, Evolution du taux d'alphabétisation (%) des adultes de 1961 à 2021.....	29
Graphique 3- 2: Raisons de non fréquentation au sein de la population (%).....	38
Graphique 3- 4: Proportion des élèves par type de problème rencontrées au cours de la scolarité....	40
Graphique 4- 1:Répartition (%) des populations selon la raison de non travail	50
Graphique 4- 3: Répartition (%) de la population au chômage selon le canal de recherche d'emploi .	51
Graphique 4- 4: Répartition (%) de la main d'œuvre selon la région de résidence	52
Graphique 4- 5: Répartition (%) de la main d'œuvre selon le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âge et le quintile de bien être	52
Graphique 4- 6: Répartition (%) des actifs occupés selon le sexe, quintile de bien être, le milieu de résidence et le groupe d'âge	53
Graphique 4- 7: Répartition (%) des actifs occupés selon le milieu de résidence.....	54
Graphique 4- 8: Répartition (%) des actifs occupés selon le milieu de résidence.....	54
Graphique 4- 9: Taux (%) d'activités selon le sexe, le milieu de résidence, le quintile de bien être et selon le groupe d'âge	55

Graphique 4- 11: Répartition (%) de la population occupée selon le secteur institutionnel de l'emploi principal (%)	56
Graphique 4- 12: Répartition (%) de la population occupée selon la branche d'activités	57
Graphique 4- 13: Taux de chômage par région.....	62
Graphique 4- 14: Taux chômage (%) selon le sexe, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, le quintile de bien-être et selon le groupe d'âge.....	62
Graphique 4- 15: Répartition (%) des demandeurs d'emploi selon leur statut par région, milieu de résidence	64
Graphique 4- 16: Répartition (%) des demandeurs d'emploi selon leur statut par sexe, niveau d'instruction et la tranche d'âge en 2021.....	64
Graphique 4- 18: Durée moyenne du chômage (en mois) par région et milieu de résidence en 2021	66
Graphique 4- 19: Durée moyenne du chômage (en mois) par région et milieu de résidence en 2021	67
Graphique 5- 1: Proportion (%) de malades par type de maladie déclarée	73
Graphique 5- 2: Proportion (%) des personnes ayant consulté un service de santé ou un guérisseur (30 derniers jours) selon la région de résidence.....	74
Graphique 5- 3: Proportion (%) des personnes malades n'ayant pas consulté selon le motif de la non-consultation des centres de santé	76
Graphique 5- 4: Proportion des personnes ayant consulté un centre de santé selon le type de services de santé consultés	78
Graphique 5- 5: Problèmes de visites (en %) dans les centres de santé	82
Graphique 5- 6 : Couverture des personnes par une assurance maladie et parrainage	84
Graphique 6- 1: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus disposant d'au moins un compte par type de compte	86
Graphique 6- 2: Taux de bancarisation par milieu de résidence et par sexe	86
Graphique 6- 3: Taux global d'utilisation des services financiers par région	87
Graphique 6- 4: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus disposant d'une épargne formelle	88
Graphique 6- 5 : Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus disposant d'une épargne formelle par sexe et par niveau d'instruction	89
Graphique 6- 6: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans et plus ayant sollicité un crédit dans une institution par région et par milieu de résidence et par sexe.....	89
Graphique 6- 7 : Répartition (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus selon la raison de non demande de crédit par milieu de résidence.....	91
Graphique 6- 8: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus ayant accès au crédit selon le milieu de résidence et le sexe	92
Graphique 6- 1: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus ayant accès au crédit selon la région de résidence.....	92
Graphique 6- 10: Répartition (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus selon la raison de non accès aux crédits par milieu de résidence.....	93
Graphique 6- 11: Répartition (%) de la population ayant contractée un prêt selon la source du dernier emprunt par milieu de résidence.....	94
Graphique 6- 12: Répartition (en pourcentage) de la population ayant contractée un prêt selon la source du dernier emprunt par sexe.....	94
Graphique 6- 13: Répartition (en pourcentage) de la population selon la principale utilisation du crédit obtenu par milieu de résidence par milieu de résidence	95
Graphique 6- 14: Répartition (en pourcentage) de la population selon la principale utilisation du crédit obtenu par sexe	96
Graphique 6- 15: Répartition du montant nominal moyen (en FCFA) du dernier prêt selon le niveau de vie.....	96
Graphique 6- 16: Montant nominal moyen (en milliers de FCFA) du dernier prêt par région et par milieu de résidence	97
Graphique 6- 17: Montant nominal moyen (en milliers de FCFA) du dernier prêt par sexe et par niveau d'instruction.....	97
Graphique 7- 2: Nombre d'entreprises non agricoles (en millions) par milieu de résidence.....	102

Graphique 7- 4: Nombre d'entreprises familiales non agricoles par sexe, niveau d'instruction et quintile de niveau de vie	103
Graphique 7- 6: Nombre moyen d'employés dans les entreprises familiales non agricoles par région et par milieu de résidence	104
Graphique 7- 7: Répartition (en %) des entreprises familiales selon la principale source de financement de	105
Graphique 7- 8: les raisons de non- fonctionnement continu des entreprises familiales.....	107
Graphique 7- 9: Proportion (%) des entreprises familiales non agricoles selon le type de difficultés vécues.....	108
Graphique 9- 1: Prévalence d'avoir subi au moins un choc au cours des 3 dernières années selon le milieu de résidence des ménages	118
Graphique 9- 2: Prévalence d'avoir subi au moins un choc au cours des 3 dernières années selon la région de résidence des ménages	118
Graphique 9- 3: Prévalence d'avoir subi au moins un choc au cours des 3 dernières années selon le statut de pauvreté et les quintiles de dépense des ménages	119
Graphique 9- 4: Prévalence d'avoir subi au moins un choc au cours des 3 dernières années selon le sexe du chef de ménage	119
Graphique 9- 5: Prévalence d'avoir subi le choc relatif aux conflit armé, à la violence et à l'insécurité au cours des 3 dernières années	120
Graphique 10- 1: Proportion (en %) de ménages pratiquant l'agriculture selon certaines caractéristiques	124
Graphique 10- 2: Pourcentage de superficie cultivée selon le milieu et la région de résidence	125
Graphique 10- 3: Pourcentage de superficie cultivée selon le niveau de vie et le sexe du chef de ménage	125
Graphique 10- 4: Mode de gestion et mode d'occupation des parcelles agricoles selon certaines caractéristiques socio-professionnelles	126
Graphique 10- 5: Mode d'acquisition des parcelles agricoles selon certaines caractéristiques socio-professionnelles	126
Graphique 10- 6: Proportion de ménage selon la possession d'un document officiel	127
Graphique 10- 7: Mode de stockage des récoltes	144
Graphique 11- 1: Proportion (%) des ménages pratiquant l'élevage selon certaines caractéristiques sociodémographiques	149
Graphique 11- 2: Proportion (%) des ménages éleveurs selon le nombre d'espèces animales possédées par région et par milieu de résidence.....	151
Graphique 11- 3: Proportion (%) des ménages éleveurs soignant leurs troupeaux selon la zone de résidence	156
Graphique 11- 4: Charges supportées pour l'élevage des animaux.....	158
Graphique 12- 1: proportion (%) des ménages vivant dans un logement précaire selon la région de résidence	163
Graphique 12- 2: Répartition des ménages par type de logement selon le milieu de résidence	163
Graphique 12- 3: Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation du logement	165
Graphique 12- 4: Proportion (%) des ménages qui ont accès à l'eau potable selon la région de résidence	167
Graphique 12- 5: Proportion (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et selon le milieu de résidence	169
Graphique 12- 6: Proportion (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et selon le milieu de résidence	170
Graphique 12- 7: Proportion (%) des ménages selon la source d'éclairage utilisée	171
Graphique 12- 8: Proportion des ménages selon le principal combustible utilisé pour la cuisine	172
Graphique 13- 1: Effectif des ménages bénéficiaires (en milliers) de programme de filets sociaux selon le type.....	177
Graphique 14- 2: Proportion (en %) de personnes ayant exprimé une opinion positive sur l'égalité des chances entre femmes et hommes pour être élu à des postes politiques	183
Graphique 14- 3: Proportion (en %) de personnes ayant affirmé que la corruption est un.....	184
problème pour le pays.....	184

Graphique 14- 4: Proportion (en %) de personnes ayant affirmé se sentir en sécurité en marchant seul dans la rue après la tombée de la nuit..... 185

Liste des cartes

Carte 6- 1: Taux global d'utilisation des services financiers par région	87
Carte 6- 2: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus disposant d'une épargne formelle	88
Carte 6- 3: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans et plus ayant sollicitée un crédit dans une institution par région	90

LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	: Observatoire économique et statistique d'afrique subsaharienne
ANPE	: Agence nationale pour l'emploi
BIT	: Bureau international du travail
BM	: Banque mondiale
CAPI	: Computer assisted personal interviewing (collecte de données assisté par ordinateur)
CFA	: Communauté financière africaine
CIST	: Conférence internationale des statisticiens du travail
CM	: Chef de ménage
CNSS	: Caisse nationale de sécurité sociale
CNRST	: Centre national pour la recherche scientifique et technique
CSLP	: Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSP	: Catégorie socio professionnelle
CSPS	: Centre de santé et de promotion social
DMS	: Durée moyenne de scolarisation
EHCVM	: Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EICVM	: Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
EMC	: Enquête multisectorielle continue
ENEC	: Enquête nationale sur l'effectif du cheptel
ENESI	: Enquête national sur l'emploi et le secteur informel
ENP	: Etude nationale prospective
ERI-ESI	: Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel
EVS	: Espérance de vie scolaire
INS	: Institut national de statistique
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
MAEP	: Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
NEPAD	: Nouveau partenariat pour le développement de l'afrique
ODD	: Objectifs du développement durable
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	: Organisation non gouvernementale
PAP	: Programme d'action prioritaire
PDDEB	: Programme décennal de développement de l'éducation de base
PDDSEB	: Programme décennal de développement stratégique de l'éducation de base

PHMECV	: Programme d'harmonisation et de modernisation des enquête sur les conditions de vie
PNDES	: Plan national pour le développement économique et social
PNDS	: Politique nationale de développement sanitaire
PNUD	: Programme des nations unies pour le développement
PN-EAP	: Programme national d'approvisionnement en eau potable
RAF	: Réorganisation agraire et foncière
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation
SCADD	: Stratégie de croissance accélérée et du développement durable
SNAT	: Schéma national d'aménagement du territoire
SFD	: Systèmes financiers décentralisés
TA	: Taux d'achèvement
TBFS	: Taux brut de fréquentation scolaire
TBS	: Taux brut de scolarisation
TIC	: Technologie de l'information et de la communication
TNFS	: Taux net de fréquentation scolaire
UA	: Union africaine
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africain
UNESCO	: Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ZD	: Zone de dénombrement

RESUME

Les pays de l'UEMOA organisent de manière régulière des enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Les données issues de ces enquêtes permettent d'apprécier les conditions de vie des populations à l'intérieur des Etats, mais ne permettent pas des comparaisons entre eux, du fait d'un ensemble d'éléments liés aux méthodes et conditions de collecte de ces données. Pour pallier cette insuffisance, la Commission de l'UEMOA met en œuvre un Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV). Ce programme a bénéficié de l'appui technique et financier de la Banque mondiale et a pour objectif d'améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité des indicateurs de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages dans ses Etats membres. Ainsi, l'EHCVM a été lancée dans chacun des pays membres de l'UEMOA en 2018.

Au Burkina Faso, la deuxième édition de l'étude a été réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) en 2021. Elle a porté sur un échantillon de 7 176 ménages et a mobilisé d'importantes ressources financières et matérielles. La collecte des données s'est déroulée en deux vagues portant chacune sur une moitié de l'échantillon. Débutée en juillet 2021, elle a pris fin en juillet 2022. La mise en place d'une équipe de veille et l'usage des supports électroniques a permis de contrôler la cohérence des données durant tout le processus. Les informations collectées sont traitées et analysées à travers des thématiques sur 13 secteurs clés, à même de rendre compte des conditions de vie des ménages burkinabè.

Globalement, dans les différents domaines analysés, le niveau des indicateurs est meilleur pour le milieu urbain, pour les régions du Centre et des Hauts-Bassins et pour les ménages dirigés par des chefs instruits et non pauvres. La région du Sahel et dans une moindre mesure celle de l'Est accusent de nombreux retards par rapport aux autres.

Dans le domaine de l'éducation, les défis sont énormes, car la population adulte est majoritairement analphabète (58,0%). Les inégalités dans la fréquentation scolaire entre garçon et fille sont persistantes selon la zone ou la région de résidence. Ainsi, le taux de fréquentation scolaire des garçons (32,6%) est quasiment le double de celui des filles (18,5%) en 2021. Par ailleurs, la qualité de l'enseignement dans les différents cycles reste critique. En effet, dans tous les cycles moins de la moitié des jeunes ont atteint le niveau terminal.

Bien que le taux de chômage soit faible (1,4%), le sous-emploi (estimé à 22,0%) demeure une contrainte majeure. Par ailleurs, le chômage au sens large touche 3,9% des personnes de 15 ans ou plus.

L'Etat global de la santé de la population reste préoccupante. En effet, 28,0% des burkinabè ont souffert d'une maladie ou ont subi une blessure ou un accident. Parmi ces personnes morbides six personnes sur dix (61%) ont été empêchées de mener leurs activités quotidiennes normales du fait de la maladie. Environ 22% des personnes morbides ayant consulté un centre de santé ont parcouru plus de 5 km. La principale cause de cette morbidité est le paludisme.

A ces difficultés d'ordre sanitaire s'ajoutent les problèmes d'accès aux logements décents. Trois ménages sur cinq (59%) vivent dans des logements en matériaux précaires et 28,8% dans la promiscuité. Seulement 16% sont connectés au réseau national interconnecté et 46,4% utilisent l'énergie solaire. Aussi, l'accès à l'eau et à l'assainissement reste limité.

Les entreprises familiales occupent une place importante dans l'économie burkinabè. Elles sont majoritairement informelles (98,9%). De plus, seulement 2,4% tiennent une comptabilité écrite, 1,8% disposent d'un numéro IFU et 0,6% ont déclaré leurs employés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Ces entreprises exercent dans un contexte national marqué par un faible taux de bancarisation (10,0%). Toutefois, l'utilisation des services financiers (25,2%) s'améliore grâce à l'avènement du mobile banking. Outre les revenus tirés des activités conduites par les populations, les transferts monétaires constituent une importante source de revenu pour les ménages burkinabè. Environ 30% des ménages ont reçu au moins un transfert monétaire au cours des 12 mois précédents l'enquête.

Les ménages burkinabè subissent assez régulièrement des chocs qui ont des impacts négatifs sur leurs revenus, leurs avoirs, leur production, leurs stocks et les achats alimentaires, etc. Ainsi, environ huit ménages sur dix déclarent avoir subi au moins un choc durant les trois dernières années précédant l'enquête. Face à ces chocs, plusieurs stratégies sont développées parmi lesquelles l'utilisation de sa propre épargne (42,0%), le recours à l'aide des parents ou d'amis (6,0%) et la vente du bétail (8%).

L'Agriculture regroupe plusieurs branches dont la production végétale, l'élevage, la pêche et la sylviculture. Elle occupe 80% de la population Burkinabé. La principale forme de production agricole demeure l'agriculture familiale qui se caractérise par une gestion collective des parcelles agricoles (68,3 %). De plus, le principal mode d'acquisition des terres agricoles demeure l'héritage (81,2%) et ces terres agricoles sont

exploitées par des ménages qui ne disposent d'aucun document légal (95,2%). Aussi la majorité des agriculteurs (97,0%) utilisent une source d'eau pluviale pour leurs activités agricoles et une grande partie des parcelles agricoles exploitées (54,8%) ont un sol sableux. Par ailleurs, le labour attelé (59,4%) demeure le principal mode utilisé. Dans un contexte sécuritaire difficile, 3,1% des ménages pensent qu'il y a des risques de perdre les droits associés à leurs parcelles agricoles au cours des cinq prochaines années.

L'activité d'élevage est pratiquée par 63,2% des ménages. Parmi ces ménages éleveurs, 74,4% élèvent des poulets, 65,0% des chèvres et 57,7% des moutons. En termes d'effectif, le pays compte également 5,6 millions de têtes de bœufs, 9,9 millions de têtes de moutons, 10,1 millions de têtes de chèvres, 1 million de porcs et 36,5 millions de têtes de volaille. La moitié des ménages éleveurs produit de la viande, et un ménage sur cinq, produit des œufs. La production de lait reste faible (7,4% des ménages éleveurs) et sa transformation concerne peu de ménages (4,9% des ménages éleveurs). L'ensemble des dépenses consenties par les ménages éleveurs s'élèvent à plus de 340 milliards de FCFA.

Parmi les programmes de filets sociaux de sécurité étudiés, don de fournitures scolaires pour les élèves à l'école et la gratuité des soins pour enfants de moins de 5 ans enregistrent les meilleures performances avec respectivement 50,9% et 47,8% comme proportion des ménages bénéficiaires.

Introduction

Les pays de l'UEMOA organisent de manière régulière des enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Les données issues de ces enquêtes permettent d'apprécier les conditions de vie des populations à l'intérieur des Etats. Cependant avant 2018, elles ne permettaient pas des comparaisons entre Etats du fait d'un ensemble d'éléments liés aux méthodes et conditions de collecte de ces données. Pour pallier cette insuffisance, l'institution (UEMOA) met en œuvre un Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV). Dans ce cadre, elle a bénéficié de l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Cet appui vise à améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité des indicateurs de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages dans ses Etats membres. Ainsi, l'EHCVM a été lancée dans chacun des pays membres de l'UEMOA en 2018.

Au Burkina Faso, la première édition de l'étude a permis de procéder à des analyses sur des thématiques qui abordent quatorze secteurs clés, à même de rendre compte des conditions de vie des ménages burkinabè. Les résultats de cette enquête ont permis de mettre à jour les indicateurs du développement et l'évaluation des politiques publiques, notamment le PNDES et des ODD. Ils ont été également utilisés dans le cadre de l'élaboration du PNDES-II 2021-2025. Pour répondre à l'impératif international de pertinence, de fiabilité et d'actualité de ses statistiques, l'INSD a entrepris de conduire la deuxième édition de l'EHCVM sur la période 2021/2022. Pour cette édition, les concepts et définitions, les questionnaires, les méthodologies de collecte de données utilisés sont identiques à ceux de l'édition 2018/2019. Les périodes de l'année retenues pour les enquêtes sont également les mêmes.

L'EHCVM présente une similarité avec les enquêtes passées dans la mesure où l'ensemble des indicateurs issus des enquêtes précédentes ont été pris en compte. Toutefois, l'EHCVM constitue une rupture profonde en ce qui concerne l'estimation de la consommation et du niveau de vie des ménages. En effet, lors des enquêtes antérieures les données de consommation alimentaire étaient collectées en valeur monétaire. Dans le cas de l'autoconsommation, les ménages valorisaient leur propre consommation. Au niveau de l'EHCVM, ce sont les quantités qui sont collectées et la valorisation est faite pendant le traitement. Pour faciliter la valorisation, deux collectes communautaires ont été menées avant la collecte des données auprès des ménages. Ainsi, les unités non standard et les prix au niveau des marchés dans les zones de dénombrement ont été collectées. Cela a permis de convertir en unité standard, les quantités consommées mesurées en unités non standard.

L'objectif de l'EHCVM-2021 est de produire des indicateurs pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages et de fournir des données pour l'évaluation des politiques publiques.

Le présent rapport est organisé autour de 13 chapitres comme suit :

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Présentation générale du pays, objectifs et méthodologie de l'enquête2. Caractéristiques socio-démographiques des ménages et de la population3. Éducation, alphabétisation et scolarisation4. Emploi et chômage5. Santé générale6. Épargne et crédit | <ol style="list-style-type: none">7. Entreprises familiales non agricoles8. Transferts monétaires reçus par les ménages9. Chocs et stratégies de survie des ménages10. Agriculture11. Élevage12. Logement, eau et assainissements13. Filets sociaux de sécurité14. Gouvernance, paix et sécurité |
|--|---|

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Points clés

Objectif général : L'objectif général de l'EHCVM-2021 est de produire des indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages. Cette enquête vise aussi à fournir des données pour l'évaluation des politiques publiques.

Objectifs spécifiques : produire des indicateurs relatifs à la pauvreté, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, aux entreprises familiales non-agricoles, à la consommation, aux dépenses alimentaires et non alimentaires, aux revenus, à l'épargne et au crédit, aux logements, l'eau et l'assainissement, aux chocs et stratégies de survie, à l'agriculture et à l'élevage.

Méthode de sondage : sondage stratifié à deux degrés avec au premier degré, 600 ZD tirées avec des probabilités proportionnelles à la taille de la population issue du fichier des ZD du RGPH-2019 mis à jour. Au second degré, 12 ménages tirés à probabilité égale et de façon systématique dans chaque ZD.

Taille de l'échantillon : au total, 7 200 ménages ont été tirés et repartis entre les treize (13) régions. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins détiennent les parts les plus importantes de cet échantillon avec respectivement 816 et 720 ménages. La part la plus faible est détenue par la région du Plateau Central (372 ménages). Parmi ces 7 200 ménages, 7 176 ont été effectivement enquêtés, soit un taux de participation de 99,7%.

Personnel de dénombrement : 66 agents enquêteurs, 22 contrôleurs répartis en vingt (20) équipes ont effectué les travaux de cartographie et de mise à jour de la liste des ménages des ZD sélectionnées pour l'enquête.

Personnel de la collecte : au total 22 équipes composées chacune de trois enquêteurs et d'un contrôleur ont été déployées pour la collecte sur l'ensemble du territoire.

Ce chapitre présente le contexte socio-démographique et économique du Burkina Faso ainsi que ses différentes politiques de réduction de la pauvreté. Cela permettra de comprendre certains résultats mis en lumière dans les autres chapitres. Le présent chapitre aborde également la méthodologie de l'enquête en faisant un focus sur les innovations majeures par rapport aux enquêtes similaires antérieures.

1.1 Présentation générale du pays

1.1.1 Contexte géographique et socio-politique

1.1.1.1 Situation géographique

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé situé dans la boucle du Niger avec une superficie de 274 200 km². Il comprend 13 régions administratives et 45 provinces.

Le pays dispose d'un climat tropical de type soudano-sahélien qui alterne deux saisons inégalement réparties dans le temps et dans l'espace : une saison sèche et une saison pluvieuse. Les précipitations moyennes annuelles sont très faibles, de courtes durées et réparties de façon disparate sur le territoire national. Elles varient entre 300 mm au Nord et 1 200 mm au Sud du pays.

1.1.1.2 Situation socio-politique

Ces dernières années, l'Afrique de l'ouest est en proie à l'insécurité marquée par une série d'attaques terroristes et de conflits intercommunautaires. Au Burkina Faso, les premières attaques terroristes ont lieu

en 2016 et se sont multipliées par la suite. Elles ont principalement pour cibles les populations civiles, les Forces de défense et de sécurité (FDS), et les symboles de l'Etat (les écoles, mairies, centres de santé, etc.). Cinq régions sont principalement touchées par ces fléaux : la Boucle du Mouhoun, l'Est, le Centre Nord, le Nord et le Sahel.

La dégradation du climat sécuritaire a pour conséquences la détérioration de la situation sanitaire et socio-économique dans ces régions et le déplacement des populations en proie à la famine, aux maladies et aux problèmes de logement. Elle a engendré une pauvreté soutenue ainsi qu'un accès limité aux services sociaux de base, occasionnant des besoins importants en santé, en éducation, en eau, en hygiène et en assainissement.

1.1.2 Contexte socio-démographique

La population totale du Burkina Faso est de 20 505 155 habitants avec 51,72% de femmes et 77,90% vivant en milieu rural (INSD, RGPH-2019) . Le taux de croissance démographique qui est l'un des plus élevés de l'Afrique de l'Ouest, est estimé à 2,94%.

La population est majoritairement jeune. Plus de la moitié (55,77%) de la population a moins de 20 ans en 2019. Cette situation donne sans doute au pays de bonnes perspectives pour son développement en termes de dividendes démographiques à condition, que cette population soit bien éduquée et en bonne santé. Le contexte actuel du pays est marqué par des difficultés pour satisfaire ces préalables au développement. En vue d'articuler les ressources du pays et les besoins des populations, plusieurs actions sont entreprises pour une meilleure maîtrise de la natalité et de la fécondité. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la Politique nationale de population (PNP).

De façon globale, le secteur de l'éducation au Burkina Faso se caractérise par une réduction des inégalités d'éducation entre filles et garçons au primaire. Cependant, elles se renforcent entre les régions du pays. En effet, les régions confrontées aux défis sécuritaires se caractérisent par des taux de scolarisation assez bas. Pour le primaire dans le Sahel, il est de 20,4 % pour les garçons et 20,1% pour les filles pour l'année scolaire 2020/2021 (DGESS/MENAPLN, 2021). Dans l'une de ses provinces, notamment le Yagha, le Taux brut de scolarisation (TBS) est encore très bas soit 5,3% (soit 5,6 % pour les garçons et 5,1% pour les filles), au cours de la même période. Ces indicateurs montrent que les défis de l'éducation se renouvellent avec de nouvelles problématiques telles que la scolarisation dans les zones à forts défis sécuritaires. Pour y remédier, le gouvernement a créé un Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU) qui met en œuvre la Stratégie nationale de l'éducation en situation d'urgence (SN-ESU) adopté en 2020.

Par ailleurs, un grand nombre d'indicateurs de santé ont connu une amélioration au cours de la dernière décennie grâce à la mise en œuvre des différentes politiques notamment, la Politique nationale de développement sanitaire (PNSD). Ainsi, le taux de mortalité infantile est passé de 105,0‰ en 1998 à 30‰ en 2021 (INSD et ICF, 2023) et la létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes est passée respectivement de 2% et 0,1% en 2014 à 1,3% et 0,08% en 2021 (Annuaire statistique du Ministère de santé 2021).

L'accès des ménages aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène constitue aussi une préoccupation majeure pour les populations. Le taux d'accès à ces services, bien qu'en augmentation depuis quelques années, reste faible. En effet, en 2021, 16 ménages sur 100 n'ont pas accès à une source améliorée d'eau de boisson (15,6%) ; seulement 64,3% utilisent des toilettes améliorées (INSD et ICF, 2023).

Prenant la pleine mesure de la situation au plan national, le Burkina Faso a élaboré des politiques nationales et sectorielles pour promouvoir l'accès à ces différents biens et services. Il s'agit de la Politique sectorielle environnement, eau et assainissement (PS-EEA) et de la Politique sectorielle de l'énergie (PSE) 2014-2025 qui symbolisent l'engagement des plus hautes autorités du pays. De même, le pays met en œuvre une politique du logement à travers le développement de programmes d'accès aux logements sociaux dans les différentes communes du pays. Ces programmes se traduisent par de nombreux progrès, mais les défis restent énormes.

1.1.3 Contexte économique

L'économie du pays repose principalement sur l'agriculture et la production minière. En effet, l'agriculture contribue à hauteur de 16,2% au PIB (Comptes Nationaux 2021) et occupe 75% de la population active (ERI-ESI, 2018). Le pays est le deuxième exportateur de coton en Afrique de l'Ouest derrière le Mali. Cette activité était la principale source de devises, mais depuis 2008, l'économie est orientée vers le

développement de la production minière, notamment celle de l'or. Ainsi, plusieurs mines industrielles ont été mises en exploitation sous licences octroyées à des entreprises privées. L'or est ainsi devenu le premier produit d'exportation, donc la première source d'entrée de devises dans le pays. Sa part représente plus de 16 % du PIB et contribue à 80 % des exportations en 2021 (INSD, Annuaire statistique 2021).

Malgré les performances enregistrées par le pays, les perspectives de croissance économique restent compromises par le climat sécuritaire. La pauvreté recule faiblement. En 2018, 36,2% des burkinabé vivaient avec moins de 164 955 FCFA considéré comme seuil de pauvreté (EMC, 2018). Ils étaient 40,1% en 2014 (EMC, 2014). Elle touche plus le milieu rural avec un indice de 44,6% (10,0% pour le milieu urbain).

Pour lutter contre la pauvreté et réaliser les Objectifs du développement durable (ODD), le Burkina Faso a adopté en 2021 le PNDES-II 2021-2025.

1.1.4 Objectifs et méthodologie de l'enquête

1.1.4.1 Cadre institutionnel

L'EHCVM a été instituée par le conseil des ministres de l'UEMOA et adoptée par le Burkina Faso. Le projet est mis en œuvre par l'INSD avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale et de la Commission de l'UEMOA.

Le suivi du déroulement des travaux de l'enquête est assuré par un comité de pilotage composé de représentants de différents ministères. L'UEMOA et la banque mondiale participent au comité en tant qu'observateurs représentant les Partenaires techniques et financiers. Un comité technique est chargé de la supervision de l'enquête.

1.1.4.2 Objectifs de l'enquête

L'EHCVM a pour principal objectif de produire des indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages. Elle vise aussi à fournir des données pour l'évaluation des politiques publiques.

Plus spécifiquement, elle vise à produire des indicateurs relatifs à la pauvreté, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, aux entreprises familiales non-agricoles, à la consommation, aux dépenses alimentaires et non alimentaires, aux revenus, à l'épargne et au crédit, à l'habitat, l'eau et l'assainissement, aux chocs et stratégies de survie, à l'agriculture et à l'élevage.

1.1.4.3 Présentation des outils de collecte

L'EHCVM comporte un questionnaire ménage, administré à chaque ménage échantillon et un questionnaire communautaire ayant un volet sur les prix, administré au niveau de chaque unité primaire de sondage (ZD).

Questionnaire ménage

Le questionnaire comporte 17 sections. Les sections 1 à 4 traitent des caractéristiques individuelles des membres du ménage : démographie, éducation, santé et emploi.

Les sections 5, 11, 12, 16 et 17 du questionnaire ménage sont toutes consacrées aux différentes sources de revenus, complétant ainsi les revenus tirés de l'emploi. La section 5 traite des entreprises familiales non-agricoles ; les sections 16 et 17 des entreprises agricoles (agriculture et élevage) et les sections 11 et 12 traitent des revenus ne provenant pas de l'exercice d'un emploi.

Les sections 8 à 10 qui abordent les consommations alimentaires et non-alimentaires, servent de modules de base pour le calcul des indicateurs de pauvreté. Afin de les cerner avec le plus d'exactitude possible, certaines consommations figurent dans des modules spécifiques. C'est le cas notamment des dépenses en éducation et en santé qui sont plutôt consignées dans ces modules.

Les autres sections sont relatives aux caractéristiques du logement (section 6), aux avoirs du ménage (section 7), à l'épargne (section 13), aux chocs et stratégies de survie (section 14) et aux filets sociaux (Section 15). Le module sur les caractéristiques du logement contient aussi les informations relatives aux dépenses en logement (loyer, eau, électricité, etc.).

Tous ces modules sont suffisamment détaillés afin de faire des analyses approfondies de différents phénomènes en relation avec la pauvreté.

Questionnaire communautaire

Le questionnaire communautaire renseigne sur les caractéristiques de la communauté devant aider à mieux comprendre les conditions de vie des ménages. Parmi ces caractéristiques, il y a notamment les questions d'accès aux infrastructures socioéconomiques de base.

Application de collecte

Sur la base des différents questionnaires conçus, une application CAPI a été développée à l'aide du logiciel Survey Solution et déployée sur des tablettes pour la collecte.

Champ de l'EHCVM

Pour des besoins de conformité au principe de comptabilité nationale, le champ social est constitué de l'ensemble des ménages, toutes catégories réunies, nationaux ou africains, résidant sur le territoire national. Sont exclus de ce champ, les ménages collectifs (camps militaires, casernes, hôpitaux, etc.), les ménages ayant un statut diplomatique et les sans domiciles fixes.

Le champ géographique de l'EHCVM est le territoire national burkinabè. Le niveau de représentativité des données collectées est le milieu de résidence (urbaine et rurale) et la région (les 13 régions administratives du pays).

Le champ des biens et services est constitué de l'ensemble des biens, quel que soit leur état à l'acquisition (neuf ou usagé) et des services consommés par les ménages. Ces biens et services concernent aussi bien les achats, les transferts (cadeaux versés ou reçus) que l'autoconsommation.

Le champ temporel de l'enquête a couvert une période de 12 mois. La première vague s'est déroulée entre octobre 2021 et janvier 2022 et la deuxième vague d'Avril à Juillet 2022.

1.1.4.4 Plan de sondage

Le plan de sondage adopté est celui d'un sondage aréolaire stratifié à deux degrés. La stratification est faite avant le tirage des unités primaires et basée sur l'urbanisation des agglomérations (urbain, rural). Le premier degré est le tirage des Zones de dénombrement (ZD) échantillons, et le second degré, le tirage des ménages échantillons dans ces ZD tirées.

Description de la base de sondage

La base de sondage des unités primaires ou Zones de dénombrement (ZD) de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages est constituée de la liste des zones de dénombrement définies lors de la cartographie préalable du RGPH-2019.

Le dispositif de l'enquête harmonisée a prévu une répartition aléatoire de l'échantillon des ZD en deux sous-échantillons représentatifs au niveau national, en milieu urbain, en milieu rural et dans chacune des 13 régions administratives. Une opération de dénombrement a été réalisée sur l'ensemble des ZD tirées au premier degré pour constituer la base de sondage des unités secondaires ou ménages.

Méthode de sondage

La technique de sondage utilisée dans le cadre de cette enquête est un sondage stratifié à deux degrés :

Au premier degré, 600 zones de dénombrement sont tirées avec des probabilités proportionnelles à la taille de la population issue du fichier des ZD du RGPH-2019 mis à jour ;

Au second degré, un échantillon de 12 ménages est tiré à probabilité égale et de façon systématique dans chacune des Zones de dénombrement. Ces ménages sont tirés à partir de la liste des ménages recensés lors de l'opération de dénombrement réalisée dans les 600 ZD échantillons.

L'enquête devant se dérouler par vague, l'échantillon des ZD est réparti de façon aléatoire en deux sous-échantillons. Chaque sous-échantillon est déployé pour une vague de collecte.

Détermination de la taille

La méthodologie de détermination de la taille de l'échantillon s'est basée sur les renseignements fournis par les données de l'EHCVM-2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2019).

La dépense totale des ménages est la variable d'intérêt et le coefficient de variation est le critère d'appréciation du niveau de précision au niveau national, en milieu urbain, en milieu rural et au niveau régional.

Les hypothèses de base qui ont permis la fixation de la taille de l'échantillon portent essentiellement sur la nécessité de disposer d'indicateurs significatifs au niveau national, par milieu de résidence et régional ainsi que de groupes socio-économiques. Le coefficient de variation ne devrait pas excéder 2% au niveau national, 5% en milieu urbain et en zone rural et 10% dans chacune des treize régions administratives du pays. Tenant compte de toutes ces contraintes, la taille totale de l'échantillon a été estimée à 7200 ménages répartis de la façon suivante :

Tableau 1- 1: Structure de l'échantillon par région administrative de résidence

REGION	Nombre de ménages	Nombre de ZD	Erreur relative (%)
Boucle du Mouhoun	600	5 0	6,0 %
Cascades	540	4 5	5,7 %
Centre	780	6 5	5,2 %
Centre Est	660	5 5	5,8 %
Centre Nord	516	4 3	6,0 %
Centre Ouest	576	4 8	5,8 %
Centre Sud	480	4 0	6,1 %
Est	516	4 3	6,4 %
Hauts Bassins	732	6 1	6,7 %
Nord	456	3 8	6,2 %
Plateau central	372	3 1	8,3 %
Sahel	444	3 7	6,9 %
Sud-Ouest	528	4 4	8,8 %
Burkina Faso	7 200	6 0 0	1,5

Tableau 1- 2: Structure de l'échantillon par milieu de résidence

Milieu	Nombre ménages	Nombre ZD	Erreur relative (%)
Urbain	3 936	328	1,9%
Rural	3 264	272	3,4%

1.1.4.5 Personnel et activités de l'EHCVM

Pour assurer une bonne exécution de l'enquête, un comité technique a été mis en place sous la responsabilité du Directeur Général de l'INSD et du Directeur des statistiques sur les conditions de vie des ménages. En outre, des cadres de l'INSD, des personnes ressources et des représentants de l'UEMOA, de la Banque mondiale et d'AFRISTAT ont assuré l'adaptation du plan de sondage, la conception des questionnaires, la formation du personnel d'enquête, le traitement et l'analyse des données.

L'EHCVM est une enquête à un seul passage car chaque ménage a été enquêté une seule fois mais en deux vagues dus au fait que l'échantillon a été divisé en deux sous échantillons de taille comparable. Pour la première vague, l'enquête s'est déroulée en trois étapes principales : le dénombrement des ménages des zones échantillonnées, le pré-test et l'enquête principale. La deuxième vague n'a été concernée que par le pré-test et l'enquête principale. Pour chacune de ces étapes, une formation a été dispensée aux agents de collecte à cet effet.

Le dénombrement s'est déroulé du 23 juillet au 29 août 2021. Soixante-six (66) agents enquêteurs et vingt-deux (22) contrôleurs répartis en vingt équipes ont effectué les travaux de cartographie et de mise à jour de la liste des ménages des ZD sélectionnées pour l'enquête.

L'enquête pilote de l'EHCVM-2021 a été réalisée au deuxième trimestre de 2021. Il y avait au total 22 équipes composées de trois enquêteurs et d'un contrôleur. Les contrôleurs sont les chefs d'équipe de l'enquête. Au total 12 ménages ont été enquêtées par grappe et par équipe pendant 7 jours. La collecte des données a eu lieu du 21 au 28 mai et a concerné quatre régions : le Plateau-central, le Sahel, l'Est et les Hauts Bassins. La collecte des données a été précédée par une formation qui a duré deux semaines du 5 au 19 mai.

La collecte des données de l'enquête principale a duré six (6) mois, subdivisée en deux vagues correspondantes chacune à une durée de 3 mois de collecte. Ces deux vagues sont espacées de trois mois. La première vague s'est déroulée sur la période d'octobre 2021 à janvier 2022 et la deuxième vague d'avril à juillet 2022. Pendant chaque vague, 50% de l'échantillon est enquêté. Pour cette enquête, soixante-six (66) agents enquêteurs ont été mobilisés pour la vague 1 et la vague 2. Ils ont tous reçu une formation complète sur tous les volets de l'enquête. Ces agents ont une expérience en matière de collecte des données et ont au moins le BAC. La formation qui a duré 30 jours, a comporté une phase théorique et une phase pratique.

Au terme de la formation, quatre-vingt-huit (88) agents de collectes et contrôleurs ont été retenus repartis en vingt-deux (22) équipes. Les chefs d'équipes ont reçu une formation complémentaire axée sur le contrôle technique, l'organisation et la logistique, le contact avec les autorités et les populations. Vingt (22) équipes ont été constituées pour la collecte des données. Chaque équipe est composée d'un chef d'équipe et de trois agents de collecte. Des superviseurs ayant une expérience en matière de collecte de données ont assuré le suivi des équipes sur le terrain. La collecte des données a été réalisée en utilisant une application CAPI.

1.1.4.6 Traitement des données

Les données collectées ont été éditées en vue de vérifier la cohérence interne des réponses. Cette vérification finale a été réalisée par l'INSD avec l'appui de la Banque mondiale, de l'UEMOA et d'AFRISTAT.

1.1.4.7 Bilan de la collecte des données

Pour une taille initiale de 7 200 ménages visés, 7176 ont été effectivement enquêtés, soit un taux de participation de 99,7%. Ceci est lié à l'utilisation de ménages de remplacement. Ce taux très élevé indique que le biais de non-réponses est minime, ce qui permet ainsi de valider tous les indicateurs calculés à

partir des données de l'EHCVM avec une significativité statistique acceptable.

Tableau 1- 3: Résultat global du taux de réponse de l'EHCVM-2021

Résultat de l'interview	Effectifs	Fréquence (%)
Accepté, ménage sélectionné	6 657	92,7 7
Accepté, ménage de remplacement	519	7,23
A refusé	00	0,00
Total	7 176	100

Conclusion

Cette enquête s'est réalisée dans un contexte difficile lié à la crise sécuritaire que traverse le pays. Malgré ce contexte, le taux de couverture de l'enquête est élevé et favorise une meilleure estimation des indicateurs clés ciblés par l'enquête.

Le contexte socio-démographique est marqué par une forte prédominance des jeunes, un faible accès aux services sociaux de base comme l'éducation, la santé, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement. Cette faible accessibilité reste encore plus prononcée dans les zones à fort défi sécuritaire. Cependant, un effort est fait au niveau des premières autorités du pays à travers l'adoption et la mise en œuvre de politiques de développement afin de favoriser le plein épanouissement de tous les citoyens. En plus de ces efforts, les bonnes performances économiques comme mentionnées dans ce chapitre permettent à l'ensemble de la population d'espérer un meilleur développement économique et social.

CHAPITRE 2 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES ET DE LA POPULATION

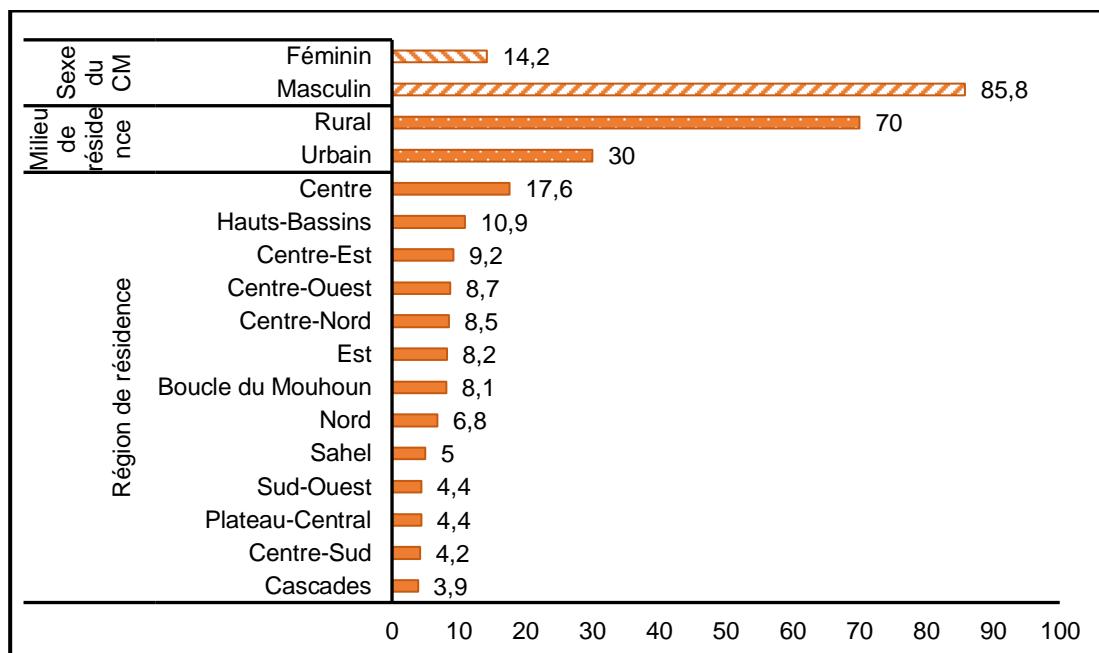
Points clés
Volumes des ménages et de la population : Les ménages ordinaires sont estimés à 3 233 016 selon l'EHCVM-2021 dont 14,2% dirigés par les femmes. Ces ménages accueillent 21 922 814 habitants dont 52,1% de femmes. Les personnes âgées de moins de 20 ans représentent plus de la moitié de la population (12 523 846 personnes). La population résidant en milieu rural représente 73,9% de la population totale.
Taille moyenne des ménages : un ménage burkinabè en 2021 compte en moyenne 6 membres. Par ailleurs, plus d'un ménage sur 6 (17,3%) compte 17 membres ou plus en 2021.
Age médian et âge moyen au premier mariage : la moitié de la population burkinabè a moins de 16 ans et l'âge moyen d'entrée en première union est estimé à 24,7 ans pour les hommes et 19 ans pour les femmes.
Statut matrimonial : il concerne uniquement les individus âgés de 10 ans ou plus. Dans l'ensemble, 62,3% est célibataire tandis qu'un tiers (33%) est mariée (marié monogame ou marié polygame).
Population en âge de travailler et population dépendante : Economiquement, il y a moins de personnes en âge de travailler que de personnes dépendantes (moins de 15 ans et plus de 64 ans) au Burkina Faso en 2021. En effet, il y a 103 personnes dépendantes (0-15 ans et 65 ans ou plus) pour 100 personnes en âge de travailler (15-64 ans).
Catégorie socioprofessionnelle : la répartition des chefs de ménages selon la catégorie socioprofessionnelle présente une prépondérance des « Travailleurs pour compte propre » (79,3%, soit près de 4 chefs de ménages sur 5).

2.1 Caractéristiques des ménages

Les ménages sont inégalement répartis à travers les régions du pays. Deux régions particulièrement concentrent plus de ménages que les autres. Il s'agit des régions du Centre (17,6%) et des Hauts-Bassins (10,9%) qui abritent les deux plus grands centres urbains. En revanche, les régions des Cascades (3,9%) et du Centre-Sud (4,2%) ont moins de ménages que les autres.

Aussi, les ménages se répartissent inégalement selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage. Ainsi, 70,0% des ménages résidant en milieu rural et 14,2% des ménages sont dirigés par des femmes.

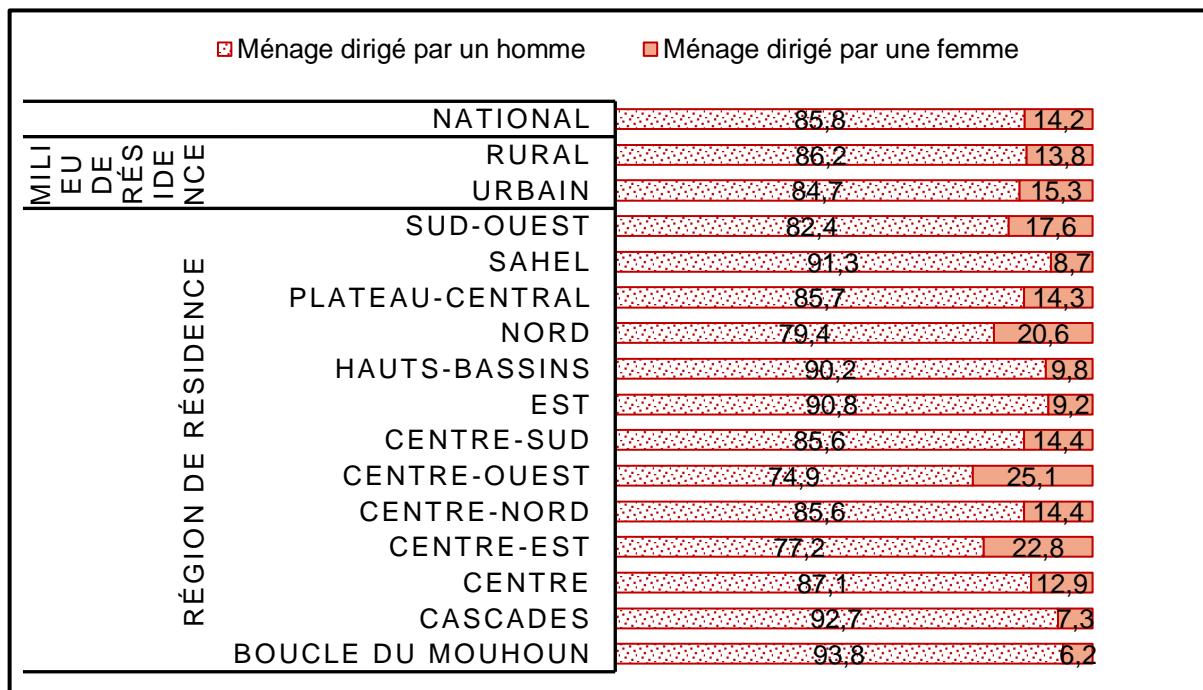
Graphique 2- 1: Résultat global du taux de réponse de l'EHCVM-2021 Répartition (%) des ménages selon la région, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage



Au plan national, 14,2% des ménages sont dirigés par des femmes. Ce qui traduit une forte inégalité de la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage. Cette inégalité se reflète au niveau des régions. Toutefois, dans les régions du Centre-Ouest (25,1%), du Centre-Est (22,8%) et du Nord (20,6%), plus d'un cinquième des ménages sont dirigés par des femmes.

L'analyse de la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence montre que les ménages dirigés par les femmes sont minoritaires. En effet, seulement 13,8 % des ménages sont dirigés par les femmes en milieu rural et cette proportion est de 15,3 % en milieu urbain.

Graphique 2- 2: Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage par région et milieu de résidence



En 2021, plus de deux ménages sur cinq (40,8%) comptent 4 à 6 membres au niveau national. Cette

proportion est plus élevée dans les ménages dirigés par des femmes (45,9%) que dans ceux dirigés par des hommes (39,9%). Les ménages de grande taille (12 membres ou plus) sont minoritairement dirigés par des femmes (3,9%). Il en est de même des ménages de petite taille (1 à 3 personnes) dirigés par des hommes (14,4%).

Aussi, la proportion des ménages augmente avec le niveau de vie du ménage au niveau national. En effet, de 15,6% pour les ménages de niveau de vie le plus faible, la proportion des ménages croît continuellement et atteint 28,0% pour les ménages ayant le niveau de vie le plus élevé. Au sein des ménages dirigés par des hommes, la proportion des ménages ayant un niveau de vie donné croît également avec le niveau de vie du ménage. En revanche, parmi les ménages dirigés par des femmes, ce sont les ménages de niveaux de vie extrêmes qui sont les plus représentés.

Les ménages non pauvres sont majoritaires au niveau national (65,4%) quel que soit le sexe du chef de ménage. Cette proportion est de 66,0% chez les ménages dirigés par des hommes et de 61,7% pour les ménages dirigés par des femmes.

Tableau 2- 1: Répartition (en %) des ménages selon le niveau de vie, le statut de pauvreté et le groupe de taille du ménage par sexe du CM

	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupe de taille de ménage			
1 - 3 personnes	14,4	36,4	17,5
4 - 6 personnes	39,9	45,9	40,8
7 - 9 personnes	26,2	13,8	24,4
12 personnes et plus	19,5	3,9	17,3
Niveau de vie du ménage			
Le plus faible	14,6	22,1	15,6
Faible	16,9	14,3	16,6
Moyen	19,3	14,3	18,5
Elevé	21,6	19,5	21,3
Le plus élevé	27,7	29,8	28,0
Statut de pauvreté du ménage			
Non pauvre	66,0	61,7	65,4
Pauvre	34,0	38,3	34,6
National	100,0	100,0	100,0

Les données du tableau ci-dessous indiquent que les ménages sont dirigés par des hommes ou des femmes d'au moins quinze ans. Aussi, la proportion des ménages varie selon la tranche d'âge du chef de ménage. Elle est très faible pour les ménages dirigés par des jeunes (15-19 ans), et augmente avec l'âge du chef de ménage pour atteindre son niveau le plus élevé (14,3%) dans la tranche d'âge 35-39 ans. Aussi bien au sein des ménages dirigés par des hommes qu'au sein de ceux dirigés par des femmes, les proportions des ménages suivent globalement la même évolution selon les groupes d'âges des chefs de ménage.

Tableau 2- 2: Répartition (%) des ménages selon le groupe d'âge et par sexe du chef de ménage

Groupes d'âge quinquenraux	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	0,3	0,9	0,4
20-24	3,0	3,0	3,0
25-29	8,4	8,1	8,4
30-34	13,1	9,7	12,6
35-39	14,8	11,1	14,3
40-44	14,4	10,8	13,9
45-49	10,6	13,9	11,1
50-54	9,1	10,8	9,3
55-59	8,1	9,6	8,3
60-64	6,5	8,7	6,8
65-69	4,5	5,0	4,6
70-74	3,3	4,7	3,5
75-79	1,8	2,3	1,8
80+	2,0	1,5	1,9
National	100,0	100,0	100,0

La majorité des chefs de ménages sont mariés (85%). C'est le cas pour les chefs de ménages hommes (91,9%). Quant aux chefs de ménage femmes, elles sont plus veuves (45,9%) que mariées (43,8%).

Sur cinq ménages, quatre sont dirigés par des travailleurs pour compte propre (79,3%). Cette proportion est encore plus élevée chez les ménages dirigés par les femmes (89,1%) que chez ceux dirigés par les hommes (77,8%). En revanche, seulement 5% des ménages sont dirigés par des cadres supérieurs ou moyens.

Tableau 2- 3: Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage selon sa situation de famille et sa catégorie socioprofessionnelle

	Masculin	Féminin	Ensemble
Situation de famille			
Célibataire	3,1	5,8	3,4
Marié (e) monogame	66,6	22,5	60,3
Marié(e) polygame	25,3	21,3	24,7
Union libre	3,0	0,6	2,7
Veuf (ve)	1,0	45,9	7,4
Divorcé (e) ou séparé (e)	1,0	4,1	1,5
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadre supérieur	1,0	0,3	0,9
Cadre moyen/agent de maîtrise	4,3	2,8	4,1
Ouvrier ou employé qualifié	4,7	1,9	4,3
Ouvrier ou employé non qualifié	8,0	2,6	7,3
Manœuvre, aide-ménagère	1,5	2,5	1,7
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	1,1	0,1	1,0
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	0,2	0,3	0,2

		Masculin	Féminin	Ensemble
Travailleur familial contribuant pour une entreprise familiale		0,1	0,0	0,1
Travailleur pour compte propre		77,8	89,1	79,3
Patron		1,4	0,4	1,3
National		100,0	100,0	100,0

L'âge moyen des chefs de ménage (CM) femmes est de 47,5 ans. Pour les hommes, il est de 45,6 ans. Il est plus élevé chez les femmes CM que chez les hommes CM dans la plupart des régions. En moyenne, les femmes CM les plus âgées sont dans la région du Sud-Ouest (52,7 ans) et les moins âgées à l'Est (41,1 ans). Pour les CM hommes, en moyenne les plus âgés sont dans la région du Nord (50,5 ans) et les moins âgés au Sahel (43,6 ans).

En moyenne, les femmes CM ont le même âge en milieu urbain (47,5 ans) qu'en milieu rural (47,4 ans). Par contre, la différence d'âges moyens est relativement marquée entre les hommes CM du milieu urbain (44,2 ans) et ceux du milieu rural (46,1 ans).

Tableau 2- 4: Âges moyens des chefs de ménages par région et milieu de résidence selon le sexe du CM

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région de résidence			
Boucle du Mouhoun	44,7	51,6	45,2
Cascades	44,0	48,4	44,3
Centre	44,6	46,6	44,9
Centre-Est	45,7	44,7	45,4
Centre-Nord	45,7	47,0	45,9
Centre-Ouest	46,4	46,7	46,4
Centre-Sud	47,8	47,2	47,7
Est	44,9	41,1	44,6
Hauts-Bassins	44,2	49,2	44,7
Nord	50,5	51,5	50,7
Plateau-Central	49,6	47,9	49,4
Sahel	43,6	49,6	44,2
Sud-Ouest	44,8	52,7	46,2
Milieu de résidence			
Urbain	44,2	47,5	44,7
Rural	46,1	47,4	46,3
National	45,6	47,5	45,8

Au plan national, l'âge moyen des CM diminue quand le niveau de vie du ménage augmente. En effet, l'âge moyen des CM des ménages de niveau de vie plus faible (48,6) décroît et s'établit à 42,7 ans chez les ménages qui ont le niveau de vie le plus élevé. La variation de l'âge moyen suit la même tendance chez les CM hommes. La moyenne d'âge des hommes CM est de 49,1 ans dans les ménages de plus faible niveau de vie et baisse continuellement jusqu'à 41,9 ans chez les CM dans les ménages de niveau de vie le plus élevé.

En moyenne, les CM des ménages non pauvres (44,6 ans) sont moins âgés que ceux des CM des ménages pauvres (48,3 ans). C'est le cas pour les CM hommes et les CM femmes mais l'écart est très faible pour les dernières.

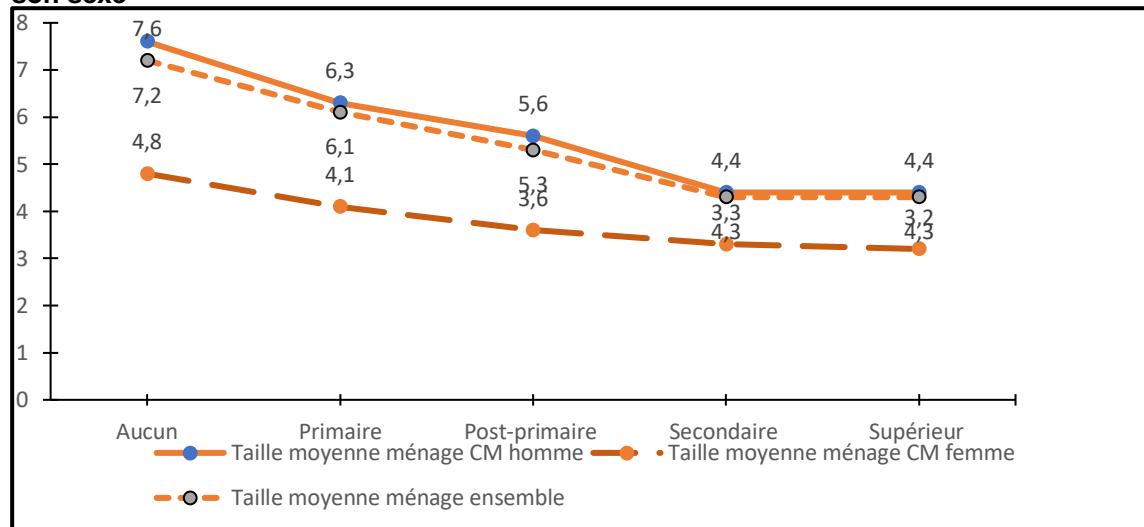
L'âge moyen du CM augmente avec la taille du ménage. En effet, il passe de 40,1 ans chez les CM des ménages de petite taille (1 à 3 personnes) à 51,9 ans chez ceux des ménages de grande taille (12 personnes ou plus). C'est la même tendance pour les ménages dirigés par des hommes, contrairement à ceux dirigés par des femmes.

Tableau 2- 5: Âge moyen du chef de ménage par niveau de vie, statut de pauvreté et taille de ménage selon le sexe du CM

	Masculin	Féminin	Ensemble
Niveau de vie du ménage			
Plus faible	49,1	46,8	48,6
Faible	48,0	47,2	47,9
Moyen	46,8	47,0	46,9
Elevé	44,8	48,9	45,4
Plus élevé	41,9	47,3	42,7
Statut de pauvreté du ménage			
Non pauvre	44,1	47,7	44,6
Pauvre	48,5	47,1	48,3
Groupe de taille de ménages			
1 - 3 personnes	38,0	47,2	40,7
4 - 6 personnes	43,4	46,7	44,0
7 - 9 personnes	48,4	48,5	48,4
12 personnes et plus	51,8	54,7	51,9
National	45,6	47,5	45,8

La taille moyenne du ménage est de 7 personnes au niveau national. Elle est très voisine de celle des ménages dirigés par des hommes peu importe leur niveau d'éducation. Quel que soit le sexe du chef de ménage, la taille du ménage baisse considérablement quand le niveau d'instruction du CM augmente. Elle est plus élevée dans les ménages dirigés par des CM sans niveau d'instruction et baisse chez les ménages des CM mieux instruits. Par ailleurs, la taille moyenne des ménages dirigés par des hommes est supérieure à celle des ménages dirigés par des femmes quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage.

Graphique 2- 3: Taille moyenne du ménage selon le niveau d'instruction du chef de ménage et son sexe



La taille moyenne du ménage varie peu avec le secteur institutionnel du chef de ménage en emploi principal, est volatile. Elle se situe entre 5 et 7 personnes.

Tableau 2- 6: Taille moyenne du ménage selon le secteur institutionnel du CM et son sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Secteur institutionnel dans l'emploi principal			
Etat/Collectivités locales	4,9	4,4	4,9
Entreprise publique/parapublique	5,2	3,6	5,0
Entreprise Privée	7,1	4,4	6,7
Entreprise associative	5,8	6,7	5,8
Ménage comme employeur de personnel domestique	6,7	4,3	6,0
Organisme international /Ambassade	5,6	4,0	5,6
National	6,9	4,4	6,6

La population burkinabè est inégalement répartie selon les régions. Elle est plus concentrée dans deux régions. Il s'agit des régions du Centre (15%) et des Hauts Bassins (11%) qui constituent les deux pôles urbains les plus importants du pays. En revanche, les régions du Centre-Sud (3,8%) et des Cascades (4%) concentrent moins de population en 2021.

L'inégale répartition de la population concerne également le milieu de résidence (tableau 2.7). En effet, au niveau national et quel que soit le sexe de l'individu, le milieu rural accueille trois quart (au moins 73 %) de la population burkinabè.

Tableau 2- 7: Répartition (%) de la population par sexe selon la région et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région de résidence			
Boucle du Mouhoun	9,3	8,9	9,1
Cascades	4,1	3,9	4,0
Centre	15,1	14,9	15,0
Centre-Est	7,3	8,1	7,7
Centre-Nord	9,1	9,3	9,2
Centre-Ouest	7,9	8,1	8,0
Centre-Sud	3,8	3,8	3,8
Est	9,5	9,3	9,4
Hauts-Bassins	11,3	10,8	11,0
Nord	8,3	8,5	8,4
Plateau-Central	4,5	4,9	4,7
Sahel	5,6	5,1	5,4
Sud-Ouest	4,2	4,4	4,3
Milieu de résidence			
Urbain	26,0	26,2	26,1
Rural	74,0	73,8	73,9
National	100,0	100,0	100,0

2.2 Caractéristiques de la population

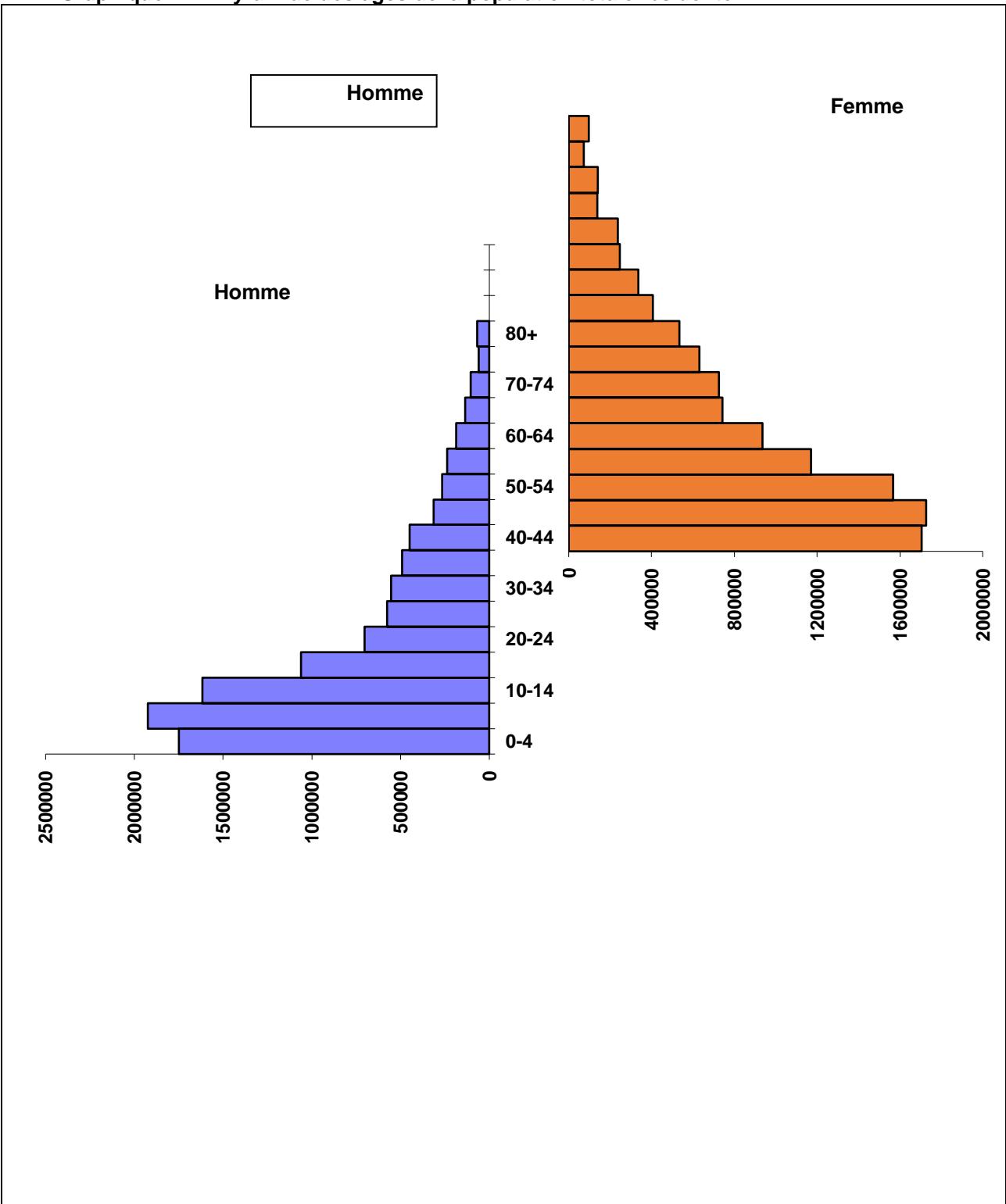
2.2.1 Structure de la population par âge et par sexe

L'enquête estime à 21,9 millions d'habitants la population burkinabè en 2021 dont 11, 4 millions de femmes. Cette population est inégalement répartie selon les tranches d'âges quinquennaux. En outre, elle se

caractérise par sa forte jeunesse à travers sa structure par âge. Les grands effectifs de population se situent dans les groupes d'âge jeunes, notamment les âges en dessous de 40 ans. Particulièrement, les moins de 20 ans représentent plus de la moitié de la population (12,5 millions personnes) et les personnes de moins de 35 ans, 76,5% de la population.

La forte jeunesse de la population burkinabè apparaît clairement à travers la base très large de la pyramide des âges qui résume graphiquement la structure par âge et par sexe de cette population. Par la forme de la pyramide, il ressort une légère dominance des femmes. Par ailleurs, le rétrécissement du sommet de la pyramide traduit une faible représentativité des personnes aux âges avancés au sein de la population.

Graphique 2- 4: Pyramide des âges de la population totale résidente



La proportion de personnes vivant dans les ménages non pauvres est restée presque identique (autour de 57,4%) quel que soit le sexe de la personne et au niveau national.

La proportion de la population varie selon le niveau d'éducation de la population. . Les personnes sans aucun niveau d'instruction sont les plus représentées (61,7%). Il en est de même dans les sous-populations d'hommes (58,1%) et de femmes (65,0%). Ces proportions baissent au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Ainsi, seulement 1,2% de la population a un niveau d'éducation supérieur.

Tableau 2- 8: Répartition (%) de la population selon le statut de pauvreté du ménage et le niveau d'instruction du CM par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Statut de pauvreté du ménage			
Non pauvre	57,3	52,5	56,8
Pauvre	42,7	47,5	43,2
Niveau d'éducation			
Aucun	58,1	65,0	61,7
Primaire	28,0	22,2	25,0
Post primaire	9,4	9,9	9,7
Secondaire	2,9	2,0	2,5
Supérieur	1,6	0,8	1,2
National	100,0	100,0	100,0

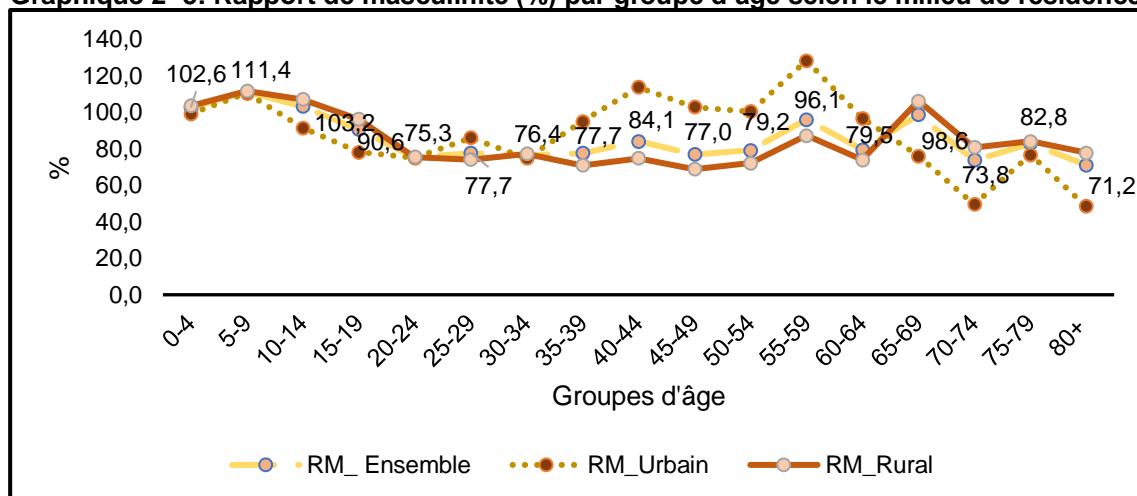
2.2.1.1 Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité, souvent appelé sexe-ratio est le rapport de l'effectif de la population masculine sur celui de la population féminine. Il représente le nombre d'hommes pour 100 femmes.

Le rapport de masculinité est de 92% pour l'ensemble du pays, ce qui signifie qu'il y a 92 hommes pour 100 femmes. Des variations existent au sein des différents groupes d'âge. Dans les groupes d'âges 0-4 ans, 5-9 ans et 10-14 ans, il y a globalement plus d'hommes que de femmes. Pour les groupes d'âges 15-19 ans et 20-24 ans, il y a plus de femmes que d'hommes. Aux âges avancés (70-74 ans, 75-79 ans), il y a davantage plus de femmes que d'hommes.

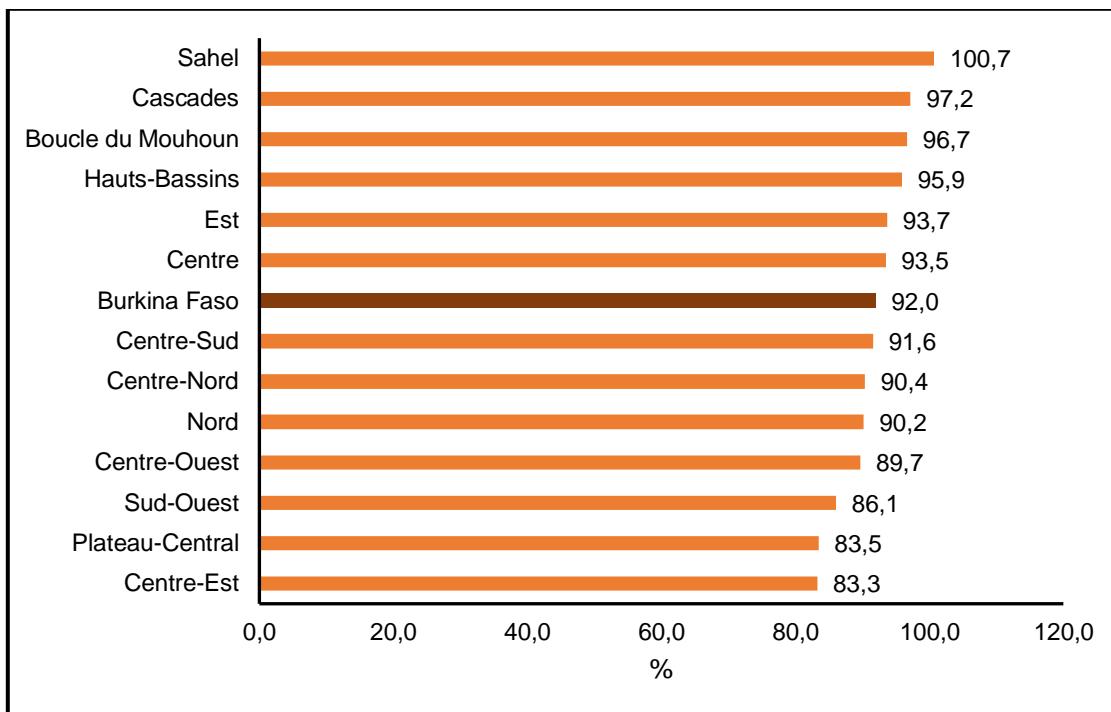
Entre 30 et 64 ans, la courbe du rapport de masculinité en milieu urbain se place au-dessus de celle du milieu rural traduisant le fait qu'à ces âges, il y a plus d'hommes pour 100 femmes en ville que d'hommes pour 100 femmes en milieu rural. Ce résultat pourrait s'expliquer en partie par l'exode rural (Graphique 2.5).

Graphique 2- 5: Rapport de masculinité (%) par groupe d'âge selon le milieu de résidence



Le rapport de masculinité présente des disparités selon la région. A l'exception de la région du Sahel, toutes les autres régions comptent plus de femmes que d'hommes. Dans la région du Sahel, le rapport de masculinité est de 100,7 %. Les rapports de masculinité les plus faibles sont enregistrés dans les régions du Sud-Ouest, du Plateau central et du Centre-Est où ils sont respectivement de 86,1%, 83,5% et 83,3% (Graphique 2.6).

Le rapport de masculinité de la population Burkinabè a été estimé à 93,1% à l'EHCVM 2018, 92,4% au RGPH 2019 et à 92,0% à l'EHCVM 2021.



2.2.1.2 Age moyen et âge médian de la population

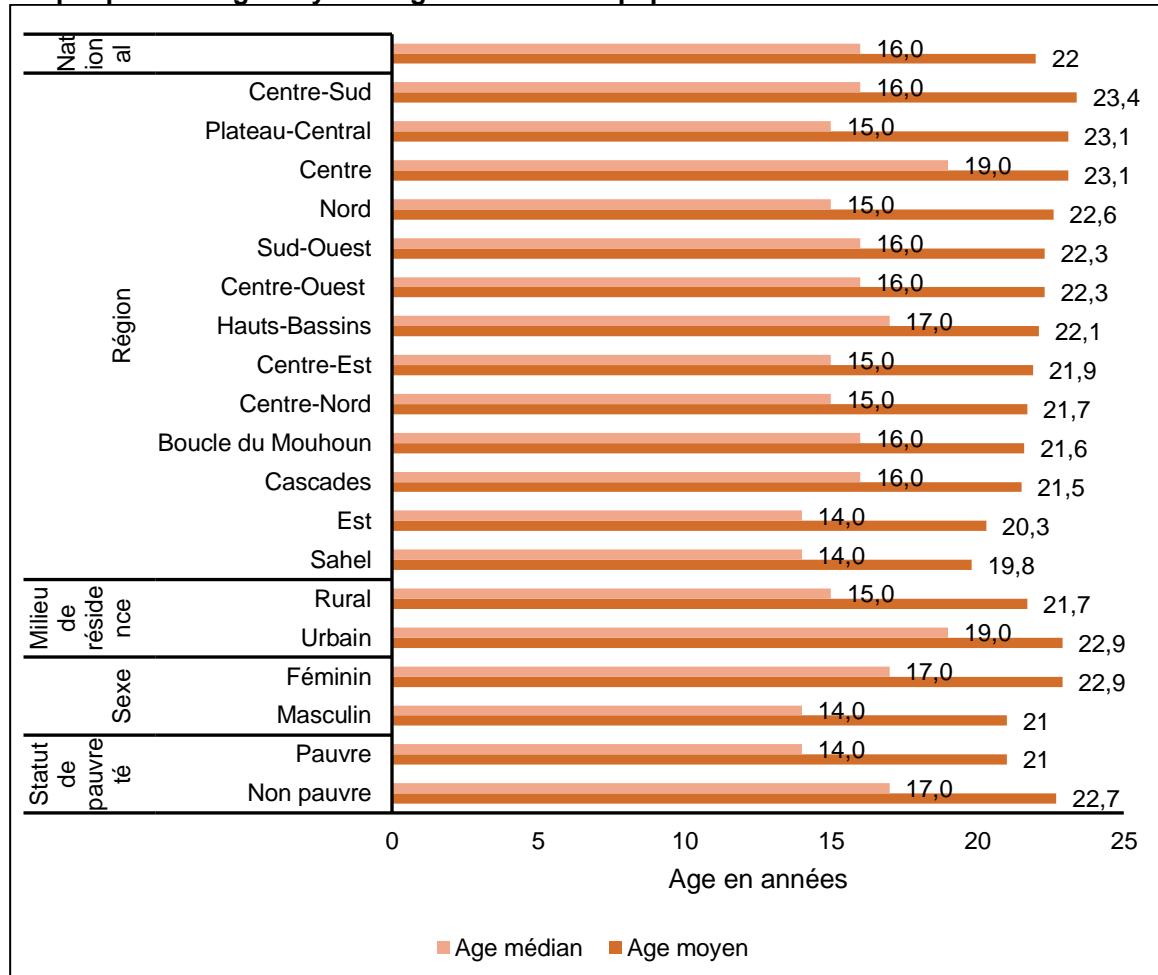
L'âge moyen de la population burkinabè est de 22 ans en 2021 contre 21,8 ans en 2018 et 21,7 ans en 2019. Il est plus élevé chez les femmes (22,9 ans) que chez les hommes (21,0 ans). La population urbaine est en moyenne légèrement plus âgée (22,9 ans) que celle du milieu rural dont l'âge moyen est de 21,7 ans.

Quant à l'âge médian de la population, il est de 16,0 ans signifiant que la moitié de la population a moins de 16 ans. Comme l'âge moyen, l'âge médian est plus élevé chez les femmes (17 ans) que chez les hommes (14 ans). En milieu urbain, l'âge médian de la population est de 19,0 ans tandis qu'en milieu rural, il est égal à 15 ans. Ces deux indicateurs confirment la forte jeunesse de la population burkinabè.

En considérant les régions de résidence, l'âge moyen de la population varie entre 23,4 ans dans la région du Centre-Sud et 19,8 ans dans la région du Sahel. En plus du Sahel, les deux régions ayant les populations les plus jeunes sont les régions de l'Est et des Cascades où l'âge moyen de la population est respectivement de 20,3 ans et de 21,5 ans (Graphique 2.7).

L'âge moyen des personnes vivant dans des ménages pauvres est de 21 ans. Il est de 22,7 ans pour l'ensemble des personnes vivant dans des ménages non pauvres.

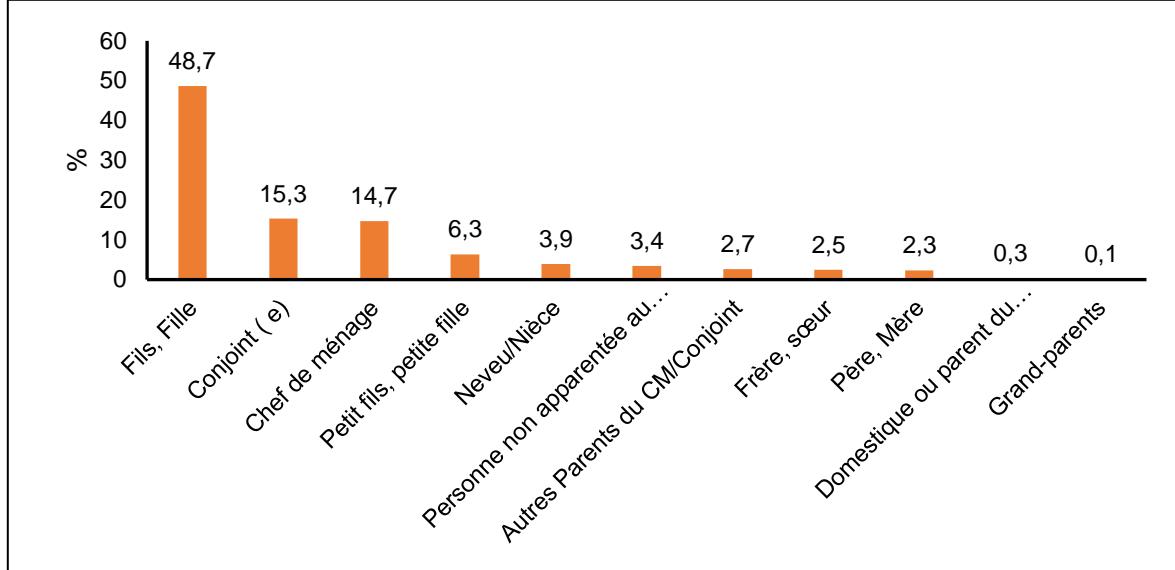
Graphique 2- 7: Age moyen et âge médian de la population



2.2.1.3 Lien de parenté avec le chef de ménage

Le lien de parenté avec le chef de ménage permet de préciser la relation de parenté qui le lie à chaque membre du ménage. Dans l'ensemble, les ménages sont caractérisés par une structure de parenté dominée par les descendants directs du chef de ménage (fils/fille) qui représentent 48,7% des membres. Les conjoints (es) et les petits enfants suivent respectivement avec 15,3% et 14,7%. Les parents biologiques du chef de ménage (père, mère) représentent 2,3% tandis que les personnes non apparentées au chef de ménage ou à son conjoint (e) représentent 3,4% de l'ensemble de la population.

Graphique 2- 8: Répartition de la population selon le lien de parenté avec le chef de ménage

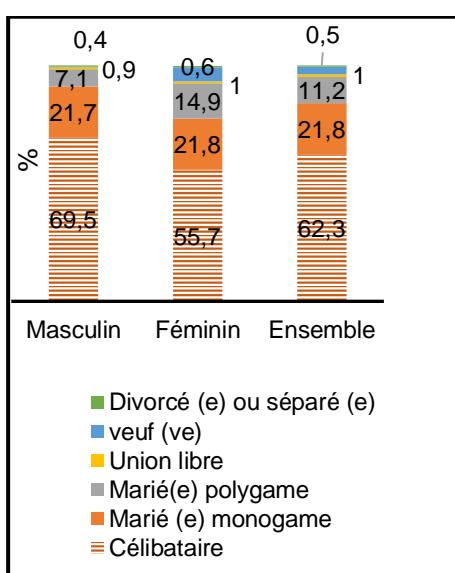


2.2.1.4 Situation matrimoniale de la population

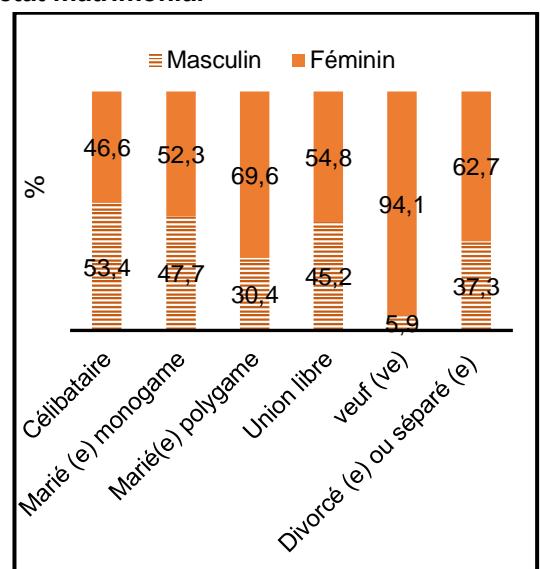
La répartition de la population résidente de 10 ans ou plus par situation matrimoniale révèle que dans l'ensemble, 62,3% de cette population est célibataire tandis qu'un tiers (33%) est mariée (marié monogame ou marié polygame). Chez les femmes, 36,7% sont mariées contre 28,8% chez les hommes. La proportion des mariés polygames parmi les hommes est de 7,1% contre 14,9% chez les femmes. Quant à la situation d'union libre, elle concerne 1% des femmes et 0,9% des hommes (Graphique 2.9).

La répartition par sexe selon l'état matrimonial donne 30,4% d'hommes mariés polygames contre 69,6% des femmes. Quant au veuvage, il a un visage beaucoup plus féminin car 94,1% sont de sexe féminin.

Graphique 2- 9: Etat matrimonial selon le sexe



Graphique 2. 9 : Répartition par sexe selon l'état matrimonial

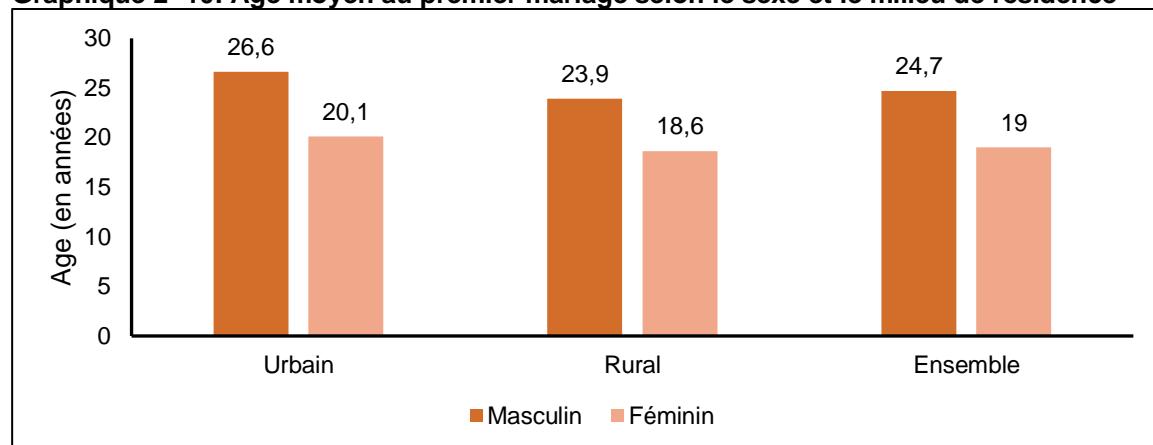


2.2.1.5 Age moyen au premier mariage

L'âge d'entrée au premier mariage varie en fonction du sexe et du milieu de résidence. Dans l'ensemble, les filles contractent leur premier mariage un peu plus tôt comparativement aux garçons. En effet, l'âge moyen d'entrée en première union est de 24,7 ans chez les hommes contre 19 ans chez les femmes, soit un écart de 5,7 ans (Graphique 2.11).

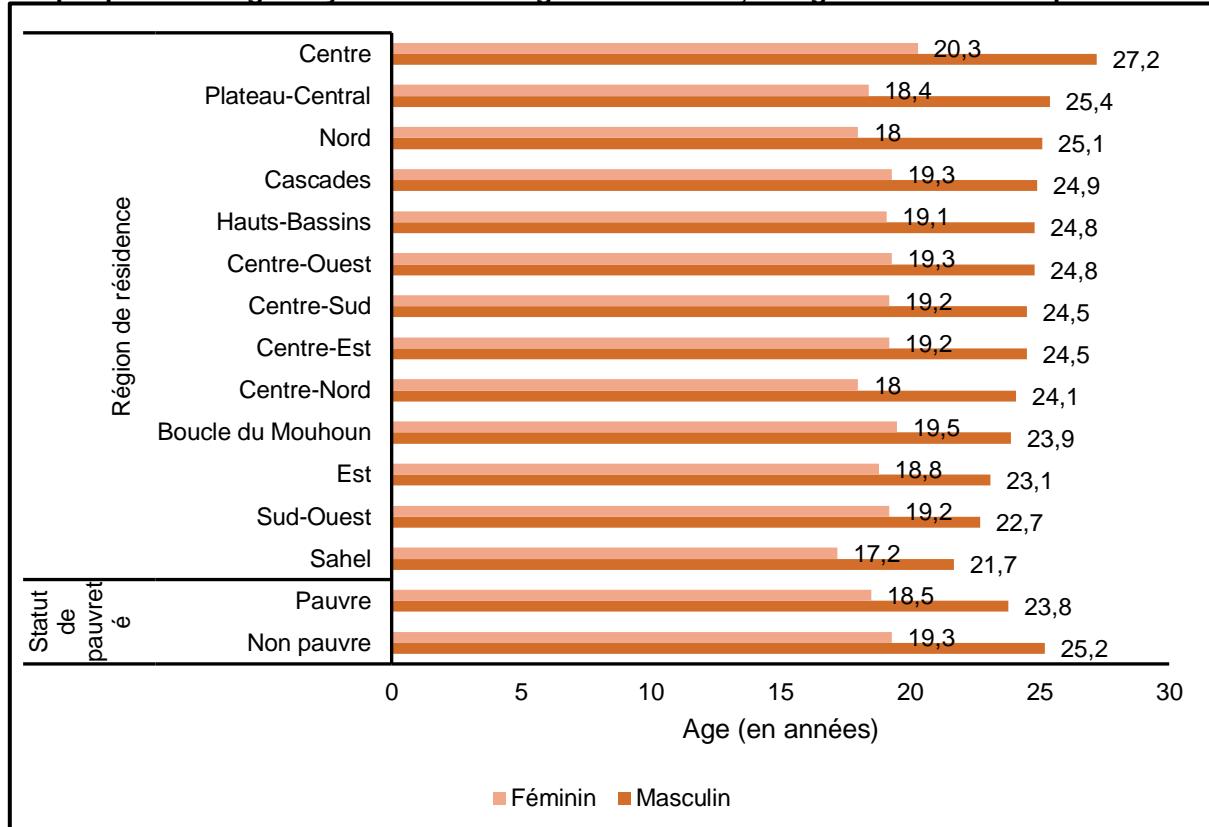
Des différences existent également entre le milieu urbain et le milieu rural quel que soit le sexe. Les hommes résidant en milieu rural contractent en moyenne leur premier mariage à l'âge de 23,9 ans contre 26,6 ans chez leurs homologues du milieu urbain. Chez les femmes rurales, l'âge moyen au premier mariage est de 18,6 ans contre 20,1 ans chez les citadines. Le premier mariage intervient donc en moyenne à un âge plus jeune en milieu rural comparativement au milieu urbain (Graphique 2.11).

Graphique 2- 10: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence



Des différences existent entre les régions administratives relativement à l'âge d'entrée en première union. Chez les hommes, l'âge moyen au premier mariage varie entre une valeur minimale de 21,7 ans enregistrée au Sahel et une valeur maximale de 27,2 ans dans la région du Centre. Chez les femmes, les variations de l'âge moyen au premier mariage entre régions montrent qu'il passe d'un minimum de 17,2 ans atteint dans la région du Sahel à une valeur maximale de 20,3 ans dans la région du Centre. La région du Sahel s'illustre donc comme étant celle des premières unions les plus précoces tandis que celle du Centre enregistre les unions les plus tardives (Graphique 2.12).

Graphique 2- 11: Age moyen au 1er mariage selon le sexe, la région et le statut de pauvreté du ménage



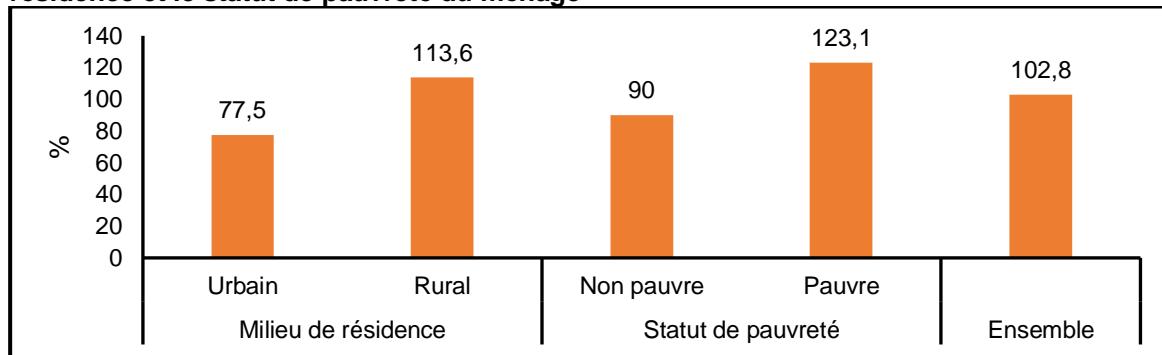
2.2.1.6 Rapport de dépendance démographique

Le rapport ou ratio de dépendance démographique est le rapport de la somme des effectifs des personnes de moins de 15 ans et de celle de personnes de 65 ans ou plus, et l'effectif des individus de 15 à 64 ans. Les personnes au numérateur (0-15 ans et 65 ans ou plus) sont supposées dépendre du revenu économique des personnes au dénominateur c'est-à-dire, les personnes en âge de produire des richesses (15-64 ans).

Le rapport de dépendance démographique est de 102,8% c'est-à-dire qu'il y a 103 personnes dépendantes pour 100 personnes d'âge actif. Des différences existent selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté du ménage d'appartenance des individus.

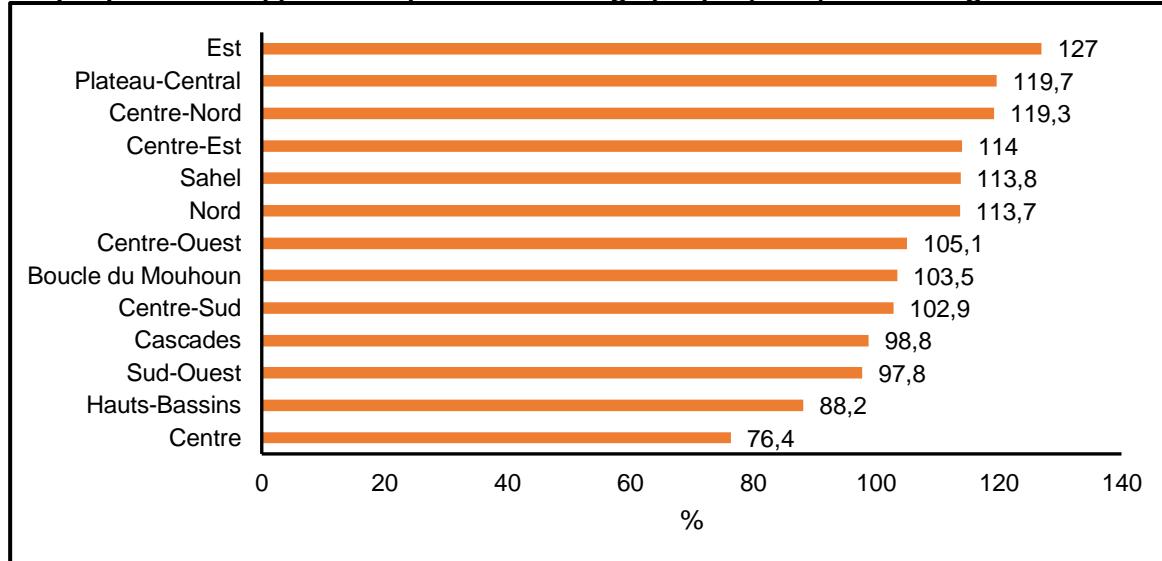
En milieu urbain, il y a 78 personnes dépendantes pour 100 personnes d'âge actif tandis qu'en milieu rural, ce rapport est d'environ 114 personnes pour 100 personnes d'âge actif. Le rapport de dépendance démographique est de 123,1% chez les personnes vivant dans des ménages pauvres tandis qu'il n'est que de 90% pour celles vivant dans des ménages non pauvres (Graphique 2.13a).

Graphique 2- 12: Rapport de dépendance démographique (en %) selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté du ménage



Le rapport de dépendance démographique présente des disparités selon le milieu de résidence. La région de l'Est présente la plus forte dépendance (127%) tandis que la région du Centre a une dépendance de 76,4% (Graphique 2.13b).

Graphique 2- 13: Rapport de dépendance démographique (en %) selon la région de résidence



Conclusion

Ce chapitre a analysé les caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages. La population burkinabè est à majorité féminine (52,1%) et trois personnes sur quatre (73,9%) vivent en milieu rural. Les régions du Centre et des Hauts bassins concentrent les plus grands effectifs de population avec respectivement 15,0% et 11,0% de la population totale. Le Centre-Sud et les Cascades sont les régions les moins peuplées. Dans toutes les régions, les ménages sont dans leur majorité, dirigés par des hommes. Les régions du Centre-Ouest et du Centre-Est ont les proportions les plus élevées de ménages dirigés par des femmes.

L'ensemble de la population réside dans 3 233 016 ménages qui sont majoritairement installés en milieu rural (70%). Dans chacun de ces ménages vivent en moyenne 6 personnes.

La structure par âge de la population révèle la jeunesse de la population burkinabè. En effet, la moitié de la population a moins de 16 ans et l'âge moyen de la population est de 22 ans.

L'analyse de la situation matrimoniale montre qu'un tiers de la population de 10 ans ou plus est mariée. Les femmes entrent en première union en moyenne, un peu plus tôt que les hommes.

CHAPITRE 3 : EDUCATION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

Points clés
Alphabétisation : la proportion des adultes sachant lire et écrire dans une langue quelconque est estimée en 2021 à 42,0 %. Ce chiffre est en hausse moyenne annuelle de 1,2 point de pourcentage sur la période de 2003 à 2021. Un peu plus de la moitié des hommes adultes (51,4%) sont alphabétisés contre un peu plus du tiers chez les femmes (34,4%).
Scolarisation et fréquentation scolaire : la proportion de la population de 25 ans et plus ayant fréquenté une structure formelle ¹ est de 24,8% en 2021 contre 23,6% en 2018. Pour les structures non formelles ² , la proportion est de 11,0%. Le taux de fréquentation dans les structures formelles pour les hommes (32,6%) est quasiment le double de celui des femmes (18,5%) en 2021.
Niveau d'instruction atteint : Il concerne la population de 25 ans et plus, sensée ne plus se trouver dans le système scolaire. En 2021, un peu plus de quatre personnes sur cinq n'ont aucun niveau d'instruction (79,0%). La proportion des personnes ayant le niveau d'instruction primaire est de 12,3%. Celles des niveaux secondaire et supérieur sont respectivement de 1,4% et 1,0%.
Taux brut et taux net de fréquentation scolaire : En 2021, la fréquentation au préscolaire demeure faible pour l'ensemble du pays avec seulement un taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) au préscolaire égale à 3,7 % et un taux net de fréquentation scolaire (TNFS) estimé à 2,4%. Le TBFS et le TNFS les plus élevés sont ceux du primaire (82,7% et 54,0% respectivement).
Raisons de la non fréquentation scolaire : Les trois principales raisons sont « l'échec ou l'abandon de la scolarité » (35,3%), la « préférence pour un emploi » (18,6 %) et le « manque de moyens financiers » (15,1 %).
Fréquentation dans les structures non formelles : le type d'éducation non formelle le plus suivi est l'école coranique (71,7%). En seconde position se trouve les cours d'alphabétisation avec seulement 9,1%.
Dépenses d'éducation : Au cours de l'année scolaire 2020/2021, les dépenses totales d'éducation des enfants par les ménages sont évaluées à 189 milliards de FCFA soit une dépense moyenne par élève estimée à 37 640 FCFA. La dépense totale d'éducation est en baisse de 34 milliards de FCFA par rapport à l'année scolaire 2017/2018.

L'éducation est importante pour le développement des pays. Ainsi, il est nécessaire de disposer d'indicateurs clés pour un meilleur suivi et évaluation du système éducatif. C'est dans cette optique que ce chapitre aborde les indicateurs relatifs à l'éducation. Il analyse le niveau d'éducation globale de la population burkinabè. Ces analyses portent sur plusieurs aspects du secteur de l'éducation dont le niveau de fréquentation scolaire et d'alphabétisation, l'achèvement, la durée moyenne de la scolarisation, l'âge moyen d'entrée à l'école et les dépenses d'éducation effectuées par les ménages. Ces informations sont traitées de sorte à mettre en relief l'état de l'éducation au niveau national et les disparités qu'il présente selon le sexe, la région, le milieu de résidence et les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage. L'ensemble de ces informations permet de rendre compte de la situation de l'éducation au niveau préscolaire, primaire, post-primaire, secondaire et supérieur.

3.1 Concepts et définitions

Pour une bonne compréhension du contenu de ce chapitre, il est utile et nécessaire de définir un certain nombre de concepts, de termes ou d'expressions relatives à la scolarisation et à l'alphabétisation. Les définitions suivantes sont tirées du manuel « recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisées dans le système statistique national ».

¹ Les structures formelles : elles regroupent les structures préscolaires, les écoles primaires et les établissements posprimaires et secondaires.

² Les structures non formelles regroupent les écoles coraniques, les écoles de formation professionnelles, les centres d'alphabétisation et autres (cours de langues, autres, etc).

Niveau d'instruction/éducation : le niveau d'instruction ou d'éducation correspond à la dernière classe du cycle d'enseignement suivi avec ou sans succès par une personne. Il s'agit du niveau acquis dans une structure formelle de l'éducation

Taux d'instruction : le taux d'instruction est défini comme étant le rapport du nombre de personnes instruites âgées de 10 ans et plus sur l'effectif de la population totale du même groupe d'âge.

Population scolaire : c'est l'ensemble des personnes qui fréquentent toujours une structure formelle de l'éducation.

Population scolarisable : la population scolarisable est l'ensemble des enfants ayant l'âge de fréquenter un cycle d'enseignement donné.

Taux d'alphabétisation des jeunes : pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

Taux Brut de Fréquentation Scolaire au Primaire : rapport entre le nombre d'enfants scolaires au primaire et le nombre d'enfants scolarisables au primaire (c'est-à-dire âgés de 6 à 11 ans) exprimé en pourcentage.

Taux Net de Fréquentation Scolaire au Primaire : rapport entre le nombre d'enfants scolarisables au primaire (c'est-à-dire âgés de 6 à 11 ans) et effectivement scolarisés et le nombre d'enfants scolarisables (de 6 à 11 ans) au primaire exprimé en pourcentage.

Taux Brut de Fréquentation Scolaire au Post-primaire : rapport entre le nombre d'enfants scolaires au post-primaire et le nombre d'enfants scolarisables au post-primaire (c'est-à-dire âgés de 12 à 15 ans) exprimé en pourcentage.

Taux Net de Fréquentation Scolaire au Post-primaire : rapport entre le nombre d'enfants âgés de 12 à 15 ans effectivement scolarisés et le nombre total d'enfants du même groupe d'âge exprimé en pourcentage.

Taux Brut de Fréquentation Scolaire au Secondaire : rapport entre le nombre d'enfants effectivement scolarisés au secondaire et le nombre total d'enfants de 16 à 18 ans, exprimé en pourcentage.

Taux Net de Fréquentation Scolaire au Secondaire : rapport entre le nombre d'enfants scolarisables au secondaire (c'est-à-dire ayant entre 16 et 18 ans) et effectivement scolarisés et le nombre d'enfants scolarisables au secondaire second cycle du même groupe d'âge, exprimé en pourcentage.

Taux Brut de Fréquentation Scolaire Tous niveaux confondus : le rapport entre le nombre de personnes effectivement scolarisées et le nombre total de personnes âgées de 6 à 23 ans, exprimé en pourcentage.

Taux d'achèvement au primaire : Le taux d'achèvement (TA) au primaire est le pourcentage d'enfants ou de jeunes, appartenant au groupe d'âge 14-17 ans qui ont terminé le primaire.

Taux d'achèvement au post-primaire : est le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis (non redoublants) en classe de 3ème et la population d'enfants scolarisables de (15) ans.

Taux d'achèvement au secondaire : est le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis (non redoublants) en classe de terminale et la population d'enfants scolarisables de (18) ans.

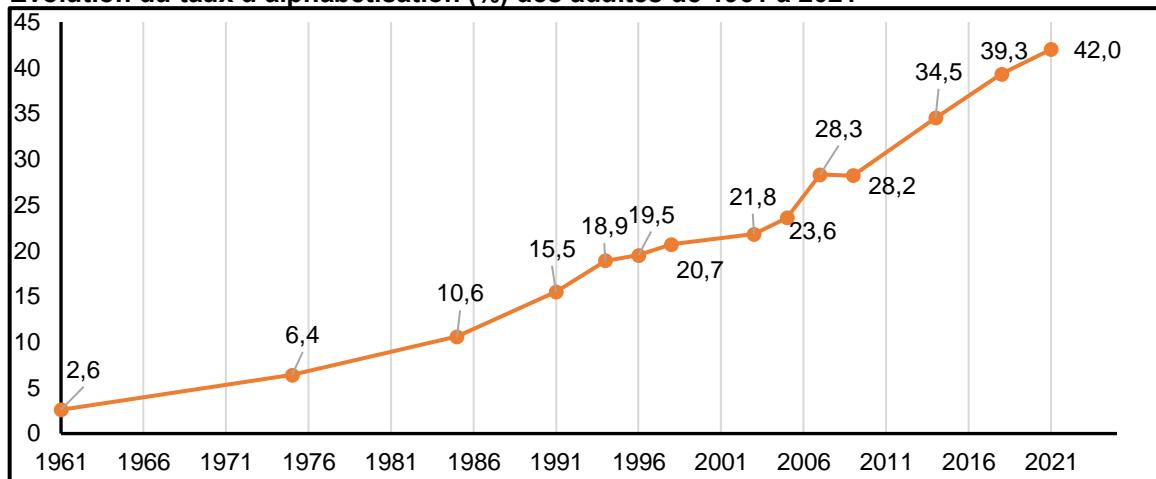
L'espérance de vie scolaire (EVS) ou durée attendue de scolarisation : nombre d'années qu'une personne qui entre à l'école peut espérer passer dans le système scolaire. Elle est calculée selon les différentes tranches

d'âges comprises entre 3 et 25 ans. Elle est égale à la somme des taux de fréquentation scolaire aux différents âges de 3 à 25 ans.

3.2 Alphabétisation et sa dynamique

L'alphabétisation renvoie à la capacité d'un individu à lire et à écrire un petit texte dans une langue quelconque. En 2021, l'EHCVM situe le taux d'alphabétisation des adultes à 42,0 %. La proportion des adultes sachant lire et écrire dans une langue quelconque est en hausse moyenne annuelle de 1,2 point de pourcentage sur la période de 2003 à 2021. Nonobstant cette progression, le niveau d'alphabétisation demeure faible.

Graphique 3- 1: Rapport de dépendance démographique (en %) selon la région de résidence, Evolution du taux d'alphabétisation (%) des adultes de 1961 à 2021



3.2.1 Alphabétisation selon certaines caractéristiques socio-démographiques

Le niveau d'alphabétisation varie selon le milieu de résidence. Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, aussi chez les jeunes plus que chez les adultes (tableau 3.1). En effet, chez les adultes, le taux d'alphabétisation du milieu urbain (64,2 %) est près de deux fois celui du milieu rural (32,7 %). Pour les jeunes de 15 à 24 ans et pour ceux âgés de 15 à 34 ans, il y a également une disparité spatiale au profit du milieu urbain. Dans le premier groupe, alors que le taux d'alphabétisation est de 82,6% en milieu urbain, il est de 25 points moins élevés en milieu rural (58,1%). Pour ce qui est du deuxième groupe, le taux d'alphabétisation est de 75,5% en milieu urbain et 46,4% en milieu rural.

Avec un taux d'alphabétisation des adultes de 65,2 %, la région du Centre se distingue nettement des douze autres régions. Elle est suivie de loin par la région des Hauts Bassins (49,5%). Le Sahel possède la population la moins alphabétisée des treize régions du Burkina Faso (19,9%). A l'exception des régions du Centre et des Hauts-Bassins, toutes les autres régions ont un taux d'alphabétisation inférieur au taux national, ce qui veut dire que ce sont ces deux régions qui tirent le taux d'alphabétisation vers le haut.

Les disparités au niveau régional existe également chez les jeunes de 15 à 24 ans. En effet, dans cette tranche d'âge, le taux d'alphabétisation varie entre 26,6 % pour le Sahel et 84,0 % pour la région du Centre.

Les hommes sont plus alphabétisés que les femmes, quelle que soit la catégorie d'âge. Au sein de la population adulte, plus de la moitié des hommes (51,4 %) et le tiers des femmes (34,4 %) sont alphabétisés. Toutefois, ces disparités liées au genre se réduisent au sein des jeunes. En effet, le taux d'alphabétisation est de 69,7 % pour les jeunes garçons de 15 à 24 ans et de 62,8 % pour les jeunes filles du même groupe d'âge, soit un écart de seulement 7 points de pourcentage.

En somme, cette section révèle des disparités en termes d'alphabétisation en faveur du milieu urbain, des régions abritant les grands centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et des personnes de sexe masculin, quel que soit le groupe d'âge.

3.2.2 Alphabétisation dans les langues

Dans le cadre de l'EHCVM, les langues d'alphabétisation considérées sont le français, les langues nationales et les autres langues. L'analyse selon ces langues révèle de fortes disparités.

En tant que langue officielle du Burkina Faso, le français est de loin la première langue d'alphabétisation, avec un taux de 36,7 % en 2021 (tableau 3.1). En milieu urbain, quatre personnes sur sept (60,6 %) savent lire et écrire en français contre une personne sur quatre en milieu rural (26,7 %).

Des disparités existent entre les régions. En effet, le taux d'alphabétisation en français varie entre 61,6 % pour le Centre et 12,6 % pour le Sahel.

En dehors du français, les autres langues étrangères occupent la deuxième position avec un taux d'alphabétisation estimé à 14,5 % en 2021. Ce taux est de deux fois plus élevé en milieu urbain (24,9 %), qu'en milieu rural (10,2 %). C'est essentiellement dans les régions du Centre (23,7 %), de la Boucle du Mouhoun (16,1 %) et des Hauts Bassins (21,0 %) que l'on rencontre relativement plus de personnes alphabétisées dans d'autres langues étrangères.

L'alphabétisation dans les langues nationales reste faible, le taux d'alphabétisation des adultes dans ces langues n'étant que de 6,2 % au plan national. Le constat est le même quel que soit le milieu de résidence. En effet, ce taux est aussi bas en milieu rural (5,4 %) qu'en milieu urbain (8,3 %).

Selon la région, l'alphabétisation en langues nationales est élevée dans les régions de l'Est (11,7 %), du Centre Nord (10,3 %), du Centre (9,3 %), des Cascades (7,8 %) et du Centre-Sud (6,5%). Cette situation pourrait être mise en relation avec la présence et le dynamisme des ONG et associations intervenant dans le domaine de l'alphabétisation dans ces régions. C'est le cas de la région de l'Est avec l'Association Tin Tua qui met en œuvre des programmes d'alphabétisation en langues locales dans les villages depuis plus de 20 ans. Dans les autres régions, le taux d'alphabétisation en langues nationales est en dessous de la moyenne nationale (6,2 %).

Tableau 3- 1: Taux d'alphabétisation (%) en 2021

	Taux d'alphabétisation par catégorie d'âge			Taux d'alphabétisation par langue (15 ans ou plus)		
	Adultes toute langue	Jeunes de 15-24 ans	Jeunes de 15-34 ans	Français	Langues nationales	Autres langues étrangères
National	42,0	65,9	55,6	36,7	6,2	14,5
Selon le milieu de résidence						
Urbain	64,2	82,6	75,5	60,6	8,3	24,9
Rural	32,7	58,1	46,4	26,7	5,4	10,2
Selon la région administrative de résidence						
Boucle du Mouhoun	36,3	59,0	45,9	27,9	3,8	16,1
Cascades	36,8	57,6	49,4	34,0	7,8	14,3
Centre	65,2	84,0	74,9	61,6	9,3	23,7
Centre-Est	35,7	64,6	52,3	31,6	4,5	10,3
Centre-Nord	39,3	67,1	55,2	31,8	10,3	11,4
Centre-Ouest	39,7	70,3	57,3	36,7	4,4	11,0
Centre-Sud	40,9	75,2	59,4	33,5	6,5	12,8
Est	32,9	56,4	46,9	25,1	11,7	10,2
Hauts Bassins	49,5	68,5	60,8	44,2	2,9	21,0
Nord	38,4	69,6	57,5	33,6	3,6	11,6
Plateau-Central	30,9	63,8	51,0	26,5	4,0	9,1
Sahel	19,9	26,6	24,3	12,6	3,9	8,3
Sud-Ouest	29,9	53,4	43,8	28,0	3,9	6,2
Selon le sexe de l'individu						
Hommes	51,4	69,7	62,1	43,2	7,9	19,6
Femmes	34,4	62,8	50,5	31,4	4,9	10,5

3.2.3 Scolarisation, fréquentation scolaire et alphabétisation

Cette section aborde la scolarisation et la fréquentation scolaire dans les cycles d'éducation formelle (préscolaire, primaire, post-primaire, secondaire et supérieur) et non formelle. Les variables de désagrégation mises en jeu dans l'analyse sont le milieu de résidence, la région administrative, le sexe et le nombre de personnes dans le ménage.

3.2.4 Fréquentation scolaire de la population de 25 ans et plus

La proportion de la population de 25 ans et plus ayant fréquenté dans une structure formelle est de 24,8% en 2021 contre 23,6% en 2018. Pour les structures non formelles, la proportion est de 11,0%. Selon le milieu de résidence, cette proportion pour les structures formelles est trois fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 49,2% de la population urbaine de 25 ans ou plus a fréquenté dans une structure formelle alors

que cette proportion est de 15,0% en milieu rural. Par ailleurs, dans la région du Centre, un peu plus de la moitié (51,1%) de leur population de 25 ans ou plus a fréquenté dans une structure formelle.

Selon le sexe, il y a deux fois plus d'hommes que de femmes de 25 ans ou plus ayant fréquenté dans les structures formelles. Le taux de fréquentation est de 32,6% pour les hommes et de 18,5% pour les femmes. Il est en légère hausse par rapport à 2018 où l'indicateur était de 30,7% pour les hommes et de 17,7 % pour les femmes.

Plus la taille du ménage est grande, moins les individus de 25 ans ou plus ont fréquenté dans les structures formelles. En effet, dans les ménages de taille variant entre une et quatre personnes, cette proportion est de 37,3 % alors qu'elle est moins de 20% dans les ménages de plus de 9 personnes.

Tableau 3- 2: Proportion (%) des individus des 25 ans ou plus ayant fréquenté dans les structures formelles ou non formelles par milieu régional, le sexe et groupe d'âge

Niveau de désagrégation	Structure formelle (%)	Structur e non formelle (%)
National	24,8	11,0
Selon le milieu de résidence		
Urbain	49,2	8,5
Rural	15,0	12,0
Selon la région administrative de résidence		
Boucle du Mouhoun	17,5	14,3
Cascades	23,4	9,5
Centre	51,1	7,8
Centre-Est	20,0	8,3
Centre-Nord	16,9	17,5
Centre-Ouest	23,2	8,6
Centre-Sud	20,1	11,1
Est	11,6	11,6
Hauts Bassins	33,4	12,4
Nord	18,6	14,6
Plateau-Central	14,3	11,8
Sahel	7,8	7,6
Sud-Ouest	16,4	5,9
Selon le sexe de l'individu		
Masculin	32,6	17,0
Féminin	18,5	6,3
Selon le nombre de personnes dans le ménage		
1-4 personnes	37,3	8,0
5-6 personnes	29,9	11,3
7-8 personnes	21,6	11,8
9-11 personnes	18,1	12,4
12 personnes et plus	16,2	11,5

3.2.5 Niveau d'instruction atteint

L'analyse du niveau d'instruction est faite sur la population de 25 ans et plus, c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles de ne plus se trouver dans le système scolaire. En 2021, quatre personnes sur cinq n'ont aucun

niveau d'instruction (tableau 3.3). La proportion des personnes ayant le niveau d'instruction primaire est de 12,3%. Celles des niveaux secondaire et supérieur sont respectivement de 1,4% et 1,0%.

La proportion de la population qui n'a aucun niveau d'instruction est élevée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, elle est plus élevée en milieu rural (84,6%) qu'en milieu urbain (61,3%). Cependant, la proportion pour ceux de niveau supérieur est très faible quel que soit le milieu de résidence. En effet, elle est seulement de 3,4% pour ceux du milieu urbain et de 0,2% pour ceux du milieu rural. Dans les régions de l'Est, et du Sahel, 90% de la population n'a aucun niveau d'instruction et la région du Centre a la plus faible proportion (59,1%).

Selon le sexe, la proportion de la population n'ayant aucun niveau d'instruction reste élevée aussi bien chez les femmes (82,3%) que chez les hommes (75,4%).

Tableau 3- 3: Répartition (%) de la population de 25 ans et plus selon le niveau d'instruction

	Aucun niveau	Primaire	Post primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Burkina Faso	79,0	12,3	6,3	1,4	1,0	100
Selon le milieu de résidence						
Urbain	61,3	17,4	13,7	4,3	3,4	100
Rural	84,6	10,7	4,0	0,5	0,2	100
Selon les régions administratives						
Boucle du Mouhoun	84,1	10,6	4,6	0,4	0,2	100
Cascades	82,5	10,3	5,2	1,6	0,5	100
Centre	59,1	17,3	15,5	3,6	4,5	100
Centre-est	81,5	12,4	4,5	1,3	0,4	100
Centre-nord	82,1	11,7	5,1	1,0	0,2	100
Centre-ouest	77,6	14,7	5,4	1,4	0,9	100
Centre-sud	80,2	13,1	5,1	1,2	0,5	100
Est	88,7	7,6	3,0	0,6	0,2	100
Hauts-Bassins	73,7	15,0	7,8	2,4	1,1	100
Nord	78,3	14,5	6,1	1,1	0,2	100
Plateau-central	84,0	11,3	3,8	0,6	0,3	100
Sahel	92,8	5,4	1,4	0,3	0,1	100
Sud-ouest	83,0	10,0	5,6	1,1	0,4	100
Selon le sexe						
Homme	75,4	15,2	6,2	1,8	1,4	100
Femme	82,3	9,7	6,4	1,1	0,6	100
Selon le sexe du chef de ménage						
Homme	79,4	12,2	6,1	1,4	0,9	100
Femme	75,3	13,6	8,2	1,7	1,2	100

3.2.6 Taux brut de fréquentation scolaire

La fréquentation au préscolaire est faible dans l'ensemble du pays. En effet, le taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) au préscolaire est seulement de 3,7 %. Cet indicateur est plus élevé en milieu urbain (12,3 %) qu'en milieu rural (1,2 %).

Il existe des disparités régionales dans la fréquentation au préscolaire. Tandis que le taux dans ce cycle est de 17,2 % dans la région du Centre, il est de moins de 5 % dans les douze autres régions. Ces disparités s'observent également selon le sexe ou le niveau d'instruction du chef de ménage. Dans les ménages dont le chef est une femme le taux est plus élevé (6,7 %) que dans les ménages dirigés par des hommes (3,4 %). Par ailleurs, le taux brut de fréquentation du préscolaire le plus élevé est celui des ménages dont le chef a atteint le supérieur (52,2 %).

Dans tous les cycles d'enseignement, la fréquentation au primaire reste la plus élevée (tableau 3.4). Le taux brut de fréquentation scolaire dans ce cycle d'enseignement atteint 82,7 %. La fréquentation dans ce cycle reste surtout empreinte de disparités spatiales. En effet, le TBFS à ce niveau est de 103,3 % en milieu urbain et de 76,9 % en milieu rural. Alors que les régions du Centre (106,4 %) et du Centre Ouest (100,4%) présentent un TBFS au primaire supérieur à 100 %, cet indicateur reste en deçà de la moyenne nationale surtout dans les régions du Centre-Nord (73 %), de l'Est (66,3 %) et du Sahel (17,1 %). Selon le sexe, la fréquentation chez les filles est plus importante (85,6 %) que chez les garçons (80,1 %). Le niveau de fréquentation est également élevé dans les ménages dirigés par des personnes instruites.

Avec un taux brut de fréquentation de 46,2%, la scolarisation au post-primaire est la plus importante après celle du primaire (tableau 3.4). Les disparités spatiales observées au primaire semblent se répercuter au post-primaire. En effet, les zones où les régions disposent d'une scolarisation importante au primaire sont celles qui possèdent un niveau élevé de fréquentation au post-primaire. Comme au niveau du primaire, la scolarisation au post-primaire est en faveur des filles.

La fréquentation au secondaire reste faible (tableau 3.4). Dans ce cycle, les disparités socio-économiques et spatiales se creusent davantage en faveur des centres urbains et des ménages dirigés par des personnes instruites. Contrairement aux deux cycles précédents, ce sont les hommes qui ont un niveau de fréquentation élevé au secondaire (27,1%).

Au niveau supérieur, le Burkina Faso compte pour l'année scolaire 2020/2021, 5 738 étudiants pour 100 000 habitants. Selon le genre, il y a relativement deux fois plus d'étudiants que d'étudiantes. En effet, on compte pour l'année scolaire 2020/2021, 8 340 étudiants pour 100 000 hommes et 3 888 étudiantes pour 100 000 femmes.

Tableau 3- 4: Taux brut (%) de fréquentation scolaire (TBFS) et Nombre d'étudiants /100 000 habitants en 2021

Niveau de désagrégation	Préscolaire	Primaire	Post primaire	Secondaire	Nombre d'étudiants /100 000 habitants
National	3,7	82,7	46,2	24,2	5 738
Selon le milieu de résidence					
Urbain	12,3	103,3	75,0	54,9	14 662
Rural	1,2	76,9	36,4	11,4	1 037
Selon la région administrative de résidence					
Boucle du Mouhoun	0,6	79,0	45,2	16,1	994
Cascades	2,0	77,2	35,3	24,4	980
Centre	17,2	106,4	78,3	49,4	15 533
Centre-Est	1,2	79,4	39,6	15,9	1 170
Centre-Nord	4,0	73,0	40,5	9,2	740
Centre-Ouest	1,6	100,4	45,8	28,1	8 650
Centre-Sud	1,6	97,8	59,6	16,9	2 755
Est	0,6	66,3	36,3	22,3	1 259
Hauts Bassins	3,0	90,9	57,4	32,4	10 239
Nord	1,7	99,4	34,0	18,4	1 550
Plateau-Central	2,3	90,7	41,6	15,8	2 944
Sahel	0,3	17,1	7,5	3,1	60
Sud-Ouest	3,5	75,1	36,7	14,7	961
Selon le sexe de l'individu					
Hommes	4,0	80,1	43,2	27,1	8 340
Femmes	3,3	85,6	49,1	21,4	3 888
Selon le sexe du chef de ménage					
Hommes	3,4	81,5	44,5	22,8	
Femmes	6,7	93,1	58,0	33,6	
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun niveau	1,8	77,4	41,0	15,9	2 207
Primaire	3,6	103,6	53,6	30,8	3 708
Post primaire	12,4	100,4	69,4	45,7	7 942
Secondaire	18,4	109,4	91,5	127,3	15 316
Supérieur	52,2	96,0	90,7	71,1	69 696

3.2.7 Taux net de fréquentation scolaire

Le taux net de fréquentation scolaire permet d'affiner l'analyse de la scolarisation par le fait qu'il prend en compte les âges officiels des cycles d'enseignement au sein de la population scolarisée et de la population globale concernée. Ce taux rend plus compte de la réalité de la scolarisation dans les différents cycles d'enseignement. Comme on peut le constater au tableau 3.5, les taux nets sont inférieurs aux taux bruts de fréquentation dans tous les niveaux d'enseignement. Au préscolaire, le taux net de fréquentation scolaire (TNFS) est très faible (2,4 %) en 2021. Les disparités spatiales et sociales de la fréquentation au préscolaire, sont également présentes lorsque que le taux net est utilisé comme indicateur d'analyse.

Au primaire le TNFS est de 54,0 % indiquant ainsi que l'accès à l'enseignement à ce niveau reste toujours préoccupant. Si ce niveau d'accès est élevé en milieu urbain (71,6 %), il est en deçà de la moyenne nationale en milieu rural. Le taux est plus élevé dans la région du Centre (75,5 %) et plus faible dans le Sahel (11,1 %). Il est le même chez les hommes (54,4 %) que chez les femmes (53,6 %). Aussi, le TNFS est plus élevé dans les ménages dirigés par des chefs de ménage avec un niveau d'instruction plus élevé.

Au post-primaire comme au secondaire, les taux nets de fréquentation révèlent un faible accès à ces niveaux d'enseignement. La situation reste critique au secondaire où moins de 5% des jeunes en âge de fréquenter une école formelle de ce cycle y fréquente effectivement. Les disparités révélées dans la section précédente sur les taux bruts s'observent également avec les taux nets.

Tableau 3- 5: Taux net (%) de fréquentation scolaire (TNFS) selon certaines caractéristiques sociodémographiques des individus et du chef de ménage en 2021

	Préscolaire	Primaire	Post-primaire	Secondaire
National	2,4	54,0	19,0	4,4
Selon le milieu de résidence				
Urbain	8,5	71,6	34,7	10,2
Rural	0,7	49,1	13,6	2,0
Selon la région administrative de résidence				
Boucle du Mouhoun	0,5	52,2	17,2	2,0
Cascades	1,7	45,0	12,3	2,6
Centre	10,4	75,5	38,7	10,2
Centre-Est	1,2	53,8	20,1	4,6
Centre-Nord	2,0	47,0	11,1	0,7
Centre-Ouest	0,9	62,5	17,3	6,9
Centre-Sud	1,5	62,5	23,5	1,9
Est	0,0	42,9	14,8	2,9
Hauts Bassins	3,0	60,3	22,3	4,5
Nord	1,5	61,7	13,2	4,0
Plateau-Central	1,6	54,1	13,5	3,1
Sahel	0,3	11,1	2,2	0,7
Sud-Ouest	2,6	50,6	16,3	2,2
Selon le sexe de l'individu				
Hommes	2,6	54,4	18,8	5,4
Femmes	2,2	53,6	19,2	3,4
Selon le sexe du chef de ménage				
Hommes	2,1	53,4	18,4	4,4
Femmes	5,5	59,2	22,8	4,5
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage				
Aucun niveau	1,2	49,5	15,5	2,4
Primaire	2,5	67,8	25,2	7,1
Post primaire	8,7	71,7	28,9	13,3
Secondaire	15,6	82,5	51,1	12,6
Supérieur	30,3	80,0	53,9	18,4

3.2.8 Taux d'achèvement

Le taux d'achèvement est un indicateur d'efficacité du système éducatif. La qualité de l'enseignement dans les différents cycles est critique (tableau 3.6). En effet dans tous les cycles moins de la moitié des jeunes ont atteint le niveau terminal. Le taux d'achèvement est de 45,7 % au primaire, 15,3 % au post-primaire et encore plus bas au secondaire (7,0 %). L'achèvement est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le niveau d'enseignement considéré. De même, il est plus élevé dans la région du Centre et est plus faible dans le Sahel dans tous les cycles. Il est aussi plus élevé chez les garçons que chez les filles à partir du post-primaire.

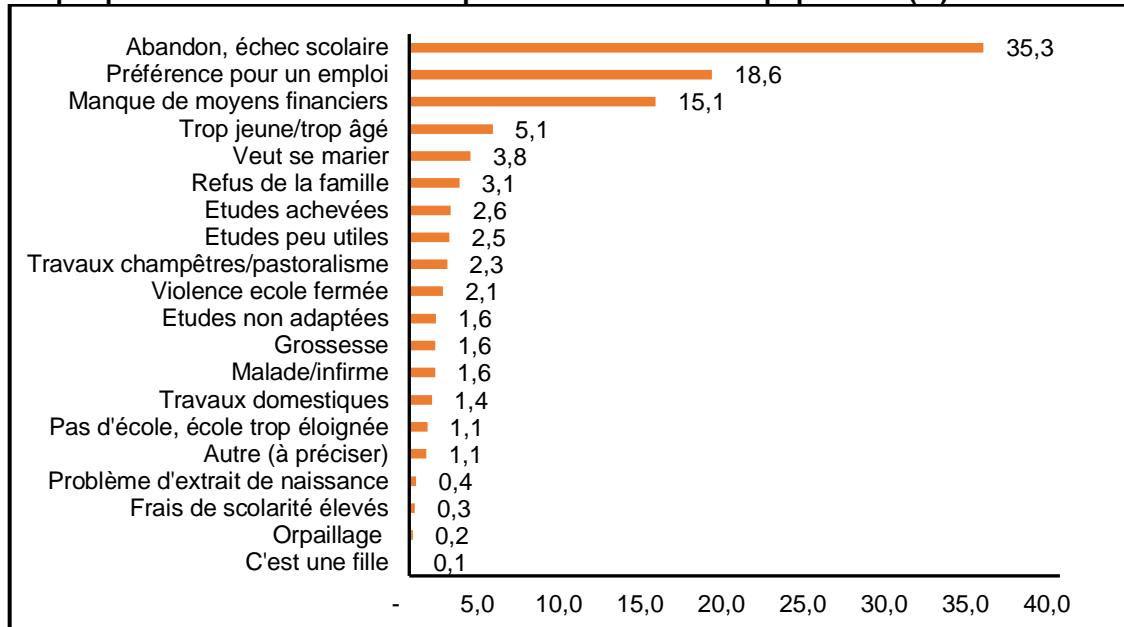
Tableau 3- 6: Taux d'achèvement (%) dans les cycles d'enseignement en 2021

	Primaire	Post-Primaire	Secondaire
National	45,7	15,3	7,0
Selon le milieu de résidence			
Urbain	64,4	29,6	17,8
Rural	38,5	8,4	1,3
Selon la région administrative de résidence			
Boucle du Mouhoun	40,4	7,4	0,7
Cascades	38,4	7,2	4,2
Centre	66,4	28,4	20,1
Centre-Est	47,0	13,6	2,1
Centre-Nord	31,7	10,5	0,6
Centre-Ouest	48,1	20,9	8,3
Centre-Sud	56,5	14,2	6,0
Est	38,2	15,9	2,8
Hauts Bassins	53,6	20,0	9,8
Nord	43,4	8,6	2,2
Plateau-Central	51,0	9,5	2,4
Sahel	7,5	1,4	0,4
Sud-Ouest	35,9	12,6	0,2
Selon le sexe de l'individu			
Masculin	43,7	18,6	9,9
Féminin	47,7	12,7	5,0
Selon le sexe du chef de ménage			
Masculin	44,4	13,7	6,4
Féminin	55,0	26,8	12,0
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	41,3	11,7	3,7
Primaire	56,5	18,1	8,1
Post primaire	65,1	28,1	11,3
Secondaire	72,0	42,5	26,2
Supérieur	64,6	31,1	40,6
Selon le nombre de personnes dans le ménage			
1-4 personnes	53,4	16,1	6,6
5-6 personnes	50,7	19,2	11,4
7-8 personnes	52,8	16,6	9,8
9-11 personnes	41,7	13,7	3,0
12 personnes et plus	36,7	12,1	4,7

3.2.9 Raisons de la non fréquentation scolaire

Plusieurs raisons sont avancées pour justifier la non-fréquentation de certains élèves au cours de l'année scolaire 2020/2021. La principale raison est « l'échec ou l'abandon de la scolarité » (35,3 %). Elle est suivie par la « préférence pour un emploi » (18,6 %) et le « manque de moyens financiers » (15,1 %).

Graphique 3- 2: Raisons de non fréquentation au sein de la population (%)



3.2.10 Statut d'école fréquentée

L'enseignement est essentiellement assuré par l'Etat à travers les établissements d'enseignement publics. En effet, 73,5 % des scolaires en 2020/2021 ont fréquenté dans des établissements d'enseignement publics (tableau 3.7). Toutefois, une proportion importante de scolaires (15,3 %) a eu recours aux services des établissements privés non religieux. La proportion des scolaires ayant fréquenté un établissement d'enseignement public est la plus élevée quel que soit le milieu de résidence. Elle est plus élevée en milieu rural (85,8 %) qu'en milieu urbain (62,3 %). Le milieu urbain enregistre la plus forte proportion d'élèves fréquentant des établissements privés non religieux (23,0 %), comparé au milieu rural (6,9 %).

Tableau 3- 7: Répartition (%) des élèves selon le type d'école fréquentée

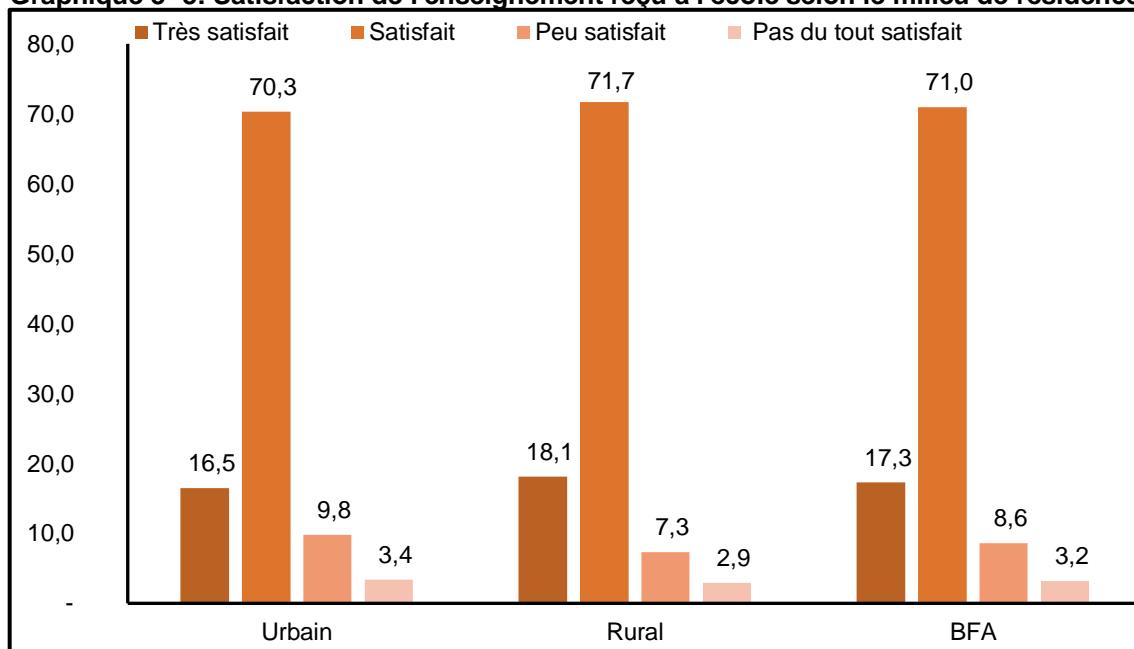
	Public	Privé religieux	Privé non religieux	Privé international	La Communauté	Autre	Total
Burkina Faso	73,5	10,8	15,3	0,2	0,2	0,0	100
Selon le milieu de résidence							
Urbain	62,3	14,3	23,0	0,3	0,2	0,0	100
Rural	85,8	6,9	6,9	0,1	0,3	0,0	100
Selon les régions administratives							
Boucle du Mouhoun	81,0	10,8	8,0	0,1	-	-	100
Cascades	82,0	10,7	7,0	0,1	0,2	-	100
Centre	41,9	15,1	42,2	0,6	0,2	-	100
Centre-est	81,7	10,8	7,3	-	0,1	-	100
Centre-nord	74,5	11,2	13,2	0,8	0,1	0,3	100
Centre-ouest	74,1	10,2	15,4	-	0,3	-	100
Centre-sud	80,3	7,9	11,5	0,1	0,1	-	100
Est	76,3	9,0	14,6	-	-	-	100
Hauts-Bassins	61,4	12,4	25,8	0,2	0,1	-	100
Nord	82,4	10,5	6,3	-	0,7	0,1	100
Plateau-central	84,2	6,3	9,2	0,1	0,1	-	100
Sahel	83,1	11,3	5,7	-	-	-	100
Sud-ouest	83,3	9,8	6,0	-	0,9	-	100

	Public	Privé religieux	Privé non religieux	Privé international	La Communauté	Autre	Total
Selon le sexe							
Homme	73,6	10,6	15,3	0,2	0,3	-	100
Femme	73,4	11,0	15,3	0,2	0,2	0,1	100
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun	79,7	9,0	10,9	0,1	0,3	0,0	100
Primaire	68,4	11,7	19,9	-	-	-	100
Post-primaire	62,6	12,4	24,5	0,1	0,4	-	100
Secondaire	55,8	15,9	27,3	0,6	0,4	-	100
Supérieur	48,7	22,2	28,1	1,1	-	-	100

3.2.11 Niveau de satisfaction des apprenants

Les scolaires sont en grande majorité satisfaits de l'enseignement reçu à l'école aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, le degré de satisfaction (très satisfait et satisfait) exprimé par ces derniers dépasse 85% quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, 11,8% des scolaires ont déclaré être peu satisfait ou pas du tout satisfait.

Graphique 3- 3: Satisfaction de l'enseignement reçu à l'école selon le milieu de résidence



3.2.12 Age moyen d'entrée à l'école

Depuis 2008, l'âge officiel d'entrée à l'école a été ramené à 6 ans contre 7 ans auparavant. Les âges moyen et médian d'entrée à l'école n'ont pas évolué entre 2018 et 2021. En 2021, la moyenne d'âges d'entrée à l'école des scolaires et des personnes ayant fréquenté l'école et qui n'y sont plus au moment de l'enquête est de 6,6 ans. La médiane est de 7 ans. On avait presque les mêmes statistiques en 2018.

L'écart est relativement faible entre le milieu urbain et le milieu rural. L'âge moyen d'entrée à l'école en milieu urbain est de 6,4 ans contre 6,8 ans en milieu rural.

Dans la région du Centre, les enfants vont à l'école plus jeunes (6,3 ans en moyenne) relativement aux autres régions. L'âge moyen d'entrée à l'école est plus élevé dans la région du Sahel (7 ans).

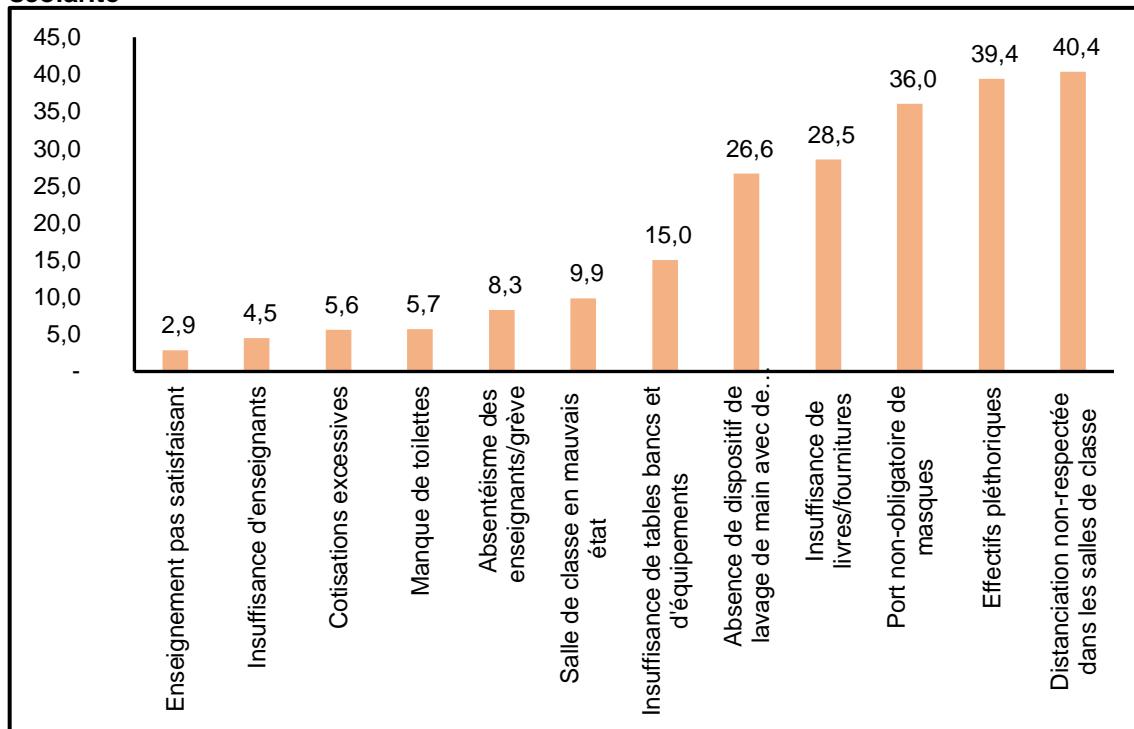
Les filles et les garçons entrent à l'école pratiquement aux mêmes âges. En effet, les garçons entrent en moyenne à l'école à 6,7 ans et les filles à 6,6 ans.

L'âge moyen d'entrée à l'école des enfants varie selon le niveau d'instruction du chef de ménage. Les chefs de ménage ayant un niveau d'instruction élevé ont tendance à scolariser leurs enfants plus jeunes. En effet, l'âge moyen est de 6,2 ans dans les ménages dont le chef a le niveau supérieur, alors qu'il est de 6,7 ans dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction ou a le niveau primaire.

3.2.13 Problèmes rencontrés pendant la scolarité

Au cours de leur cursus scolaire, les élèves rencontrent des problèmes multiples et variés. Ainsi, les problèmes majeurs sont la distanciation non respectée entre les élèves dans les salles de classe (40,4% des élèves), les effectifs pléthoriques (39,4% des élèves), le port non obligatoire de masque dû à l'expansion de la COVID 19 (36,0% des élèves), l'insuffisance de livres ou de fournitures (28,5% des élèves), l'absence d'un dispositif de lavage des mains du fait de la COVID 19 (26,6% des élèves) et l'insuffisance de tables bancs et d'équipements (15,0% des élèves).

Graphique 3- 4: Proportion des élèves par type de problème rencontrés au cours de la scolarité



3.2.14 Fréquentation dans les structures non formelles

Les indicateurs de l'éducation non formelle traités dans cette sous-section concernent uniquement la population de 6 à 24 ans.

L'école coranique est prépondérante dans tous les sous-groupes des individus concernés. En effet, à l'échelle nationale, sur 100 individus ayant fréquenté une structure non formelle, 72 l'ont fait dans une école coranique.

Bien que le taux de fréquentation scolaire reste faible, il y a peu d'enfants qui suivent une éducation non formelle. En effet, la proportion des individus de 6 à 24 ans ayant suivi une éducation non formelle est de 4,6 %.

Tableau 3- 8: Répartition (%) des personnes ayant fréquenté dans une structure non formelle selon quelques caractéristiques

	Ecole coranique	Formation professionnelle	Cours d'alphabétisation	Autre	Personnes de 6-24 ans ayant suivi une école non formelle
Burkina Faso	71,7	1,7	20,6	6,0	4,6
Selon le milieu de résidence					
Urbain	73,9	5,7	14,6	5,8	2,5
Rural	71,2	0,8	22,0	6,0	5,4
Selon les régions administratives					
Boucle du Mouhoun	87,5	0,0	9,1	3,4	9,5
Cascades	66,2	3,7	20,0	10,1	3,3
Centre	68,7	7,7	16,4	7,1	2,2
Centre-est	75,7	1,1	13,1	10,1	4,7
Centre-nord	70,4	0,2	29,2	0,2	8,5
Centre-ouest	69,9	1,7	21,6	6,8	4,0
Centre-sud	64,6	0,9	16,6	17,9	3,5
Est	38,2	0,3	45,1	16,4	3,7
Hauts-Bassins	80,5	1,5	14,8	3,2	4,2
Nord	74,9	1,3	20,9	2,9	3,4
Plateau-central	69,8	-	22,3	8,0	3,6
Sahel	88,8	0,9	10,1	0,3	7,5
Sud-ouest	32,9	11,8	41,5	13,8	1,2
Selon le sexe					
Homme	77,9	1,2	16,6	4,3	5,2
Femme	60,7	2,7	27,7	8,9	4,1
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	73,3	1,2	19,5	6,1	5,4
Primaire	56,9	2,5	34,8	5,9	2,3
Post-primaire	60,2	5,4	33,2	1,3	1,2
Secondaire	20,4	32,9	45,3	1,3	2,2
Supérieur	23,4	70,1	6,5	-	1,5

3.3 Dépenses d'éducation

3.3.1 Volume des dépenses d'éducation

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, les ménages burkinabè ont dépensé 189 milliards de FCFA pour l'éducation de leurs enfants soit en moyenne 37 642 F CFA par élève. Cette somme est en baisse de 34 milliards de FCFA par rapport l'année scolaire 2017/2018. Ces dépenses d'éducation se décomposent en frais de scolarité (123 milliards de FCFA), en fournitures scolaires (58 milliards de Francs CFA) et en d'autres frais (7,7 milliards de FCFA).

La répartition du volume des dépenses, par cycle d'enseignement se présente comme suit :

Primaire et préscolaire : 66,0 milliards de francs CFA ;

Post-primaire : 68,2 milliards de francs CFA ;

Secondaire : 30,6 milliards de francs CFA ;

Supérieur : 24,3 milliards de francs CFA.

Ainsi, 36,1% des dépenses d'éducation sont consacrées au post-primaire, 34,9% au primaire, 16,2% au secondaire et 12,9% au supérieur.

La dépense moyenne par élève selon le cycle d'enseignement est de 18 712 FCFA pour le primaire, 63 172 FCFA pour le post-primaire, 100 056 FCFA pour le secondaire et 219 600 FCFA pour le supérieur.

La ventilation de la dépense totale d'éducation des ménages par milieu de résidence montre que les ménages urbains ont dépensé 128 milliards de FCFA (67,7%) et les ménages ruraux 61 milliards de FCFA (32,3%). Le milieu urbain qui n'abrite que le quart de la population du pays dispose cependant des deux tiers de la dépense totale d'éducation effectuée par les ménages.

La dépense moyenne par élève est de 73 065 FCFA en milieu urbain, soit quatre fois celle du milieu rural (18 650 francs CFA).

Les ménages de la région du Centre ont effectué 48,9% de la dépense totale d'éducation. Ils sont suivis de ceux des régions des Hauts-Bassins (14,7%) et du Centre-Ouest (5,8%). Les ménages des régions du Sahel (0,5%), du Sud-ouest (1,7%), du Centre-sud (2,3%) et des Cascades (2,4%), sont ceux qui ont moins dépensé en termes de volume.

En termes de dépense par élève, la région du Centre vient en tête avec une moyenne de 89 570 francs CFA par élève. Elle est suivie des Hauts-Bassins (46 990 Francs CFA) et des Cascades (27 730 francs CFA). La dépense par élève est relativement faible dans les régions du Nord (15 930 Francs CFA), du Sud-Ouest (16 415 francs CFA) et de la Boucle du Mouhoun (16 600 Francs CFA).

Sur les 189 milliards de francs CFA dépensés pour l'année scolaire 2020/2021 par les ménages pour la scolarisation de leurs enfants, 88 milliards (46,6%) sont destinés à l'éducation des filles et 101 milliards (53,4%) à celle des garçons. La dépense moyenne en éducation est de 35 500 francs CFA pour les filles et de 39 750 francs CFA pour les garçons.

Tableau 3- 9: Les dépenses d'éducation des ménages et sa part dans les dépenses totales des ménages

Niveau de désagrégation	Dépense totale	Dépense moyenne	Structure de la dépense (%)
National	189 000 000 000	37 642	100,0
Selon le milieu de résidence			
Urbain	128 000 000 000	73 065	67,7
Rural	61 000 000 000	18 647	32,3
Selon la région administrative de résidence			
Boucle du Mouhoun	7 040 000 000	16 596	3,7
Cascades	4 580 000 000	27 727	2,4
Centre	92 400 000 000	89 568	48,9
Centre-Est	7 640 000 000	21 684	4,0
Centre-Nord	7 780 000 000	19 613	4,1
Centre-Ouest	11 000 000 000	23 424	5,8
Centre-Sud	4 440 000 000	20 198	2,3
Est	9 850 000 000	23 524	5,2

Tableau 3. 1 : Les dépenses d'éducation des ménages et sa part dans les dépenses totales des ménages (suite)

Niveau de désagrégation	Dépense totale	Dépense moyenne	Structure de la dépense (%)
Hauts Bassins	27 800 000 000	46 989	14,7
Nord	7 360 000 000	15 931	3,9
Plateau-Central	5 030 000 000	20 629	2,7
Sahel	996 000 000	18 876	0,5
Sud-Ouest	3 190 000 000	16 416	1,7
Selon le sexe de l'individu			
Garçons	101 000 000 000	39 742	53,4
Filles	88 000 000 000	35 487	46,6
Selon le cycle d'étude			
Primaire	66 000 000 000	18 712	34,9
Postprimaire	68 200 000 000	63 172	36,1
Secondaire	30 600 000 000	100 056	16,2
Supérieur	24 300 000 000	219 598	12,9

3.3.2 Structure des dépenses d'éducation

Les dépenses d'éducation des ménages se décomposent en frais de scolarité, frais de fournitures et autres frais. De ces trois rubriques, les frais de scolarité représentent la majorité des dépenses, soit 65,1%.

Tableau 3- 10: Structure des dépenses d'éducation

Niveau de désagrégation	Dépense totale	Structure de la dépense (%)
Frais de scolarité	123 000 000 000	65,1
Frais de fourniture	58 000 000 000	30,7
Autres frais (tenue, transport, etc.)	7 700 000 000	4,1

Conclusion

Le Burkina Faso a réalisé des progrès significatifs en matière d'éducation de la population au cours des dix dernières années. La fréquentation scolaire s'est améliorée à tous les niveaux du système éducatif au regard du niveau des indicateurs présentés dans le présent rapport. Ainsi, en 2021, la fréquentation au préscolaire demeure faible pour l'ensemble du pays avec seulement un taux brut de fréquentation (TBFS) au préscolaire égale à 3,7 % et un taux net de fréquentation scolaire (TNFS) estimé à 2,4%. Le TBFS et le TNFS les plus élevés sont ceux du primaire et du post-primaire (82,7% et 54,0% respectivement). L'alphabétisation a connu un réel progrès au cours des dix dernières années. Ainsi, la proportion des adultes sachant lire et écrire dans une langue quelconque est estimé en 2021 à 42 %, soit une hausse moyenne annuelle de 1,2 points de

pourcentage sur la période de 2003 à 2021. Le taux d'alphabétisation des adultes est plus de deux fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Les femmes sont en retard par rapport aux hommes. Elles présentent un taux d'alphabétisation inférieur de 20 points de pourcentage à celui des hommes.

S'agissant du niveau d'instruction atteint pour la population de 25 ans et plus, sensée ne plus se trouver dans le système scolaire, quatre personnes sur cinq n'ont aucun niveau d'instruction. La proportion des personnes ayant le niveau primaire est de 12,3%. Celles des niveaux secondaire et supérieur sont respectivement de 1,4% et 1%.

Les dépenses totales d'éducation des enfants au cours de l'année scolaire 2020/2021, est évaluées à 189 milliards de Francs et en baisse de 34 milliards de F CFA par rapport l'année scolaire 2017/2018. La dépense moyenne par élevée est de 37 640 FCFA.

CHAPITRE 4 : EMPLOI ET CHOMAGE

Points clés
Population en âge de travailler : en 2021, plus de la moitié (53,1%) de la population est en âge de travailler (population âgée de 15 ans ou plus). Sa proportion est plus élevée en milieu urbain (59,6%) qu'en milieu rural (50,9%).
Population hors de la main d'œuvre : 47% des personnes en âge de travailler ne sont ni dans l'emploi, ni dans le chômage (au sens du BIT). Cette proportion est plus élevée chez les hommes (50%) que chez les femmes (44%).
Main d'œuvre : en 2021, 54,4% de la population en âge de travailler (15 ans ou plus) est en situation d'emploi (au sens du BIT) ou en situation de chômage.
Salarisation : le salaire mensuel moyen est de 72 034 Francs CFA au Burkina Faso et est deux fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Une part importante des travailleurs (44,4%) dispose d'une rémunération inférieure au SMIG.
Chômage au sens du BIT : le taux chômage est de 1,4% pour la population de 15 ans ou plus. Les personnes du milieu urbain sont les plus concernées par le chômage au sens du BIT.
Chômage au sens large : il se différencie de celui du BIT par la prise en compte de la main d'œuvre potentielle (les chômeurs découragés et les chômeurs non disponibles dans la période de référence). Il touche 3,9% des personnes de 15 ans ou plus en 2021.
Sous-emploi : 22,0% des actifs sont sous-employés de manière visible en 2021 tandis que 10,1% ont un salaire inférieur au SMIG
Durée moyenne du chômage : elle est de 14 mois pour les personnes en quête d'emploi. Elle est plus longue en ville (15 mois) qu'en zone rurale (12 mois).
Emploi : le taux d'emploi est de 53,0% en 2021. Ce taux d'occupation est plus élevé en milieu urbain (55,8%) qu'en milieu rural (51,9%).
Emploi vulnérable : En 2021, la proportion des travailleurs qui exercent dans des emplois vulnérables parmi les actifs occupés, est de 74,4% avec une proportion plus élevée en milieu rural (80,5%) qu'en milieu urbain (50,6%)
Salarisation : le taux de bas salaire est de 44,4% au niveau national en 2021

L'emploi constitue un pilier important du développement. L'EHCVM-2 a permis de mesurer et d'analyser ce phénomène à partir des activités économiques réalisées par la population au cours des sept (07) derniers jours. Ce chapitre fournit des informations sur l'emploi et le chômage conformément à la résolution adoptée en octobre 2018 par la 19^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), aux pratiques nationales et sous régionales d'AFRISTAT. Les indicateurs analysés dans ce chapitre sont calculés sur la population de 15 ans ou plus pour s'aligner sur ces normes, même si la législation nationale fixe l'âge minimum au travail à seize (16) ans.

4.1 Définitions des concepts

Population en âge de travailler : il s'agit de la population âgée de 15 ans ou plus.

Emploi : est considérée en situation d'emploi (ou actif occupé) une personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des sept (07) derniers jours s'est engagée ne serait-ce qu'une heure dans une activité visant à produire des biens ou des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Chômage au sens du BIT : est considérée en situation de chômage (ou actif inoccupé) au sens du BIT, une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- ✓ Être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence pour produire des biens ou des services en échange d'une rémunération ou d'un profit ;
- ✓ Avoir cherché activement un emploi au cours des trente derniers jours ;
- ✓ Être disponible pour prendre un emploi dans les quinze (15) prochains jours.

Main d'œuvre : elle est constituée de l'ensemble des personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) qui sont en situation d'emploi (au sens du BIT) ou en situation de chômage. Anciennement, la main-

d'œuvre était appelée population active.

Personnes hors de la main d'œuvre (au sens du BIT) : il s'agit des personnes en âge de travailler qui ne sont ni dans l'emploi ni dans le chômage (au sens du BIT). Anciennement, ils étaient qualifiés de population inactive.

Taux d'activité : c'est le rapport (en pourcentage) entre l'ensemble de la main-d'œuvre et la population en âge de travailler.

Taux d'emploi : c'est le rapport (en pourcentage) entre la main-d'œuvre occupée et la population en âge de travailler.

Taux de chômage au sens du BIT : c'est le rapport (en pourcentage) de la population en situation de chômage au sens du BIT et de la main d'œuvre.

Main d'œuvre potentielle : elle est constituée des personnes en âge de travailler qui ne sont ni dans l'emploi ni dans le chômage et qui sont soit :

- ✓ **Des demandeurs d'emplois non disponibles** : c'est-à-dire des personnes ayant recherché activement de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais qui ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours ;
- ✓ **Des demandeurs potentiels disponibles** : c'est-à-dire des personnes n'ayant pas recherché activement de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais qui sont disponibles pour travailler dans les 15 jours ; c'est par exemple un chômeur découragé qui ne fait plus de démarches mais qui est prêt à travailler tout de suite si on lui proposait un emploi.

Main d'œuvre élargie : elle est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

Taux de sous-emploi lié à la durée du travail ou sous-emploi visible : le sous-emploi lié à la durée du travail caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine (40h) ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire. Le taux de sous-emploi visible s'obtient en rapportant le sous-emploi visible à la main d'œuvre active occupée.

Taux de sous-emploi invisible : Le sous-emploi invisible est la situation de l'actif occupé dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur à la norme fixée par la réglementation en vigueur. La valeur de cette norme est égale au rapport du SMIG (30 684 FCFA) au nombre d'heures de travail par mois calculé sur la base de 40 heures de travail par semaine (177,02 FCFA/heure). Le niveau du revenu issu de l'emploi et le nombre d'heures consacrées à l'emploi principal sont les éléments qui déterminent la situation de sous-emploi invisible. Le taux de sous-emploi invisible s'obtient en rapportant le nombre d'actifs occupés dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur au SMIG horaire (177,02 FCFA) à la main d'œuvre active occupée.

Taux d'emploi vulnérable : l'emploi vulnérable caractérise les emplois des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale. Le taux d'emploi vulnérable est égal à la part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois.

Taux de pluriactivité : c'est le rapport du nombre de personnes exerçant une ou plusieurs activités secondaires, à la population active occupée.

Taux de salarisation : c'est le rapport du nombre d'actifs salariés, à la population active occupée. Autrement dit, il désigne le nombre d'emplois salariés sur le nombre total d'emplois.

4.2 Emploi du temps des personnes âgées de 15 ans ou plus

Dans les travaux domestiques, le temps moyen consacré aux courses pour le marché au cours de la semaine est de 3,0 heures. Au niveau national, les femmes passent le même temps dans les courses au marché (3,0 heures) que les hommes (3,0 heures).

Cependant, des disparités existent selon la région, le milieu de résidence et le sexe. Les femmes consacrent plus de temps que les hommes pour cette activité en milieu urbain (3,5 heures en moyenne contre 2,9 heures).

Les femmes allouent 8,6 heures par semaine pour faire la cuisine et la vaisselle. Ce temps est de 4,6 heures pour les hommes.. Les femmes du milieu rural consacrent plus de temps à la cuisine et la vaisselle (8,6 heures) que celles résidant en milieu urbain (4,3 heures).

Le temps consacré à la lessive pour son propre ménage sans rémunération ne diffère pas selon le sexe ou le milieu de résidence. Ce temps est de 3,3 heures en milieu urbain et de 3,4 heures en milieu rural.

Le temps alloué par semaine aux travaux domestiques de la maison est en moyenne plus chez les femmes (4,7 heures) que chez les hommes (3,6 heures), Il ne varie pas selon le milieu de résidence.

Les femmes (7,7 heures) allouent plus de temps à la garde des enfants ou des personnes âgées que les hommes (4,0 heures). Selon le milieu de résidence, les femmes et les hommes consacrent presque le même temps à la garde des enfants ou des personnes âgées.

La recherche de l'eau est essentiellement une activité menée par les femmes qui y allouent 4,5 heures de temps par semaine contre 3,0 heures pour les hommes. Selon le milieu de résidence, les femmes du milieu rural consacrent presque le même temps à la recherche de l'eau (4,6 heures en milieu urbain et 4,3 heures en milieu rural).

Les femmes allouent plus de temps (3,3 heures) à la recherche de bois que les hommes (3,0 heures).

En moyenne, dans les travaux domestiques le temps consacré pour aider les enfants à réviser leurs leçons sans rémunération au cours des 7 derniers jours précédent l'enquête est de 4,6 heures. Au niveau national, les femmes passent pratiquement le même temps à aider les enfants à réviser leurs leçons sans rémunération (4,7 heures) que les hommes (4,6 heures).

Cependant, des disparités existent selon la région et le milieu de résidence.

C'est dans les régions des Hauts-Bassins (8,8 heures) , du Centre-Est (5,9 heures), du Centre (5,2 heures) et du Sud-Ouest (4,6 heures) que l'on consacre le plus de temps hebdomadaire à aider les enfants à réviser leurs leçons sans rémunération.

Tableau 4- 1: Temps moyen consacré aux différentes activités au cours des 7 derniers jours selon les caractéristiques socio- démographique

	Courses pour le marché	Cuisine et la vaisselle du ménage	Faire la lessive	Autres travaux domestiques	Garde des enfants ou des personnes âgées	Aller chercher de l'eau	Aller chercher du bois l'eau	Aider les enfants à réviser leurs leçons
Ensemble	3,0	8,4	3,4	4,5	7,1	4,3	3,3	4,6
Milieu de résidence								
Urbain	3,3	8,4	3,3	4,4	7,4	4,0	2,7	5,7
Rural	2,9	8,4	3,4	4,5	7,0	4,3	3,3	3,6
Régions des résidence								
Boucle du Mouhoun	2,2	7,9	2,6	3,1	6,0	2,9	2,7	3,1
Cascades	3,8	8,9	3,0	4,7	7,1	5,1	3,1	4,4
Centre	3,2	7,8	3,4	4,7	7,3	3,9	3,3	5,2
Centre-Est	3,7	7,5	3,0	3,6	7,3	4,0	3,2	3,6
Centre-Nord	2,7	6,7	3,6	3,1	6,6	4,2	3,5	3,0
Centre-Ouest	2,5	11,5	3,5	6,2	8,6	4,1	3,3	3,8
Centre-Sud	2,6	7,4	2,4	3,6	6,1	3,5	2,2	3,7
Est	2,9	8,3	4,5	4,7	6,8	4,7	3,5	3,5
Hauts Bassins	3,4	9,2	3,3	3,6	7,3	4,8	3,5	8,8
Nord	2,8	9,3	3,4	4,7	7,2	3,9	3,2	4,0

	Courses pour le marché	Cuisine et la vaisselle du ménage	Faire la lessive	Autres travaux domestiques	Garde des enfants ou des personnes âgées	Aller chercher de l'eau	Aller chercher du bois l'eau	Aider les enfants à réviser leurs leçons
Plateau-Central	3,0	7,9	3,3	5,5	7,3	4,3	3,8	4,6
Sahel	3,6	9,0	3,6	5,2	6,7	5,8	3,3	5,9
Sud-Ouest	3,6	8,0	3,2	6,4	8,0	4,9	2,7	3,6
Sexe du CM								
Masculin	3,0	4,2	2,2	3,6	4,0	3,0	3,0	4,6
Féminin	3,0	8,6	3,6	4,7	7,7	4,5	3,3	4,7
Niveau de vie								
Très faible	2,6	8,6	3,0	4,0	6,9	4,3	3,0	4,7
Faible	2,8	8,5	3,2	4,5	7,3	4,3	3,3	3,2
Moyen	2,8	8,2	3,3	4,5	7,2	4,3	3,2	4,1
Elevé	3,0	8,6	3,5	4,6	7,1	4,3	3,5	4,6
Très élevé	3,6	8,4	3,4	4,5	7,1	4,3	3,3	4,6

4.3 Population en âge de travailler

Au Burkina Faso, la proportion de la population en âge de travailler (15 ans ou plus) est estimée à 53,1% soit un peu plus de la moitié de la population. Cette proportion est plus importante s en milieu urbain (59,2%) et au sein de la population féminine (56,2%).

59,2% de la population urbaine a plus de 15 ans.

Les régions du Centre (59,6%) et des Hauts Bassins (56,1%) qui abritent les deux plus grandes villes du Burkina Faso ont les plus fortes proportions des personnes en âge de travailler, tandis que les plus faibles proportions sont enregistrées les régions de l'Est (47,5%) et du Sahel (49,3%).

Tableau 4- 2: Proportion (en %) des populations en âge de travailler (15 ans ou plus) et des 15-64 ans

Région de résidence	Population de 15 ans et plus	Population de 15 à 64 ans
Boucle du Mouhoun	52,5	49,1
Cascades	53,3	50,3
Centre	59,6	56,7
Centre-Est	51,0	46,7
Centre-Nord	50,1	45,6
Centre-Ouest	53,2	48,8
Centre-Sud	54,2	49,3
Est	47,5	44,1
Hauts-Bassins	56,1	53,1
Nord	52,0	46,8
Plateau-Central	51,1	45,5
Sahel	49,3	46,8
Sud-Ouest	53,4	50,6

	Population de 15 ans et plus	Population de 15 à 64 ans
Genre		
Masculin	49,6	46,1
Féminin	56,2	52,3
Quantile de niveau de vie		
Très faible	46,3	42,6
Faible	50,6	46,7
Moyen	51,6	47,8
Elevé	54,4	50,5
Très élevé	62,3	58,9
Milieu de résidence		
Urbain	59,2	56,3
Rural	50,9	46,8
National	53,1	49,3

4.4 Situation d'activités des personnes en âge de travailler

- Population hors de la main d'œuvre**

Les inactifs sont des personnes en âge de travailler qui ne sont ni dans l'emploi, ni dans le chômage (au sens du BIT). Depuis la 19^{eme} CIST, ces personnes sont appelées : la population hors de la main d'œuvre. Au Burkina Faso, 47% des personnes de plus de 15 ans sont hors de la main d'œuvre. Au sein de la population féminine, cet indicateur est de 43,8%. La part de la population hors de la main d'œuvre reste importante en milieu rural (49,1%) comparativement au milieu urbain. Les régions de l'Est (52,4%) et du Sahel (50,7%) enregistrent les plus fortes proportions d'inactifs.

Tableau 4- 3: Répartition (%) des populations hors de la main d'œuvre

Région	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	47,6
Cascades	46,7
Centre	40,4
Centre-Est	49,0
Centre-Nord	49,9
Centre-Ouest	46,8
Centre-Sud	45,9
Est	52,5
Hauts-Bassins	43,9
Nord	48,0
Plateau-Central	48,9
Sahel	50,7
Sud-Ouest	46,7
National	47,6
Sexe	
Masculin	50,4
Féminin	43,8
Milieu de résidence	
Urbain	40,8
Rural	49,1

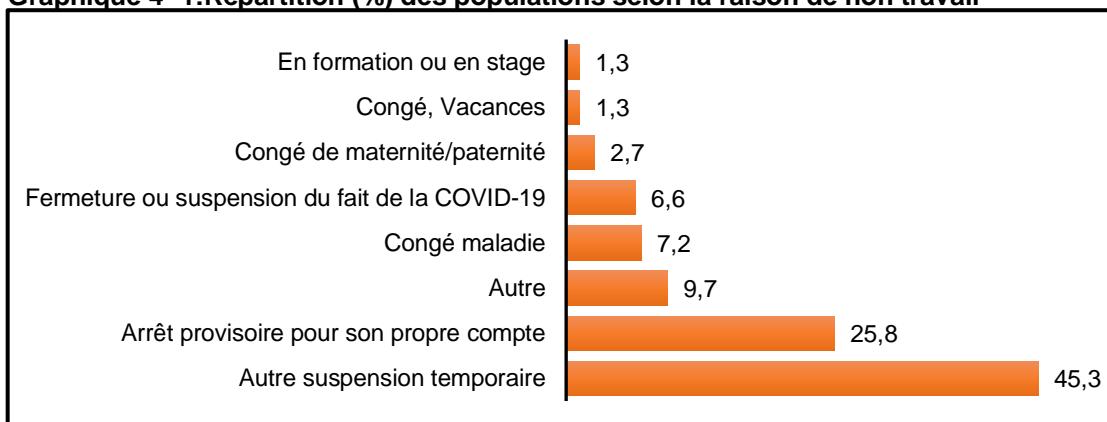
Tableau 4- 4: Répartition (%) des populations hors de la main d'œuvre (suite)

Niveau de vie	Proportion (%)
Le plus faible	53,7
2 ^e quintile	49,4
3 ^e quintile	48,4
4 ^e quintile	45,6
Le plus élevé	37,7

- Raison de non travail et de non recherche de travail**

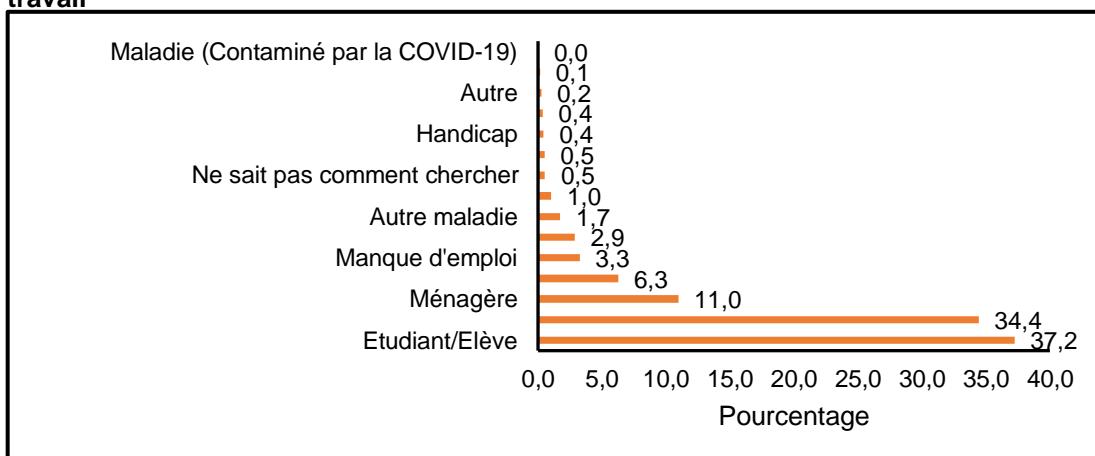
Les personnes qui n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours ayant précédés l'enquête, évoquent plusieurs raisons pour lesquelles elles n'ont pas cherché de travail (graphique 4.1). Parmi ces raisons, les suspensions temporaires ou les arrêts provisoires de travail sont prédominants. une faible proportion de personnes n'ont pas cherché du travail parce qu'elles sont en congé (1,3%), en formation ou en stage (1,3%).

Graphique 4- 1: Répartition (%) des populations selon la raison de non travail



Lorsque la période de référence s'étend à 30 jours, le fait d'être trop jeune (37,2%) ou de poursuivre toujours les études (34,4%) deviennent prépondérants parmi les raisons de non recherche d'emploi. Les personnes qui pensent être trop âgées pour travailler ou celles qui ne cherchent pas d'emploi parce qu'elles doivent s'occuper des travaux domestiques ne sont pas non plus négligeables. En effet jusqu'à 11% de personnes déclarent les tâches ménagères comme raison principale de non recherche d'emploi.

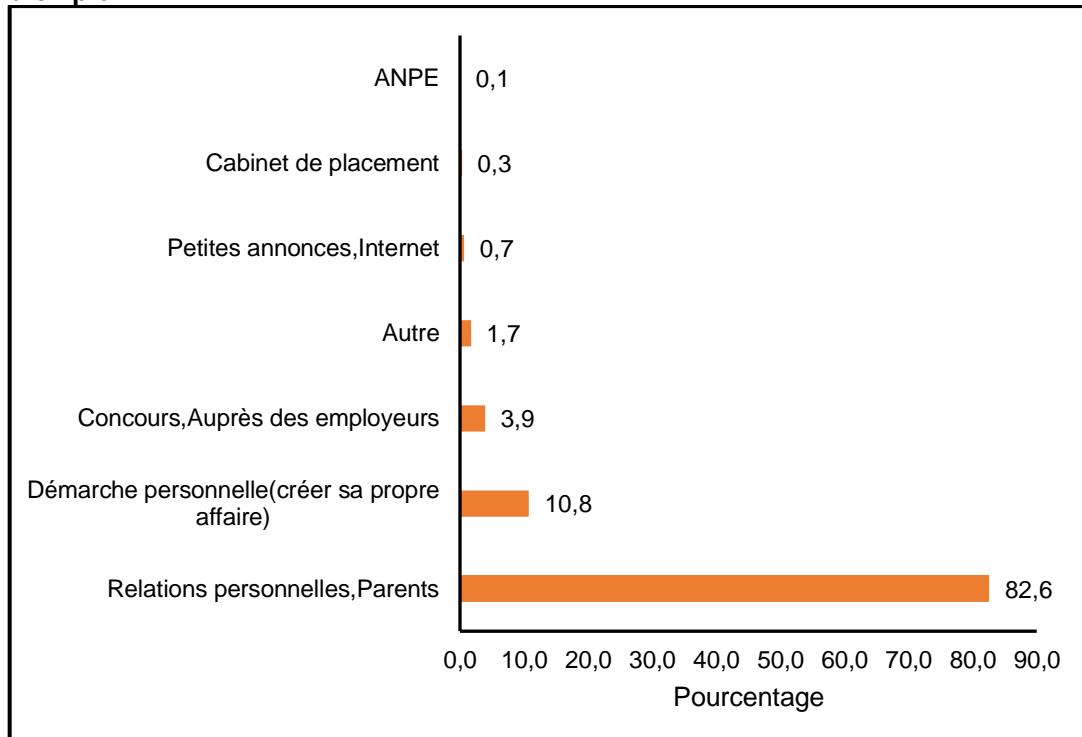
Graphique 4- 2: Répartition (%) des populations selon la raison de non recherche de travail



- Canaux de recherche d'emploi**

Au Burkina Faso, le canal de recherche d'emploi le plus utilisé pour la plupart des chômeurs est la relation personnelle ou des parents. En effet, la recherche de l'emploi s'effectue soit à travers les relations personnelles ou familiales (82,6%), soit par voie de concours ou des démarches auprès des employeurs (14,7%) qui sont des démarches informelles. Quant aux démarches formelles, seulement 0,7% passe par des petites annonces à travers la radio, la télévision, les Journeaux ainsi que par internet ; 0,3% par des cabinets de placement et 0,1% par l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi.

Graphique 4- 3: Répartition (%) de la population au chômage selon le canal de recherche d'emploi

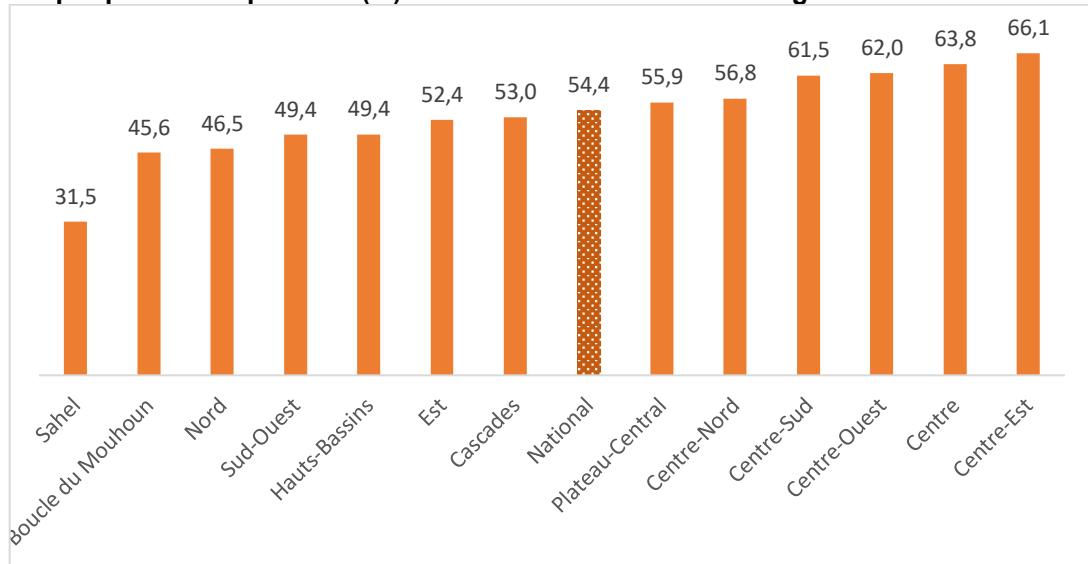


- **Main d'œuvre**

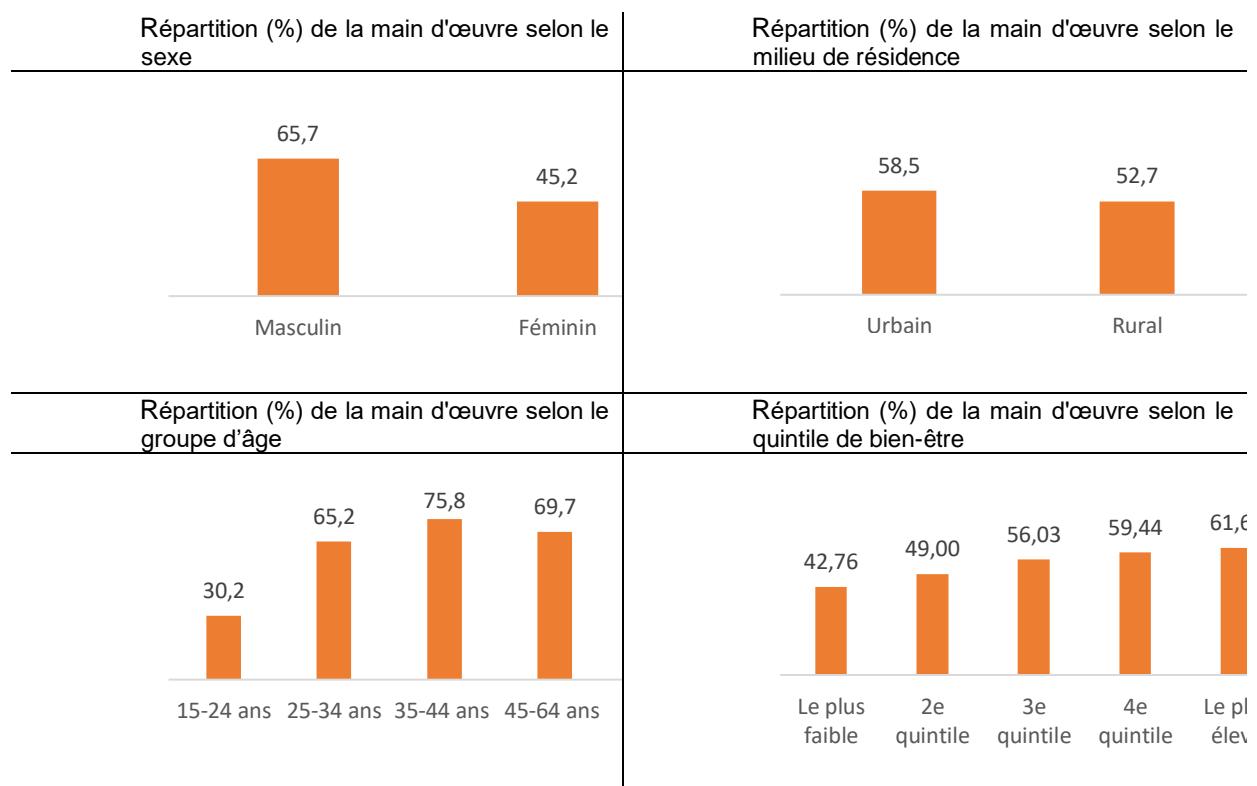
La main d'œuvre encore appelée population active est constituée de l'ensemble des personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) qui sont en situation d'emploi (au sens du BIT) ou en situation de chômage. Elle représente 54,4% de la population de 15 ans ou plus et reste plus importante dans les régions du Centre-Est, du Centre, du Centre-Sud, du Centre Nord et du Plateau Central.

La main d'œuvre est plus importante chez les hommes (65,7%) que chez les femmes (45,2%) et est abondante parmi les personnes âgées de 35 à 44 ans (75,8%). Elle semble augmenter avec le niveau de vie du ménage. En effet, la part de la main d'œuvre est de 42,8% pour le quintile de niveau de vie le plus faible, et atteint de 61,7% pour le quintile le plus élevé.

Graphique 4- 4: Répartition (%) de la main d'œuvre selon la région de résidence



Graphique 4- 5: Répartition (%) de la main d'œuvre selon le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âge et le quintile de bien être



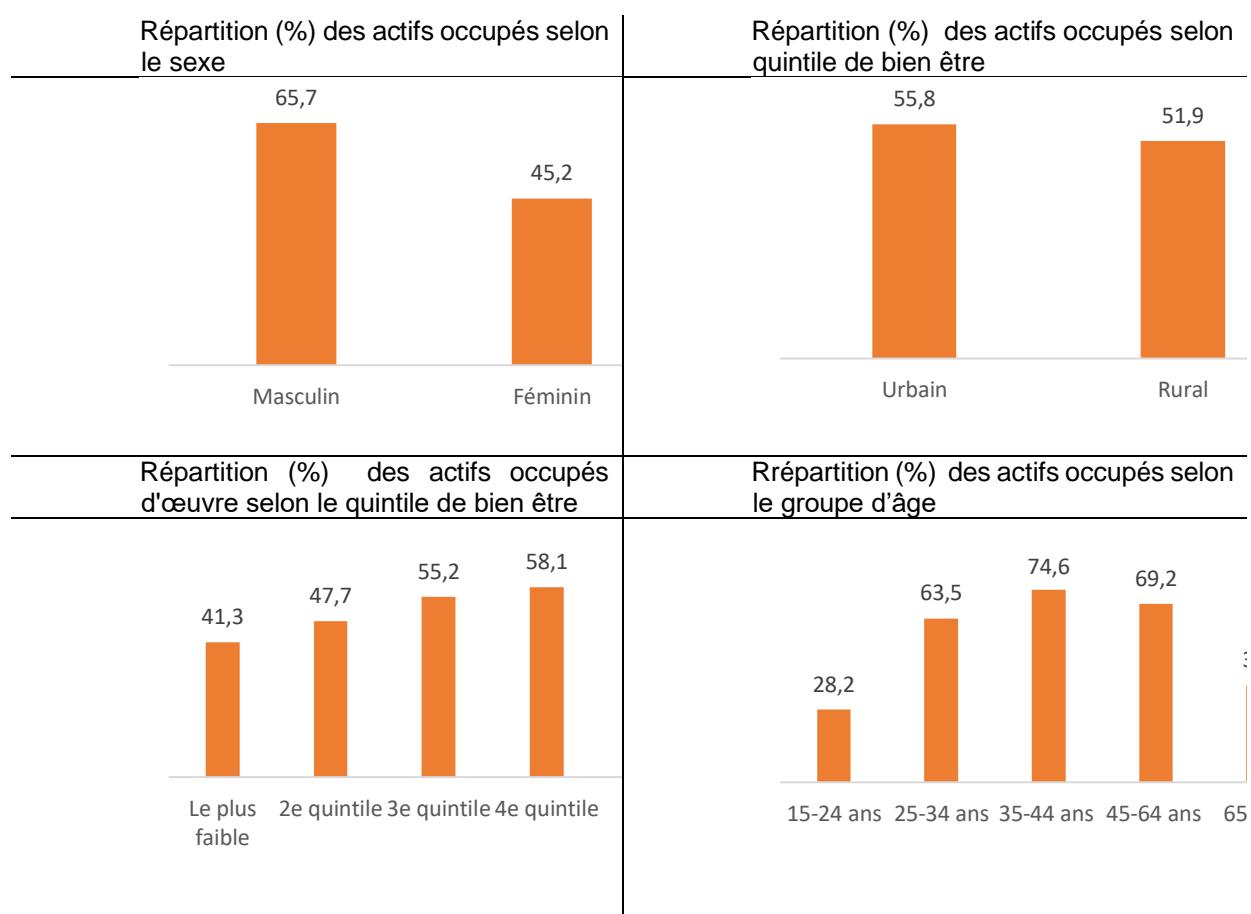
4.5 Situation d'activités des personnes occupées

✓ Actifs occupés

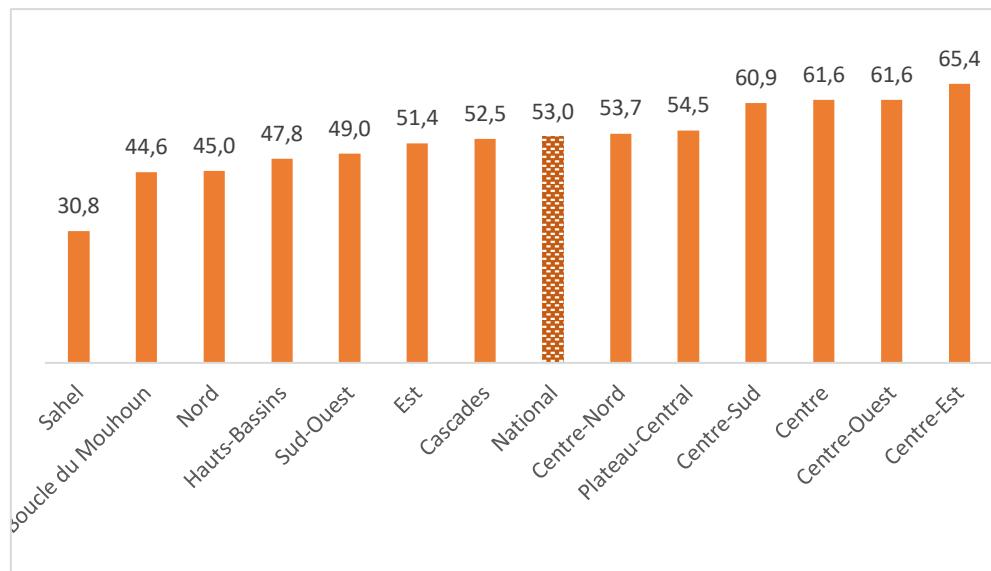
Au Burkina Faso, les personnes occupées représentent 53,0% de la population en âge de travailler. Ce taux d'emploi est plus élevé en milieu urbain (55,8%) qu'en milieu rural (51,9%).

Des disparités existent entre les régions le genre et le groupe d'âge. En effet, les régions du Centre-Est, du Centre et du Centre-Ouest ont les taux d'occupation les plus élevés (respectivement 65,4%, 61,6% et 61,6%) tandis que les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun enregistrent les plus faibles taux d'occupation (respectivement 30,8% et 44,6%). Le taux est en dessous de la moyenne nationale (57,1%) dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Nord, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest, de l'Est, des Cascades. Le taux est plus élevé chez les hommes (64,2%) que chez les femmes (44,0%). Il est faible pour les groupes d'âges de 14-24 ans et 65 ans et plus.

Graphique 4- 6: Répartition (%) des actifs occupés selon le sexe, quintile de bien être, le milieu de résidence et le groupe d'âge



Graphique 4- 7: Répartition (%) des actifs occupés selon le milieu de résidence

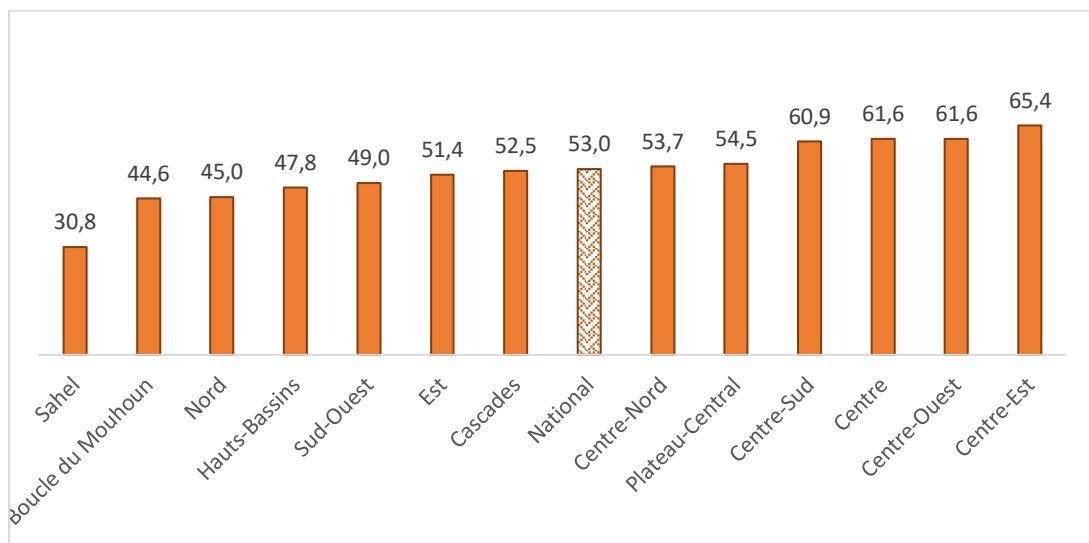


✓ **Taux d'activité**

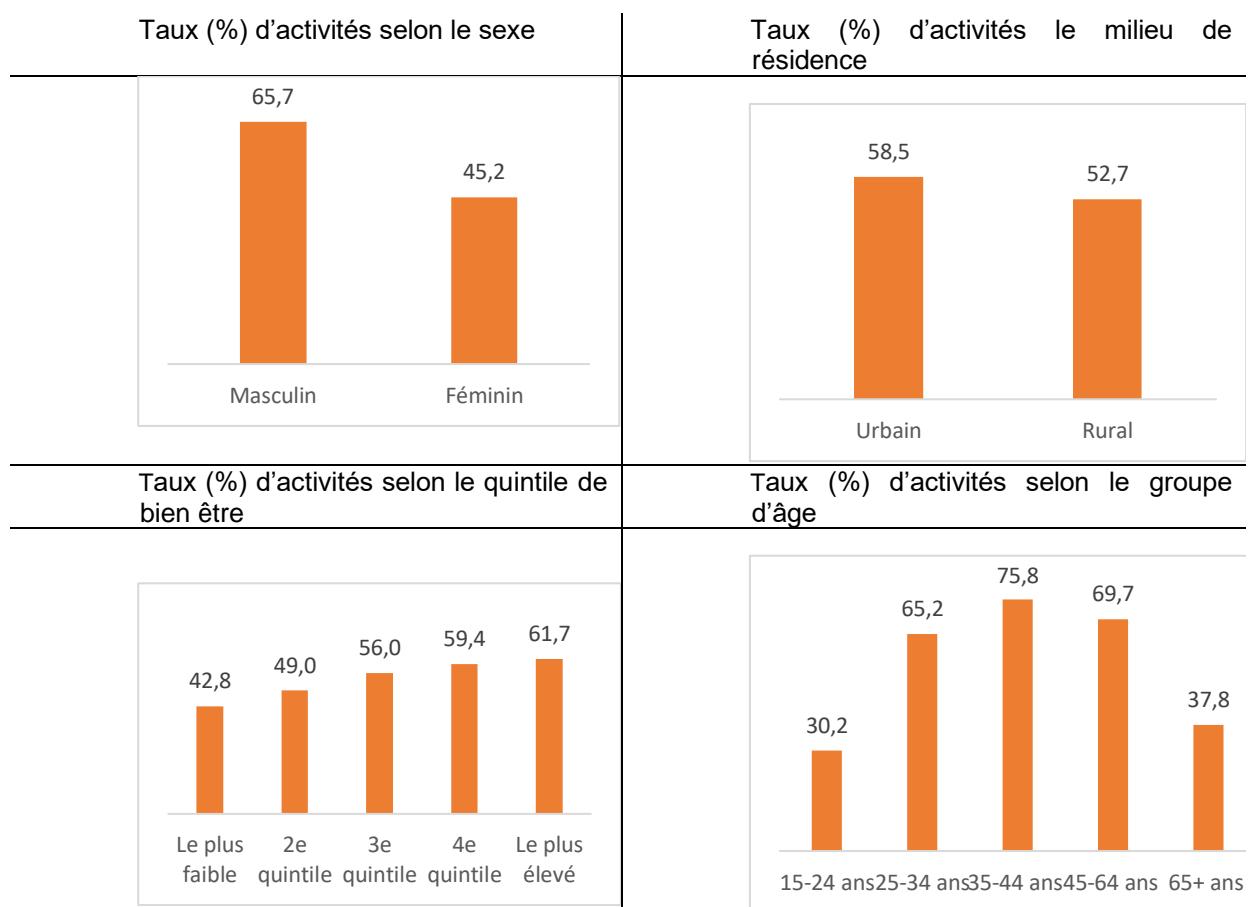
Au niveau national, le taux d'activité est de 54,4% en 2021. Il est de 58,5% en milieu urbain et de 52,7% en milieu rural. Ce potentiel productif est plus important dans les régions du Centre-Est (66,1%), du Centre (63,76) et du Centre-Sud (61,51%) que dans les autres régions. Il est très faible dans la région du Sahel (31,5%) comparativement aux autres régions. Selon le sexe, la participation des hommes aux activités économiques (65,7%) est plus importante que celle des femmes (45,2%).

Le taux d'activité augmente avec le quintile de niveau de vie. Elle est de 42,7% pour le quintile le plus faible et de 61,7% pour le quintile le plus élevé.

Graphique 4- 8: Répartition (%) des actifs occupés selon le milieu de résidence



Graphique 4- 9: Taux (%) d'activités selon le sexe, le milieu de résidence, le quintile de bien être et selon le groupe d'âge

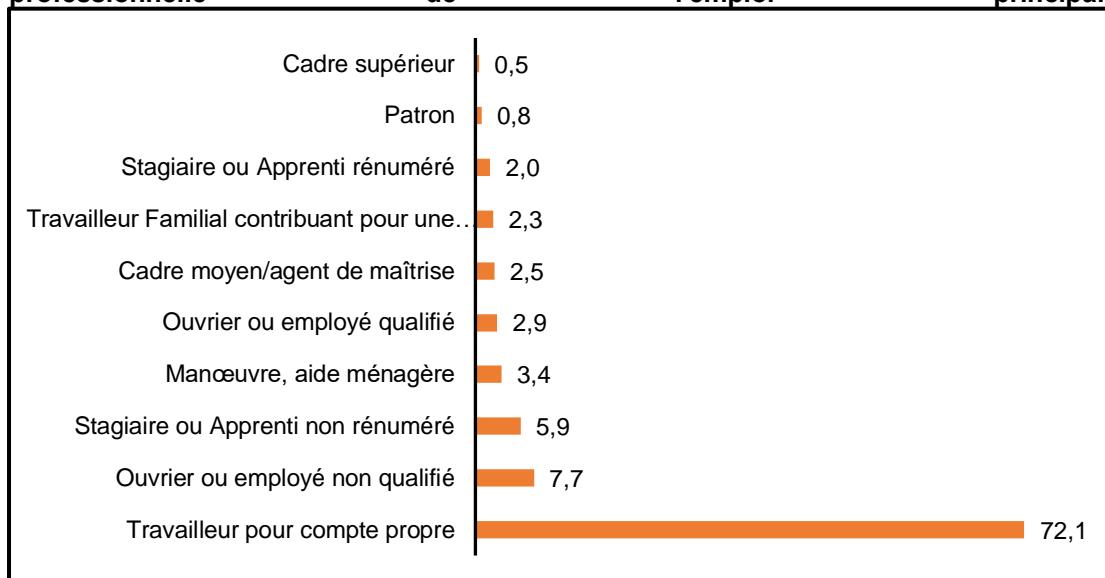


4.6 Emploi et type d'employeur

- Catégorie socio-professionnelle de l'emploi principal**

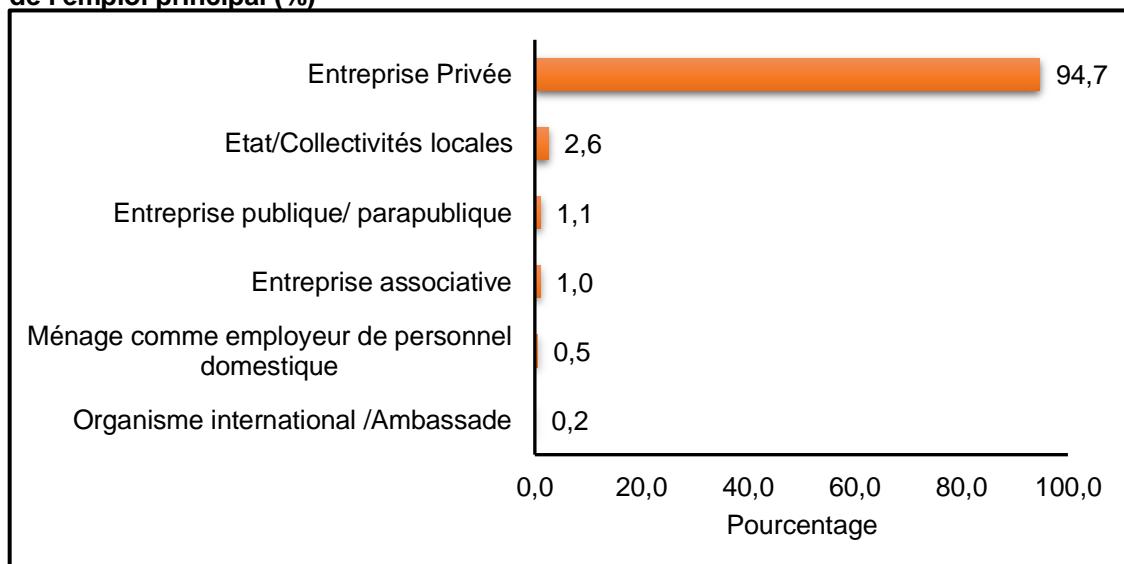
La plupart des actifs occupés travaillent pour leur propre compte (72,1%). Cette catégorie de travailleurs est suivie de loin de la catégorie d'ouvriers ou employés non qualifiés (7,7%) et des stagiaires ou apprentis non rénumérés (5,9%). Les cadres supérieurs ne représentent que 0,5% de la population occupée.

Graphique 4- 10: Répartition (%) de la population occupée selon la catégorie socio-professionnelle de l'emploi principal



Les entreprises privées sont les principales employeuses. En effet, elles emploient 95% de la population occupée. L'Etat et les Collectivités locales ainsi que les Entreprises publiques ou parapubliques, tous réunis n'emploient que 3,7% de cette population (graphique 4.8).

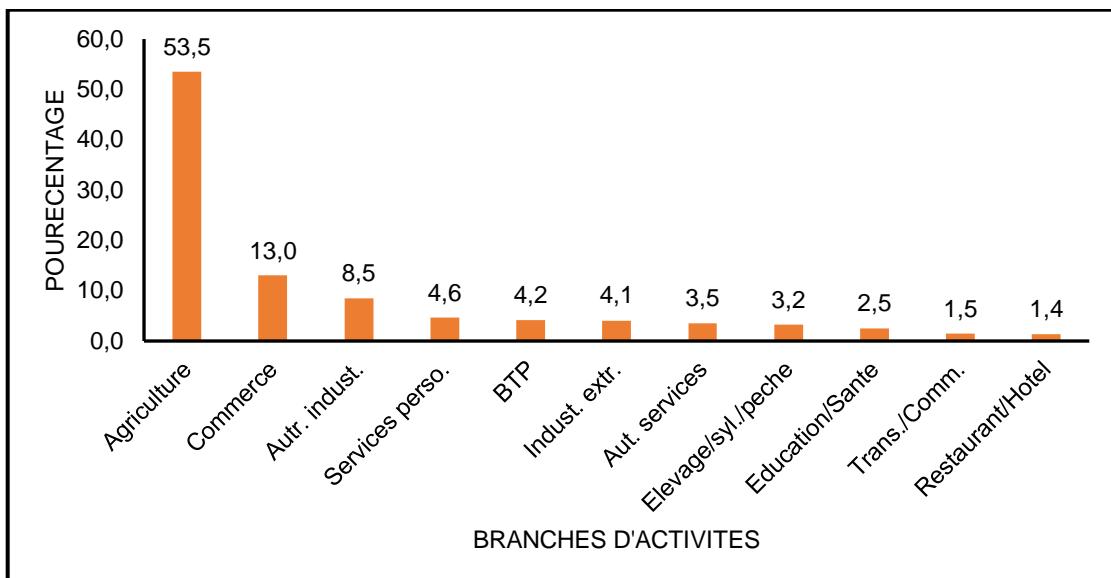
Graphique 4- 11: Répartition (%) de la population occupée selon le secteur institutionnel de l'emploi principal (%)



4.7 Emploi et branche d'activités

Au Burkina Faso le secteur agricole emploie 53,5% des personnes occupées. Le commerce (13,0%), les autres industries (8,5%) et les services personnels (4,6%) occupent également une part importante de la population.

Graphique 4- 12: Répartition (%) de la population occupée selon la branche d'activités



4.8 Emplois vulnérables, pluriactivités et salarisation

La catégorisation des personnes employées selon la situation dans la profession peut aider à comprendre à la fois la dynamique du marché du travail et le niveau de développement du pays. Dans ce contexte, l'OIT établit une distinction entre deux catégories de population active : (a) les travailleurs salariés et (b) les travailleurs indépendants subdivisés en travailleurs autonomes (employeurs) ayant des employés, en travailleurs autonomes n'ayant pas des employés (travailleurs à leur propre compte), en membres de coopératives de producteurs et en travailleurs familiaux. Les travailleurs pour compte propre et les travailleurs familiaux ensemble représentent la situation d'emploi vulnérable.

L'emploi vulnérable reflète le travail dans des conditions inappropriées et les personnes dans un emploi vulnérable ont un accès limité à la sécurité sociale ou à un salaire stable. En 2021, la proportion des travailleurs qui exercent dans des emplois vulnérables parmi les actifs occupés, est de 74,4% avec une proportion plus élevée en milieu rural (80,5%) qu'en milieu urbain (50,6%). La région du Centre-Sud enregistre la plus forte proportion d'emplois vulnérables (tableau 4.4). La proportion des emplois vulnérables croît avec les groupes d'âge et décroît avec le niveau d'instruction.

✓ Pluriactivités

La pluriactivité est le fait pour une personne occupée d'exercer une ou plusieurs activités secondaires. Au niveau national, le taux de pluriactivité est de 30,5% (tableau 4.4). Il est plus de trois fois en milieu rural (38,8%) qu'en milieu urbain (11,8%). La pluriactivité est plus fréquente chez les hommes (34,2%) et chez les personnes occupées qui n'ont aucun niveau d'instruction (33,7%). Au niveau des régions du Centre-Ouest et du Plateau Centrale, plus de la moitié des actifs occupés mènent au moins deux activités. Les régions du Centre et des Cascades sont les moins concernées par la pluriactivité.

✓ Salarisation

Le taux de salarisation est le rapport du nombre d'actifs salariés, et de la population active occupée. En 2021, 20,2% des actifs occupés sont des salariés (tableau 4.4). Le taux de salarisation est plus élevé chez les hommes (26,1%) que chez les femmes (13,2%). Le taux augmente avec le niveau d'instruction et atteint 82,5% pour les actifs de niveau supérieur. En outre, il est plus élevé dans les régions du Centre (44,8%), des Hauts-Bassins (22,7%) et est plus faible dans les régions du Centre-Sud (7,2%) et de l'Est (7,6%).

Le salaire mensuel moyen est de 72 034 FCFA au Burkina Faso et est deux fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Il est plus élevé dans les régions du Centre-Ouest (98 596 FCFA), des Hauts-Bassins (87 379 FCFA), du Sud-Ouest (83 967 FCFA) et du Centre (82 510 FCFA) et plus faible dans les régions de l'Est (29 999 FCFA) et du Plateau Central (30 703 FCFA). Le salaire moyen atteint 179 414 FCFA chez les individus de niveau supérieur tandis qu'il est de 39 695 FCFA pour ceux qui n'ont aucun

niveau. Le salaire moyen croît avec le niveau d'éducation et avec le niveau de vie.

Le taux de bas salaire est la proportion des salariés dont le salaire est inférieur au 2/3 du salaire médian. Il est de 44,4% au niveau national. Il est plus élevé chez les actifs occupés en milieu rural (59,8%) que chez ceux du milieu urbain (35,9%). En outre, les régions du Plateau-Central, de l'Est, du Centre-Est et du Sahel enregistrent les taux de bas salaire les plus élevé tandis que celles des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest disposent des plus faibles taux.

Le taux de bas salaire est plus élevé chez les femmes (58,0%) et dans le groupe des individus ayant le quintile de niveau de vie le plus faible (66,5%).

Tableau 4- 5: Emploi vulnérable, pluriactivité et salarisation des actifs occupés

	Proportion (%) des Emplois vulnérables parmi les actifs occupés	Proportion (%) des actifs occupés qui ont au moins deux activités : pluriactivité	Proportion (%) des salariés parmi les actifs occupés	Salaire mensuel moyen des salariés	Proportion (%) des salariés à salaire inférieur au SMIG
Région de résidence					
Boucle du Mouhoun	87,2	38,4	10,0	54 439	50,5
Cascades	80,5	17,1	15,5	81 601	47,6
Centre	48,2	11,3	44,8	82 510	37,0
Centre-Est	78,7	30,1	13,9	49 321	64,6
Centre-Nord	76,8	29,2	22,2	47 993	58,6
Centre-Ouest	89,4	57,1	7,7	98 596	29,5
Centre-Sud	90,1	39,6	7,2	63 755	52,8
Est	86,6	23,8	7,6	29 999	75,2
Hauts-Bassins	61,8	27,3	22,7	87 379	26,5
Nord	82,6	38,8	15,1	68 619	48,8
Plateau-Central	82,5	53,1	13,5	30 703	75,5
Sahel	77,9	33,6	20,7	52 537	60,6
Sud-Ouest	87,2	34,2	12,0	83 967	47,1
Genre					
Masculin	69,3	34,2	26,1	80 238	38,5
Féminin	80,5	26,1	13,2	52 831	58,0
niveau de vie					
Très faible	84,2	34,2	10,8	28 715	66,5
Faible	80,5	33,1	12,2	30 837	65,0
Moyen	82,0	35,0	13,0	35 591	55,7
Elevé	75,0	30,8	19,8	45 945	52,5
Très élevé	59,2	23,3	35,9	110 057	29,5
Milieu de résidence					
Urbain	50,6	11,8	42,4	85 520	35,9
Rural	85,0	38,8	10,3	47 515	59,8
Groupe d'âge					
15-24 ans	55,5	21,3	29,4	33 148	58,6
25-34 ans	69,5	30,4	26,5	65 218	41,5
35-44 ans	77,2	33,9	18,7	109 909	33,1
45-64 ans	85,9	34,3	11,8	98 101	42,8
65+ ans	95,8	28,0	3,0	28 993	70,1
Niveau d'éducation					
Aucun	85,2	33,7	10,8	39 695	56,4
Primaire	66,9	30,3	24,8	45 937	47,2
Post primaire	52,6	20,3	37,3	58 707	44,9

	Proportion (%) des Emplois vulnérables parmi les actifs occupés	Proportion (%) des actifs occupés qui ont au moins deux activités : pluriactivité	Proportion (%) des salariés occupés parmi les actifs	Salaire mensuel moyen des salariés	Proportion (%) des salariés à salaire inférieur au SMIG
Secondaire	23,9	16,3	72,6	135 215	22,9
Supérieur	13,6	16,1	82,5	179 414	23,6
National	74,4	30,5	20,2	72 034	44,4

4.9 Sous-utilisation de la main d'œuvre

Le sous-emploi est analysé à travers le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible.

Au niveau national, 22,0% des actifs sont sous-employés de manière visible en 2021. Le sous-emploi visible touche plus les femmes que les hommes. En effet, 23,0% des femmes occupées effectuent moins de 40h de travail par semaine contre 20,8% des hommes ayant un emploi. Les actifs occupés résidant en milieu rural sont les plus exposés au sous-emploi visible.

Dans les régions du Centre-Est (30,3%), des Cascades (29,0%) et du Sud-Ouest (27,0%), les actifs occupés sont plus sous-employés comparativement à ceux des Hauts-Bassins (15,9%), du Centre (17,6%) et de l'Est (17,7%). Le sous-emploi visible touche plus les individus âgés de 35 à 64 ans. Selon la catégorie socio-économique, le sous-emploi visible touche les travailleurs familiaux contribuant pour une entreprise familiale (42%) et les travailleurs pour leur compte propre (41%).

Le taux de sous-emploi invisible s'obtient en rapportant le nombre d'actifs occupés dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur au SMIG horaire (177,02 FCFA) à la main d'œuvre active occupée. Contrairement au sous-emploi visible, le niveau du sous-emploi invisible est moins élevé. Dans l'ensemble, il touche 10,1% des travailleurs en 2021. Les hommes sont plus en situation de sous-emploi invisible que les femmes. Parmi les femmes actives occupées, seulement 7,8% d'entre elles ont un revenu inférieur au SMIG (30 684 FCFA). Au niveau des hommes, ce taux est de 12,0%. Le taux de sous-emploi invisible en milieu urbain (18,5%) est trois fois plus élevé qu'en milieu rural (6,3%). Par rapport à la région de résidence, les régions du Centre (21,1%), du Sahel (12,4%), du Centre-Nord (12,0%) des Hauts-Bassins (7,2%) sont les plus touchées par le sous-emploi invisible. Le sous-emploi invisible touche beaucoup plus les individus âgés de 15 à 24 ans.

Tableau 4- 6: Taux (%) de sous-emploi visible et invisible par région, sexe, milieu de résidence, quintile de niveau de vie

Région de résidence	Sous-emploi visible	Sous-emploi invisible
Boucle du Mouhoun	23,4	5,8
Cascades	29,0	7,5
Centre	17,6	21,1
Centre-Est	30,3	9,1
Centre-Nord	21,7	12,0
Centre-Ouest	29,4	2,8
Centre-Sud	20,4	3,7
Est	17,7	5,8
Hauts-Bassins	15,9	7,5
Nord	23,6	7,2
Plateau-Central	21,6	11,0
Sahel	20,4	12,4
Sud-Ouest	27,0	6,2
Genre		
Masculin	20,8	12,0
Féminin	22,9	7,8
Quintile de niveau de vie		
Très faible	19,8	7,9
Faible	22,8	7,5
Moyen	23,4	8,4
Elevé	22,9	10,9
Très élevé	21,0	13,4
Groupe d'âge		
15-24 ans	12,3	20,2
25-34 ans	25,4	12,0
35-44 ans	28,1	6,7
45-64 ans	29,7	5,7
65+ ans	19,9	2,4
Catégorie Socioprofessionnel emploi principal		
Cadre supérieur	38,9	29,1
Cadre moyen/agent de maîtrise	37,2	15,2

Région de résidence	Sous-emploi visible	Sous-emploi invisible
Ouvrier ou employé qualifié	32,6	35,5
Ouvrier ou employé non qualifié	25,0	59,1
Manœuvre, aide-ménagère	39,9	67,7
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	28,4	61,7
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	33,8	na
Travailleur Familial contribuant pour une entreprise familiale	42,0	na
Travailleur pour compte propre	40,7	na
Patron	14,4	na
Milieu de résidence		
Urbain	18,7	18,5
Rural	23,3	6,3
National	22,0	10,1

4.10 Chômage du moment

✓ Chômage au sens du BIT

Le chômage touche 1,4% de la population de 15 ans ou plus. Les personnes de cette tranche d'âge qui résident en milieu urbain (2,7%) sont plus touchées par ce phénomène que celles qui résident en milieu rural (0,8%).

Au niveau régional, le Centre-Nord (3,0%) et le Centre (2,2%) affichent des niveaux de chômage relativement plus importants que les autres régions. En dehors de ces deux régions, les Hauts-Bassins (1,6%), le Plateau central (1,5%) et le Nord (1,4%) présentent des niveaux de chômage au-dessus de la moyenne nationale. A contrario, les régions du Sud-Ouest (0,4%) et du centre-Ouest (0,4%) sont les moins touchées par le chômage. Les populations des régions du Centre-Est, des Cascades et du Sahel sont aussi affectées à moins de 1% par ce phénomène.

Le chômage touche les populations différemment selon le sexe, le niveau d'instruction, l'âge et le niveau de vie du ménage. Les hommes sont légèrement plus au chômage que les femmes.

Le chômage reste élevé au sein de la population instruite et également parmi les jeunes.

✓ Chômage au sens large

Le chômage au sens large se différencie de celui du BIT par la prise en compte de la main d'œuvre potentielle, c'est-à-dire, les chômeurs découragés et les chômeurs non disponibles dans la période de référence. Cet indicateur du chômage est mieux adapté au contexte du Burkina Faso que celui du BIT.

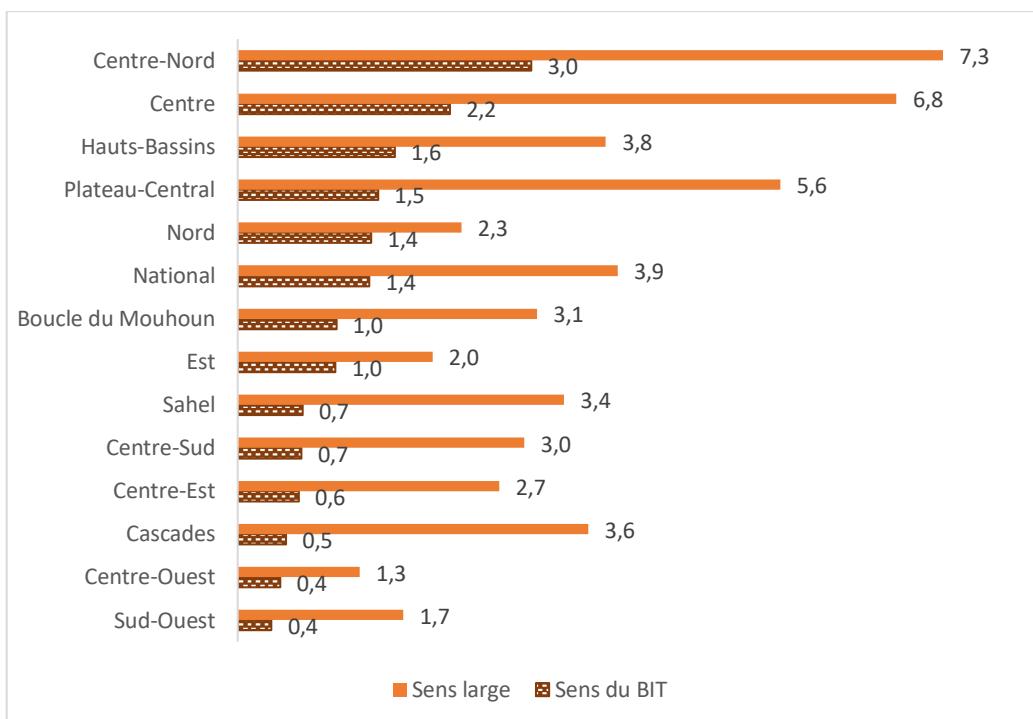
Au niveau national, le chômage au sens large touche 3,9% des personnes de 15 ans ou plus en 2021. Il touche plus les personnes qui vivent en milieu urbain (7,1%) que celles qui résident en milieu rural (2,6%).

Les populations des régions du Centre-Nord (7,3%), du Centre (6,8%) et du Plateau central (5,6%) sont les plus exposées au phénomène. Le niveau de chômage de la région du Centre-Ouest (1,3%) est le plus bas.

Contrairement au chômage au sens du BIT, le chômage au sens large touche plus les femmes (4,5%) que les hommes (3,2%). Il augmente avec le niveau d'instruction et atteint 12,7 % pour les personnes de niveau d'instruction supérieur. Les jeunes de 15-34 ans sont les plus touchés comparativement aux personnes de 35 ans ou plus. Selon le niveau de vie du ménage, les individus des ménages ayant un

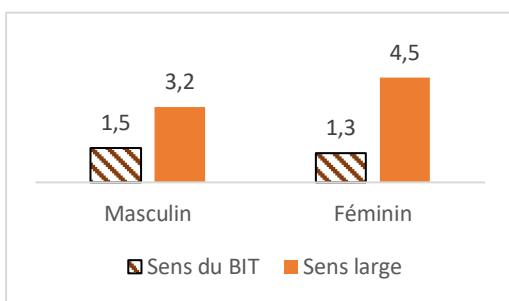
niveau élevé sont les plus exposés au phénomène avec un taux de chômage estimé à 4,8% (cf. graphique 4.11).

Graphique 4- 13: Taux de chômage par région

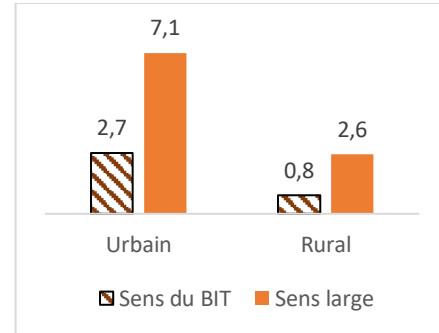


Graphique 4- 14: Taux chômage (%) selon le sexe, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, le quintile de bien-être et selon le groupe d'âge

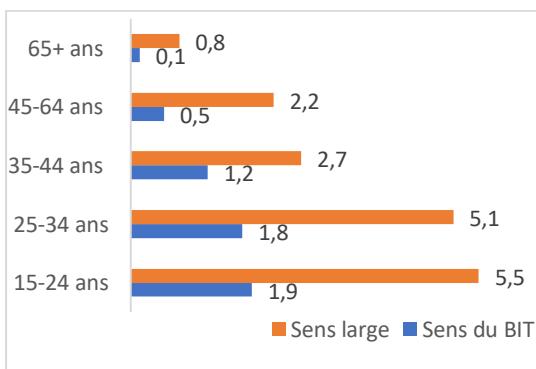
Taux de chômage (%)selon le sexe



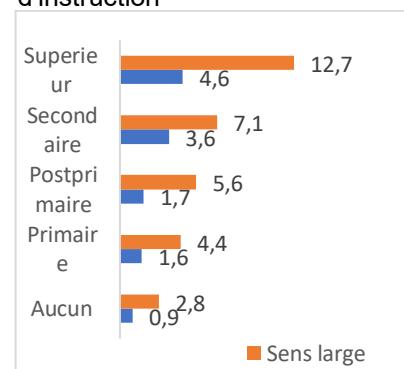
Taux de chômage (%)selon le milieu de résidence



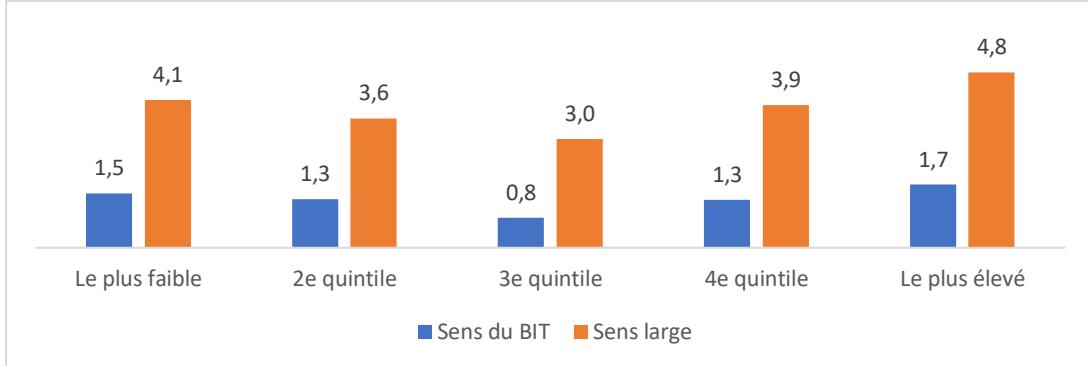
Taux de chômage (%)selon le groupe d'âge



Taux de chômage(%) selon le niveau d'instruction



Taux de chômage selon le quintile du bien-être



4.11 Primo-demandeurs d'emploi et anciens actifs occupés

Les primo-demandeurs d'emploi et les anciens actifs occupés sont des catégories de chômeurs. Un primo-demandeur d'emploi est le chômeur qui recherche son premier emploi, tandis que l'ancien actif occupé est le chômeur qui a perdu son emploi.

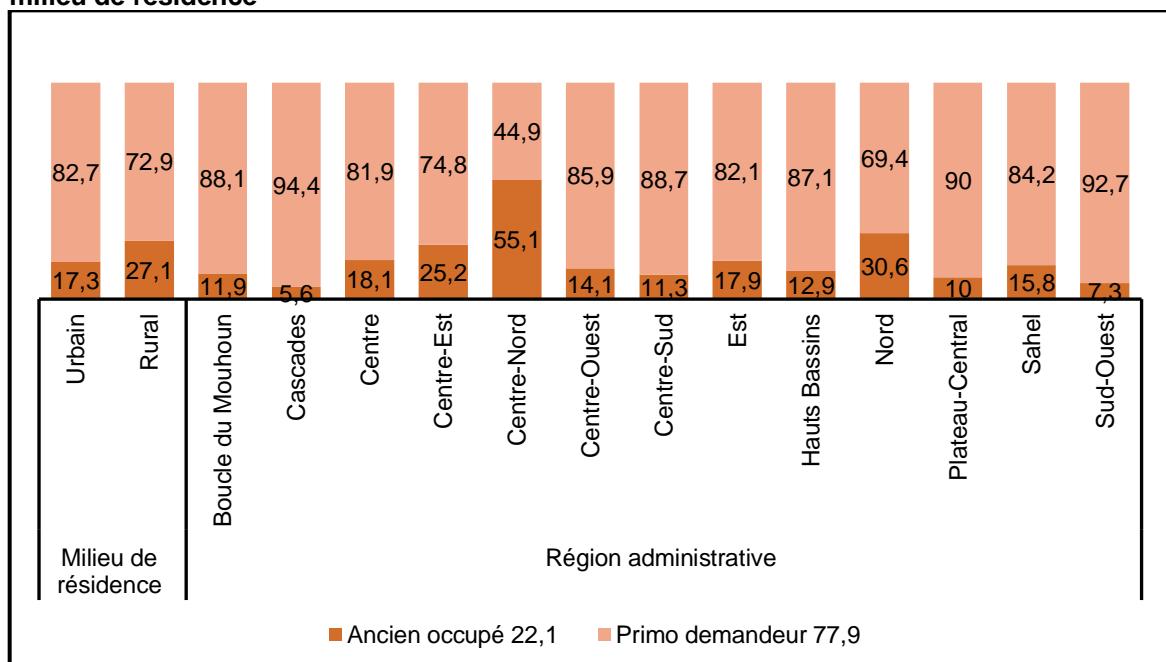
Les demandeurs potentiels d'emploi demeurent majoritairement des primo-demandeurs au niveau national. En 2021, les primo-demandeurs représentent 77,9% et les anciens actifs demandeurs 22,1% des demandeurs d'emploi.

La prédominance des primo-demandeurs est valable quel que soit le milieu de résidence, la région administrative, le sexe, le niveau d'instruction et l'âge. Toutefois, les anciens actifs sont les plus grands demandeurs d'emplois dans la région du Centre-Nord. En effet, 55,1% des demandeurs dans cette région sont des anciens actifs. La particularité de cette région peut être due à la perte massive des emplois dans le secteur agricole à cause de l'insécurité.

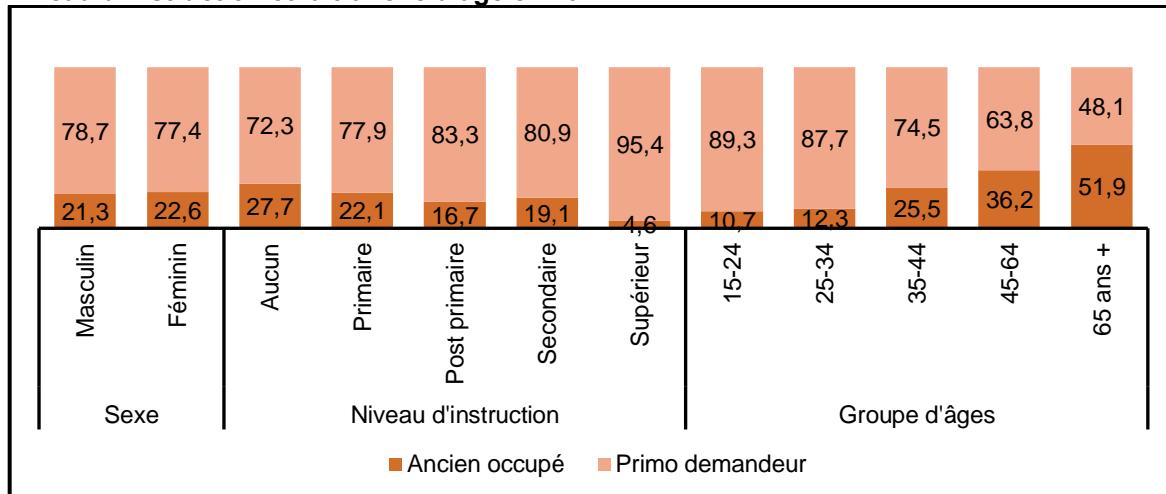
La stabilité des emplois se consolide davantage quand le niveau d'instruction est élevé. En effet, au supérieur, moins de 5% des demandeurs sont des anciens actifs occupés. Par contre, cette catégorie de demandeurs d'emploi représente 27,7% de l'ensemble des demandeurs pour le groupe des personnes non instruites.

La proportion des primo-demandeurs diminue avec l'âge. En revanche, celle des anciens occupés augmente progressivement avec l'âge.

Graphique 4- 15: Répartition (%) des demandeurs d'emploi selon leur statut par région, milieu de résidence



Graphique 4- 16: Répartition (%) des demandeurs d'emploi selon leur statut par sexe, niveau d'instruction et la tranche d'âge en 2021



4.12 Aspirations des demandeurs d'emploi

La plupart des chômeurs sont indifférents quant au choix du type d'emploi à exercer dans le futur. En 2021, plus de la moitié des chômeurs (55,3%), sont prêts à accepter n'importe quel type d'emploi offert, et ce, quel que soit le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'instruction et l'âge. Par ailleurs, les chômeurs de la région du Centre-Nord se démarquent de cette indifférence et aspirent plus à travailler pour leur propre compte (31,2%), à être un exploitant agricole (30,9%) ou à s'employer dans le privé (26,8%).

Les chômeurs désirant travailler à leur propre compte dans le secteur non agricole sont plus représentés dans les régions du Centre-Est (36,2%), du Centre-Nord (31,2%) et du Nord (28,8%). Les personnes de 45-64 ans (56,4%) aspirent également à ce type d'emploi.

Pour le secteur public, il est relativement préféré par les chômeurs du Centre-Ouest (22,5%) et des Cascades (16,3%). C'est aussi le cas des chômeurs des niveaux d'instruction secondaire (12,4%) et du supérieur (35,2%). Le secteur privé, quant à lui, est relativement mieux convoité par les chômeurs des régions du Centre-Sud (32,4%), du Centre-Nord (26,8%) et des Hauts Bassins (22,8%) que ceux des autres régions.

Graphique 4- 17: Aspirations des chercheurs d'emplois

	Salarié public	Salarié privé	Exploitant agricole	Propre compte non agricole	Indifferent
Ensemble	5,1	14,8	7,4	17,4	55,3
Milieu de résidence					
Urbain	7,1	15,2	0,4	13,6	63,7
Rural	2,4	14,3	16,9	22,4	44,0
Région					
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	0,0	7,2	92,8
Cascades	16,3	11,7	0,0	1,6	70,4
Centre	5,7	12,4	0,0	17,9	64,1
Centre-Est	2,4	2,4	3,3	36,2	55,8
Centre-Nord	0,0	26,8	30,9	31,2	11,1
Centre-Ouest	22,5	11,6	0,0	18,4	47,6
Centre-Sud	3,1	32,4	0,0	4,6	59,9
Est	9,2	11,9	0,0	11,1	67,8
Hauts Bassins	9,0	22,8	0,0	0,0	68,2
Nord	7,3	6,7	7,0	28,8	50,3
Plateau-Central	0,0	1,9	11,6	18,7	67,7
Sahel	4,4	18,8	4,2	1,3	71,4
Sud-Ouest	3,0	0,0	0,0	4,6	92,3
Sexe					
Masculin	5,8	15,9	2,8	15,4	60,1
Féminin	4,5	13,7	11,7	19,3	50,7
Niveau d'instruction					
Aucun	0,1	13,0	6,6	26,5	53,8
Primaire	0,0	8,3	23,7	9,9	58,1
Post primaire	3,8	26,1	2,8	21,4	45,8
Secondaire	12,4	11,9	0,0	0,2	75,5
Supérieur	35,2	14,1	0,0	0,0	50,6
Groupe d'âges					
15-24	4,0	17,6	5,5	12,6	60,4
25-34	11,1	15,8	1,3	11,0	60,9
35-44	0,4	7,9	24,7	25,5	41,6
45-64	0,0	10,3	5,9	56,4	27,5
65 ans +	4,0	17,6	5,5	12,6	60,4

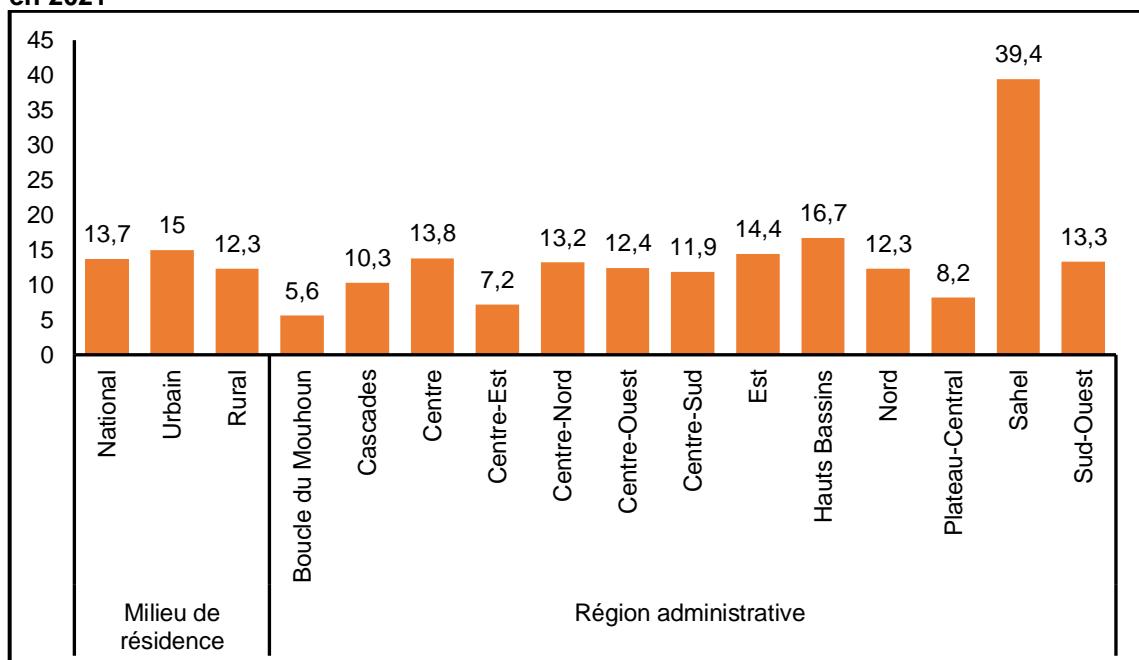
4.13 Durée moyenne du chômage

Au Burkina Faso, les personnes en quête d'emploi sont dans le chômage depuis en moyenne 14 mois. Cette durée vaut 15 mois en milieu urbain contre un an en milieu rural. Au niveau régional, le chômage est de longue durée dans la région du Sahel avec une moyenne de 39 mois. Par contre, la durée du chômage est moindre dans les régions de la Boucle du Mouhoun (5,6 mois), du Centre-Est (7 mois) et du Plateau central (8 mois).

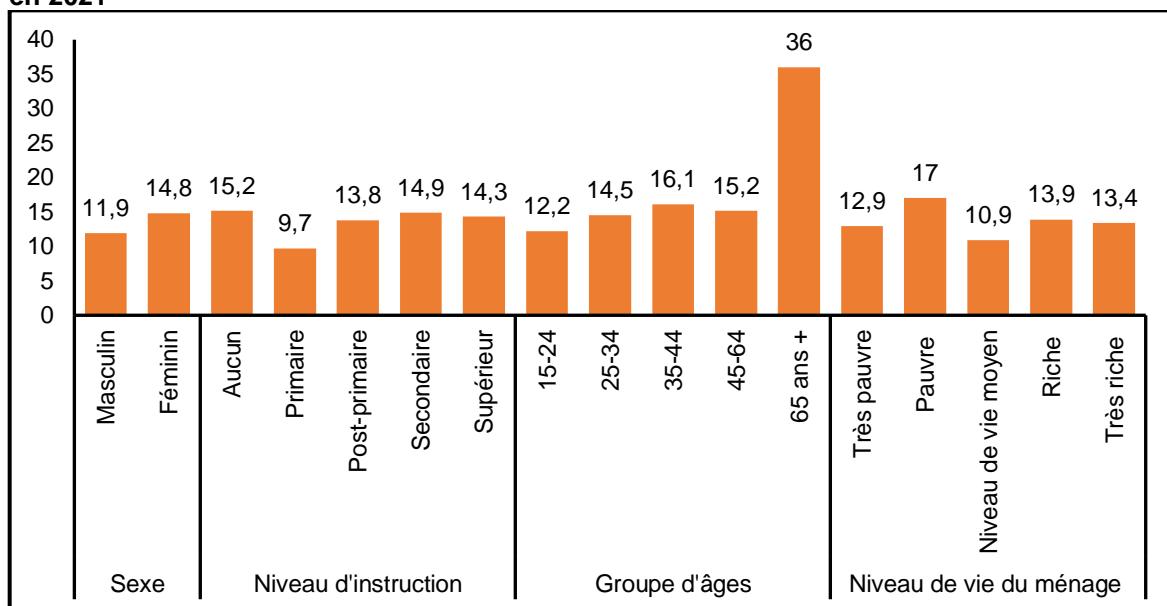
La durée de chômage est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. En effet, elle est de 15 mois chez les femmes contre un an chez les hommes. Les chômeurs ayant un niveau d'instruction secondaire et supérieure sont dans le chômage depuis respectivement 15 et 14 mois ; alors que ceux de niveau d'instruction primaire y sont depuis moins d'un an.

La durée moyenne de chômage chez les personnes de 65 ans et plus est de 3 ans tandis qu'elle est moins de 16 mois pour les autres groupes d'âge.

Graphique 4- 18: Durée moyenne du chômage (en mois) par région et milieu de résidence en 2021



Graphique 4- 19: Durée moyenne du chômage (en mois) par région et milieu de résidence en 2021



Conclusion

L'analyse de l'emploi fait ressortir que 53,1% de la population burkinabè en 2021 ont l'âge de travailler. La part de cette catégorie de la population en situation d'emploi dans la semaine de référence représente 53,0%. Quant au chômage, il est un phénomène saisonnier, surtout en milieu rural où l'agriculture demeure la principale activité. C'est pourquoi il est difficile de comparer les indicateurs sur ce phénomène d'une enquête à une autre. Le chômage au sens du BIT touche 1,4% des personnes en âge de travailler.

Le taux de chômage au sens large est plus adapté aux pays en développement comme le Burkina Faso où la durée moyenne du chômage est de 14 mois au niveau national et de 39 mois pour les chômeurs de la région du Sahel qui est très élevé par rapport aux autres régions. Les chômeurs utilisent plus leurs relations personnelles ou l'aide des parents et les démarches personnelles pour chercher de l'emploi.

CHAPITRE 5 : SANTÉ GÉNÉRALE

Points clés
Le taux de morbidité des 30 derniers jours : environ une personne sur quatre (28%) souffre d'une maladie ou a subi une blessure/accident. Parmi ces personnes, 59% ont souffert du paludisme.
Le taux de morbidité sévère des 30 derniers jours : Parmi les personnes morbides, 6 personnes sur dix (61%) ont été empêchées de mener leurs activités quotidiennes normales du fait de la maladie.
Taux de consultation : Une personne morbide sur trois (34,3%) n'a consulté ni un centre de santé ni un guérisseur traditionnel/marabout.
Taux de satisfaction : Neuf usagers des services de santé (91,9%) sur dix sont satisfaits ou très satisfaits des prestations.
Distance parcourue : Un usager des centres de santé sur cinq (22,1%) a parcouru plus de 5 km pour leur première consultation.
Assurance maladie : La couverture de l'assurance maladie est de 0,4%.

Ce chapitre porte sur la santé de la population en 2021. Les données collectées permettent d'apprécier l'état de santé de la population, la fréquentation des formations sanitaires et les difficultés d'accès, le niveau de satisfaction des usagers des services de santé, l'accès à l'assurance maladie et les dépenses de santé.

5.1 Concepts et définitions

Morbidité : la morbidité est l'état de souffrance d'une maladie ou d'une blessure/accident.

Le taux de morbidité des 30 derniers jours est la proportion d'individus qui ont souffert d'une maladie ou ont subi une blessure/accident au cours des 30 derniers jours ayant précédé le jour de l'enquête.

Morbidité sévère : la morbidité sévère est l'état de souffrance d'une maladie ou d'une blessure/accident ne permettant pas de mener normalement les activités quotidiennes.

Le taux de morbidité sévère des 30 derniers jours correspond à la proportion d'individus dont une maladie ou une blessure/accident a empêché de mener normalement les activités quotidiennes au cours des 30 jours ayant précédé le jour de l'enquête.

Taux de consultation : pour une population donnée, le taux de consultation est la proportion des individus de cette population ayant consulté un professionnel de la santé ou un guérisseur traditionnel/marabout au cours d'une période donnée.

Handicap : le handicap est une limitation des possibilités physique, mentale et/ou psychologique d'une personne, due à une déficience congénitale ou acquise au cours de son existence. Cette limitation des possibilités empêche la personne de maîtriser tous les aspects de son environnement et des contraintes de la vie quotidienne. Dans le cas de la présente étude, lorsque les capacités physique, mentale et/ou psychologique de la personne sont exercées avec beaucoup de difficultés ou ne sont plus du tout

exercées, on parle de handicap majeur.

Prévalence du handicap : la prévalence du handicap est la proportion des personnes présentant un handicap dans une population donnée. Pour un type de handicap donné, la prévalence correspond à la proportion des personnes présentant ce handicap.

Assurance maladie : l'assurance maladie est un terme générique englobant l'ensemble des dispositifs chargés d'assurer un individu face à des risques liés à la maladie, aux accidents du travail, à l'invalidité, à la maternité et au décès. Une assurance maladie est contractée auprès d'une compagnie d'assurance et elle prend généralement en charge les consultations, les examens médicaux, les frais de pharmacie et les frais d'hospitalisation. L'assurance maladie peut être contractée par l'employeur (Etat, entreprises publiques, grandes entreprises privées, organismes internationaux) ou par une personne du ménage, par exemple le chef de ménage.

5.2 Morbidité de la population

Au Burkina Faso, 27,9% de la population souffre d'une maladie ou a subi une blessure/accident. Cette proportion est en baisse de 1,6 points par rapport à 2018 où elle était de 29,5% (EHCVM 2018).

La morbidité varie selon le milieu de résidence. En effet, la proportion d'individus qui souffrent d'une maladie ou ont subi une blessure/accident est plus élevée en milieu urbain (29,5%) qu'en milieu rural (27,3%). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la population urbaine soit plus vulnérable ou par les différences de perception de la maladie entre les populations urbaines et rurales, les dernières semblant accordant moins d'attention à certaines situations de maladie.

La morbidité est plus élevée dans les régions du Centre-Est (38,2%), du Centre-Sud (34,8%) et du Plateau central (31,8%) contrairement à celles des Cascades (16,1%), du Sahel (20,2%) et du Sud-Ouest (21,9%). La morbidité dans la région du Centre-Est est plus du double de celle des Cascades, témoignant ainsi des différences notables entre ces régions en matière de santé de la population.

Considérant les groupes d'âges, la morbidité est plus élevée chez les personnes âgées de plus de 60 ans (40,6%) et chez les enfants de moins de 5 ans (36,2%). Les individus âgés de 15 à 24 ans sont les moins malades. Au-delà de 24 ans, la morbidité augmente avec l'âge.

Par ailleurs, la morbidité touche plus les femmes (29,3%) que les hommes (26,3%). En outre, elle augmente avec le niveau de vie.

Tableau 5- 1: Taux de morbidité (%) selon certaines caractéristiques

Caractéristiques socio-démographiques	Taux de morbidité
Ensemble	27,9
Genre	
Masculin	26,3
Féminin	29,3
Milieu	
Urbain	29,5
Rural	27,3
Région	
Boucle du Mouhoun	24,6
Cascades	16,1
Centre	29,4
Centre-Est	38,2
Centre-Nord	27,3
Centre-Ouest	30,0
Centre-Sud	34,8

Tableau 5- 1 : Taux de morbidité (%) selon certaines caractéristiques (suite)

Caractéristiques socio-démographiques		Taux de morbidité
Région		
Est		27,7
Hauts-Bassins		30,0
Nord		23,5
Plateau-Central		31,8
Sahel		20,2
Sud-Ouest		21,9
Groupe d'âge		
Moins de 5 ans		36,2
5-14 ans		24,0
15-24 ans		21,3
25-39 ans		26,7
40-59 ans		31,6
60 et plus		40,6
Niveau de vie		
Très pauvre		20,3
Pauvre		23,3
Moyen		27,0
Riche		31,9
Très riche		37,0

5.3 Morbidité sévère

En 2021, 60,6% des personnes morbides ont été incapables de mener leurs activités quotidiennes normales du fait de la maladie. Cette incapacité a duré moins d'une semaine pour 74,2% et plus de deux semaines pour 8,8% de ces personnes morbides.

Selon le milieu de résidence, la proportion des personnes morbides qui ont été empêchées de mener leurs activités quotidiennes normales par la maladie varie peu. Elle est respectivement de 59,0% et 61,2% en milieu urbain et en milieu rural. Pour une même durée d'affectation des activités quotidiennes par le fait de la maladie, la morbidité sévère varie également peu en fonction du milieu de résidence.

En considérant les régions, la proportion des personnes morbides qui ont été empêchées de mener leurs activités quotidiennes normales par la maladie varie de 45,8% au Centre-Sud à 69,9% dans le Centre-Ouest. En tout, sept régions sur les treize ont des proportions supérieures à celle du niveau national (60,6%). Par ailleurs, la proportion des personnes morbides qui ont été empêchées de mener leurs activités quotidiennes normales par la maladie durant plus de deux semaines varie de 1,6% dans la région du Sahel à 11,6% dans la région du Sud-Ouest.

Les personnes morbides âgées de 60 ans et plus (64,9%) sont les plus affectées par l'incapacité de mener leurs activités quotidiennes normales. Aussi, la proportion des personnes malades dont l'incapacité de mener normalement l'activité a duré plus d'une semaine augmente avec l'âge, alors que celle dont l'incapacité a duré moins d'une semaine diminue avec l'âge.

Tableau 5- 2: Proportion (%) des personnes morbides dont l'activité est affectée et temps de l'activité affecté par la maladie selon certaines caractéristiques

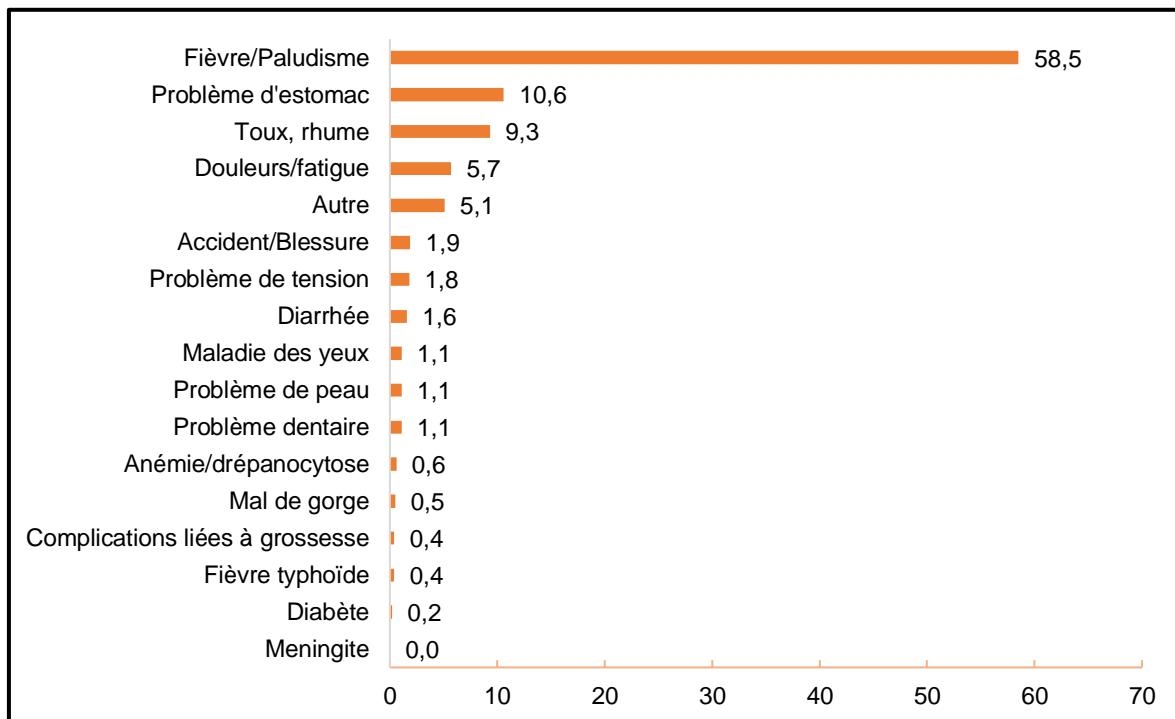
Caractéristique sociodémographique	Personnes morbides dont l'activité est affectée	Moins d'une semaine	Entre une et deux semaines	Plus de deux semaines
Ensemble	60,6	74,2	17,0	8,8
Genre				
Masculin	60,5	71,4	18	10,6
Féminin	60,6	76,4	16,3	7,3
Milieu				
Urbain	59	74	17,8	8,2
Rural	61,2	74,3	16,7	9
Région				
Boucle du Mouhoun	59	71,3	20,1	8,6
Cascades	50,9	69,5	21,1	9,4
Centre	55,9	77,6	14,3	8,2
Centre-Est	60,7	80,2	13,2	6,6
Centre-Nord	55,7	73,4	17,5	9,2
Centre-Ouest	69,9	71,2	17,5	11,3
Centre-Sud	45,8	68,7	22	9,3
Est	66,4	71,7	18,5	9,9
Hauts-Bassins	67	69	20,2	10,8
Nord	61,3	75,8	15,2	9
Plateau-Central	61,3	81,5	12,9	5,6
Sahel	60,5	79,5	18,9	1,6
Sud-Ouest	61,8	72,4	16	11,6
Groupe d'âge				
Moins de 5 ans	55	89,1	9	1,9
5-14 ans	59,3	85,5	11,8	2,6
15-24 ans	61,7	77,1	14,6	8,3
25-39 ans	61,5	69,4	20,5	10,1
40-59 ans	61,2	62,3	24,4	13,3
60 et plus	64,9	53,5	23,6	22,8

Caractéristique sociodémographique	Personnes morbides dont l'activité est affectée	Moins d'une semaine	Entre une et deux semaines	Plus de deux semaines
Niveau de vie				
Très pauvre	56,1	77	16,1	6,9
Pauvre	62,3	77,3	15,7	7,1
Moyen	60,1	73,6	16,7	9,7
Riche	62,5	73,3	17,8	8,9
Très riche	60,4	72,1	17,9	10,0

5.4 Principaux problèmes de santé

La fièvre/paludisme constitue la première cause de morbidité au Burkina Faso. En effet, six personnes malades sur dix (58,5%) en ont souffert au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. Après la fièvre/paludisme, les problèmes gastriques (10,6%) et la toux/rhume (9,3%) viennent respectivement en deuxième et troisième position dans la hiérarchie des maladies déclarées par les enquêtés. Les autres pathologies telles que la méningite (0,0%), le diabète (0,2%), la fièvre typhoïde (0,4 %), les complications liées à la grossesse (0,4%), les maux de gorge (0,5 %), l'anémie/drépanocytose (0,6%) ont été moins fréquentes.

Graphique 5- 1: Proportion (%) de malades par type de maladie déclarée



5.5 Consultation dans les formations sanitaires

Cette partie analyse le comportement de la population en cas de maladie ou de problème de santé. Plus précisément, il s'agit de la recherche de soins par les populations en cas de maladie, du type de formation sanitaire consulté, des problèmes rencontrés lors des consultations, la satisfaction des

personnes malades après la consultation, ainsi que des raisons de non-consultation.

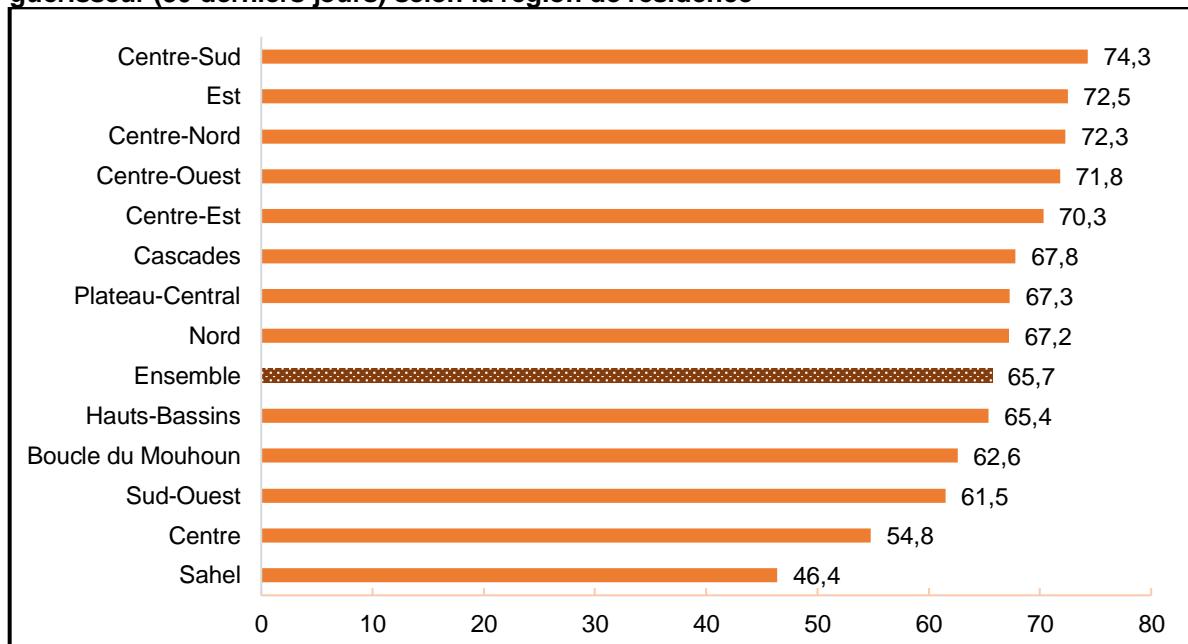
Dans la suite de l'analyse, l'accent sera mis sur les consultations dans les centres de santé (y compris les pharmacies) de type moderne. Les termes « formation sanitaire » ou « centre de santé » leur seront consacrés.

5.6 Personnes morbides ayant consulté

Une personne a consulté si elle a recherché des soins de santé dans une formation sanitaire ou auprès d'un guérisseur traditionnel/marabout. Au Burkina Faso, deux personnes morbides sur trois ont consulté (65,7%). On en déduit que 34,3% des personnes ayant rencontré un problème de santé au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête n'ont consulté ni un centre de santé ni un guérisseur traditionnel/marabout.

Dans toutes les régions, plus de la moitié des personnes morbides ont consulté, à l'exception de la région du Sahel où le taux de consultation est de 46,4%.

Graphique 5- 2: Proportion (%) des personnes ayant consulté un service de santé ou un guérisseur (30 derniers jours) selon la région de résidence



La proportion des personnes morbides qui consultent est plus élevée en milieu rural (67,7%) qu'en milieu urbain (60,6%).

Le niveau de consultation est plus élevé au sein de la population de moins de 5 ans. En effet, huit enfants malades âgés de moins de 5 ans sur dix (83,4%) ont été emmenés dans un centre de santé pour consultation.. Comparé à 2018, ce niveau de consultation des enfants de moins de 5 ans morbides est en hausse de 8 points et pourrait être attribué à la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins de santé au profit de cette couche de la population depuis 2016. Pour les personnes malades âgées de plus de 60 ans, 59,4% ont consulté.

La proportion des personnes qui consultent pour un problème de santé varie avec le niveau de vie des ménages d'appartenance des individus. En effet, 62,1% des personnes malades vivant dans des ménages de niveau de vie très faible consultent pour un problème de santé. Cette proportion est plus élevée chez les personnes malades relevant des ménages de niveau de vie élevé (67,7%).

Tableau 5- 3: Proportion (%) des personnes ayant consulté un service de santé ou un guérisseur (30 derniers jours) selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristique sociodémographique	Proportion des personnes morbides ayant consulté
Ensemble	65,7
Milieu de résidence	
Urbain	60,6
Rural	67,7
Genre	
Masculin	66,3
Féminin	65,2
Groupe d'âge	
Moins de 5 ans	83,4
5-14 ans	63,7
15-24 ans	58,6
25-39 ans	62,5
40-59 ans	57,8
60 et plus	59,4
Niveau de vie	
Très faible	62,1
Faible	63,9
Moyen	65,8
Elevé	67,7
Très élevé	67,0

5.7 Principales raisons de non-consultation dans les formations sanitaires

Une partie de la population malade ne consulte pas un service de santé. Elle a plutôt recours pour la majorité à l'automédication (58,9%). Aussi, 21,7% ne consultent pas par négligence de la maladie (consultation pas nécessaire) et 13,7% pour des raisons financières.

Quel que soit le milieu de résidence, l'automédication reste la principale cause de non-consultation dans les formations sanitaires. Elle est plus fréquente en milieu urbain (65,9%) qu'en milieu rural (55,6%). Cette raison est suivie par la négligence de la maladie (consultation pas nécessaire) aussi bien en zone urbaine (18,6%) qu'en zone rurale (23,2%). La troisième raison évoquée par 14,6% des malades n'ayant pas consulté en milieu rural et 11,7% en milieu urbain est le manque d'argent.

Dans toutes les régions, la principale raison de non-consultation est l'automédication à l'exception des régions du Centre-Nord, du Centre-Sud et du Nord. Cette raison est plus fréquente dans les régions du Sud-Ouest (69,6%), du Centre-Est (68,7%) et du Centre (66,8%) et moins fréquente dans les régions du Centre-Nord (26,2%) et du Centre-Sud (43,7%). Le manque d'argent est évoqué par 25,0% des malades de la région du Nord, 17,9% de ceux du Plateau Central et 17,4% des malades du Centre-Sud. La négligence de la maladie (consultation pas nécessaire) est évoquée par 42,7% des malades de la région du Centre-Nord.

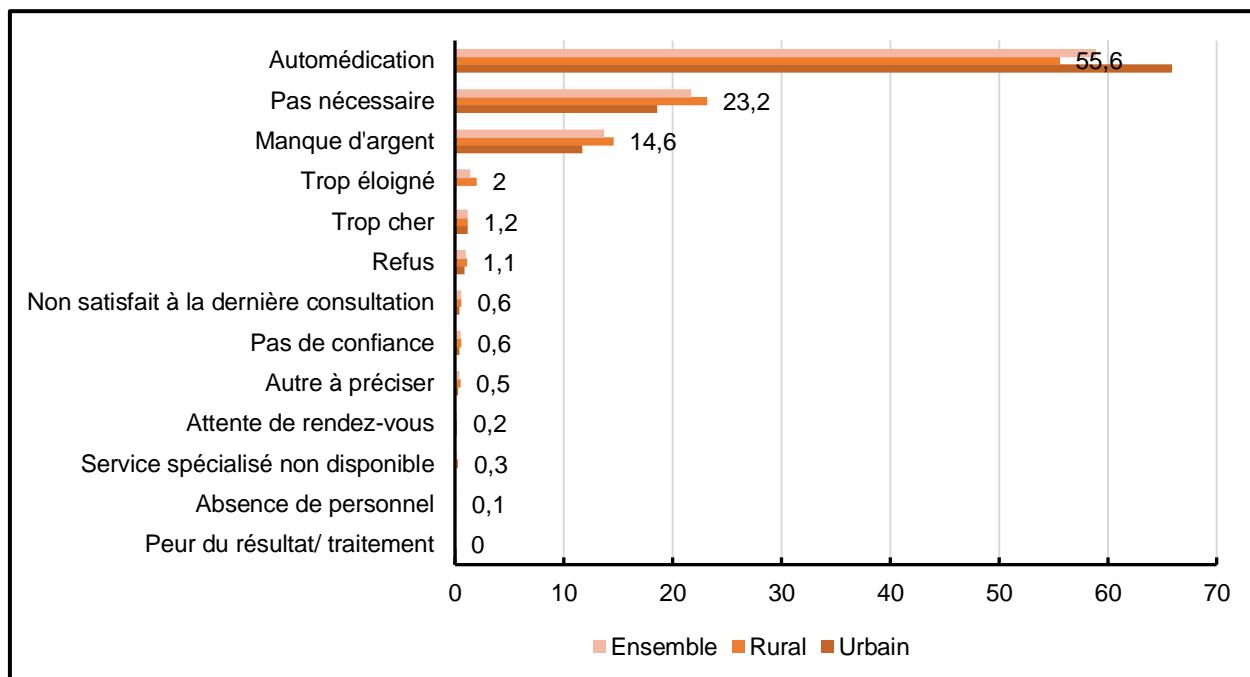
Aussi bien les hommes (59,4%) que les femmes (58,5%) malades ont évoqué l'automédication comme la principale raison de non consultation dans les centres de santé. En outre, 22,1% des hommes malades et 21,4% femmes avancent que la consultation n'est pas nécessaire pour justifier leur non-consultation d'un service de santé formel. Par ailleurs, les femmes (14,7%) et les hommes (12,5%) avancent tous le manque d'argent comme troisième raisons.

L'automédication reste le premier motif de non-consultation des malades, quel que soit le groupe d'âges

considéré. Concomitamment, les personnes malades considérant que la consultation n'est pas nécessaire sont les mêmes qui privilégiuent l'automédication.

L'automédication reste le premier motif de non-consultation aussi bien pour les pauvres que pour les non pauvres.

Graphique 5- 3: Proportion (%) des personnes malades n'ayant pas consulté selon le motif de la non-consultation des centres de santé



5.8 Raisons de non consultation des centres de santé selon le type de maladie

La raison de non-consultation des centres de santé par les personnes malades varie selon le type de maladie. Toutefois, l'automédication est la principale raison de non-consultation pour la majorité des maladies.

Outre l'automédication, la perception que la consultation n'est pas nécessaire et le manque d'argent sont deux autres principales raisons de non consultation de centre de santé. Pour les patients souffrant du paludisme, la négligence ou la « consultation pas nécessaire » a été évoquée par 21,2% des malades comme principales raisons de non consultation de centre de santé. Pour les problèmes de tension, 46,3% des malades concernés évoquent le manque d'argent comme principal motif de non-consultation. La proportion de malades pratiquant le plus l'automédication sont ceux souffrant d'anémie/drépanocytose (88,5%). Pour les patients souffrant du paludisme, l'automédication est la principale raison de non-consultation (64,0%) suivie de la « consultation pas nécessaire » (21,2%) et le manque d'argent (11,7%). En cas de fièvre typhoïde, un malade sur quatre (27,5%) refuse de consulter.

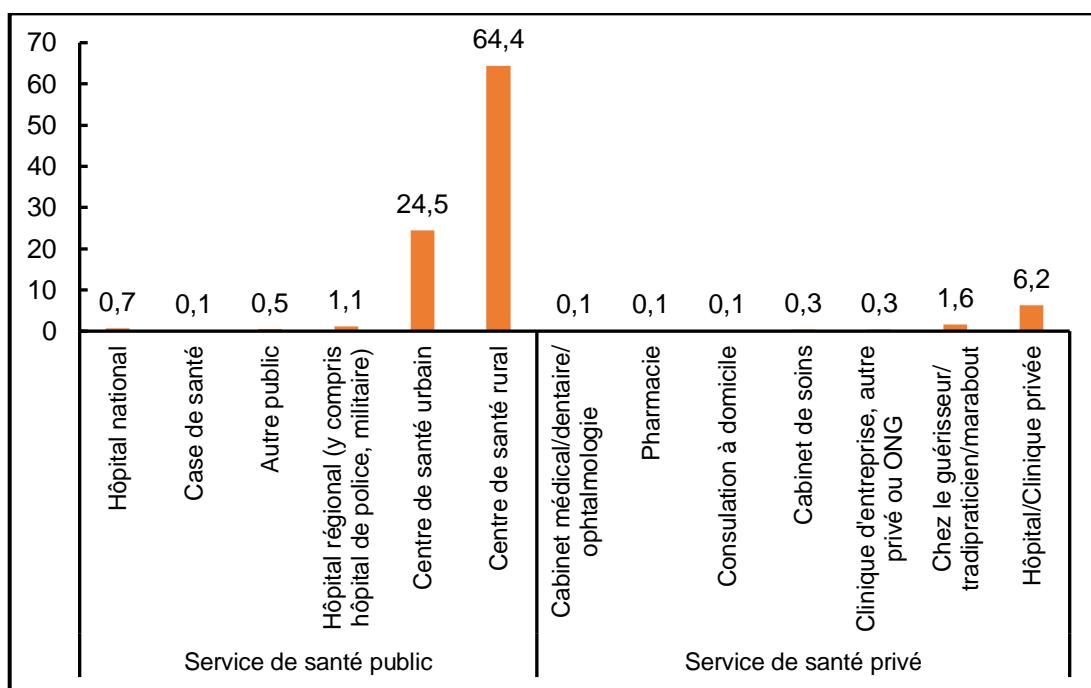
Tableau 5- 4: Proportion (%) des personnes malades n'ayant pas consulté selon les six principaux motifs de la non consultation des centre de santé selon le type de maladie

	Pas nécessaire	Trop cher	Trop éloigné	Automédication	Refus	Manque d'argent	Total
Fièvre/Paludisme	21,2	1,1	1,3	64,0	0,6	11,7	100,0
Diarrhée	19,9	5,8	2,3	61,9	3,6	6,5	100,0
Accident/Blessure	38,3	0,0	0,0	59,0	0,0	2,7	100,0
Problème dentaire	9,0	6,3	1,9	61,1	0,0	21,8	100,0
Problème de peau	11,7	0,0	0,0	58,2	0,0	30,1	100,0
Maladie des yeux	24,7	1,5	0,0	38,2	3,4	32,2	100,0
Problème de tension	14,0	12,0	0,6	24,4	2,8	46,3	100,0
Fièvre typhoïde	0,0	0,0	1,9	46,1	27,5	24,5	100,0
Problème d'estomac	13,7	1,4	3,0	61,3	1,4	19,2	100,0
Mal de gorge	18,2	4,7	2,7	41,5	0,0	32,8	100,0
Toux, rhume	32,1	0,8	1,1	57,6	0,6	7,8	100,0
Douleurs/fatigue	26,2	0,3	0,9	50,2	2,2	20,2	100,0
Anémie/drépanocytose	8,2	0,0	0,0	88,5	0,0	3,3	100,0
Autre	19,7	0,1	0,1	52,4	2,2	25,4	100,0

5.9 Répartition des consultations selon le type de formations sanitaires

Au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête, les formations sanitaires les plus consultées sont les centres de santé ruraux (64,4%), les centres de santé urbains (24,5%), et les hôpitaux et cliniques privés (6,2%). Les moins fréquentées sont les cabinets privés dentaires et ophtalmologiques, avec 0,1% de consultations reçues.

Graphique 5- 4: Proportion des personnes ayant consulté un centre de santé selon le type de services de santé consultés



5.10 Personnel de santé consulté

En 2021, huit malades sur dix (85,0%) ont consulté un infirmier/sage-femme. Seulement un malade sur dix (12,4%) a consulté un médecin généraliste/spécialiste. Ce résultat peut s'expliquer par l'organisation du système de santé au Burkina qui fait de l'infirmier le personnel le plus représenté dans les formations sanitaires de base, surtout en milieu rural.

La consultation des infirmiers/sage-femme est plus fréquente en milieu rural (88,8%) qu'en milieu urbain (73,9%). Quant à la consultation des médecins, elle est plus fréquente en milieu urbain (24,5%) qu'en milieu rural (8,2%).

Quelle que soit la région, les personnes malades consultent plus le personnel infirmier/sage-femme que les autres personnels de santé. En comparant les régions, les proportions de malades ayant consulté un médecin sont plus élevées dans les régions des Cascades (38,5%), du Sahel (28,2%), du Centre (21,9%), des Hauts-Bassins (18,1%) et du Plateau-Central (15,2%). Le positionnement de la région du Sahel pourrait se justifier par l'insécurité qui a conduit au déplacement massif des populations vers les centres urbains. De plus, une grande partie des zones de dénombrement localisées dans la zone rurale de cette région en proie à l'insécurité ont été remplacées par des zones rurales voisines du centre urbain. Il en est de même pour la région des Cascades.

Quel que soit le groupe d'âge, au moins 70% des malades ont consulté un infirmier/sage-femme. Par ailleurs, les médecins ont été plus consultés par les personnes de 60 ans et plus (24,2%).

Les personnes malades avec un niveau de vie très faible consultent plus le personnel infirmier /sage-femme (92,5%) que les personnes malades avec un niveau de vie très élevé (79,4%).

Tableau 5- 5: Personnel de santé consulté selon les caractéristiques sociodémographique

Caractéristique sociodémographique	Médecin Généraliste/spécialistes	Infirmier(ère) /Sage-femme	Aide-soignant	Pharmacie	Matrone	Agent technique de santé	Autre personnel de santé	Guérisseur/Tradipraticien/Marabout
Ensemble	12,4	85,0	0,4	0,1	0	0,1	0,5	1,6
Milieu résidence								
Urbain	24,5	73,9	0,2	0	0	0,1	0,3	1,2
Rural	8,2	88,8	0,5	0,1	0	0,1	0,5	1,7
Région résidence								
Boucle du Mouhoun	12,2	84,2	0	0	0,4	0	0,1	3,1
Cascades	38,5	58,9	0	0,3	0	0	0	2,3
Centre	21,9	76,3	0,1	0,1	0	0	0,2	1,4
Centre-Est	4,5	89,8	0	0,2	0	0,2	3,4	2
Centre-Nord	8,3	90,8	0,2	0,1	0	0	0	0,7
Centre-Ouest	5,6	90,8	1,9	0	0	0,3	0,4	1
Centre-Sud	8	90,6	0,9	0	0	0	0	0,4
Est	10,5	86,1	0	0	0	0	0,2	3,2
Hauts-Bassins	18,1	79,6	1,1	0	0	0	0	1,2
Nord	6,3	93,2	0	0	0	0	0	0,4
Plateau-Central	15,2	83,6	0	0	0	0	0,1	1,1
Sahel	28,2	68,8	0	0,1	0	0	0	3
Sud-Ouest	3,8	94,1	0	0	0	0	0	2,1
Sexe	0	0						
Masculin	13	84,4	0,2	0,1	0,1	0	0,5	1,7
Féminin	11,9	85,4	0,5	0,1	0	0,1	0,5	1,6
Groupe d'âge	0	0						
Moins de 5 ans	9,7	89,1	0,3	0	0	0	0,5	0,5
5-14 ans	9	89,1	0,3	0	0	0	0,5	1,1
15-24 ans	12,3	84,2	0,8	0,1	0,1	0	0,7	1,9
25-39 ans	14,9	82,2	0,5	0,1	0	0,2	0,3	1,8
40-59 ans	15,4	80,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,4	3,3
60 et plus	24,2	71,3	0,2	0	0	0	0,7	3,6
Niveau de vie								
Très faible	5,3	92,5	0,2	0	0	0,1	0,8	1
Faible	10,3	86,9	0,3	0	0,1	0	0,7	1,8
Moyen	9,4	87,3	0,2	0,1	0	0	0,4	2,3
Elevé	13,8	83,6	0,7	0,1	0,1	0	0,4	1,3
Très élevé	18,3	79,4	0,3	0,1	0	0,1	0,3	1,5

5.11 Satisfaction des usagers des formations sanitaires

Les usagers des services de santé sont, dans leur majorité, très satisfaits ou satisfaits des prestations reçues lors de leurs premières consultations (91,9%). Cependant, 8,0% des usagers des services de santé sont peu satisfaits ou pas du tout satisfaits (Tableau 5.6).

Aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, neuf malades sur dix ayant consulté un centre de santé sont satisfaits ou très satisfaits. Cependant, 10,3% des usagers des formations sanitaires du milieu rural et 12,3% de ceux du milieu urbain ne sont pas du tout satisfaits.

Dans toutes les régions, plus de 80% des usagers sont satisfaits ou très satisfaits des prestations de services dans les formations sanitaires. Six régions (Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Sud, Est, Nord et Plateau-Central) ont des taux de satisfaction supérieurs à celui du niveau national qui est de 91,9%.

Le niveau de satisfaction des prestations de services dans les formations sanitaires diffère peu selon que l'usager du service soit un homme (92,4%) ou une femme (91,6%).

La qualité des prestations de service est indifféremment appréciée selon le groupe d'âge. En effet, quel que soit le groupe d'âge considéré entre 0 à 59 ans, 90% des usagers sont satisfaits, tandis que 82% des personnes âgées de 60 ans ou plus sont satisfaites.

Tableau 5- 6: Niveau de satisfaction des personnes ayant consulté un service de santé

Caractéristiques sociodémographique	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Ensemble	19,3	72,6	6,9	1,1
Genre				
Masculin	20,0	72,4	6,6	1,0
Féminin	18,8	72,8	7,1	1,3
Milieu résidence				
Urbain	12,3	77,5	9,4	0,9
Rural	21,8	71,0	6,0	1,2
Région résidence				
Boucle du Mouhoun	30,8	59,6	8,7	0,9
Cascades	9,9	79,9	9,5	0,8
Centre	11,5	78,4	9,3	0,8
Centre-Est	10,2	82,4	6,2	1,1
Centre-Nord	41,8	52,9	3,9	1,5
Centre-Ouest	14,8	76,0	7,6	1,6
Centre-Sud	13,5	79,3	5,9	1,3
Est	31,0	62,3	4,6	2,1
Hauts-Bassins	5,3	86,6	7,4	0,7
Nord	32,2	61,3	5,8	0,7
Plateau-Central	15,2	76,9	7,2	0,6
Sahel	8,3	81,5	9,5	0,6
Sud-Ouest	18,3	73,0	7,1	1,6
Groupe d'âge				
Moins de 5 ans	20,1	74,2	5,2	0,6
5-14 ans	18,4	77,2	3,6	0,7
15-24 ans	21,3	71,9	6,1	0,7
25-39 ans	20,1	70,1	7,9	1,9

Tableau 5- 7: Niveau de satisfaction des personnes ayant consulté un service de santé (suite)

Caractéristiques sociodémographique	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Groupe d'âge				
40-59 ans	18 ,0	69 ,0	11 ,1	2 ,0
60 et plus	17 ,8	63 ,8	15 ,8	2 ,6
Niveau de vie				
Très pauvre	25 ,8	67 ,2	6 ,2	0 ,8
Pauvre	20 ,9	71 ,3	6 ,7	1 ,1
Moyen	18 ,8	72 ,7	6 ,8	1 ,7
Riche	18 ,3	73 ,9	6 ,8	1 ,0
Très riche	16 ,4	75 ,1	7 ,5	1 ,0

5.12 Niveau de satisfaction des usagers des formations sanitaires selon le problème de santé

Le niveau de satisfaction des usagers des formations sanitaires dépend de leur problème de santé. En effet, les patients souffrant de mal de gorge (96,9%), de toux/rhume (95,9%), de fièvre/paludisme (95,6%), de diarrhée (93,4%), d'accident/blessure (92,8%), de problème d'accouchement ou de complications liées à grossesse (91,9%) sont les plus satisfaits des services. Quant à ceux qui souffrent des maladies des yeux, de l'anémie ou de la drépanocytose, plus d'un usager sur quatre sont peu ou pas satisfaits.

Tableau 5- 8: Proportion (%) des personnes ayant consulté un service de santé par type de maladie selon le niveau de satisfaction

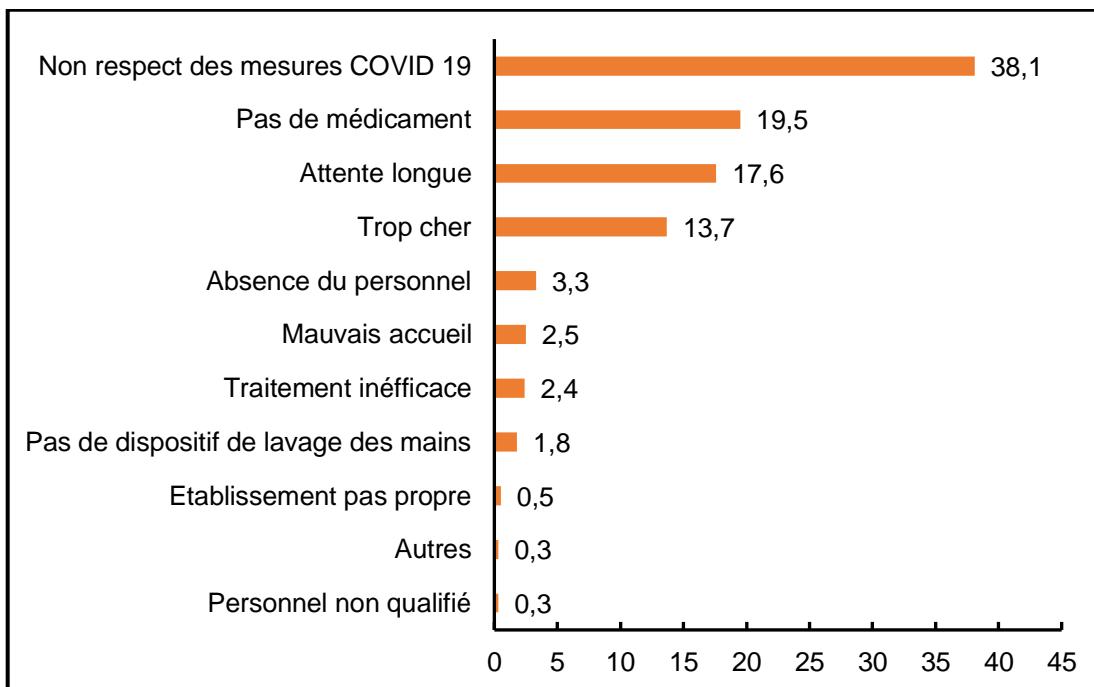
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Fièvre/Paludisme	19 ,4	76 ,2	3 ,8	0 ,6
Diarrhée	15 ,9	77 ,5	6 ,6	0 ,0
Accident/Blessure	37 ,1	55 ,7	4 ,5	2 ,7
Problème dentaire	23 ,3	57 ,2	19 ,3	0 ,3
Problème de peau	10 ,2	71 ,0	16 ,9	1 ,9
Maladie des yeux	12 ,2	61 ,5	23 ,6	2 ,7
Problème de tension	11 ,8	72 ,3	13 ,2	2 ,6
Fièvre typhoïde	6 ,9	71 ,1	17 ,0	5 ,0
Problème d'estomac (maux de ventre, ulcère, etc.)	24 ,9	63 ,7	9 ,8	1 ,6
Mal de gorge	25 ,1	71 ,8	0 ,8	2 ,3
Toux, rhume	19 ,9	76 ,0	3 ,8	0 ,3
Accouchement/complications liées à grossesse	17 ,9	74 ,0	7 ,8	0 ,3
Douleurs/fatigue	15 ,4	67 ,5	16 ,1	0 ,9
Anémie/drépanocytose	15 ,1	53 ,5	24 ,7	6 ,7
Autre	12 ,0	62 ,2	20 ,1	5 ,7

5.13 Principaux problèmes rencontrés lors de la consultation

Les principaux problèmes rencontrés par les usagers dans les formations sanitaires sont par ordre

d'importance, le non-respect des mesures de prévention de la COVID-19 (38,1%), le manque de médicament (19,5%), la longue attente (17,6%) pour recevoir les soins de santé et la cherté des soins (16,5%).

Graphique 5- 5: Problèmes de visites (en %) dans les centres de santé



5.14 Distance parcourue pour la première consultation

La norme OMS recommande que les centres de santé respectent une distance maximale de 5 km par rapport aux domiciles des patients. En 2021, trois quarts des usagers des centres de santé habitent à moins de 5 km des centres de santé. Cependant 22,1% des usagers résident à plus de 5 km des centres de santé. Bien que la proportion des usagers habitants à moins de 5 km des centres de santé soit élevée, des efforts restent à faire pour atteindre la cible fixée par la Politique Nationale de Développement Sanitaire (PNDS) qui est de rendre accessibles les services de santé à tous les usagers à moins de 5 km.

La norme est respectée pour 77,5% des malades en milieu urbain, et pour 74,5% des malades en milieu rural.

La proportion des usagers résidants à plus de 5 km des centres de santé est élevée dans les régions de l'Est (42,2%), du Plateau-Central (36,5%) et des Cascades (31,5%). Beaucoup d'efforts restent donc à faire dans ces régions pour atteindre la cible du PNDS.

Tableau 5- 9: Pourcentage des personnes ayant consulté au premier lieu de consultation selon la distance parcourue

	Moins de 1 Km	De 1 à moins de 2 Km	De 2 à moins de 5 Km	De 5 à moins de 10 Km	10 Km ou plus
Ensemble	17,8	28,9	31,1	14,7	7,4
Milieu résidence					
Urbain	17,2	37,5	32,8	10,2	2,3
Rural	18	25,9	30,5	16,3	9,2
Région résidence					
Boucle du Mouhoun	19	35,4	33,8	6,5	5,3
Cascades	25,3	21,3	21,9	21,1	10,4
Centre	15,7	31,5	31,1	17,2	4,5
Centre-Est	26,3	26,1	31,9	8,5	7,2
Centre-Nord	16,7	38,9	25,4	6,3	12,6
Centre-Ouest	30,1	25,7	23,7	10,7	9,9
Centre-Sud	19,7	27,1	33,6	14,9	4,6
Est	5,4	21,8	30,6	28	14,2
Hauts-Bassins	15,5	37,7	33,1	9,9	3,8
Nord	15,3	17,5	44,2	20,2	2,9
Plateau-Central	10,3	19,3	34	30,7	5,8
Sahel	21,3	31,2	22	13,3	12,1
Sud-Ouest	17,2	30,5	31,4	15,5	5,4

5.15 Personnes handicapées

En 2021, avoir des difficultés pour « voir, même avec les lunettes » (4,0%) et pour « marcher ou monter les escaliers » (3,4%) sont les handicaps qui touchent le plus la population Burkinabè. En outre, moins d'une personne sur cent (0,6%) de la population affirme ne pas pouvoir « voir, même avec les lunettes » ou pouvoir « marcher ou monter les escaliers ».

Tableau 5- 10: Répartition (%) des personnes par niveau de difficultés vécues selon le handicap

	Voir, même avec les lunettes	Entendre, même avec une aide auditive	Marcher ou monter les escaliers	Se rappeler ou se concentrer	Accomplir des tâches comme se laver ou s'habiller	Communiquer ou se faire comprendre dans sa langue usuelle
Non, aucune difficulté	95,2	97,7	95,2	97,6	98,3	98,9
Oui, un peu de difficultés	4,0	1,9	3,4	1,8	1,1	0,8
Oui, beaucoup de difficultés	0,6	0,4	1,3	0,5	0,5	0,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Ne peut pas du tout	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2

5.16 Couverture par une assurance maladie

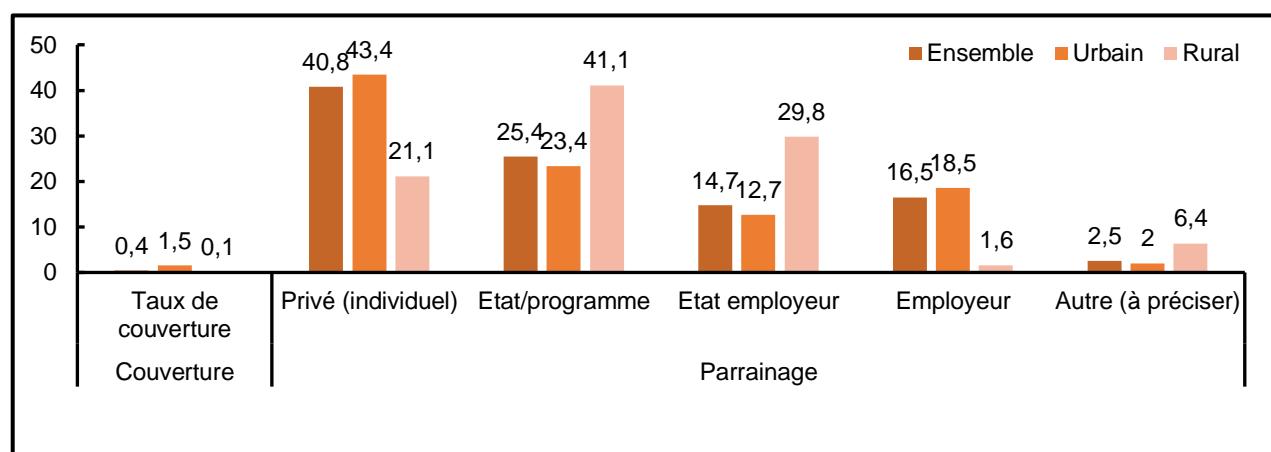
En 2021 au Burkina Faso, la proportion d'individus ayant une assurance maladie reste très faible (0,4%). Ainsi, seulement une personne sur deux cent cinquante possède une assurance maladie. Le constat reste le même quel que soit le sexe. En effet, cette proportion est de 0,5% chez les hommes et de 0,4% chez les femmes.

L'accès à l'assurance maladie reste limité quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, les habitants du milieu urbain ont plus accès à ce service que ceux résidant en milieu rural. En effet, 1,5% des habitants du milieu urbain possèdent une assurance maladie contre seulement 0,1 % pour ceux du milieu rural.

La couverture de l'assurance maladie est plus élevée dans la région du Centre que dans les autres régions. En effet, exception faite de cette région où le taux de couverture de l'assurance maladie est de 2,2%, toutes les autres ont un taux de couverture inférieur au taux national.

Par ailleurs, 16,5% des personnes ayant une assurance maladie sont assurées par leur employeur. Ce taux est de 25,4% pour les personnes qui ont bénéficié des programmes de l'État.

Graphique 5- 6 : Couverture des personnes par une assurance maladie et parrainage



Conclusion

Les données collectées sur la santé des membres du ménage ont permis d'apprécier l'état de santé de la population, la fréquentation des formations sanitaires, les difficultés d'accès et le niveau de satisfaction des usagers de services de santé.

De l'analyse de ces données, il ressort que l'état de santé de la population reste préoccupant en 2021. La morbidité des 30 derniers jours a affecté 27,9% des Burkinabè et 60,6% ont été empêchés de mener leurs activités de façon normale. Le paludisme, les problèmes respiratoires et les pathologies gastriques sont les principales causes de cette morbidité. Il ressort que deux personnes malades sur trois ont consulté un centre de santé.

CHAPITRE 6 : EPARGNE ET CRÉDIT

Points clés

Taux de bancarisation : Un adulte sur dix dispose d'au moins un compte de dépôt ou de crédit dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor ou dans les Systèmes financiers décentralisés (SFD).

Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF) ou taux d'inclusion financière : Une personne sur quatre détient un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor, les institutions de microfinance, ou est titulaire d'un compte de monnaie électronique.

Population de 15 ans ou plus disposant d'une épargne formelle : Quatre adultes de plus de 15 ans sur dix détenteurs de compte disposent d'une épargne formelle en 2021.

Demande de crédit : La demande de crédits auprès des institutions financières demeure relativement faible en 2021. Seulement une personne sur cinquante a sollicité un crédit.

Accès aux crédits : Huit demandes de crédit sur dix ont été accordées en 2021 au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête. Les hommes (82,0%) accèdent plus aux crédits que les femmes (74,6%).

Ce chapitre traite de l'épargne et du crédit et concerne les individus âgés de 15 ans ou plus. Il aborde successivement la définition des concepts utilisés, la possession de compte, la possession d'épargne et le crédit en faisant ressortir les raisons de non-sollicitation du crédit, les entraves à l'accès au crédit et le montant nominal des crédits.

6.1 Définitions des concepts

Epargne : c'est la partie du revenu des ménages qui n'est pas consommée pendant une période donnée.

Taux de bancarisation : au sens large, il se définit comme la proportion de la population des 15 ans ou plus titulaires d'au moins un compte de dépôt ou de crédit dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor et les Systèmes financiers décentralisés (SFD). En ne prenant en compte que les banques, les services postaux et les caisses nationales d'épargne, on aboutit à la définition stricte du taux de bancarisation. Cependant, dans la mesure où le Trésor et les Systèmes financiers décentralisés (SFD) font partie intégrante du système financier du pays, il est plus judicieux d'appréhender son développement par le taux de bancarisation au sens large.

Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF) ou taux d'inclusion financière : il représente la proportion de la population adulte détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor et les institutions de microfinance, à laquelle s'ajoute celui des titulaires de comptes de monnaie électronique.

6.2 Possession de compte et d'épargne

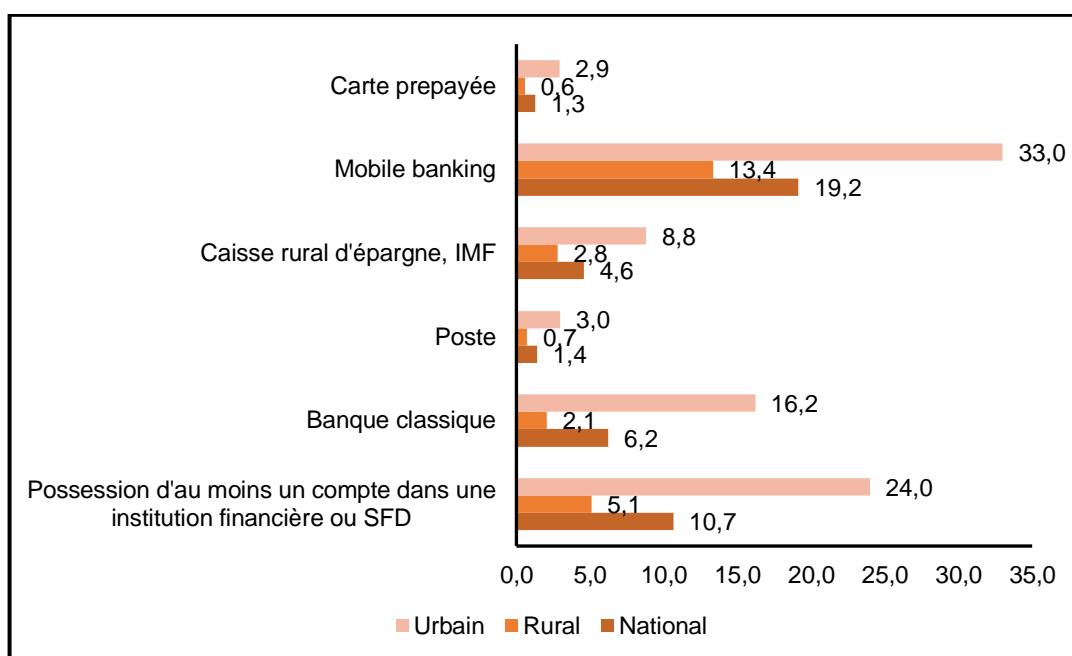
Au Burkina Faso, l'épargne peut être formelle ou informelle. L'épargne formelle est collectée par des institutions financières reconnues par les pouvoirs publics, tandis que le système informel n'est reconnu que par les différents acteurs. L'indicateur utilisé pour mesurer le niveau d'utilisation des services bancaires et financiers est le taux de bancarisation. Il permet de rendre compte aussi du développement du système financier. Il importe de relever que la présente étude ne concerne pas les caisses nationales d'épargne et le Trésor public.

6.2.1 Possession de compte

Au Burkina Faso, le taux de bancarisation demeure faible en 2021. Seulement un adulte sur dix dispose d'au moins un compte de dépôt ou de crédit dans les banques, les services postaux ou dans les Systèmes financiers décentralisés (SFD).

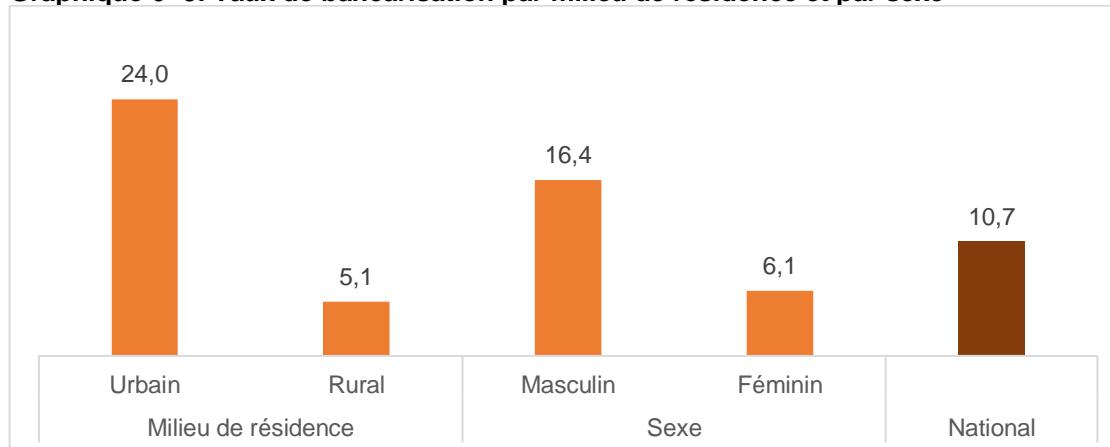
Le mobile Banking est le service le plus utilisé tant au niveau national (19%), en milieu rural (13%) qu'en milieu urbain (33%). En 2018, 22% des adultes utilisaient ce service.

Graphique 6- 2: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus disposant d'au moins un compte par type de compte



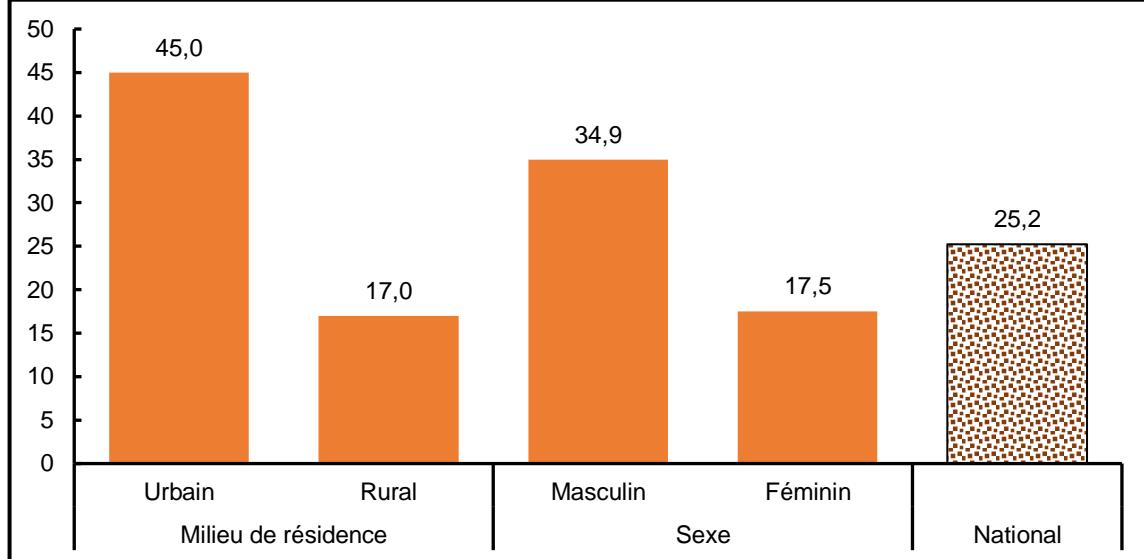
Le niveau de bancarisation est faible en 2021 (10,7%). Il est encore plus faible en milieu rural (5%) comparativement au milieu urbain (24%). Aussi, il y a une disparité de la bancarisation selon le genre ; elle s'élève à 16,4% pour les hommes contre 6,1% pour les femmes.

Graphique 6- 3: Taux de bancarisation par milieu de résidence et par sexe



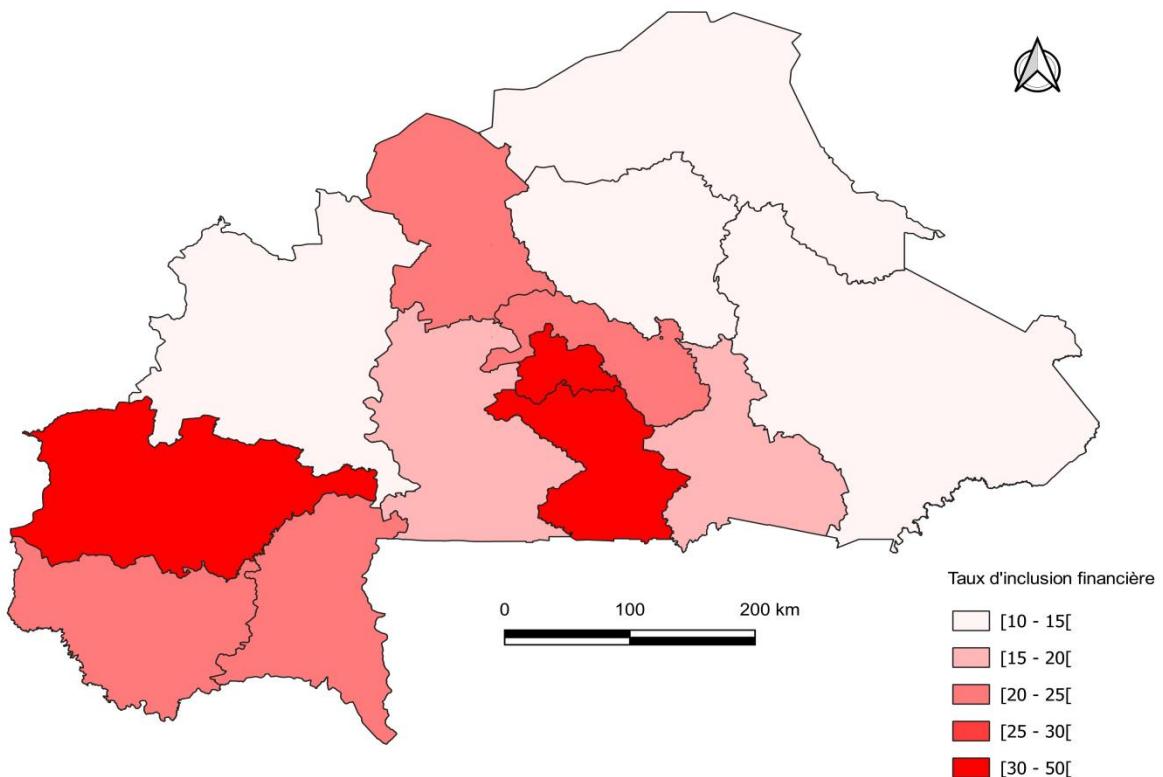
Au Burkina Faso, une personne sur quatre détient un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor public, les institutions de microfinance, ou est titulaire d'un compte de monnaie électronique. Les services financiers sont encore plus utilisés en milieu urbain (45%) qu'en milieu rural (17%).

Graphique 6- 4: Taux global d'utilisation des services financiers par région



Des disparités existent entre les régions où le taux global d'utilisation des services financiers varie de 49% dans la région du Centre à 10% dans la région de l'Est.

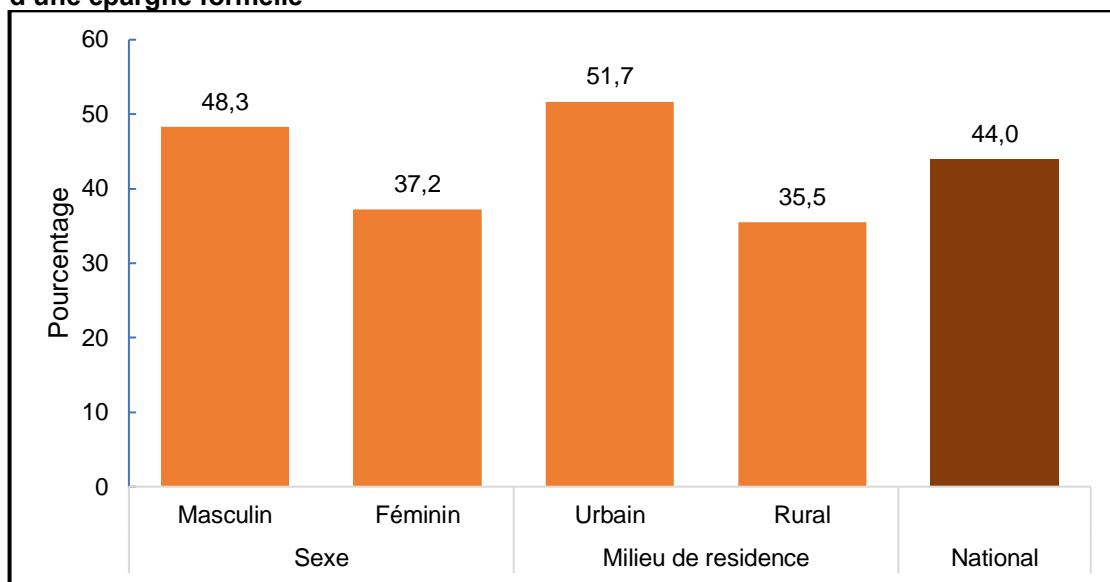
Carte 6- 1: Taux global d'utilisation des services financiers par région



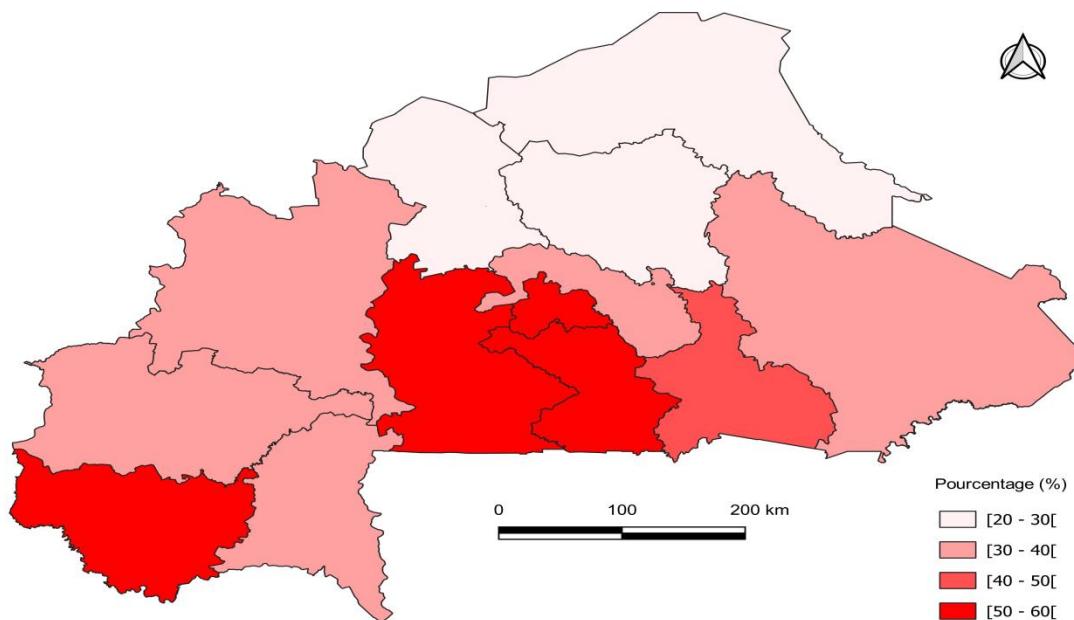
6.2.2 Possession d'épargne

Au Burkina Faso, 44% des détenteurs de compte disposent d'une épargne formelle en 2021. Cette proportion est de 52% en milieu urbain alors qu'elle est de 36% en milieu rural (graphique 6.3). La proportion des détenteurs disposant d'une épargne est de 54% dans les régions du Centre-Ouest et du Centre et de 21% dans la région du Centre-Nord (carte 6.2).

Graphique 6- 5: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus disposant d'une épargne formelle



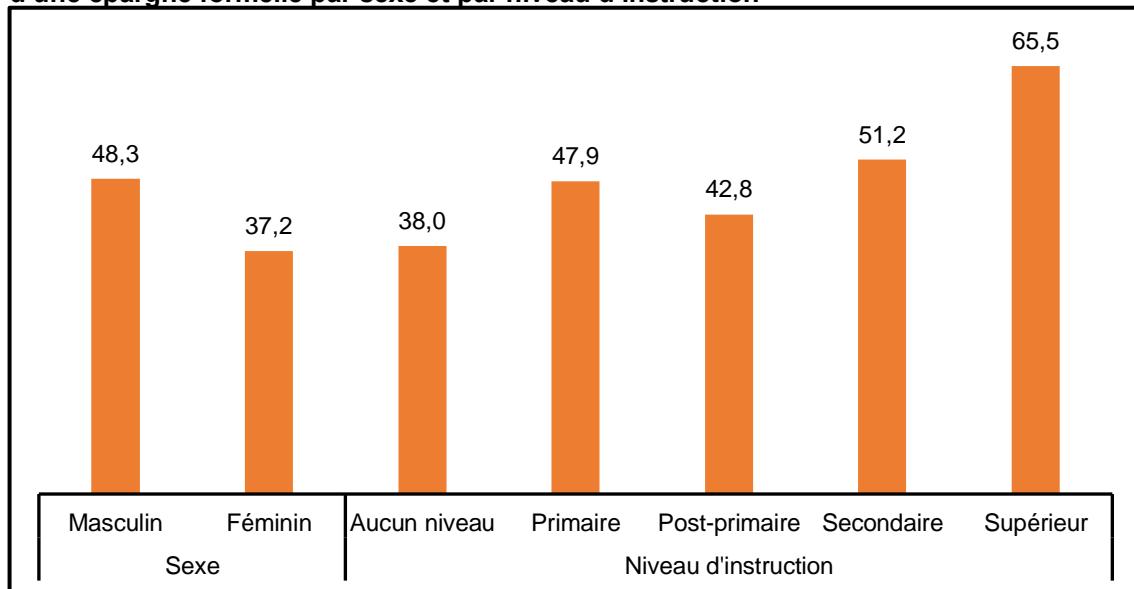
Carte 6- 2: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus disposant d'une épargne formelle



La disparité s'observe également selon le sexe et le niveau d'instruction (graphique 6.3). La moitié des hommes (48,3%) détenant un compte disposent d'une épargne alors que deux femmes sur cinq (37,2%)

détenant un compte ont une épargne. Les détenteurs de compte de niveau d'instruction supérieur sont ceux qui épargnent le plus (66%).

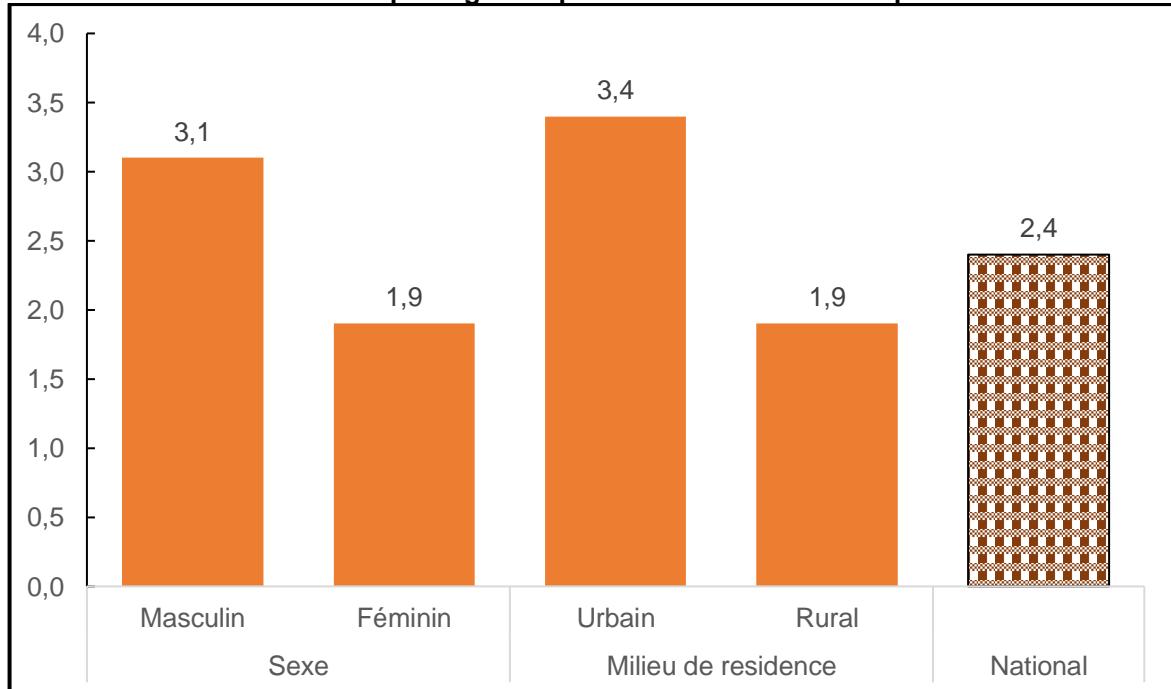
Graphique 6- 6 : Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus disposant d'une épargne formelle par sexe et par niveau d'instruction



6.2.3 Demande de crédit

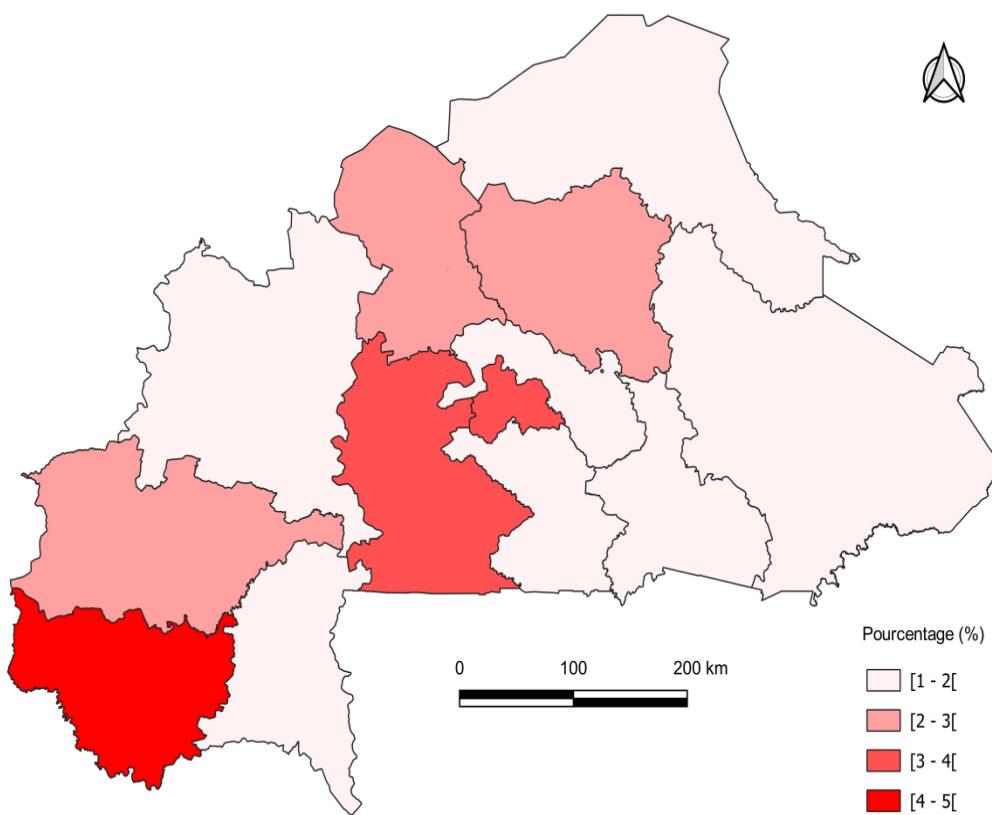
Au Burkina Faso, la demande de crédits auprès des institutions financières demeure relativement faible en 2021. Seulement une personne sur cinquante a sollicité un crédit. Elle est moins fréquente en milieu rural (1,9%) et chez les femmes (1,9%).

Graphique 6- 7: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans et plus ayant sollicité un crédit dans une institution par région et par milieu de résidence et par sexe



Comparativement aux autres régions, elles sont moins courantes au Sahel (0,7%) et dans la Boucle du Mouhoun (0,8%).

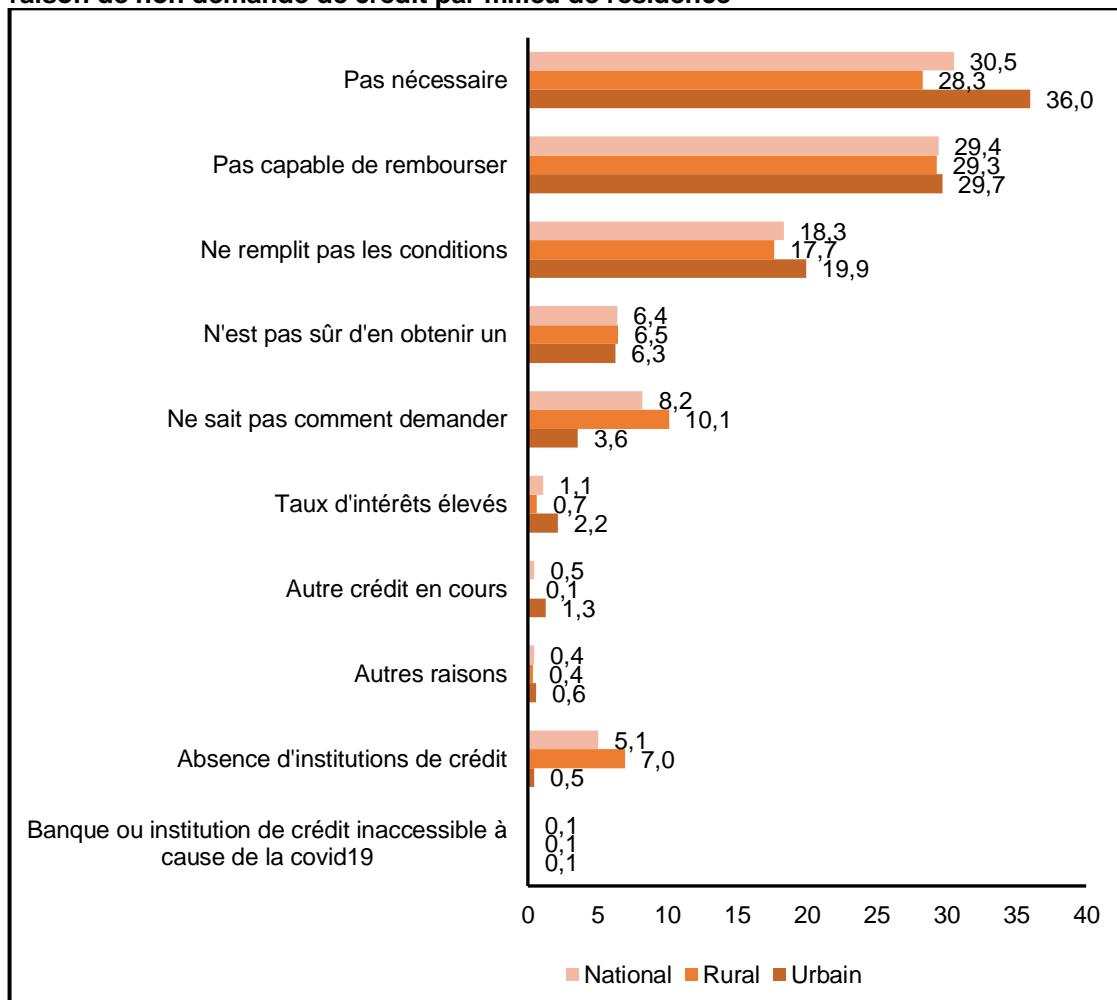
Carte 6- 3: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans et plus ayant sollicitée un crédit dans une institution par région



Les entraves à la demande de crédit désignent toutes les raisons évoquées par les personnes pour justifier la non sollicitation d'un crédit auprès d'une institution financière au cours des 12 derniers mois.

Ainsi, une grande proportion des personnes n'a pas sollicité de crédit auprès des institutions financières pour plusieurs raisons. La raison la plus citée est la non-nécessité du crédit (31%) suivie de l'incapacité de rembourser (29%). Les mêmes raisons prévalent selon le milieu de résidence.

Graphique 6- 8 : Répartition (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus selon la raison de non demande de crédit par milieu de résidence

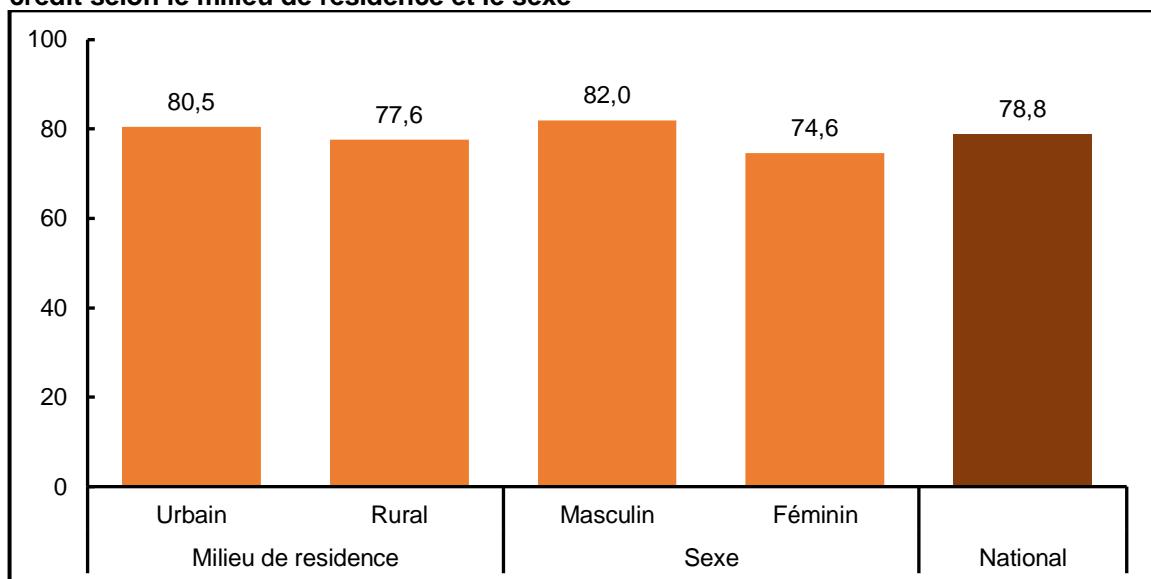


6.2.4 Accès aux crédits

L'accès aux crédits renvoie aux demandes de crédit ayant abouti à l'octroi du crédit. Il concerne donc les prêts accordés sur demande par les établissements financiers formels au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête.

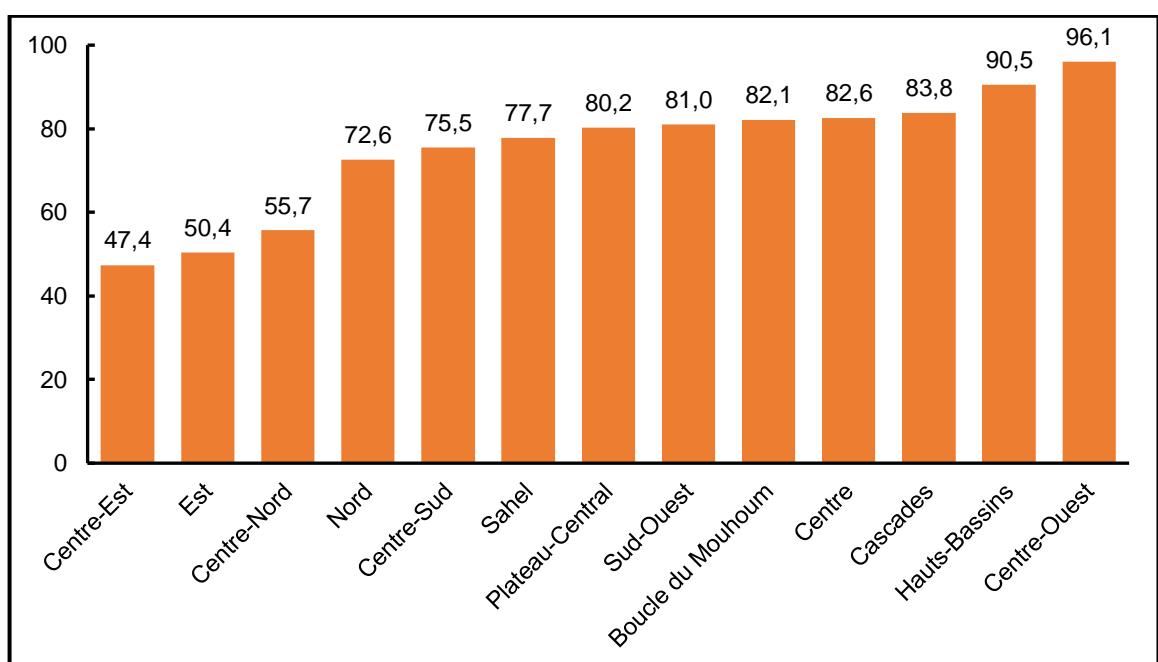
Au Burkina Faso, huit demandes de crédit sur dix ont été accordées en 2021. Les hommes (82,0%) accèdent plus aux crédits que les femmes (74,6%). Aussi, que ce soit en milieu urbain ou rural, trois demandeurs sur quatre obtiennent leur crédit.

Graphique 6- 9: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus ayant accès au crédit selon le milieu de résidence et le sexe



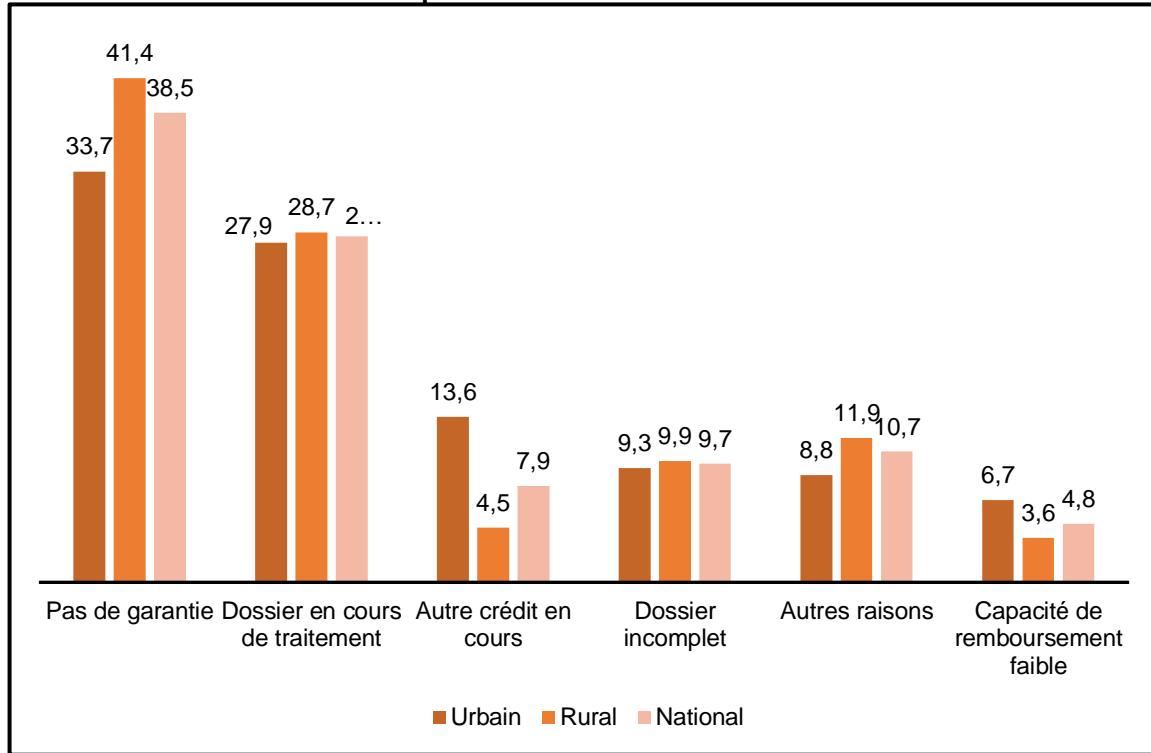
Par contre les disparités entre les régions sont plus prononcées. Pendant que 96 demandeurs sur 100 ont accès aux crédits dans la région du Centre-Ouest, ils ne sont que 47 sur 100 au Centre-Est.

Graphique 6- 10: Proportion (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus ayant accès au crédit selon la région de résidence



Au Burkina Faso, les demandes de crédits non accordées sont dues à plusieurs raisons. La raison la plus fréquente tant au niveau national (39%), en milieu urbain (34%) qu'en milieu rural (41%) est l'absence de garantie.

Graphique 6- 11: Répartition (en pourcentage) de la population de 15 ans ou plus selon la raison de non accès aux crédits par milieu de résidence

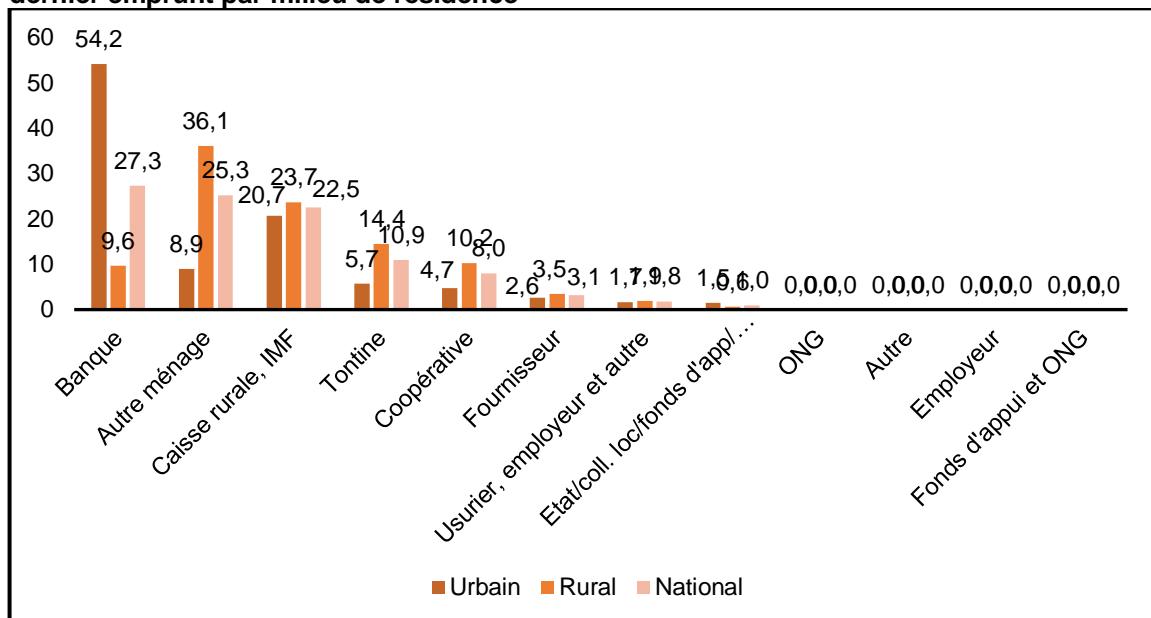


6.2.5 Source de financement des crédits

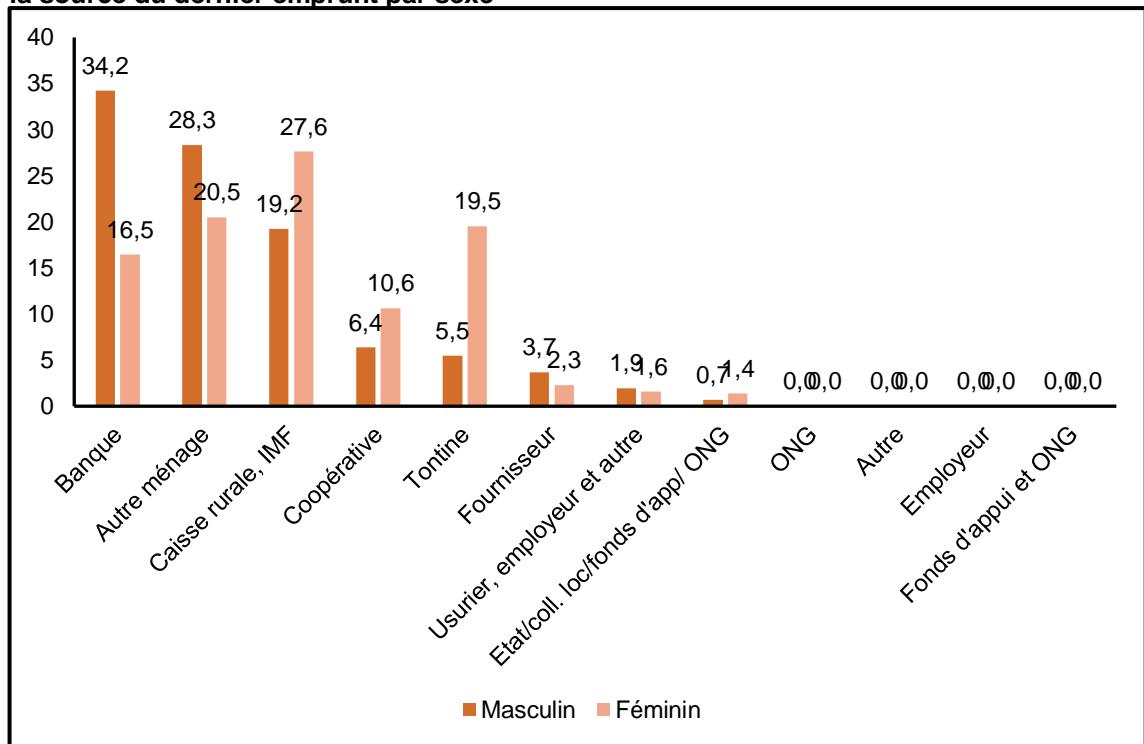
En 2021, ce sont les banques et les ménages qui ont le plus financé les prêts accordés aux demandeurs. En effet, respectivement 27% et 25% des demandeurs ont obtenu un prêt auprès de ces sources de financement (graphique 6.10).

Si, en milieu urbain (54%), les banques ont plus financé les prêts, ce sont les ménages qui ont le plus contribué dans le financement des prêts en milieu rural (36%). Par ailleurs, pendant que les hommes (34%) ont obtenu leur crédit auprès des banques, ce sont les caisses rurales et les institutions de microfinance (28%) qui ont le plus financé les crédits des femmes (graphique 6.11).

Graphique 6- 12: Répartition (%) de la population ayant contractée un prêt selon la source du dernier emprunt par milieu de résidence



Graphique 6- 13: Répartition (en pourcentage) de la population ayant contractée un prêt selon la source du dernier emprunt par sexe

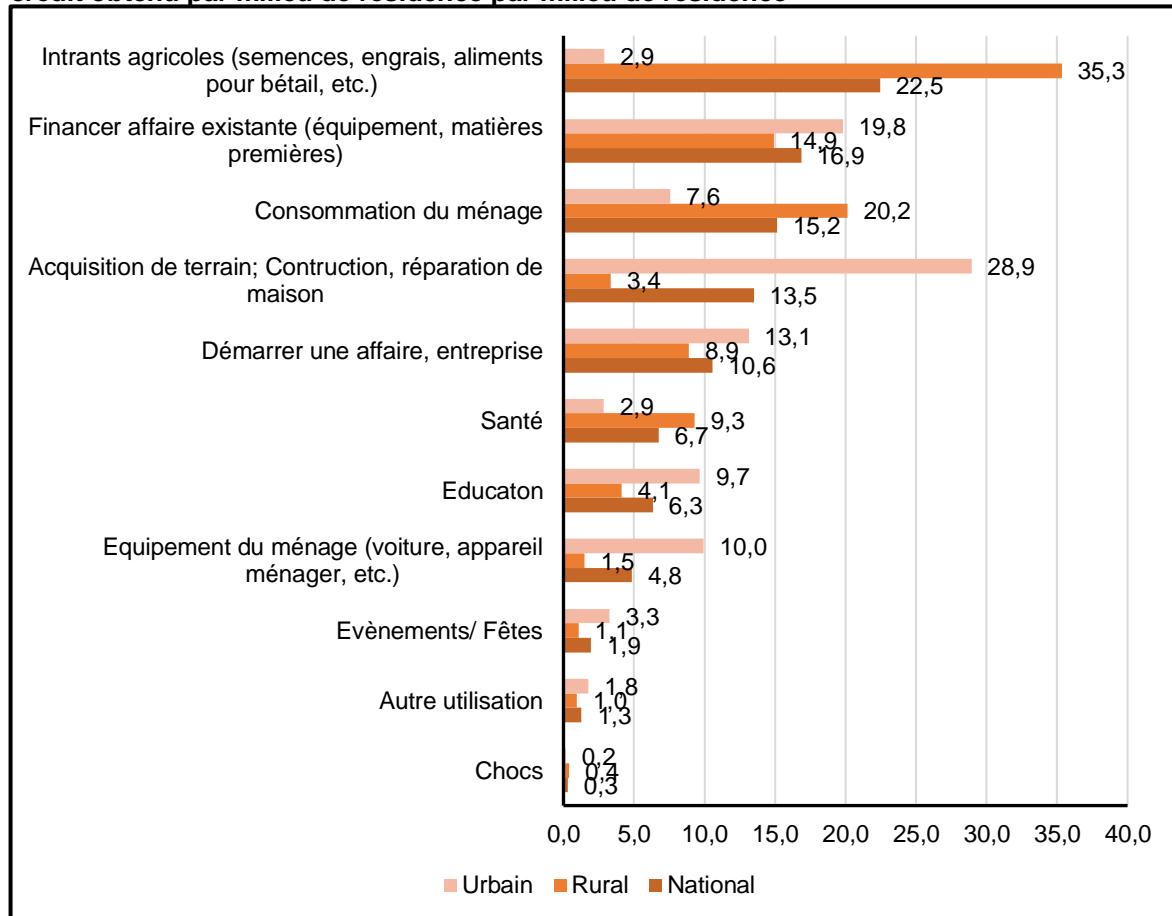


6.2.6 Principales utilisations faites des crédits

Au Burkina Faso, les prêts accordés en 2021 ont principalement servi à l'achat des intrants agricoles (23%) ou à financer une affaire existante (17%). La consommation du ménage (15%) vient en troisième position de l'utilisation des emprunts.

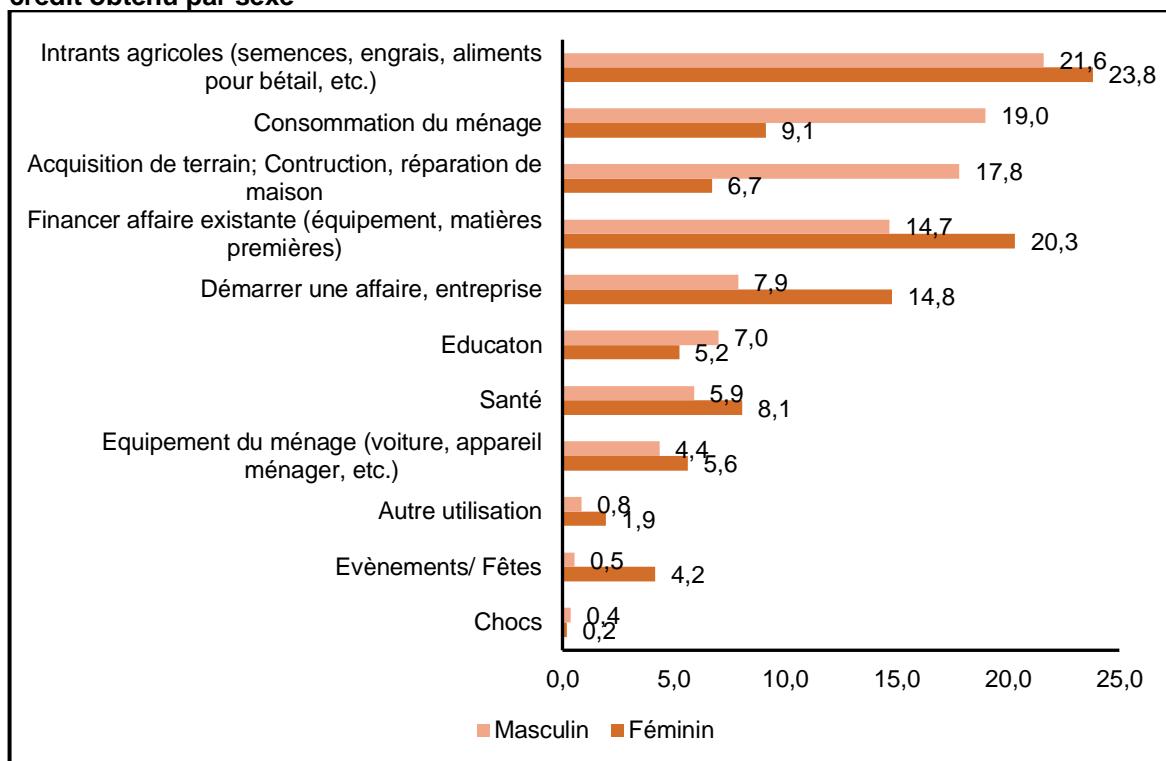
En milieu urbain, l'acquisition des terrains, la construction et la réparation de maison (30%) constituent la principale utilisation des emprunts, tandis qu'en milieu rural, c'est dans l'achat des intrants que les bénéficiaires des crédits dépensent le plus.

Graphique 6- 14: Répartition (en pourcentage) de la population selon la principale utilisation du crédit obtenu par milieu de résidence par milieu de résidence



Les hommes et les femmes utilisent principalement leurs crédits dans l'achat des intrants agricoles. Si la consommation du ménage est la deuxième utilisation des crédits des hommes, les femmes financent en deuxième lieu une affaire existante avec leurs crédits.

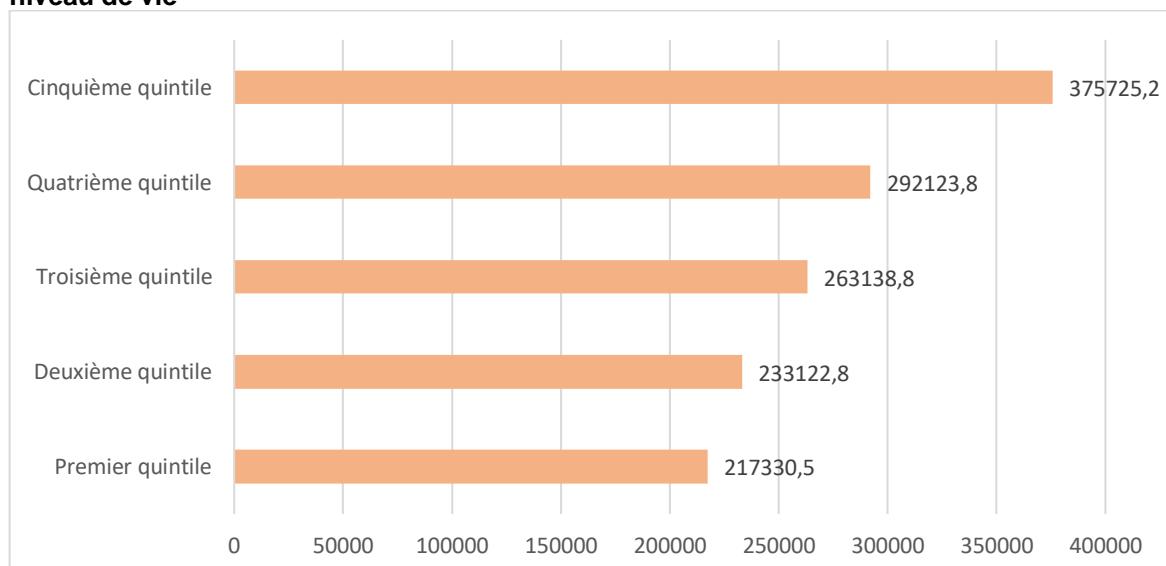
Graphique 6- 15: Répartition (en pourcentage) de la population selon la principale utilisation du crédit obtenu par sexe



6.2.7 Montant nominal du dernier prêt

Au Burkina Faso, le montant nominal moyen du dernier prêt accordé est fonction du niveau de vie. En effet plus l'individu est non pauvre plus le prêt accordé est élevé. Les 20% des personnes les plus pauvres ont un prêt nominal moyen de 217330 FCFA tandis que les 20% les plus riches ont un prêt nominal moyen accordé de 375725 FCFA.

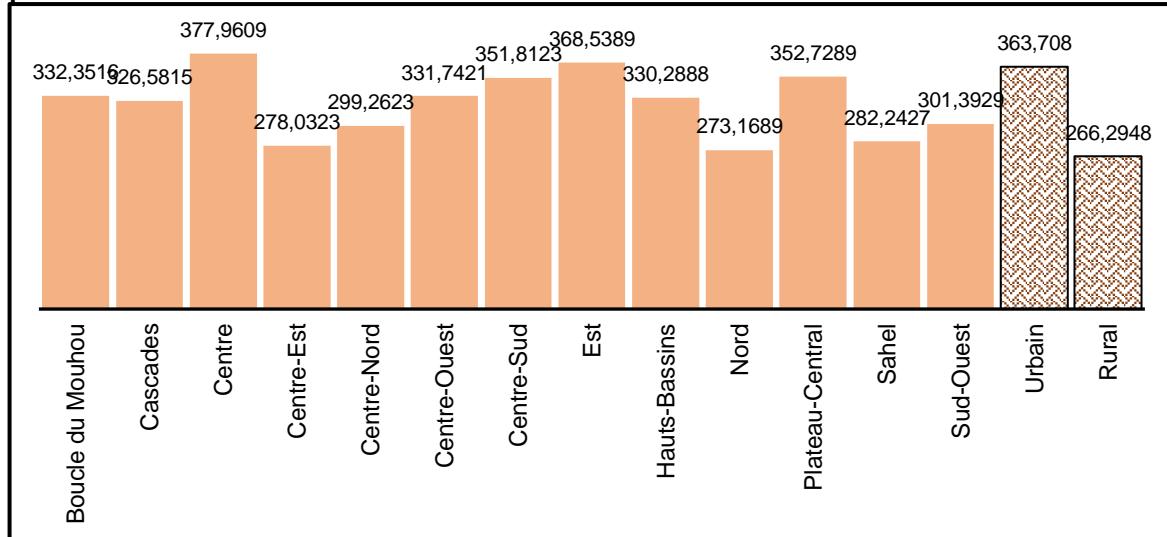
Graphique 6- 16: Répartition du montant nominal moyen (en FCFA) du dernier prêt selon le niveau de vie



Le montant nominal moyen du dernier prêt varie en fonction de la région. Il est plus élevé dans la région du Centre (377 960 FCFA) contre 215 000 FCFA dans le Sahel.

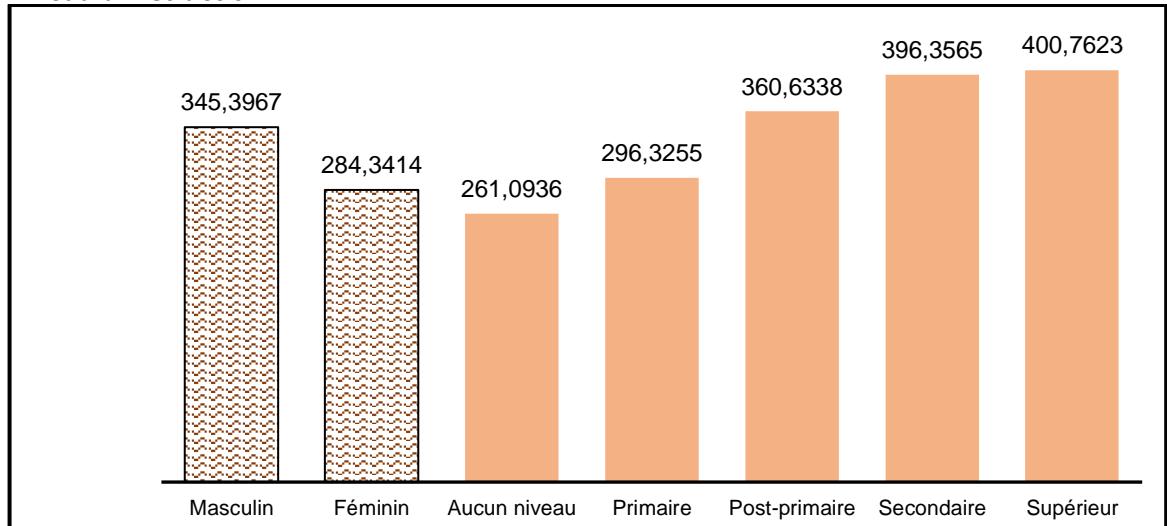
Ce montant varie également en fonction du milieu de résidence. En effet, il est plus élevé pour les personnes vivant en milieu urbain (363 708 FCFA) qu'en milieu rural (266 294 FCFA).

Graphique 6- 17: Montant nominal moyen (en milliers de FCFA) du dernier prêt par région et par milieu de résidence



Le montant nominal moyen du dernier prêt est plus élevé chez les hommes (345396 FCFA) et augmente avec le niveau d'instruction.

Graphique 6- 18: Montant nominal moyen (en milliers de FCFA) du dernier prêt par sexe et par niveau d'instruction



Conclusion

Au Burkina Faso, le taux de bancarisation est très faible et les demandes de crédit sont peu fréquentes. Bien que le taux d'accès aux crédits soit relativement élevé, il existe cependant quelques entraves à l'accès aux crédits dont la plus fréquente est l'absence de garantie. Les crédits octroyés aux individus sont majoritairement financés par les banques et les ménages. Les crédits obtenus sont, dans la plupart des cas, utilisés pour l'achat des intrants agricoles.

Que ce soit dans la possession de compte ou d'épargne, l'accès aux crédits, il existe une disparité entre les régions d'une part et entre les hommes et les femmes d'autre part. Les femmes épargnent moins que les hommes et le montant nominal de leur crédit est généralement inférieur à celui des hommes.

CHAPITRE 7 : ENTREPRISES FAMILIALES NON AGRICOLES

Points clés
Possession d'une entreprise familiale : La moitié, soit 49,6% des ménages possèdent au moins une entreprise familiale en 2021.
Effectif total des entreprises familiales non agricoles créées : 2,14 millions créées pour la plupart sur fonds propres.
Régime des entreprises créées : Elles sont majoritairement informelles (98,9%). Seulement 2,4% des entreprises créées tiennent une comptabilité écrite, 1,8% disposent d'un numéro IFU et 0,6% ont déclaré leurs employés à la CNSS. Certaines parmi elles, soit 39,1% fonctionnent de façon irrégulière à cause du caractère saisonnier des activités qu'elles exercent.
Revenu global généré par ces entreprises familiales non agricoles : Les activités des entreprises familiales non agricoles ont généré un revenu global de 1 900 milliards de F CFA. Ce revenu est généré par un nombre moyen de 180 travailleurs pour 100 entreprises familiales non agricoles. Les employés salariés des entreprises familiales gagnent en moyenne 21 639 F CFA par mois.

Les entreprises familiales non agricoles jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des ménages au Burkina Faso. Elles permettent aux ménages d'améliorer leurs revenus et d'occuper leurs membres d'une part et d'autre part de contribuer à la réduction du chômage au sein de la population. De ce fait, il est important d'analyser les caractéristiques de ce type d'entreprise ainsi que leur impact sur les conditions socioéconomiques des ménages. C'est pourquoi une importance particulière est accordée à la thématique « entreprises familiales non agricoles » permettant de faire l'état des lieux de l'entrepreneuriat des ménages au Burkina Faso en 2021.

7.1 Concepts et définitions

Entreprise familiale non agricole : toute unité de transformation, de commerce ou de service exerçant dans une branche autre que l'agriculture et dont un ou plusieurs membres du ménage en détiennent tout ou une partie du capital, de la propriété et/ou du contrôle.

Entreprise individuelle : une entreprise individuelle se définit comme une entreprise familiale dans laquelle le patron est totalement responsable à titre personnel du patrimoine de l'entreprise.

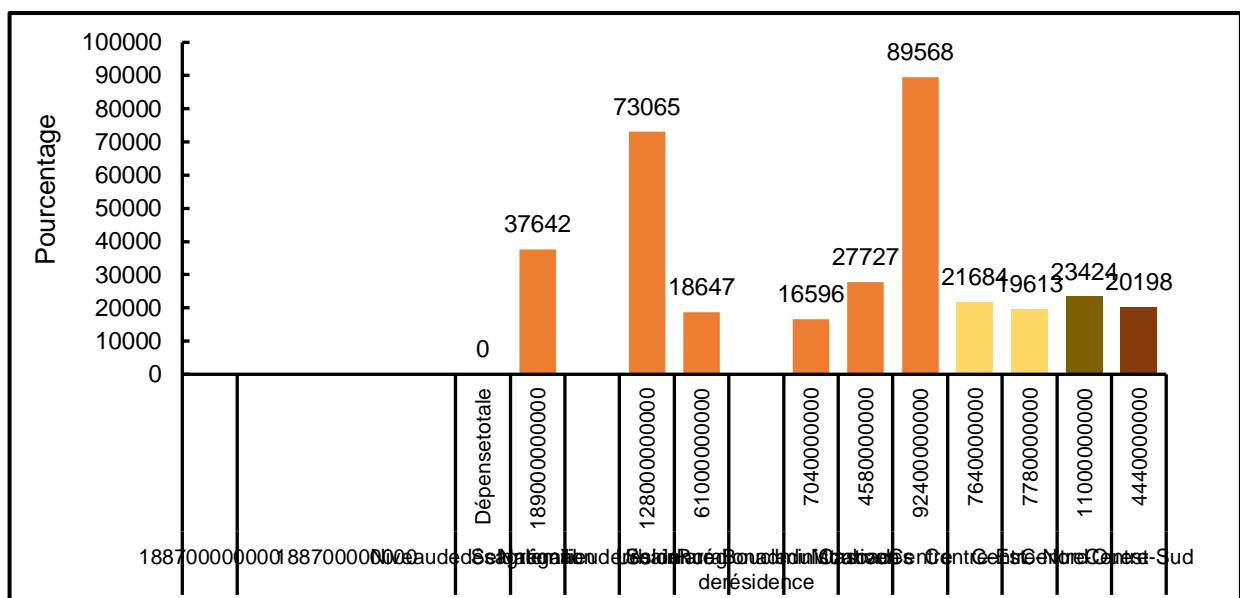
7.2 Ménages possédant au moins une entreprise familiale non agricole

Le nombre de ménages burkinabè qui possèdent au moins une entreprise familiale non agricole est estimé à 1,6 million et représente 49,6% de l'ensemble des ménages en 2021. Comparativement à 2018, elle est en légère amélioration de 0,5 point de pourcentage, malgré le contexte sécuritaire difficile.

La proportion de ménages possédant au moins une entreprise familiale non agricole est plus élevée en milieu urbain, soit six ménages sur dix (61,6%) en milieu urbain contre quatre ménages sur dix en milieu rural (44,5%). Entre 2018 et 2021, la proportion a augmenté de 15,6 points de pourcentage en milieu urbain alors qu'elle est restée constante en milieu rural.

Des disparités sont observées entre les régions en termes de proportion de ménages possédant au moins une entreprise familiale non agricole. Ainsi, la région du Plateau central possède la proportion la plus élevée (67,9%) et la région du Sahel la moins élevée (24,2%).

Graphique 7- 1: Proportion (%) des ménages possédant au moins une entreprise non agricole (ENA) par région et par milieu de résidence



7.2.1 Démographie des entreprises familiales non agricoles

7.2.1.1 Entreprises familiales non agricoles par région et par milieu de résidence selon le statut de pauvreté au Burkina Faso

Les ménages détiennent 2 140 562 entreprises familiales non agricoles en 2021 dont 61,0% sont en milieu rural. Cette part importante en milieu rural est proportionnelle au nombre de ménages qui y résident. Le nombre des entreprises familiales non agricoles a très peu varié entre 2018 et 2021. Il a augmenté de 3 599 en 2021.

La région du Centre (24,7%) abrite à elle seule, le quart du nombre total des entreprises familiales non agricoles. Les régions du Sahel et des Cascades détiennent les proportions les plus faibles avec respectivement 2,2% et 2,9% des entreprises familiales non agricoles du pays.

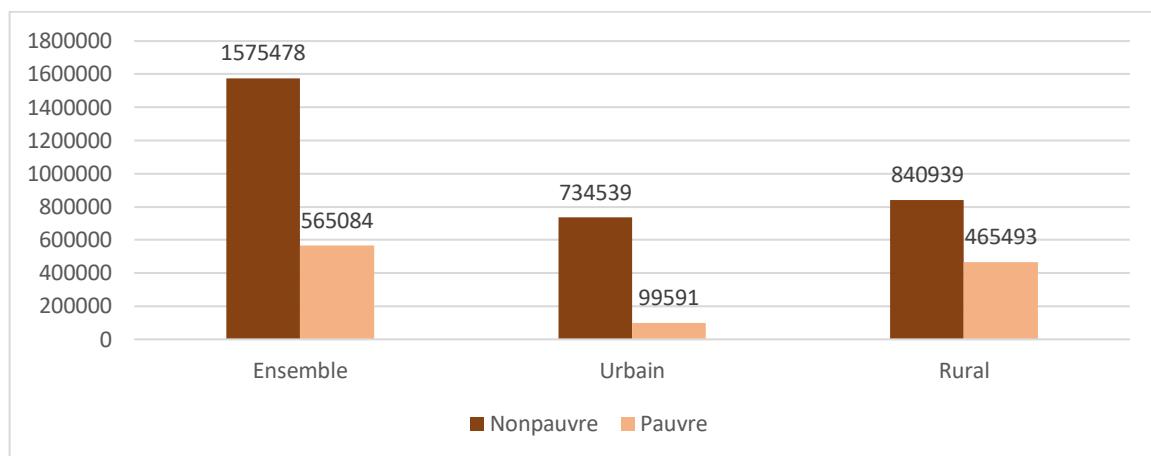
En termes d'évolution entre 2018 et 2021, la proportion est en baisse de 17,5% dans la Boucle du Mouhoun, de 40,1% dans les cascades, de 32,3% dans le Centre-Est, de 27,3% à l'Est, de 28,3% dans les Hauts-Bassins, de 36,4% au Sahel et de 18,8% au Sud-Ouest. Par contre, pour les autres régions, il est à la hausse. Cette hausse est plus importante dans les régions du Centre-Ouest (58,6%) et du Centre-Nord (88,7%). Pour la région du Centre, l'augmentation vaut 24,0%.

La grande majorité des entreprises sont détenues par des ménages non pauvres au Burkina Faso. En effet, sur les 2 140 562 entreprises familiales non agricoles, 73,6% des entreprises sont détenues par des ménages non pauvres. Cette tendance est confirmée selon le milieu de résidence et la région de résidence des ménages à l'exception de la région du Sahel où 51,9% des entreprises sont détenues par des ménages pauvres. Par ailleurs, en milieu urbain le nombre de ménages pauvres propriétaires d'au moins d'une entreprise non agricole est très faible (seulement 99 591 entreprises sur un total de 834 130 de ce milieu). La quasi-totalité des entreprises non agricoles sont détenues par les non pauvres dans le milieu urbain d'une manière générale (environ 88,9%) et plus particulièrement dans la région du centre (91,1%).

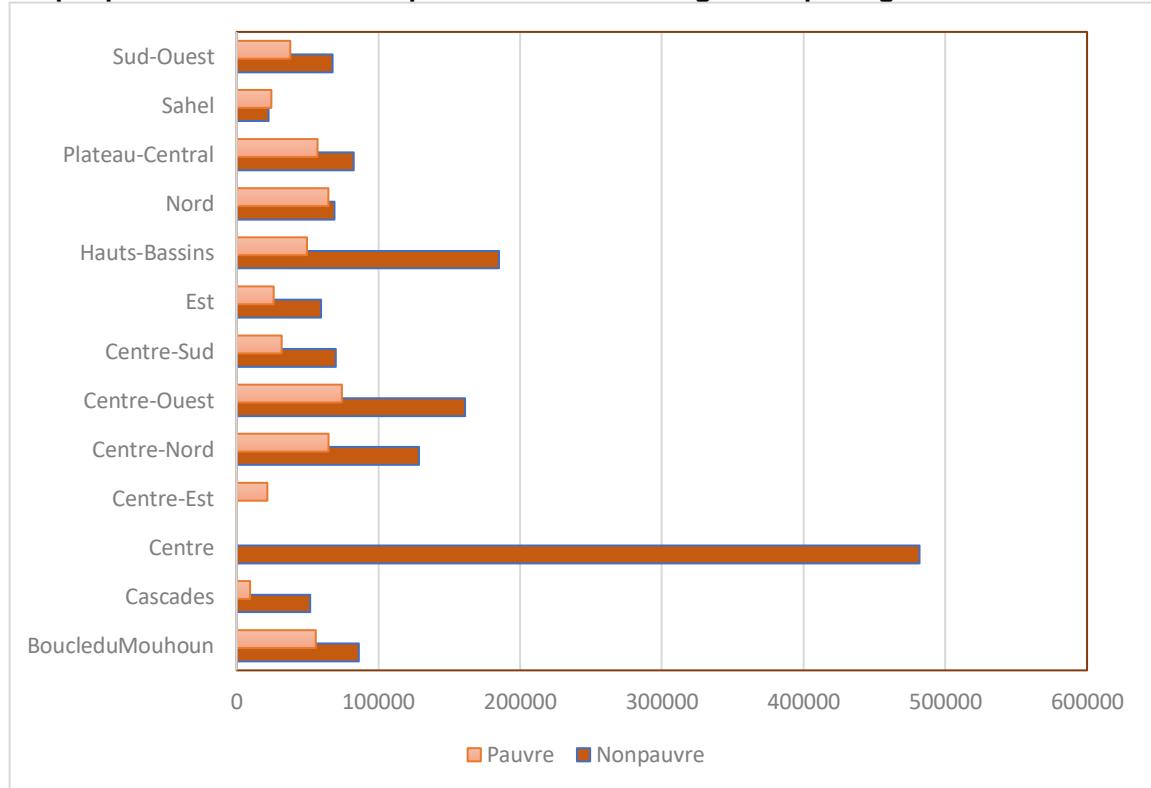
Tableau 7- 1: Nombre d'entreprises non agricoles par région, milieu de résidence selon le Statut de pauvreté

	Statut de pauvreté		
	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
Ensemble	1 575 478	565 084	2 140 562
Milieu résidence			
Urbain	734 539	99 591	834 130
Rural	840 939	465 493	1 306 432
Région résidence			
Boucle du Mouhoun	86 258	55 871	142 129
Cascades	51 749	9 545	61 294
Centre	481 877	46 847	528 723
Centre-Est	109 369	21 713	131 082
Centre-Nord	128 482	64 884	193 366
Centre-Ouest	161 138	74 294	235 432
Centre-Sud	69 863	31 796	101 659
Est	59 434	26 155	85 589
Hauts-Bassins	185 203	49 663	234 866
Nord	68 969	64 758	133 727
Plateau-Central	82 605	57 105	139 710
Sahel	22 717	24 542	47 259
Sud-Ouest	67 815	37 910	105 725

Graphique 7- 2: Nombre d'entreprises non agricoles (en millions) par milieu de résidence



Graphique 7- 3: Nombre d'entreprises familiales non agricoles par région administrative

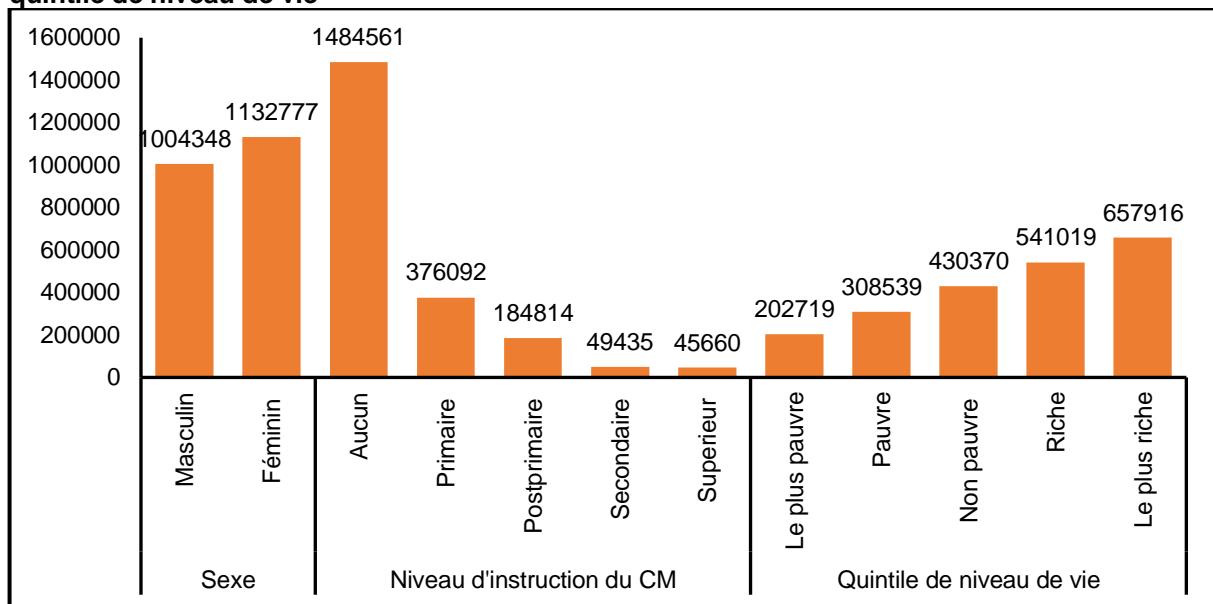


7.2.1.2 Entreprises familiales non agricoles par sexe, niveau d'instruction, branche d'activité et quintile de niveau de vie selon le statut de pauvreté au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la plupart des entreprises familiales non agricoles sont détenues par des ménages dirigés par des femmes. En effet, sur 2,14 millions d'entreprises, 1 132 777 soit 52,9% des entreprises appartiennent aux ménages dirigés par des femmes. Les entreprises familiales non agricoles sont en majorité la propriété des ménages dirigés par des personnes sans niveau d'instruction (1 484 561, soit 69,4%).

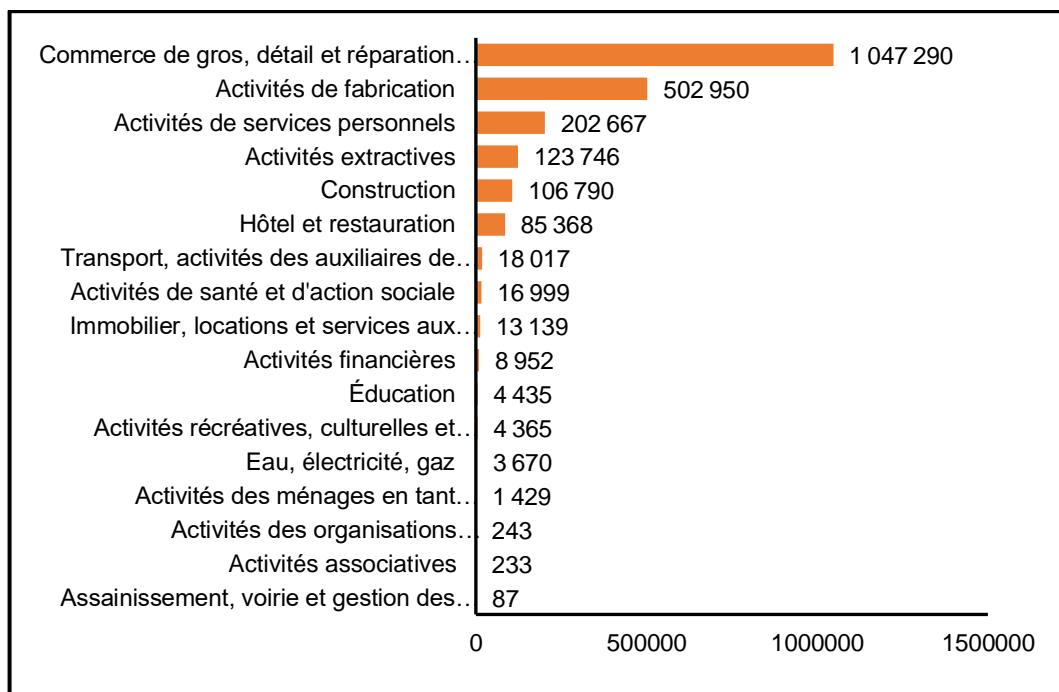
La majorité des entreprises sont détenues par des ménages qui ont un niveau de vie élevé ou très élevé, quels que soient le sexe, le niveau d'instruction et la branche d'activité du chef de ménage. Le nombre d'entreprises augmente avec le niveau de vie.

Graphique 7- 4: Nombre d'entreprises familiales non agricoles par sexe, niveau d'instruction et quintile de niveau de vie



Presque la moitié (48,9%) des entreprises familiales non agricoles exercent dans le commerce, suivi des entreprises exerçant dans les activités de fabrication (23,5%), puis les activités de services personnels (9,5%). Il s'en suit les activités extractives (5,9%), les activités de construction (5,0%) et les hôtels et restaurants (4,0%).

Graphique 7- 5: Répartition des entreprises non agricoles selon le type d'activité



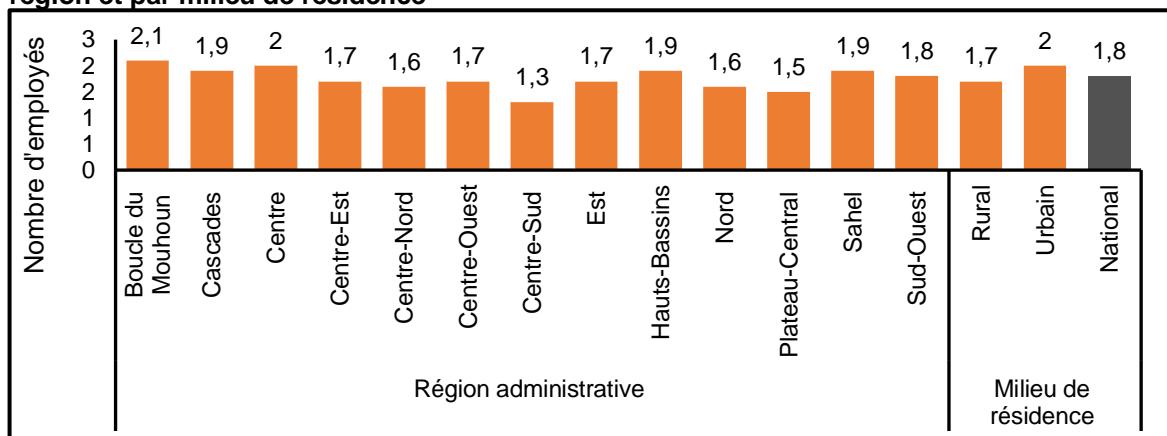
7.2.2 Caractéristiques des entreprises familiales non agricoles

Quatre éléments essentiels permettent de caractériser les entreprises familiales non agricoles : le nombre moyen d'employés, la principale source de financement au démarrage, la forme juridique et les éléments d'identification.

7.2.2.1 Entreprises familiales non agricoles et nombre moyen d'employés

Une entreprise familiale non agricole au Burkina Faso emploie en moyenne 1,8 personne. Cette moyenne est de 2 personnes en milieu urbain. Au niveau régional, le nombre moyen d'employés par entreprise varie de 1,3 correspondant à la région du Centre-Sud à 2,1 personnes pour la Boucle du Mouhoun.

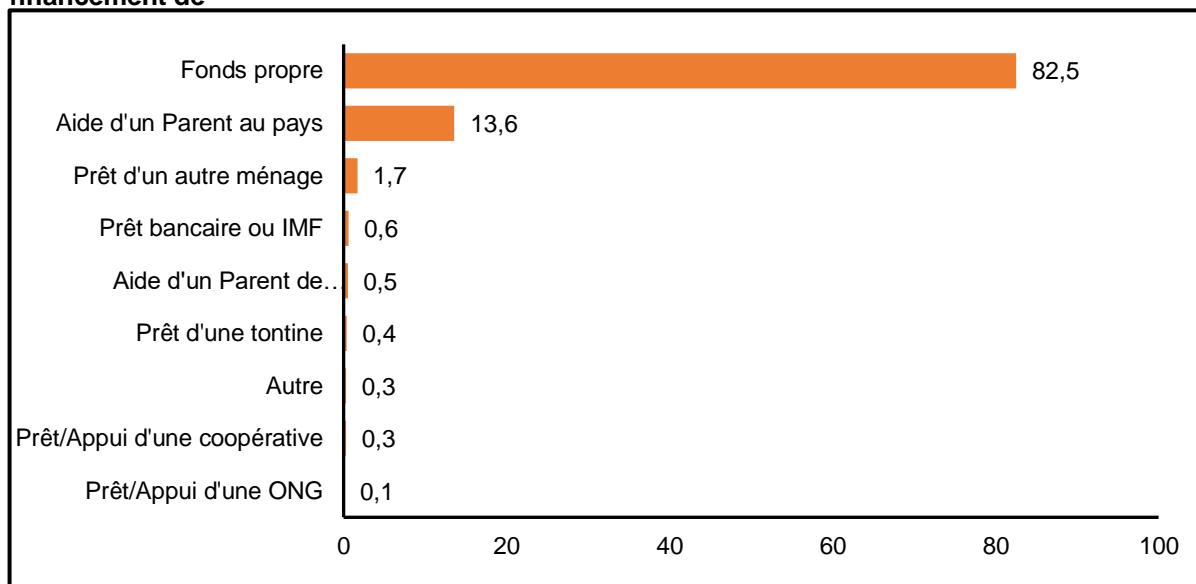
Graphique 7- 6: Nombre moyen d'employés dans les entreprises familiales non agricoles par région et par milieu de résidence



7.2.2.2 Entreprises familiales non agricoles selon la principale source de financement de démarrage

La majorité des entreprises familiales non agricoles fonctionnent sur fonds propre. C'est la source de financement de 82,5% des entreprises. Il est suivi de l'aide d'un parent au pays (13,6%) et des prêts d'un autre ménage (1,7%). Les tontines (0,4%) constituent également de plus en plus un mode de financement des entreprises familiales, bien qu'encontre à faible pourcentage. Aussi, quels que soient le milieu de résidence et la région, le financement sur fonds propre demeure la principale source de financement.

Graphique 7- 7: Répartition (en %) des entreprises familiales selon la principale source de financement de



7.2.2.3 Entreprises familiales selon la forme juridique

La quasi-totalité des entreprises familiales non agricoles sont individuelles. Quel que soit le milieu, la région de résidence, la proportion des entreprises familiales non agricoles individuelles est très élevée.

Tableau 7- 2: Répartition (en %) des entreprises familiales selon la formule juridique par milieu de résidence, par région, par sexe et alphabétisation du chef de ménage

	Entreprise individuelle	Coopératives / Groupements d'Intérêts Economiques	Autre
Ensemble	99,0	0,6	0,4
Milieu résidence			
Urbain	99,1	0,9	0,0
Rural	98,9	0,4	0,7
Région administrative			
Boucle du Mouhoun	100,0	0,0	0,0
Cascades	100,0	0,0	0,0
Centre	99,1	0,9	0,0
Centre-Est	98,9	1,1	0,0
Centre-Nord	99,5	0,5	0,0
Centre-Ouest	99,8	0,2	0,0
Centre-Sud	99,9	0,1	0,0
Est	89,1	0,0	10,9
Hauts-Bassins	99,4	0,6	0,0
Nord	97,8	2,2	0,0
Plateau-Central	99,9	0,1	0,0
Sahel	99,5	0,5	0,0
Sud-Ouest	99,9	0,1	0,0

7.2.2.4 Entreprises familiales disposant des éléments d'identification

Les entreprises familiales non agricoles se caractérisent par un niveau de formalisation très faible en 2021. Cela se traduit par la quasi-inexistence de la sécurité sociale pour les employés, le non tenu d'une comptabilité formelle et la non déclaration de l'entreprise auprès des autorités compétentes, particulièrement celles fiscales. En effet, seulement 1,8% des entreprises familiales non agricoles possèdent un numéro d'Identifiant fiscal unique (IFU), 2,4 % tiennent une comptabilité écrite et 0,6% déclarent tout ou une partie de leur personnel à la CNSS.

Les proportions les plus importantes s'observent en milieu urbain. En effet, 3,6% des entreprises familiales ont un numéro IFU en milieu urbain contre seulement 0,6% en milieu rural. La région du Centre se démarque des autres régions avec les proportions les plus élevées en termes de possession de documents d'identification. Aussi, le niveau d'instruction joue un rôle important dans la possession de documents d'identification. En effet, 29,7% des entreprises appartenant à des chefs de ménage ayant un niveau d'instruction supérieur, tiennent une comptabilité écrite, 27,0% possèdent un numéro IFU et 11,5% ont déclaré à la CNSS leurs employés. Par contre pour les sans niveau d'instruction, ces indicateurs sont respectivement de 1,0%, 0,4% et 0,1% en 2021.

Selon le sexe, les entreprises familiales appartenant aux hommes (3,7% ont une comptabilité écrite ; 3,3% ont un IFU) sont plus formalisées que celles appartenant aux femmes (1,1% ont une comptabilité écrite ; 0,5% ont un IFU).

Tableau 7- 3: Proportion (%) d'entreprises familiales non agricoles disposant des éléments d'identification par milieu de résidence, par région, par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage

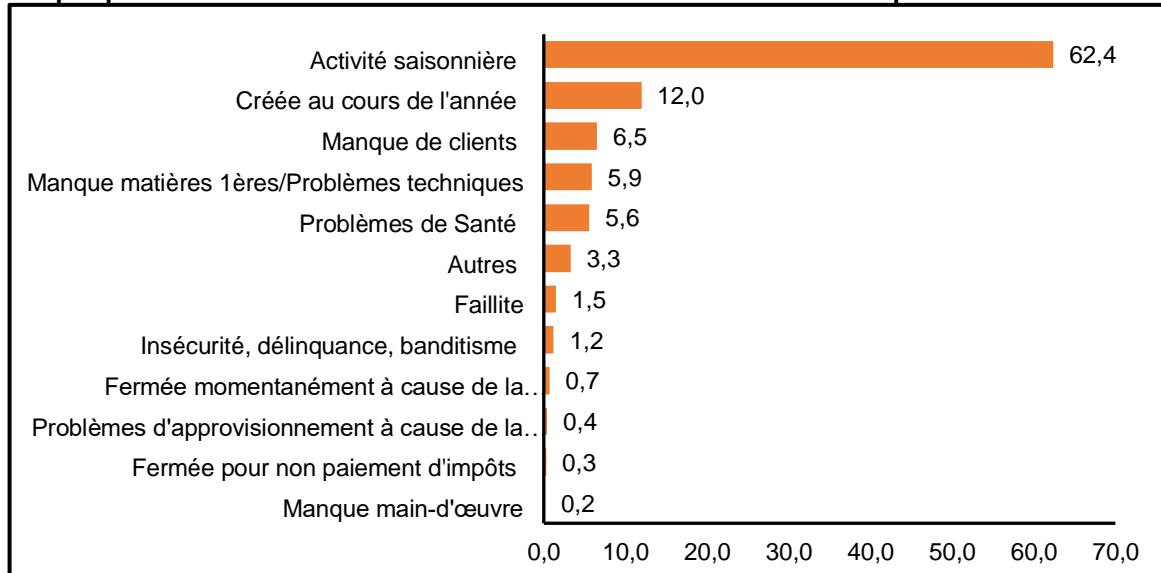
	Oui, transmis e à la DGI	Oui, non transmis e à la DGI	Un IFU	EF dont les employé s sont déclarés à la CNSS
Ensemble	1,2	1,2	1,8	0,6
Milieu résidence				
Urbain	2,4	1,6	3,6	1,3
Rural	0,4	0,9	0,6	0,2
Région administrative				
Boucle du Mouhoun	0,7	0,0	0,8	0,1
Cascades	0,0	0,3	0,3	0,4
Centre	3,1	1,6	4,2	1,3
Centre-Est	1,2	2,2	1,8	0,6
Centre-Nord	0,2	0,9	0,2	0,2
Centre-Ouest	0,2	0,5	0,8	0,1
Centre-Sud	0,2	1,5	0,5	0,4
Est	0,3	2,2	1,6	0,3
Hauts-Bassins	1,1	1,6	2,4	1,4
Nord	0,4	0,9	0,4	0,9
Plateau-Central	0,2	0,1	0,3	0,0
Sahel	0,4	1,1	0,5	0,0
Sud-Ouest	0,8	1,6	1,1	0,0
Sexe				
Masculin	2,1	1,6	3,3	1,2
Féminin	0,4	0,7	0,5	0,1
Niveau d'instruction du CM				
Aucun niveau	0,2	0,8	0,4	0,1
Primaire	1,0	1,2	1,9	1,2
Secondaire 1	2,5	3,2	5,3	0,7
Secondaire 2	4,5	1,3	5,5	3,2

Supérieur	24,6	5,1	27,0	11,5
-----------	------	-----	------	------

7.2.3 Raisons de non-fonctionnement continu des entreprises familiales

Toutes les entreprises familiales n'ont pas fonctionné de manière continue au cours de 2021. Ce disfonctionnement a touché 39,1% des entreprises familiales au niveau national, pour plusieurs raisons. La principale raison est la saisonnalité des activités de la plupart de ces entreprises. Certaines entreprises, soit 12,0% l'ont été du fait qu'elles ont été mises en activité au cours de l'année d'enquête. Le manque de clients, manque de matières premières/problèmes techniques et problèmes de santé représentent 18,0%. Les entreprises non fonctionnelles en continu pour cause de faillite représentent 1,5%.

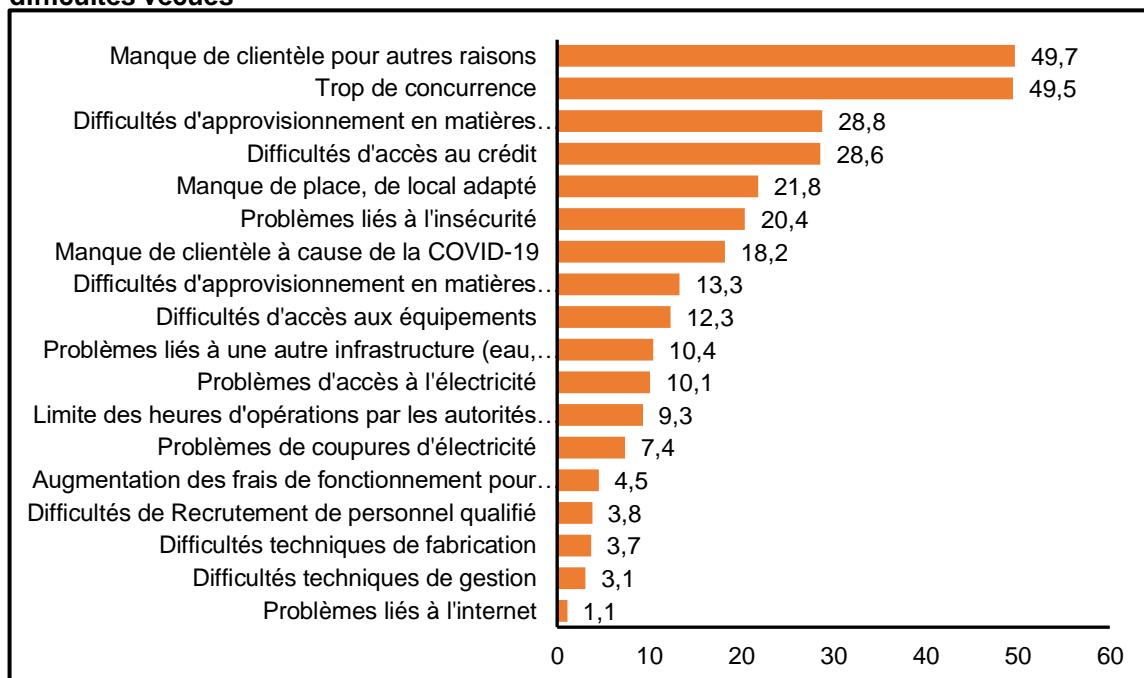
Graphique 7- 8: les raisons de non- fonctionnement continu des entreprises familiales



7.2.4 Problèmes rencontrés par les entreprises familiales non agricoles

Les entreprises familiales non agricoles sont confrontées à plusieurs difficultés de fonctionnement. Parmi celles-ci, le manque de clientèle et la forte concurrence constituent les principaux problèmes et touchent respectivement 49,7% et 49,5% des entreprises familiales. Les difficultés d'approvisionnement en matières premières (28,8%) et d'accès au crédit (28,6%) sont aussi évoquées par les entreprises.

Graphique 7- 9: Proportion (%) des entreprises familiales non agricoles selon le type de difficultés vécues



7.2.5 Volume de la main d'œuvre dans les entreprises familiales non agricoles

La plupart des employés dans les entreprises familiales non agricoles sont des travailleurs familiaux. Pour une estimation de 3,9 millions d'employés, 71,4% sont des travailleurs familiaux. Les entreprises emploient pour leur fonctionnement 75,7% des travailleurs familiaux du milieu rural et 65,5% de ceux du milieu urbain.

Cette forte représentation des travailleurs familiaux dans les entreprises familiales non agricoles est aussi observée dans toutes les régions. Ils sont plus utilisés dans les régions du Centre-Sud (87,4%), du Sud-Ouest (83,7%) et du Plateau-central (83,5%). Cependant, dans les régions du Centre (63,6%), des Hauts-Bassins (65,7%) et du Sahel (66,9%), le poids de la main d'œuvre familiale reste en dessous de la moyenne nationale.

Les entreprises dirigées par des femmes emploient plus de travailleurs familiaux que celles dirigées par des hommes.

Tableau 7- 4: proportion (%) de la main d'œuvre familiale dans la main d'œuvre des entreprises non agricole par milieu de résidence, région de résidence et sexe

	Main d'œuvre totale	Main d'œuvre familiale	Poids (%) de la main d'œuvre familiale dans la main d'œuvre totale
Ensemble	3 874 217	2 764 536	71,4
Milieu résidence			
Urbain	1 637 685	1 072 423	65,5
Rural	2 236 533	1 692 113	75,7
Région résidence			
Boucle du Mouhoun	301 381	214 599	71,2
Cascades	118 296	84 249	71,2
Centre	1 064 333	676 785	63,6
Centre-Est	225 246	165 525	73,5
Centre-Nord	318 391	230 791	72,5

Centre-Ouest	412 393	318 281	77,2
Centre-Sud	133 457	116 705	87,4
Est	148 062	104 537	70,6
Hauts-Bassins	439 138	288 518	65,7
Nord	218 860	166 102	75,9
Plateau-Central	211 698	176 861	83,5
Sahel	90 551	60 590	66,9
Sud-Ouest	192 412	160 994	83,7
Sexe			
Masculin	3 499 858	2 439 985	69,7
Féminin	374 359	324 551	86,7

7.2.6 Volume des salaires versés par les entreprises familiales non agricoles aux travailleurs

Les entreprises familiales non agricoles ont versé aux salariés la somme mensuelle de 46,318 milliards de FCFA. Chaque salarié gagne en moyenne 21 639 FCFA par mois. Ce salaire moyen par mois atteint 34 382 FCFA en milieu urbain contre seulement 13 502 FCFA en milieu rural.

Au niveau régional, les entreprises familiales non agricoles payent relativement mieux les travailleurs dans les régions du Centre (39 834 FCFA), des Hauts-Bassins (27 651 FCFA) et dans la Boucle du Mouhoun (27 665 FCFA). Par contre, dans les régions du Centre-Sud (3 912 FCFA) et du Sud-Ouest (6 910 FCFA) les salaires sont très bas.

Tableau 7- 5: Salaire mensuel moyen dans les entreprises non agricole par région et selon le milieu de résidence

	Milieu résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Ensemble	34 382	13 502	21 639
Région résidence			
Boucle du Mouhoun	13 452	29 674	27 665
Cascades	12 801	6 390	8 932
Centre	43 769	24 443	39 834
Centre-Est	11 148	12 028	11 800
Centre-Nord	64 384	12 803	18 311
Centre-Ouest	11 518	17 280	16 144
Centre-Sud	8 160	3 239	3 912
Est	19 713	10 586	12 038
Hauts-Bassins	35 749	9 499	27 651
Nord	12 126	8 768	9 766
Plateau-Central	14 564	9 355	9 894
Sahel	8 400	12 442	11 620
Sud-Ouest	30 495	2 604	6 910

7.2.7 Charges, recettes et EBE des entreprises familiales non agricoles au cours des 12 derniers mois selon la région de résidence

Les entreprises familiales non agricoles ont généré un excédent brut d'exploitation (EBE) de 2 686 milliards de FCFA. En moyenne, en une année d'exploitation, une entreprise familiale burkinabè gagne un excédent brut de 1 241 280 FCFA. Cet EBE est estimé à 103 440 FCFA par mois et par entreprise.

Les entreprises familiales non agricoles exerçant en milieu urbain sont plus rentables que celles du milieu rural. Celles qui sont en milieu urbain affichent un EBE de 1 728 562 en moyenne par an. Cet EBE est plus de 2 fois que celui des entreprises qui résident en milieu rural.

Les entreprises familiales non agricoles des régions du Centre et du Centre-Est sont plus rentables comparativement à celles des autres régions. L'EBE est davantage relativement plus faible pour les entreprises des régions du Sud-Ouest et du Centre sud.

Tableau 7- 6: volume des charges, recettes et EBE des entreprises familiales non agricole par région

	Charge annuelle moyen par entreprise	Recette annuelle moyen par entreprise	EBC annuel moyen par entreprise	EBC mensuel moyen par entreprise
Ensemble Milieu de résidence	2 120 914	3 362 194	1 241 280	103 440
Urbain	3 168 572	4 897 134	1 728 562	144 047
Rural	1 452 006	2 382 167	930 161	77 513
Région résidence				
Boucle du Mouhoun	1 614 376	2 976 952	1 362 576	113 548
Cascades	657 620	1 230 385	572 765	47 730
Centre	3 124 397	5 150 662	2 026 265	168 855
Centre-Est	3 698 092	5 797 507	2 099 415	174 951
Centre-Nord	1 304 511	2 031 901	727 390	60 616
Centre-Ouest	1 613 805	2 944 767	1 330 962	110 913
Centre-Sud	1 553 976	1 989 471	435 495	36 291
Est	1 366 825	2 128 966	762 142	63 512
Hauts-Bassins	2 514 747	3 531 307	1 016 561	84 713
Nord	2 090 100	2 612 798	522 698	43 558
Plateau-Central	996 759	1 921 583	924 824	77 069
Sahel	1 838 965	2 438 393	599 427	49 952
Sud-Ouest	1 230 060	1 722 305	492 246	41 020

7.2.8 Charges, recettes et EBE des entreprises familiales non agricoles selon la branche d'activités

L'ensemble des branches d'activités génèrent des bénéfices. Tout comme en 2018, l'immobilier et la location de services aux entreprises demeure la branche d'activités la plus rentable des entreprises familiales avec un EBE annuel moyen estimé à 25,3 millions de FCFA par entreprise. Elle est suivie de loin par la branche des activités extractives 2,7 millions de FCFA. En plus de ces branches, les branches « Transport, activités des auxiliaires de transport et communication », « Construction », « Activités financières », « Éducation », « Activités récréatives, culturelles et sportives » génèrent un EBE annuel moyen par entreprise supérieur à la moyenne national.

A l'opposé, les activités des branches « Eau, électricité, gaz », « Activités de fabrication » et « assainissement, voirie et gestion des déchets » sont les moins rentables.

Tableau 7- 7: Volume des charges, recettes et EBE des entreprises familiales non agricole par région

	Charge annuelle moyen par entreprise	Recette annuelle moyen par entreprise	EBE annuel moyen par entreprise	EBE mensuel moyen par entreprise
Ensemble	2 120 914	3 362 194	1 241 280	103 440
Branche d'activités				
Activités extractives	1 738 230	4 412 263	2 674 033	222 836
Activités de fabrication	946 450	1 368 771	422 321	35 193
Eau, électricité, gaz	1 461 870	1 873 370	411 501	34 292
Construction	1 583 722	3 147 674	1 563 952	130 329
Commerce de gros, détail et réparation de véhicules et d'autres moyens de locomotion	2 868 514	4 077 986	1 209 472	100 789
Hôtel et restauration	2 924 358	3 603 019	678 661	56 555
Transport, activités des auxiliaires de transport et communication	784 220	2 716 966	1 932 746	161 062
Activités financières	1 201 961	2 928 833	1 726 872	143 906
Immobilier, locations et services aux entreprises	8 409 118	33 761 559	25 352 441	2 112 703
Éducation	125 379	1 674 491	1 549 111	129 093
Activités de santé et d'action sociale	773 838	1 681 905	908 067	75 672
Activités récréatives, culturelles et sportives	24 753 658	26 058 825	1 305 168	108 764
Activités de services personnels	755 099	1 897 796	1 142 697	95 225
Autres branches d'activités	1 594 152	3 126 833	1 532 681	127 723

Conclusion

En 2021, 49,6% des ménages disposent d'au moins d'une entreprise familiale non agricole. Ces entreprises, au nombre de 2,14 millions, ont été créées pour la plupart sur fonds propres des ménages. Elles sont dans la majorité informelles. Quatre sur dix entreprises familiales fonctionnent de façon discontinue pour cause principale, le caractère saisonnier de leurs activités.

La COVID-19 intervenue au cours de la période 2020-2021 a entraîné des fermetures momentanées et/ou a occasionné des problèmes d'approvisionnement de certaines entreprises familiales. Au-delà de la COVID-19, les difficultés d'approvisionnement en matières premières et d'accès sont à résoudre.

En termes de gains, les activités de ces entreprises familiales non agricoles ont généré un revenu global de 2 638 milliards de F CFA au profit de l'économie nationale.

En tenant compte des résultats, les recommandations suivantes peuvent être formulées à l'endroit des autorités :

- accompagner les ménages dans la formalisation de leurs entreprises familiales ;
- faciliter l'accès des ménages à des financements préférentiels pour la création et le soutien des entreprises familiales

CHAPITRE 8 : TRANSFERTS MONETAIRES REÇUS PAR LES MENAGES

Principaux résultats
Transfert reçu : Trois ménages sur dix ont reçu un transfert monétaire (29,7%).
Provenance des transferts monétaires reçus : Les transferts monétaires reçus par les ménages en 2021 proviennent en grande partie de la zone UEMOA, dont un transfert sur cinq de l'intérieur du pays.
Principaux motifs des transferts monétaires reçus : Le soutien courant est le principal motif des transferts reçus. En effet, plus de 76% des transferts reçus ont pour principal motif le « soutien courant », quel que soit le milieu de résidence.
Principaux canaux d'envoi des transferts monétaires reçus : Plus de la moitié des transferts reçus (65,3%) ont été payés en cash.

Ce chapitre analyse les transferts monétaires reçus par les ménages au Burkina Faso en 2021. Il permet d'appréhender, d'une part, la proportion des ménages concernés par ces mouvements monétaires, et, d'autre part, les montants ainsi que les lieux de provenance et de destination des différentes transactions.

8.1 Définition de quelques concepts

Transfert monétaire reçu : tout transfert en espèces que le chef d'un ménage ou tout autre membre reçoit en provenance d'une personne ne faisant pas partie du ménage.

Mobile Banking : système de transfert d'argent à travers les sociétés de téléphonie mobile.

8.2 Ménages et transferts reçus

En 2021 au Burkina, trois ménages sur dix ont reçu un transfert monétaire (29,7%). Cette proportion est plus élevée en milieu rural (30,3%) qu'en milieu urbain (28,4%). Elle varie également selon les régions de résidence des ménages qui reçoivent le transfert. En effet, dans la région du Plateau-central, plus de la moitié des ménages ont reçu des transferts monétaires (51,7%) tandis qu'un ménage sur cinq a reçu un transfert monétaire dans la région du Sahel (18,2%).

Les ménages dirigés par des femmes ont plus reçu des transferts monétaires que ceux dirigés par des hommes. En effet, plus de la moitié des ménages dont le chef est une femme (54,1%) ont reçu des transferts monétaires contre 25,7% pour les ménages dirigés par des hommes. Des disparités s'observent également selon le statut de pauvreté du ménage et l'âge des chefs de ménages. Les ménages pauvres ont plus reçu des transferts monétaires (31,2%) que les ménages non pauvres (26,9%). Ceux dont les chefs sont plus âgés et ceux dont les chefs sont moins âgés ont plus reçu des transferts que les autres ménages. Ainsi, les ménages dirigés par des personnes âgées de 65 ans ou plus ont le plus reçu de transferts (50,5%) suivis par les ménages dirigés par des personnes âgées de 15 à 19 ans (47,3%). Par contre, ceux dirigés par des personnes

de 30 à 34 ans ont le moins reçu des transferts (21,2%). Par ailleurs, la proportion des ménages ayant reçu des transferts monétaires varie faiblement selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

Tableau 8- 1: Proportion des ménages ayant reçu un transfert monétaire

Caractéristique socioéconomique	Proportion (%)
National	29,7
Milieu de résidence	
Urbain	28,4
Rural	30,3
Région de résidence	
Boucle du Mouhoun	22,1
Cascades	20,0
Centre	25,7
Centre-Est	37,7
Centre-Nord	32,3
Centre-Ouest	41,5
Centre-Sud	38,8
Est	21,5
Hauts Bassins	22,9
Nord	38,0
Plateau-Central	51,7
Sahel	18,2
Sud-Ouest	25,3
Groupe d'âge du CM	
15 - 19 ans	47,3
20 - 24 ans	40,2
25 - 29 ans	28,6
30 - 34 ans	21,2
35 - 39 ans	21,8
40 - 44 ans	25,4
45 - 49 ans	25,7
50 - 54 ans	28,7
55 - 59 ans	30,7
60 - 64 ans	37,2
65 ans et plus	50,5
Statut de pauvreté	
Pauvre	31,2
Non pauvre	26,9
Sexe du CM	
Masculin	25,7
Féminin	54,1
Niveau d'instruction du CM	
Aucun	30,0
Primaire	28,9
Post primaire	30,6
Secondaire	28,9
Supérieur	27,0

8.2.1 Provenance des transferts monétaires reçus

Les transferts monétaires reçus par les ménages en 2021 proviennent en grande partie de la zone UEMOA (67,5%). Au niveau national, un transfert sur cinq provient de l'intérieur du pays. Dans la région du Centre, neuf transferts sur dix (91,5%) proviennent de la zone UEMOA, dont six de l'intérieur du pays.

Tableau 8- 2: Répartition (%) des ménages selon la provenance des transferts monétaires reçus

	Burkina Faso	UEMOA hormis Burkina Faso	Autres pays d'Afrique	France	Autres pays
National	20,3	67,5	10,2	1,8	0,2
Milieu de résidence					
Urbain	47,0	43,6	5,2	3,7	0,5
Rural	8,8	77,7	12,4	1,0	0,0
Région					
Boucle du Mouhoun	2,9	96,2	0,7	0,0	0,2
Cascades	7,4	89,0	2,1	1,5	0,0
Centre	60,7	30,8	3,1	4,6	0,8
Centre-Est	2,4	57,3	37,7	2,7	0,0
Centre-Nord	6,2	83,0	10,7	0,1	0,0
Centre-Ouest	11,6	86,9	1,0	0,5	0,0
Centre-Sud	7,9	54,4	35,3	2,5	0,0
Est	10,3	82,9	6,4	0,3	0,0
Hauts Bassins	35,0	60,7	3,4	0,8	0,0
Nord	7,4	90,7	1,8	0,0	0,0
Plateau-Central	10,8	77,3	8,3	3,6	0,0
Sahel	37,8	57,1	5,1	0,0	0,0
Sud-Ouest	6,4	78,9	14,2	0,5	0,0

8.2.2 Principaux motifs des transferts monétaires reçus

Les transferts monétaires constituent une source importante de revenu pour les ménages. Ces transferts contribuent à améliorer la santé, l'éducation et le bien-être des ménages bénéficiaires. En 2021, le soutien courant est le principal motif des transferts reçus. En effet, plus de 76% des transferts reçus ont pour principal motif le « soutien courant », quel que soit le milieu de résidence. Les transferts selon le motif « santé, maladie » sont plus fréquents en milieu urbain (9,4%) qu'en milieu rural (7,4%).

Tableau 8- 3: Répartition (%) des transferts reçus selon le principal motif

Motif de transferts reçus	Urbain	Rural	Ensemble
Scolarité éducation	5,0	2,3	3,2
Santé maladie	9,4	7,4	8,0
Soutien courant	77,4	76,3	76,6
Appui travaux champs	0,3	5,9	4,2
Appui / démarrage d'une entreprise agricole	1,5	0,3	0,7
Fêtes/événements	4,7	5,0	4,4
Achat de terrain	0,1	0,1	0,1
Construction d'une maison	0,4	2,0	1,5
Autre	1,2	0,7	0,9

8.2.3 Principaux canaux d'envoi des transferts monétaires reçus

Au Burkina Faso, le cash est le principal moyen par lequel les transferts monétaires sont effectués en 2021. En effet, plus de la moitié des transferts reçus (65,3%) ont été payés en cash. Ce même constat s'observe quel que soit le milieu de résidence. Les autres canaux sont également utilisés dans les deux milieux de résidence, mais à des proportions plus faibles comparativement au cash. Les canaux les moins utilisés sont la Poste, le mobile banking et la compensation.

Tableau 8- 4: Répartition (%) des ménages selon le principal canal de transferts reçus

Canaux	Transferts monétaires reçus		
	Ensemble	Urbain	Rural
Société de transports	25,1	15,3	18,7
Banque	4,1	3,0	3,3
Poste	1,1	0,0	0,4
Mobile Banking	1,1	1,6	1,4
Compensation	1,1	1,6	1,4
Cash	65,3	57,7	60,3
Voyageur	2,0	20,7	14,2
Commerce / fax	0,0	0,0	0,0
Autre	0,2	0,2	0,2

Conclusion

De l'analyse des transferts monétaires reçus par les ménages au Burkina Faso en 2021, il ressort que trois ménages sur dix ont reçu un transfert monétaire (29,7%) et ces transferts monétaires proviennent en grande partie de la zone UEMOA, dont un transfert sur cinq de l'intérieur du pays. De plus, le principal motif des transferts monétaires reçus est le soutien courant (76%). On note en outre que le principal canal d'envoi des transferts monétaires reçus est le Cash (65,3%).

CHAPITRE 9 : CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE DES MENAGES

Points clés
Prévalence des chocs : neuf ménages sur dix (88,1%) déclarent avoir subi au moins un choc durant les trois dernières années précédent l'enquête.
Principaux types de choc au cours des 3 dernières années : Les trois principaux chocs subis par les ménages sont les prix élevés des produits alimentaires (58,0%) ; la sécheresse ou pluies irrégulières (40,1%) et les prix élevés des intrants agricoles (30,0%).
Impact des chocs au cours des 12 mois : Les ménages ont majoritairement (78%) vu leur revenu baisser suite aux différents chocs subis pendant les 12 derniers mois.
Prévalence des principales stratégies d'adaptation : L'utilisation de l'épargne propre (42%), la vente de bétail (8%) et l'aide des parents ou amis (6%) sont les stratégies les plus utilisées par les ménages pour atténuer les effets des chocs.

Les chocs sont souvent des évènements imprévisibles susceptibles d'impacter le bien-être des ménages. Des études ont montré que les ménages burkinabè sont fréquemment confrontés à des chocs d'origines diverses et, pour faire face aux effets négatifs de certains chocs, ils adoptent différentes stratégies (EMC-2014 ; EHCVM-2018). Le présent chapitre analyse les principaux chocs subis par les ménages ainsi que leurs stratégies d'adaptation.

Définitions

Chocs :

Prévalence de chocs :

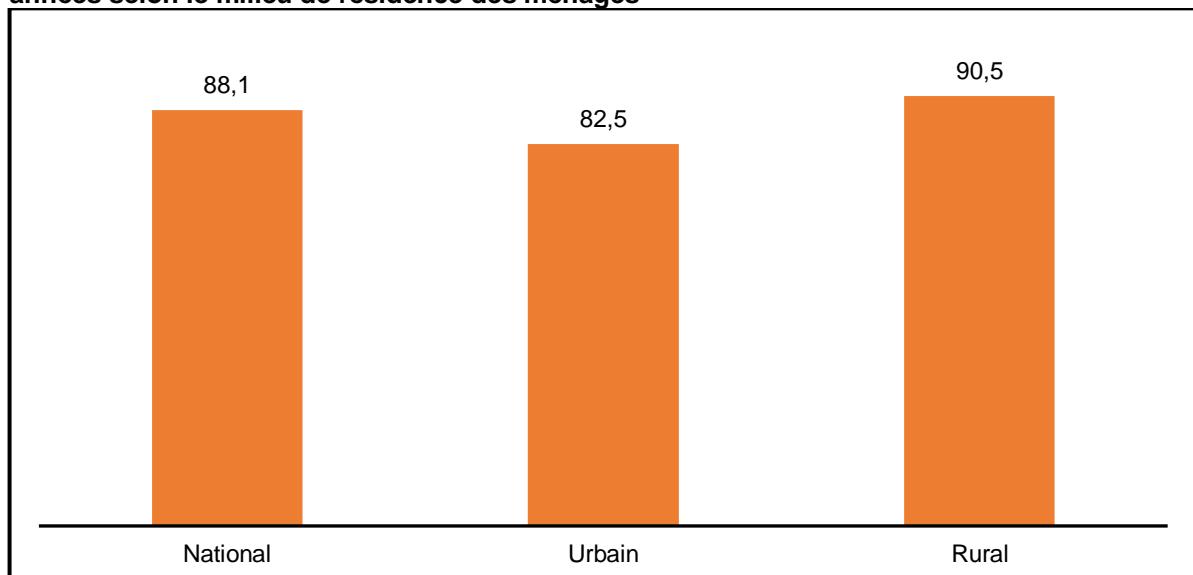
9.1 Chocs au cours des 3 dernières années

Au Burkina Faso, neuf (9) ménages sur dix (10) déclarent avoir subi au moins un choc durant les trois dernières années précédent l'enquête. Par ailleurs, la prévalence des chocs varie en fonction des caractéristiques des ménages.

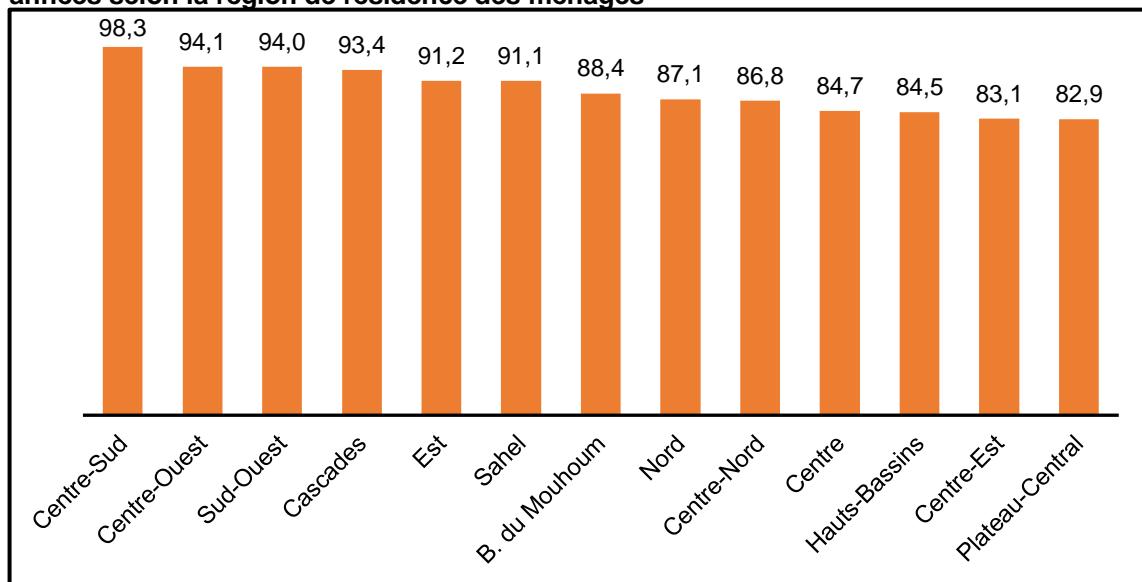
9.1.1 Prévalence des chocs selon le milieu et la région de résidence

La prévalence des chocs est plus marquée dans le milieu rural où 90% des ménages affirment avoir subi au moins un choc que dans le milieu urbain (82%) (graphique 9.1). Dans toutes les régions, la prévalence des chocs est très élevée avec au moins huit (8) ménages sur dix (10) qui disent avoir été affectés par au moins un choc durant les trois dernières années (graphique 9.2).

Graphique 9- 1: Prévalence d'avoir subi au moins un choc au cours des 3 dernières années selon le milieu de résidence des ménages



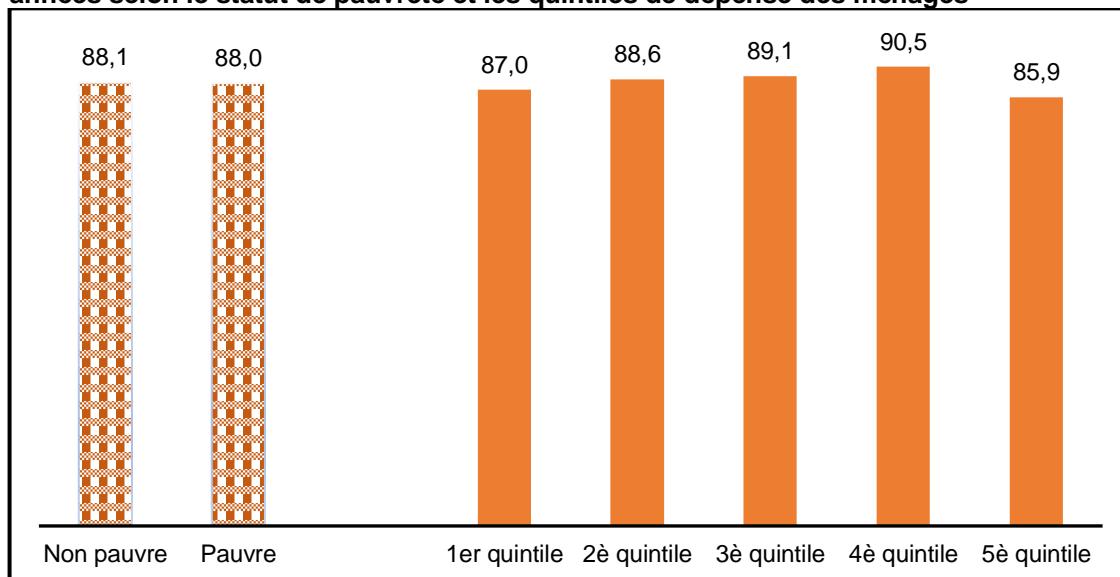
Graphique 9- 2: Prévalence d'avoir subi au moins un choc au cours des 3 dernières années selon la région de résidence des ménages



9.1.2 Prévalence des chocs selon le statut de pauvreté et les quintiles de dépense de consommation des ménages

Les ménages subissent les chocs indifféremment de leur statut de pauvreté et de leur niveau de vie. En effet, neuf (9) ménages sur dix (10) ont été affectés au moins par un choc. Ceci concerne aussi bien les ménages pauvres et non pauvres que les ménages des différents quintiles des dépenses par tête.

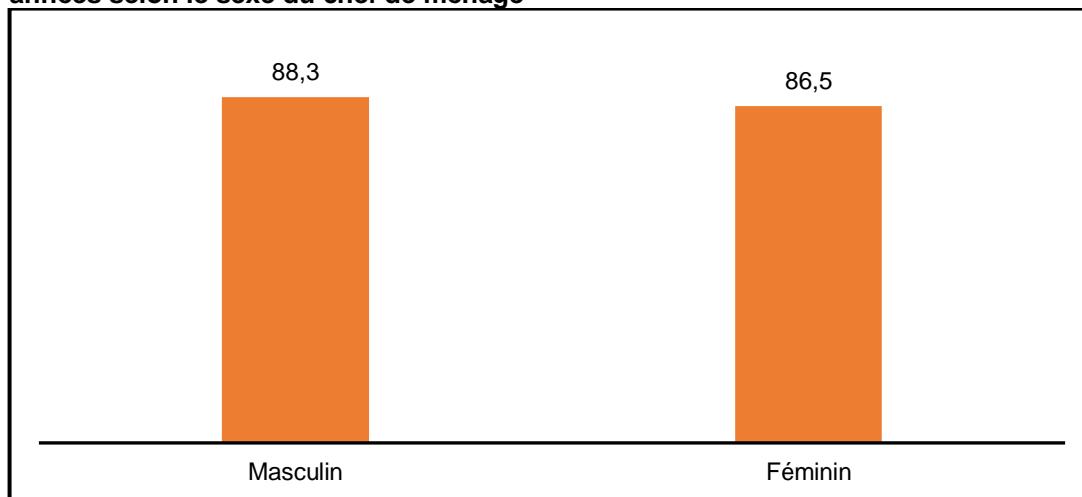
Graphique 9- 3: Prévalence d'avoir subi au moins un choc au cours des 3 dernières années selon le statut de pauvreté et les quintiles de dépense des ménages



9.1.3 Prévalence des chocs selon le sexe du chef de ménage

Les chocs frappent aussi bien les ménages dirigés par des hommes que ceux dirigés par des femmes. En effet, les ménages dirigés par des hommes (88,3%) et ceux dirigés par des femmes (86,5%) ont subi au moins un choc au cours des trois dernières années

Graphique 9- 4: Prévalence d'avoir subi au moins un choc au cours des 3 dernières années selon le sexe du chef de ménage



9.1.4 Principaux types de choc au cours des 3 dernières années

Au cours des trois dernières années, les ménages ont subi différents chocs. Ils font face principalement au prix élevé aussi bien des produits alimentaires (58,0%) que des intrants agricoles (30,0%), aux sécheresses ou à l'irrégularité des pluies (40,1%). Aussi, ils sont exposés aux taux élevés de maladies aussi bien des animaux (24,0%) que des cultures (11,0%). Ils subissent également des événements malheureux tels que la survenue de maladie grave ou d'un accident dans le ménage (18,0%) ou le décès d'un de ses membres (10,0%). Ils sont touchés aussi par les inondations (12,0%) et le grand banditisme (11,0%) à savoir le vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail.

9.1.5 Prévalence des principaux types de chocs selon le milieu de résidence

Au cours des 3 dernières années, les chocs relatifs aux prix élevés des produits alimentaires sont les plus fréquents dans les zones urbaines (65%) tout comme dans les zones rurales (55%).

Dans les centres urbains, en dehors du choc relatif aux prix élevés des produits alimentaires les ménages ont dans une moindre mesure le choc lié à la maladie grave ou à l'accident (16%).

Par contre, certains chocs liés aux activités agrosylvopastorales ont été beaucoup plus ressentis par les ménages ruraux. Il s'agit de la sécheresse/pluies irrégulières (54%), des prix élevés des intrants agricoles (39%) et du taux élevé de maladies des animaux (31%).

9.1.6 Prévalence des principaux types de chocs selon le statut de pauvreté des ménages

Les ménages non pauvres (60%) tout comme les ménages pauvres (54%) ont été plus touchés par les chocs relatifs aux prix élevés des produits alimentaires.

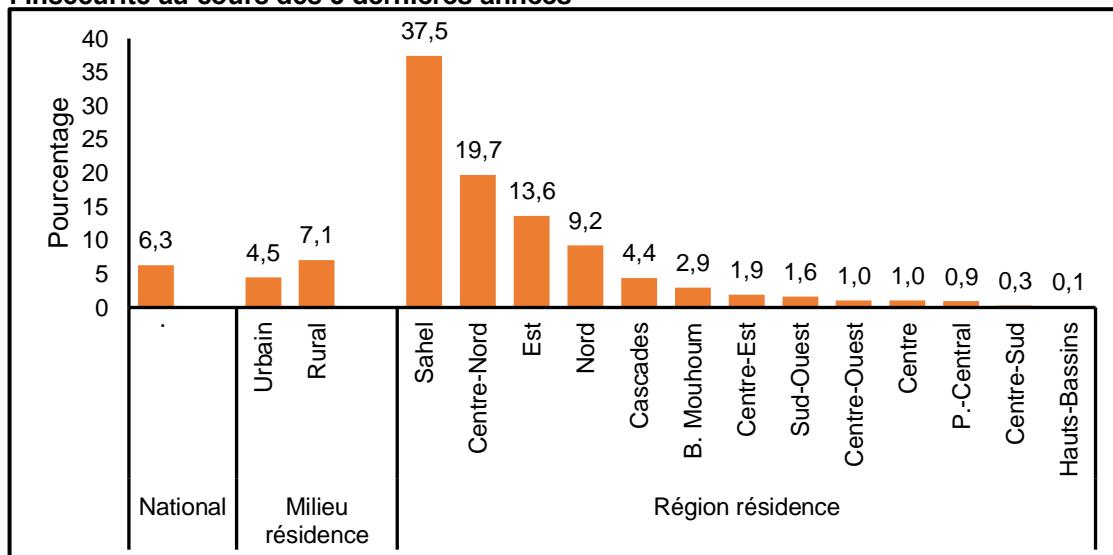
Le deuxième choc récurrent demeure la sécheresse pluies irrégulières qui affecte aussi bien les ménages pauvres (54%) que les ménages non pauvres (34%)

9.1.7 Prévalence du choc spécifique « conflit armé/violence/Insécurité »

Depuis la fin de l'année 2015, le climat sécuritaire au Burkina Faso est mis à rude épreuve au regard de la recrudescence et de la multiplicité des attaques armées perpétrées dans le pays. Ainsi, 6% des ménages burkinabè ont subi un choc relatif aux conflits armés, à la violence et à l'insécurité au cours des 3 dernières années. Les régions les plus touchées sont le Sahel (38%), le Centre-Nord (20%), l'Est (14%) et le Nord (9%).

(Insérer une carte)

Graphique 9- 5: Prévalence d'avoir subi le choc relatif aux conflit armé, à la violence et à l'insécurité au cours des 3 dernières années



9.1.8 Impact des chocs au cours des 12 mois

9.1.8.1 Impact des chocs survenus durant les 12 derniers mois sur le revenu des ménages

Les ménages ont majoritairement (78%) vu leur revenu baisser suite aux différents chocs subis pendant les 12 derniers mois. Par contre, 17% des ménages affirment que les chocs n'ont pas eu d'effet sur leur revenu et 1% ont vu leur revenu augmenté.

La baisse des revenus suite aux chocs est plus fréquente en zone urbaine (80%) qu'en zone rurale (73%).

La baisse des revenus ne varie pas en fonction du niveau de bien-être du ménage. En effet, huit (8) ménages sur dix (10) sont touchés par cette baisse de revenus. Ceci concerne aussi bien les ménages pauvres que les ménages non pauvres.

9.1.8.2 Impact des chocs survenus durant les 12 derniers mois sur les avoirs des ménages

9.1.8.2.1 *Les chocs subis au cours des 12 derniers mois entraînent la baisse des avoirs de 70% des ménages touchés.. Cette baisse affecte plus de ménages en milieu rural (71%) qu'en milieu urbain (63%). Stratégies d'adaptation face aux chocs subis au cours des 12 derniers mois*

Les stratégies d'adaptation représentent l'ensemble des actions mises en œuvre par les ménages pour faire face aux chocs vécus. Les ménages ont recours à plusieurs stratégies d'adaptation face aux chocs vécus pendant les 12 derniers mois. L'utilisation de l'épargne propre (42%), la vente de bétail (8%) et l'aide des parents ou amis (6%) sont les stratégies les plus utilisées par les ménages pour atténuer les effets des chocs. Par ailleurs, 31% des ménages n'ont pas adopté de stratégies face aux chocs.

9.1.8.2.2 *Prévalence des principales stratégies d'adaptation selon le milieu de résidence*

Pour faire face aux chocs, les ménages touchés ont recours premièrement à l'utilisation de l'épargne propre en milieu rural (40%) et en milieu urbain (51%). Ils ont par la suite recours à l'aide de parents ou d'amis (7%) et l'achat d'aliments moins chers (4%) en milieu urbain. Quant au milieu rural, ils ont recours à la vente de bétail (10%) et à l'aide de parents ou d'amis (5%). Cependant certains ménages n'adoptent aucune stratégie. C'est le cas de 28% des ménages touchés en milieu urbain et de 31% en milieu rural.

9.1.8.2.3 *Prévalence des principales stratégies d'adaptation selon le statut de pauvreté des ménages*

Quel que soit le statut de pauvreté, les trois premières stratégies adoptées par les ménages sont les mêmes : utilisation de son épargne (44% des non pauvres et 39% des pauvres), vente de bétail (30% des non pauvres et 32% des pauvres) et aide de parents ou d'amis (5% des non pauvres et 6% des pauvres).

Conclusion

L'analyse des chocs subis par les ménages au cours des trois dernières années révèle qu'environ neuf (9) ménages sur dix (10) ont au moins été touché par un choc et la prévalence des chocs est plus élevée en milieu rural (90%) qu'en milieu urbains (82%).

Les chocs les plus fréquents au cours des 3 dernières années sont relatifs aux prix élevés des produits alimentaires, à la sécheresse ou à l'irrégularité des pluies et aux prix élevé des intrants agricoles.

Quant à la prévalence de choc lié au conflits armés, les ménages des régions du Sahel (38%), du Centre-Nord (20%), de l'Est (14%) et du Nord (9%) sont les plus touchés.

Au cours des 12 derniers mois 78% des ménages ont vu leur revenu baisser suite aux différents chocs subis. Comme stratégies pour atténuer les effets des chocs les ménage ont eu recours à leur épargne propre (42%), à la vente de bétail (8%) et à l'aide des parents ou amis (6%).

CHAPITRE 10 : AGRICULTURE

Principaux résultats

Mode de gestion et mode d'occupation des parcelles agricoles :

68,3% des parcelles sont gérées collectivement et 68,8% sont occupées par leurs propriétaires en 2021.

Mode d'acquisition des terres agricoles :

Le principal mode d'acquisition des terres agricoles au Burkina Faso en 2021 demeure l'héritage qui représente 81,2%.

Mode de labour :

Le principal mode utilisé sur les parcelles agricoles en 2021 est le labour attelé (59,4%). Le labour manuel est pratiqué sur 32,4% des parcelles exploitées et seulement 2,8% des parcelles sont exploitées par labour motorisé.

Sécurisation foncière :

95,2% des terres agricoles exploitées ne disposent d'aucun document légal en 2021. Seulement 1,8% ont un titre foncier et 0,3% ont un permis d'exploitation.

Principales cultures pratiquées :

Les trois principales cultures pratiquées en 2021 par les ménages sont : le maïs (17,6%), le sorgho (17,4%) et le niébé/haricot (16,7%).

Main d'œuvre agricole :

En 2021, près de 90% des ménages utilisent la main d'œuvre familiale pour l'exploitation des parcelles agricoles. 96,2% de celle-ci est utilisée pour la préparation du sol et les semis, 94,0% pour l'entretien du sol et 88,3% pour les récoltes.

L'Agriculture regroupe plusieurs branches, dont la production végétale, l'élevage, la pêche et la sylviculture. Dans ce chapitre, cette activité est circonscrite à la production végétale. Les caractéristiques des parcelles agricoles, les techniques d'exploitation des parcelles, la main-d'œuvre, les productions agricoles, la gestion des productions, les conflits sur les parcelles d'exploitation et des intrants, etc., sont également analysés dans ce chapitre.

10.1 Concepts et définitions

Parcelle : c'est un champ ou une partie d'un champ exploité par un ou plusieurs membres du ménage et portant une seule culture ou une association de cultures.

La mécanisation agricole : elle désigne un terme plus large qui englobe tout le matériel agricole utilisé pour la production agricole. L'essentiel dans la mécanisation est que la technologie employée soit adaptée aux utilisateurs. Ainsi, la mécanisation agricole au sens large, peut être définie comme tout le matériel agricole employé à des fins agricoles. Elle peut se faire à l'extérieur de la ferme et comprend dans ce cas tous les travaux d'aménagement et de production à partir des travaux du sol jusqu'à la récolte. Elle peut aussi se faire à l'intérieur de la ferme et concerne dans ce cas toute la technologie pour la production animale et les opérations de transformation primaire des produits agricoles. En fonction des sources d'énergie, on distingue trois formes de mécanisation, à savoir la mécanisation manuelle, la mécanisation animale et la mécanisation motorisée.

La mécanisation manuelle : elle correspond à l'utilisation de la force musculaire de l'homme moyennant des outils très simples. Actuellement, elle constitue le niveau de mécanisation le plus répandu dans les petites exploitations des pays en voie de développement. Elle comprend toute une panoplie d'outils tels que les machettes et des houes conçues de manière simple et fabriquées localement. Ces outils sont faciles à fabriquer, à utiliser, à entretenir et à réparer.

La mécanisation animale : elle correspond à l'emploi de la force animale dans les travaux agricoles à la place de la force humaine. Le type et la race d'animaux de trait pouvant être utilisés dépendent des conditions propres à la région. Ils peuvent être des bœufs, des chevaux, des ânes, des mulets ou des chameaux. Ainsi, l'emploi d'animaux localement adaptés est fortement utilisé compte tenu de leur capacité d'adaptation au climat et de leur résistance, dans certaines mesures, aux maladies et parasites locaux.

La mécanisation motorisée : elle correspond à l'utilisation de machines dont les principales sources d'énergie sont des moteurs à combustion thermique, électrique et parfois d'autres sources d'énergie telles que les énergies renouvelables. Elle représente le niveau de mécanisation le plus élevé et à plus forte intensité capitalistique. Son utilisation implique de fortes dépenses aussi bien au niveau de l'acquisition qu'au niveau du fonctionnement de l'équipement.

Valeur d'usage : le coût d'usage unitaire (coût d'usage par unité de capital) peut être présenté comme un certain pourcentage du prix d'achat d'un actif neuf, ce pourcentage étant composé de trois éléments qui s'additionnent approximativement. Ce sont un taux de rendement nominal, un taux d'amortissement pour un actif neuf et un taux nominal de variation du prix de l'actif. En général, le coût d'usage unitaire dépend du temps et de l'âge du bien. Il s'applique pendant un exercice donné à un actif d'un âge donné.

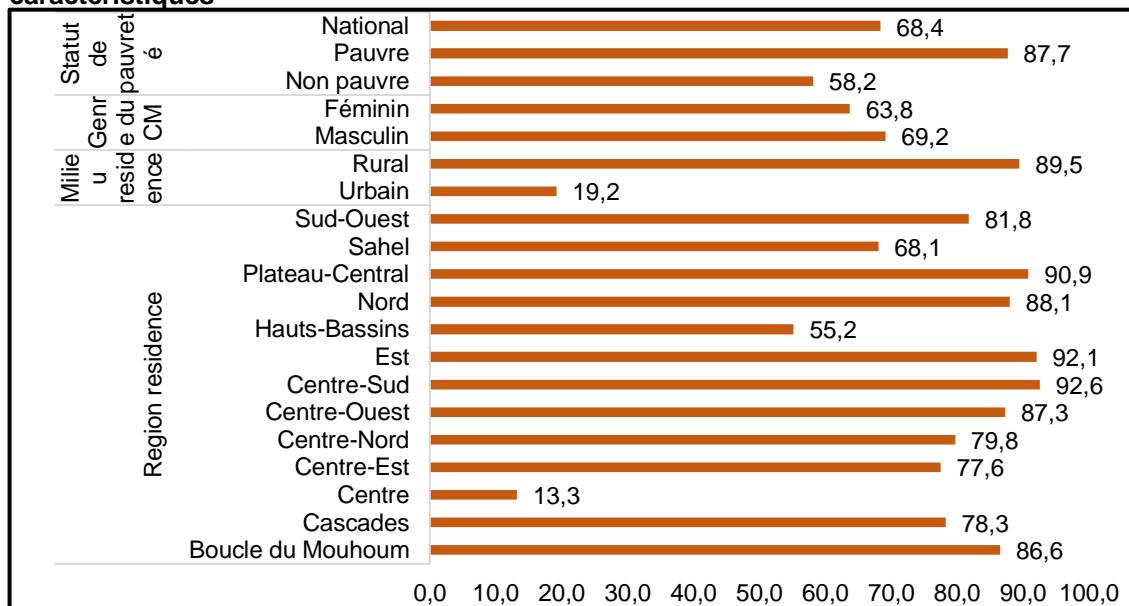
10.2 Pratique de l'agriculture

La majorité des ménages burkinabè (68,4%) pratiquent l'agriculture. Elle est plus pratiquée en milieu rural (89,5%) qu'en milieu urbain (19,2%). Aussi, 69,2% des ménages dirigés par un homme exercent dans l'agriculture, contre 63,8% pour les ménages dirigés par une femme.

Dans les régions du Centre-Sud, de l'Est et du Plateau-Central, plus de 90% des ménages sont agricoles. Par contre, dans le Centre et les Hauts-Bassins, respectivement 13,3% et 55,2% des ménages exercent dans l'agriculture.

En ce qui concerne le statut de pauvreté, les ménages pauvres sont plus occupés dans l'agriculture (87,7%) que les non pauvres (58,2%).

Graphique 10- 1: Proportion (en %) de ménages pratiquant l'agriculture selon certaines caractéristiques

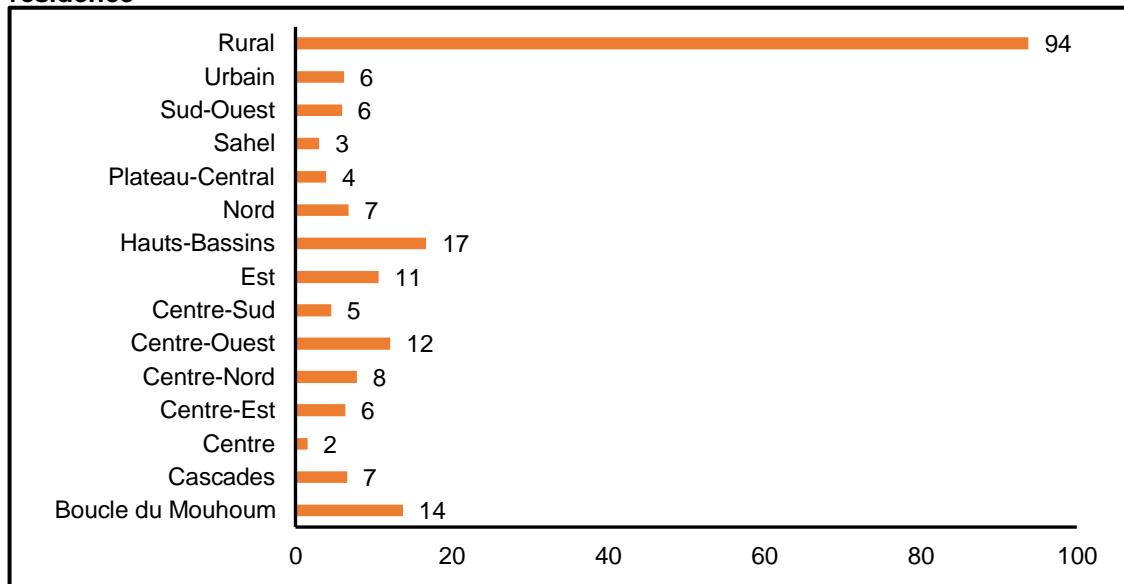


10.2.1 Superficies cultivées et cultures pratiquées sur les parcelles

Au total, 7 231 598 hectares de superficies ont été cultivés lors de la campagne agricole 2020-2021, contre 8 000 000 d'hectares pendant la campagne agricole 2018-2019, toute culture confondue. Il ressort que 94% des superficies agricoles appartiennent à des ménages résidant en zone rurale. Les régions de la Boucle du Mouhoun (14%) et des Hauts-Bassins (17%) ont les plus grandes superficies

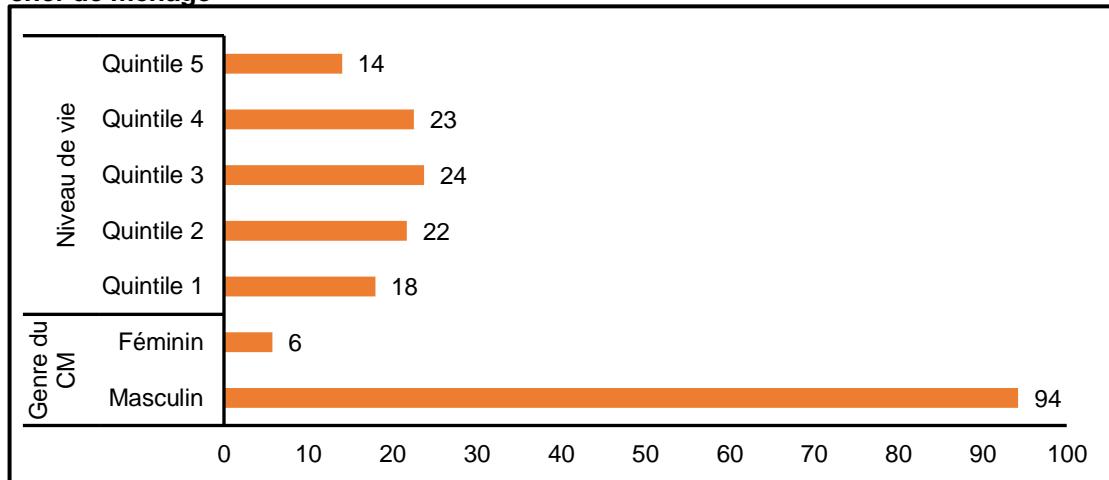
agricoles. Seulement 2% des superficies agricoles appartiennent à des ménages résidant dans la région du Centre.

Graphique 10- 2: Pourcentage de superficie cultivée selon le milieu et la région de résidence



Une forte majorité des superficies agricoles appartient à des ménages dirigés par des hommes (94%). La proportion est plus élevée pour les superficies agricoles (24%) appartenant aux ménages qui ont un niveau de vie moyen.

Graphique 10- 3: Pourcentage de superficie cultivée selon le niveau de vie et le sexe du chef de ménage

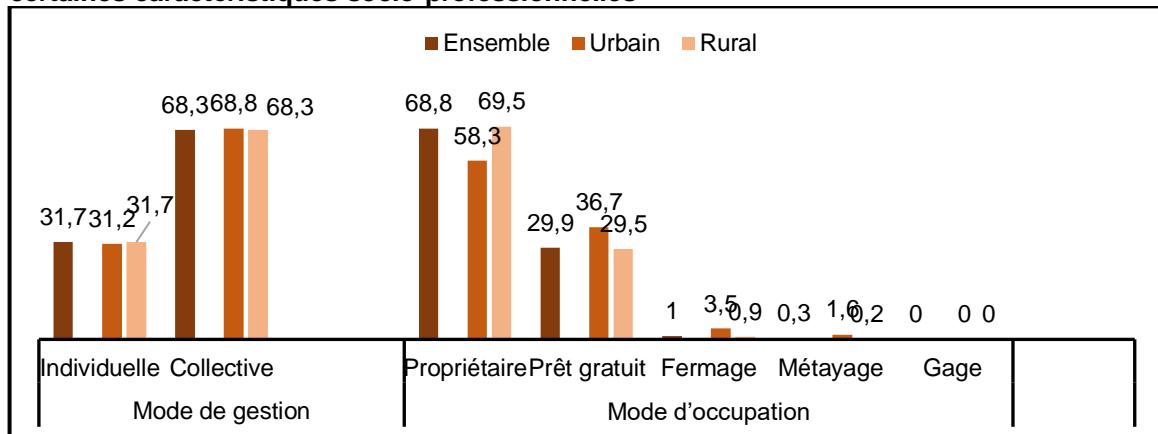


10.2.2 Mode de gestion et d'occupation de la parcelle agricole

Le principal mode de gestion demeure la gestion collective (68,3%). En milieu urbain comme en milieu rural, environ 68% des parcelles agricoles sont gérées collectivement.

En ce qui concerne le mode d'occupation, sur le plan national, les ménages propriétaires terriens sont les plus nombreux (68,8%), suivis des ménages ayant déclaré qu'ils occupent les terres agricoles en prêt gratuit (29,9%). Cela reste valable quel que soit le milieu de résidence.

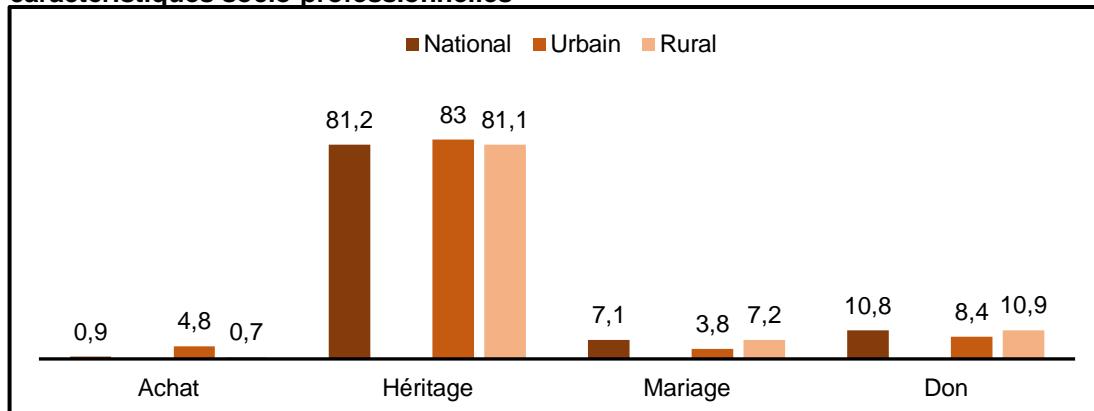
Graphique 10- 4: Mode de gestion et mode d'occupation des parcelles agricoles selon certaines caractéristiques socio-professionnelles



10.2.3 Mode d'acquisition des parcelles agricoles

Le principal mode d'acquisition des terres agricoles au Burkina Faso demeure l'héritage qui représente 81,2%. Les achats restent faibles avec moins de 1%.

Graphique 10- 5: Mode d'acquisition des parcelles agricoles selon certaines caractéristiques socio-professionnelles

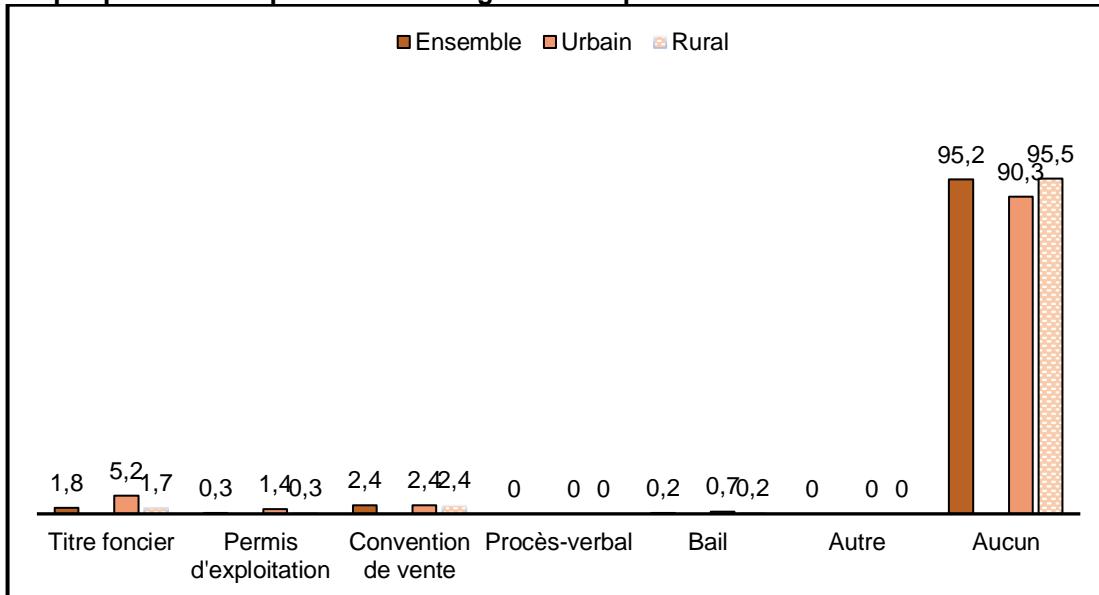


10.2.4 Sécurisation foncière des parcelles agricoles

Au Burkina Faso, les terres agricoles sont majoritairement exploitées par des ménages qui ne disposent d'aucun document légal (95,2%). Seulement 1,8% des parcelles agricoles disposent d'un titre foncier et 0,3% d'un permis d'exploitation.

L'absence de titre de propriété est plus constatée en milieu rural (95,5%) qu'en milieu urbain (90,3%). La possession de titre foncier est plus élevée en milieu urbain (5,2%) par rapport au milieu rural (1,7%).

Graphique 10- 6: Proportion de ménage selon la possession d'un document officiel



10.2.5 Source d'eau des parcelles agricoles

Au vu des défis climatiques dans nos pays, le principal défi de l'agriculture est la maîtrise de l'eau. L'irrigation est une solution privilégiée à la rareté et à l'irrégularité des pluies pour des pays sahéliens comme le Burkina Faso.

La majorité des ménages (97,0%) pratiquent l'agriculture pluviale. Quel que soit le milieu de résidence, ce constat reste le même en zone urbaine qu'en zone rurale.

L'irrigation est beaucoup plus pratiquée par 15,2% des ménages agricoles dans la région du Centre. Par contre, la Boucle du Mouhoun, le Sahel et le Sud-Ouest ne pratiquent presque pas l'irrigation.

Tableau10- 1: Proportion (%) des ménages agricoles selon la principale source d'eau utilisée dans la parcelle

	Pluviale	Irrigation, propre puits	Irrigation canal	Irrigation ruisseau	Marais/ wetlands
Ensemble	97,0	1,4	1,2	0,2	0,1
Milieu de résidence					
Urbain	97,0	1,4	1,4	0,2	0,0
Rural	97,0	1,4	1,2	0,2	0,1
Région					
Boucle du Mouhoun	99,9	0,0	0,1	0,0	0,0
Cascades	93,1	0,6	4,3	1,4	0,6
Centre	84,7	10,6	3,8	0,7	0,2
Centre-Est	98,8	0,2	0,8	0,1	0,1
Centre-Nord	95,5	1,0	3,1	0,4	0,1
Centre-Ouest	97,1	2,4	0,0	0,1	0,3
Centre-Sud	96,5	0,5	2,7	0,3	0,0
Est	95,6	4,2	0,0	0,1	0,1
Hauts Bassins	98,4	1,3	0,3	0,0	0,0
Nord	97,0	0,9	1,9	0,1	0,2
Plateau-Central	98,9	0,2	0,4	0,5	0,0
Sahel	99,8	0,0	0,2	0,0	0,0
Sud-Ouest	99,8	0,0	0,0	0,0	0,2

Tableau10- 2: Proportion (%) des ménages agricoles selon la principale source d'eau utilisée dans la parcelle (suite)

	Pluviale	Irrigation, propre puits	Irrigation canal	Irrigation ruisseau	Marais/ wetlands
Sexe du CM					
Masculin	96,9	1,5	1,3	0,2	0,1
Féminin	97,5	1,1	1,1	0,2	0,1
Niveau de vie du ménage					
Non Pauvre	96,1	2,1	1,5	0,2	0,2
Pauvre	98,2	0,6	0,9	0,3	0,1

10.3 Qualité des sols

Une grande partie des parcelles agricoles exploitées (54,8%) ont un sol sableux. Les terres agricoles argileuses et limoneuses représentent respectivement 23,2% et 13,5% des superficies agricoles exploitées. Les sols des parcelles en milieu urbain sont plus argileux qu'en milieu rural. Dans toutes les régions, les sols des parcelles agricoles sont majoritairement de type sableux, sauf dans la région des Hauts-Bassins, où les sols sont autant sableux qu'argileux.

Sur cinq parcelles agricoles exploitées, trois d'entre elles sont jugées moyennement fertiles par les exploitants. Les terres jugées de bonne fertilité représentent 21,0% des superficies cultivées. C'est dans la région des Cascades que les parcelles fertiles sont les plus courantes. En effet, dans cette région, 41,2% des parcelles agricoles sont jugées de « bonne » fertilité par les exploitants. Dans cette région, les terres agricoles exploitées sont 70,9% sableuses.

On ne note pas de grande différence entre les sols des parcelles en zone rurale qu'en zone urbaine. La région du Centre-Nord comporte les parcelles dont les sols sont les plus fertiles (53,8%) par rapport aux autres régions. Celle du Sahel, par contre, a les parcelles dont les sols sont les moins fertiles (7,4%). La majorité des parcelles agricoles au Burkina Faso sont jugées moyennement fertiles. En effet, 60,7% des parcelles exploitées par des hommes sont moyennement fertiles contre 68,4% de celles exploitées par des femmes. Les ménages non pauvres utilisent des parcelles dont les sols sont plus fertiles (25,9%) que les ménages pauvres (16,5%).

Tableau10- 3: Proportion (%) des parcelles agricoles selon le type de sol et le degré de fertilité

Type de sol de la parcelle	Degré de fertilité de la parcelle							
	Sableux	Limoneux	Argileux	Glacis	Autre	Bonne	Moyenne	Faible
Ensemble	54,8	17,0	21,3	4,3	2,6	21,9	61,6	16,6
Milieu de résidence								
Urbain	44,5	17,9	31,3	4,4	1,9	23,2	62,2	14,6
Rural	55,5	16,9	20,7	4,3	2,6	21,8	61,5	16,7

Type de sol de la parcelle		Degré de fertilité de la parcelle						
Sableux	Limoneux	Argileux	Glacis	Autre	Bonne	Moyenne	Faible	Sableux
Région								
Boucle du Mouhoun	46,3	31,4	15,1	1,6	5,6	24,0	56,5	19,5
Sexe du CM								
Masculin	53,9	17,5	21,7	4,3	2,6	22,5	60,7	16,8
Féminin	62,0	12,6	18,7	4,1	2,7	17,0	68,1	14,9
Niveau de vie du ménage								
Non Pauvre	55,7	16,6	21,6	3,4	2,6	25,9	59,8	14,3
Pauvre	53,6	17,4	21,0	5,5	2,5	16,5	64,0	19,5

10.3.1 Types de reliefs des parcelles agricoles

Le relief des parcelles agricoles est en majorité de type plaine (76,7%). Le même relief s'observe en milieu rural qu'en milieu urbain.

Dans toutes les régions, le relief des parcelles agricoles est de type plaine, sauf dans les régions des Cascades, du Sahel et du Sud-Ouest où le relief des parcelles est de type pente douce (20% des parcelles).

Aussi, les ménages dirigés par les femmes produisent plus sur des parcelles dont le relief est de type plaine (83,4%) contre 75,8% pour les parcelles des ménages dirigés par les hommes. Selon le niveau de vie, les ménages non pauvres et les ménages pauvres utilisent des parcelles dont le relief est de type plaine (environ 76%).

Tableau10- 4: Répartition (%) du nombre de parcelles agricoles selon le relief

	Colline	Plaine	Pente douce	Pente raide	Vallée
Ensemble	3,1	76,7	12,8	3,2	4,2
Milieu de résidence					
Urbain	4,5	73,1	14,4	3,5	4,4
Rural	3,0	76,9	12,7	3,2	4,2
Région					
Boucle du Mouhoun	3,0	65,6	16,1	2,0	13,3
Cascades	1,9	68,5	23,0	2,7	3,8
Centre	1,1	71,1	14,2	8,9	4,7
Centre-Est	3,4	82,8	7,7	0,3	5,8
Centre-Nord	7,3	77,1	8,1	1,8	5,7
Centre-Ouest	2,3	89,0	6,3	1,3	1,2
Centre-Sud	0,6	73,0	21,2	3,5	1,7
Est	2,5	69,4	19,0	7,5	1,7
Hauts Bassins	1,6	83,8	11,6	0,6	2,5
Nord	4,4	79,4	8,2	4,8	3,3
Plateau-Central	1,7	84,0	7,9	3,5	3,0
Sahel	4,7	72,7	21,7	0,5	0,4
Sud-Ouest	1,1	64,9	21,5	8,7	3,7
Sexe du CM					
Masculin	3,1	75,8	13,4	3,3	4,4
Féminin	3,2	83,4	8,5	2,4	2,5
Niveau de vie du ménage					
Non Pauvre	3,1	76,9	12,4	3,2	4,4
Pauvre	3,1	76,3	13,4	3,2	4,0

10.3.2 Mode de labour

Le labour permet d'accroître la fertilité des sols, donc contribue à court terme à améliorer le rendement de la production sur la parcelle. Le processus de labour requiert des outils, dont certains nécessitent l'utilisation d'une force manuelle, d'un attelage et/ou d'un moteur.

Le labour attelé demeure le principal mode utilisé sur les parcelles agricoles (59,4%) et seulement 2,8% des parcelles sont exploitées par labour motorisé.

Le labour manuel est majoritairement utilisé dans l'exploitation des parcelles dans les régions du Sahel (63,6%), du Centre-Est (51,7%) et du Sud-Ouest (47,8%).

Sur les parcelles agricoles dont l'exploitant est non pauvre, il est utilisé plus fréquemment le labour attelé (61,0%) que sur celles qui sont exploitées par un ménage pauvre (57,4%).

Tableau10- 5: Proportion (%) des parcelles agricoles selon le mode de labour du sol

		Mode de labour des parcelles				
		Sans labour	Manuel	Attelé	Motorisé	Total
	Ensemble	5,4	32,4	59,4	2,8	100
Région résidence	Boucle du Mouhoun	8,9	10,0	78,4	2,7	100
	Cascades	6,6	22,4	70,5	0,4	100
	Centre	3,8	34,3	58,2	3,7	100
	Centre-Est	1,5	51,7	44,1	2,8	100
	Centre-Nord	4,6	35,9	59,0	0,6	100
	Centre-Ouest	11,4	30,7	56,5	1,4	100
	Centre-Sud	1,6	24,2	71,8	2,4	100
	Est	0,3	31,9	67,7	0,1	100
	Hauts-Bassins	4,8	8,3	68,8	18,1	100
	Nord	2,6	45,8	50,2	1,4	100
	Plateau-Central	2,7	31,6	63,0	2,7	100
	Sahel	15,6	63,6	20,7	0,1	100
	Sud-Ouest	16,3	47,8	33,1	2,8	100
Milieu résidence						
	Urbain	7,7	41,3	39,7	11,2	100
Genre du CM	Rural	5,2	31,8	60,7	2,3	100
Statut de pauvreté	Masculin	5,0	30,6	61,5	2,9	100
	Féminin	8,6	46,7	42,6	2,1	100
	Non pauvre	4,7	31,1	61,0	3,2	100
	Pauvre	6,2	34,1	57,4	2,3	100

10.3.3 Conflits sur les parcelles agricoles

Seulement 3,1% des ménages pensent qu'il y a des risques de perdre leurs droits associés à la parcelle au cours des cinq prochaines années. En milieu urbain, 6,5% des ménages pensent au risque de perdre les droits et 2,9% en milieu rural. Dans la région du Centre, le risque de perdre les droits d'exploitation sur une parcelle est plus élevé (10,8%) tandis que dans la région de l'Est, 99,7% des ménages déclarent n'ayant aucun risque perdre leur droit d'exploitation sur la parcelle. Le risque est plus élevé chez les ménages pauvres que les ménages non pauvres.

Tableau10- 6: Opinion sur le risque de perdre les droits associés à la parcelle au cours des cinq prochaines années

	Oui		NON	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Ensemble	161831	3,1	5094650	96,9
Milieu de résidence				
Urbain	17108	6,5	244768	93,5
Rural	144723	2,9	4849882	97,1
Région				
Boucle du Mouhoun	2654	0,5	544406	99,5
Cascades	9971	4,4	218952	95,6
Centre	15096	10,8	125092	89,2
Centre-Est	19805	4,3	440811	95,7
Centre-Nord	23811	4,3	526407	95,7
Centre-Ouest	21764	3,7	562127	96,3
Centre-Sud	20154	6,3	297470	93,7
Est	1891	0,3	631553	99,7
Hauts Bassins	5208	1,4	356569	98,6
Nord	5913	1,1	544792	98,9
Plateau-Central	22518	5,5	385841	94,5
Sahel	3884	2,1	179673	97,9
Sud-Ouest	9164	3,2	280959	96,8
Sexe du CM				
Masculin	135433	2,8	4657061	97,2
Féminin	26398	5,7	437589	94,3
Niveau de vie du ménage				
Non Pauvre	35707	1,6	2187354	98,4
Pauvre	126125	4,2	2907297	95,8

Selon la source de préoccupation, plus de la moitié des parcelles agricoles (51,4%) sont sujettes à des conflits liés à l'héritage et 1,8% liés à l'expropriation des bandits et conflits armés. Par milieu de résidence, les préoccupations liés à l'héritage sont de l'ordre de 47,2% en milieu urbain et 51,9% en milieu rural. Dans la région de la Boucle du Mouhoun, le risque de conflits lié à l'héritage est le plus prononcé tandis que ce risque est minoritaire dans la région du Sahel. En effet, la quasi-totalité des parcelles dans la région de la Boucle du Mouhoun font l'objet de conflits liés à l'héritage alors que dans la région du Sahel, les ménages ont peur de perdre leurs parcelles agricoles du fait des bandits ou /et des conflits armés (73,0%).

Les parcelles agricoles détenues par les ménages dirigés par les femmes (69,0%) sont plus susceptibles aux conflits d'héritage que celles détenues par les ménages dirigés par les hommes (47,9%).

Les parcelles agricoles des ménages non pauvres font plus l'objet de conflits d'héritage (56,7%) contre 32,5% les ménages pauvres.

Tableau 10- 7: Principale source de préoccupation liée à la parcelle agricole

	Litige de limites de terrain	Propriété liée à l'héritage	Propriété liée à la vente	Propriété expropriation	Propriété bandits, conflits armés	Autre
Ensemble	12,6	51,4	4,6	29,7	1,8	12,6
Milieu de résidence						
Urbain	11,9	47,2	0,6	40,0	0,5	11,9
Rural	12,7	51,9	5,0	28,4	2,0	12,7
Région						
Boucle du Mouhoun	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cascades	15,6	46,5	29,8	8,1	0,0	15,6
Centre	3,6	10,4	12,4	73,6	0,0	3,6
Centre-Est	15,6	24,9	0,0	59,5	0,0	15,6
Centre-Nord	19,3	71,4	0,0	8,9	0,3	19,3
Centre-Ouest	0,8	55,9	0,0	43,3	0,0	0,8
Centre-Sud	15,6	56,9	5,7	21,8	0,0	15,6
Est	2,1	63,2	0,0	34,7	0,0	2,1
Hauts Bassins	20,1	22,7	0,0	57,1	0,0	20,1
Nord	0,0	52,3	22,0	25,6	0,0	0,0
Plateau-Central	0,0	97,8	0,4	1,7	0,0	0,0
Sahel	0,0	8,1	0,0	19,0	73,0	0,0
Sud-Ouest	67,6	9,7	0,0	22,7	0,0	67,6
Sexe du CM						
Masculin	14,6	47,9	4,2	31,1	2,2	14,6
Féminin	2,4	69,0	6,5	22,1	0,0	2,4
Niveau de vie du ménage						
Non pauvre	10,1	56,7	4,0	29,1	0,1	10,1
Pauvre	21,6	32,5	6,4	31,5	7,9	21,6

10.3.4 Utilisation de fertilisants et des semences améliorées

Dans la perspective d'optimiser le rendement des cultures, les ménages font recours aux engrains organiques (déchets d'animaux et déchets ménagers), aux engrains inorganiques (Urée, NPK, Phosphate et DAP), aux semences améliorées ou encore aux produits phytosanitaires (herbicides et pesticides). L'utilisation de ces fertilisants diffère selon le milieu de résidence, la région ou le statut de pauvreté du ménage.

Les principaux fertilisants des sols sont les engrains inorganiques. Ils sont utilisés par 52,3% des ménages agricoles pour le NPK et 45,7% pour l'Urée. Les déchets d'animaux sont utilisés par 49,7% des ménages agricoles. Plus de la moitié des ménages agricoles (56,2%) utilisent les herbicides et 21,4% utilisent les pesticides. Les engrains inorganiques sont les plus utilisées comme principal fertilisant dans les régions des Hauts Bassins (87,3% NPK, 85,6 Urée), du Centre-Sud (71,9% NPK, 73,8% Urée) et du Sud-Ouest (59,0% NPK, 54,3% Urée).

Sur plus de la moitié des parcelles agricoles des régions du Plateau Central, du Nord et du Sahel, les ménages ont utilisé des déchets d'animaux. Dans les régions des Hauts-Bassins (93,3%), du Sud-Ouest (81,2%) et du Centre-Sud (72,7%), les ménages utilisent principalement les herbicides pour traiter leurs parcelles agricoles. Quel que soit le statut de pauvreté de l'exploitant, l'utilisation des engrains inorganiques comme le principal fertilisant demeure prépondérante, mais elle est moins fréquente sur les parcelles dont l'exploitant est pauvre.

Tableau10- 8: Proportion (%) de ménages utilisant les engrais

	Engrais organiques			Engrais inorganiques				Produits phytosanitaires			
	Déchets d'animaux	Ordures ménagères	Urée	Phosphates	NPK/Formule unique	DAP et autres engrais inorganiques	Pesticides	Produits phytosanitaires - Herbicides	Produits phytosanitaires - Fongicides	Autres produits phytosanitaires	
Ensemble	49,7	28,4	45,7	3,6	52,3	2,8	21,8	56,2	5,4	2,9	
Région résidence											
Boucle du Mouhoun	44,8	17,5	60,9	1,3	59,5	2,1	20,5	68	6,8	5,1	
Cascades	35	8,5	84	0,7	86,5	5,8	16,6	92,1	11,4	5,5	
Centre	63,2	29,2	50,2	5,3	56,1	7 ;2	26,9	37,9	1,2	5,7	
Centre-Est	38,9	25,7	59,8	9,3	47,8	8,9	16,6	64,1	5,1	0,9	

Tableau 10. 1: Proportion (%) de ménages utilisant les engrains (suite 1)

	Engrais organiques			Engrais inorganiques			Produits phytosanitaires			
	Déchets d'animaux	Ordure ménagères	Urée	Phosphates	NPK/Formule unique	DAP et autres engrais inorganiques	Pesticides	Produits phytosanitaire s - Herbicides	Produits phytosanitaire s - Fongicides	Autres produits phytosanitaire s
Centre-Nord	77,3	24,4	26,4	6,6	37	2,1	13,4	24,7	2,3	0,4
Centre-Ouest	34	46,1	40,4	2	53	0,6	32,4	67	10,5	4,1
Centre-Sud	52	26,7	73,8	6,9	71,9	2,2	36,5	72,7	9,8	5,6
Est	55,3	29,6	16,7	0,2	27,9	2,8	12,3	44,5	2	3,6
Hauts-Bassins	32	16	85,6	2,8	87,3	0	53,5	93,3	11,5	2,1
Nord	63,2	51,2	27,1	4,3	58,1	1,9	12,9	32,4	0,7	0
Plateau-Central	72,9	48,5	25,8	5,3	41,7	2	15,2	46	3,2	3,5
Sahel	61,2	17,5	6,4	1,7	6,5	3	7,1	2,3	0,9	0
Sud-Ouest	21,1	11,1	54,3	0	59	0,4	16,3	81,2	3	4,3
Milieu résidence										
Urbain	39,7	24	55,7	6,7	51,5	2,5	23,3	51,9	3,9	3
Rural	50,6	28,8	44,8	3,4	52,4	2,8	21,7	56,6	5,5	2,9
Genre du CM										
Masculin	52,4	27,9	47,5	3,5	54,8	2,9	22,1	58	5,8	3,1
Féminin	32,2	31,7	34,1	4,4	36,3	2	20,2	44,8	3,2	1,6

Tableau 10. 2: Proportion (%) de ménages utilisant les engrains (suite 2)

Engrais organiques		Engrais inorganiques					Produits phytosanitaires			
Déchets d'animaux	Ordures ménagères	Urée	Phosphates	NPK/Formule unique	DAP et autres engrais inorganiques	Pesticides	Produits phytosanitaire s - Herbicides	Produits phytosanitaire s - Fongicides	Autres produits phytosanitaire s	
Statut de pauvreté										
Non Pauvre	50,9	26,2	53,2	4,5	58,1	3	24	62,5	6,9	3,1
Pauvre	48,3	31	36,4	2,6	45,1	2,6	19,2	48,4	3,5	2,5

Dans l'optique d'améliorer les rendements agricoles, les ménages utilisent des semences améliorées. D'une manière générale, la semence de sorgho est la plus utilisée avec 57,9% des ménages, suivie de la semence de maïs 57,1%. Dans la région des Hauts-Bassins, zone cotonnière par excellence, 49,2% utilisent les semences améliorées de coton contre 0% dans les régions du Sahel et du Centre-Nord. Les semences améliorées de maïs sont les plus utilisées dans la région des Hauts-Bassins avec 92,3% des ménages contre 24% dans la région du Centre-Nord. Les semences améliorées de sorgho sont plus utilisées dans les régions du Nord, du Centre-Nord et du Plateau Central avec plus de 80% des ménages. Les semences de Niébé/Haricots et les semences d'arachides sont utilisées par environ 48% des ménages agricoles.

Tableau 10- 9: Proportion (%) de ménages utilisant les semences améliorées

	Semences de petit mil	Semences de sorgho	Semences de maïs	Semences de riz	Semences d'autres céréales	Semences de coton
Ensemble	34,8	57,9	57,1	13	3,9	11,1
Region résidence						
Boucle du Mouhoun	49,2	58,5	65,4	9,3	0,3	27,8
Cascades	8,1	14,6	54,5	24,5	5,1	8,9
Centre	17,8	33,8	74,1	5,3	2,5	0
Centre-Est	11	37,6	72,1	32	5,4	5,2
Centre-Nord	48,3	86,9	24	3,1	6,7	0
Centre-Ouest	44,4	70,1	42,6	4,5	4,7	7,8
Centre-Sud	26,8	63,1	86,3	35,3	7,8	16,2
Est	37,5	74,8	48,2	3,9	3,4	5,5
Hauts-Bassins	9,9	20,7	92,3	24,3	4,6	49,2
Nord	47,5	83,8	52,7	10,9	2,9	0
Plateau-Central	29,2	83,8	52	5,4	4,1	0,9
Sahel	81,6	24,2	11,3	0	0,1	0
Sud-Ouest	24,8	48,2	78,4	14,2	1,1	10,3
Milieu résidence						
Urbain	20,1	30,2	60,2	12,5	3,1	4,3
Rural	36,1	60,5	56,8	13	3,9	11,8
Genre du CM						
Masculin	35,9	58	59,8	13,1	3,7	12,5
Féminin	27,4	57,5	39,2	12,2	4,8	2,1
Statut de pauvreté						
Non Pauvre	32,6	53,6	60,4	16,1	4,9	11
Pauvre	37,4	63,4	53,1	9,2	2,6	11,3

Tableau10- 10: Proportion (%) de ménages utilisant les semences améliorées

	Semences de sésame	Semences de haricots/niébé	Semences d'arachide	Plants/boutures de tubercules	Plants d'hévéa, de teck	Autres semences
Ensemble	15,8	49,9	48	1,7	16,7	15,8
Region residence						
Boucle du Mouhoum	18,4	38,8	40,7	0,6	6,2	18,4
Cascades	12,7	22,9	29,8	2	12,2	12,7
Centre	6	32,4	38,8	7,6	26,9	6
Centre-Est	10	31,6	47,7	0	16,3	10
Centre-Nord	21,7	83,6	68,8	1,3	25	21,7
Centre-Ouest	22,5	52,9	57,2	0,3	24,1	22,5
Centre-Sud	14,4	38,3	57	0,7	32,2	14,4
Est	25	56,3	43	0,9	22,7	25
Hauts-Bassins	6,6	23,2	20,8	5,1	10,6	6,6
Nord	11,8	91,3	81,8	3,4	12,1	11,8
Plateau-Central	27	71,9	58,2	1,3	14,3	27
Sahel	5,8	43,6	16,9	0	3,9	5,8
Sud-Ouest	7,9	26,7	31,6	3,4	8	7,9
Milieu résidence						
Urbain	7,4	38,7	40,4	0,8	14,3	7,4
Rural	16,6	50,9	48,7	1,8	17	16,6
Genre du CM						
Masculin	16,8	48,3	45,6	1,8	15,9	16,8
Féminin	9,4	60,1	63,4	1,2	22,1	9,4
Statut de pauvreté						
Non Pauvre	18,6	47,5	50	2	19,6	18,6
Pauvre	12,4	52,8	45,5	1,3	13,2	12,4
Ensemble	15,8	49,9	48	1,7	16,7	15,8

10.3.5 Principales cultures pratiquées

Au Burkina Faso, le maïs, le sorgho, le niébé/haricot, l'arachide, le mil et le coton sont les principales spéculations produites. En effet, ils représentent respectivement 17,6%, 17,4%, 16,7%, 15,1%, 10,3% et 3,1% des cultures pratiquées. Le Maïs est plus pratiqué dans les régions du Sud-Ouest (33,3%), des Hauts Bassins (32,0%) au détriment du fonio et du manioc. Le Mil est plus pratiqué dans le Sahel avec 39,1% des ménages agricoles par contre sa culture est moins importante dans les régions des cascades et des Hauts-Bassins avec 3,4% des ménages chacune.

Le sorgho et le niébé/haricot sont les cultures de prédilection pour les ménages pauvres. Ainsi, 19,7% des ménages pauvres cultivent le Sorgho et 15,6% le niébé/haricot. La quasi-totalité de ces ménages n'exploitent pas le souchet ni le manioc.

Tableau10- 11: Proportion (%) des ménages selon la principale culture pratiquée au cours de la campagne 2018-2019

	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Souchet	Blé	Fonio	Niébé/Haricot	Voandzou (pois de terre)	Arachide	Gombo	Oseille	Sésame	Manioc	
National	10,3	17,4	4,7	17,6	0,0	0,1	0,0	16,7		2,0	15,1	2,0	1,0	4,4	0,0
Région résidence															
Boucle du Mouhoun	17,5	17,6	2,7	19,7	0,0	0,0	0,4	12,1		1,1	14,0	0,1	0,5	4,5	0,0
Cascades	3,4	5,4	11,5	25,1	0,1	0,0	0,0	9,9		3,0	15,3	0,2	0,6	7,6	0,2
Centre	6,4	16,9	4,3	22,1	0,0	0,9	0,0	12,3		2,0	15,3	1,6	1,0	1,9	0,0
Centre-Est	4,1	14,3	10,7	24,5	0,0	0,0	0,0	12,9		1,0	18,8	2,0	0,3	3,3	0,1
Centre-Nord	12,6	22,9	0,6	3,7	0,0	0,0	0,0	27,6		3,7	16,1	3,7	1,4	4,6	0,0
Centre-Ouest	14,3	21,0	1,3	14,3	0,0	0,0	0,0	15,3		3,2	16,7	0,3	0,5	6,0	0,1
Centre-Sud	6,1	14,9	9,8	20,2	0,0	0,0	0,0	9,5		0,7	14,3	5,2	3,8	3,9	0,0
Est	13,3	21,3	1,6	14,2	0,0	0,0	0,0	16,6		1,0	16,3	4,2	0,2	7,8	0,0
Hauts-Bassins	3,4	7,9	9,1	32,0	0,0	0,0	0,0	9,8		1,9	8,9	1,0	0,9	2,0	0,1
Nord	9,8	20,1	1,9	9,9	0,0	0,8	0,0	27,5		2,1	19,7	1,7	0,9	2,7	0,0
Plateau-Central	8,8	27,1	1,7	11,7	0,0	0,4	0,0	23,9		2,6	14,3	2,5	0,0	5,5	0,0

Tableau 10. 3: Proportion (%) des ménages selon la principale culture pratiquée au cours de la campagne 2018-2019 (suite)

	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Souchet	Blé	Fonio	Niébé/Haricot	Voandzou (pois de terre)	Arachide	Gombo	Oseille	Sésame	Manioc
Sahel	39,4	16,3	0,0	4,2	0,0	0,0	0,0	22,4		2,7	5,7	2,9	2,5	2,5
Sud-Ouest	10,1	16,0	4,1	33,3	0,2	0,0	0,0	11,0		1,0	11,5	0,3	0,6	2,3
Milieu résidence														
Urbain	10,3	14,7	4,5	20,0	0,0	0,0	0,0	18,4		2,2	17,2	2,1	1,2	3,7
Rural	10,3	17,9	4,7	17,1	0,0	0,2	0,0	16,3		2,0	14,7	2,0	1,0	4,5
Genre du CM														
Masculin	10,5	17,3	4,7	18,2	0,0	0,2	0,0	16,3		1,8	14,4	1,9	1,0	4,6
Féminin	8,6	18,3	4,7	13,1	0,1	0,1	0,0	20,0		3,4	20,6	3,4	1,0	2,6
Statut de pauvreté														
Non pauvre	9,5	15,6	5,6	18,6	0,0	0,2	0,0	15,5		2,0	15,5	2,2	0,8	5,0
Pauvre	11,4	19,7	3,4	16,3	0,0	0,1	0,1	18,3		2,0	14,7	1,9	1,3	3,5

Tableau10- 12: Proportion (%) des ménages selon la principale culture pratiquée au cours de la campagne 2018-2019

	Patate douce	Pomme de terre	Poivron	Gingembre	Menthe	Epinard	Céleri	Persil	Piment	Melon	Pastèque	Laitue (salade)	Chou	Tomate
National	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	0,3	0,4
Région résidence														
Boucle du Mouhoun	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cascades	0,6	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0	0,6	0,5
Centre	0,1	0,0	0,3	0,0	0,1	1,1	0,7	0,3	0,4	0,0	0,1	0,1	0,3	3,2
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Centre-Nord	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,6	0,5
Centre-Ouest	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	0,4	0,1
Centre-Sud	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1	0,9	0,0	0,8	1,0
Est	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Hauts-Bassins	0,3	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Nord	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,3	0,5
Plateau-Central	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,4
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0
Sud-Ouest	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0

Tableau 10. 11: Proportion (%) des ménages selon la principale culture pratiquée au cours de la campagne 2018-2019 (suite)

	Patate douce	Pomme de terre	Poivron	Gingembre	Menthe	Epinard	Céleri	Persil	Piment	Melon	Pastèque	Laitue (salade)	Chou	Tomate
Milieu résidence														
Urbain	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2
Rural	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	0,3	0,5
Genre du CM														
Masculin	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	0,3	0,5
Féminin	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Statut de pauvreté														
Non pauvre	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	0,4	0,5
Pauvre	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,3

10.3.6 Principale clientèle

Le marché local est la principale source d'écoulement des produits agricoles avec 62,2% de la production contre 0,1% de stock dans les banques de céréale. Les principaux clients diffèrent d'une région à l'autre. Les producteurs de toutes les régions écoulent principalement leurs productions sur le marché, excepté la région du Nord où les produits agricoles sont plus écoulés aux particuliers ou autres ménages (50,9%).

Quel que soit le statut de pauvreté du producteur ou le genre du chef du ménage, le marché reste le principal lieu d'écoulement de la production.

Tableau10- 13: Type de clients ayant acheté les produits agricoles

	Marché	Ménage/Particulier	Coopérative	Opérateur privé	Etat	Banques de céréales
National	62,2	26,8	3,7	2,7	4,5	0,1
Région résidence						
Boucle du Mouhoun	52,5	20,1	12,8	6,4	7,9	0,3
Cascades	51,3	35,0	3,5	1,7	8,3	0,0
Centre	49,2	46,7	0,0	4,2	0,0	0,0
Centre-Est	65,5	30,5	0,5	3,0	0,5	0,0
Centre-Nord	75,6	24,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Centre-Ouest	70,8	25,1	1,4	0,8	1,9	0,0
Centre-Sud	75,7	16,9	5,0	1,3	0,9	0,2
Est	74,9	19,8	1,9	2,4	1,0	0,0
Hauts-Bassins	37,3	34,2	7,1	5,4	15,9	0,0
Nord	42,9	50,9	1,1	5,1	0,0	0,0
Plateau-Central	78,4	18,8	0,5	1,4	1,0	0,0
Sahel	77,8	22,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Sud-Ouest	63,9	16,6	1,8	4,1	13,6	0,0
Milieu résidence						
Urbain	69,6	26,3	2,1	1,6	0,2	0,2
Rural	61,0	26,8	3,9	2,9	5,2	0,1
Genre du CM						
Masculin	60,8	27,1	4,0	3,0	5,0	0,1
Féminin	73,4	24,4	0,6	0,8	0,6	0,3
Statut de pauvreté						
Non Pauvre	64,7	25,4	3,0	3,1	3,7	0,1
Pauvre	58,9	28,6	4,5	2,2	5,7	0,1

10.3.7 Mode de stockage de la production

Après les récoltes, 29,3% de la production est stockée dans des magasins prévus et 19,3% dans les greniers à l'intérieur des concessions. Cependant, 28,0% des ménages n'utilisent aucun mode de stockage pour leur production.

Dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord, aucune méthode de stockage de produits agricoles n'est utilisée dans près de 46% des ménages agricoles. A l'Est et dans le Plateau Central, plus de 36% des ménages utilisent les magasins comme principale méthode de stockage de produits agricoles. De même en milieu urbain comme en milieu rural, plus de 28% des ménages utilisent les magasins comme méthode de stockage de produits agricoles.

Graphique 10- 7: Mode de stockage des récoltes

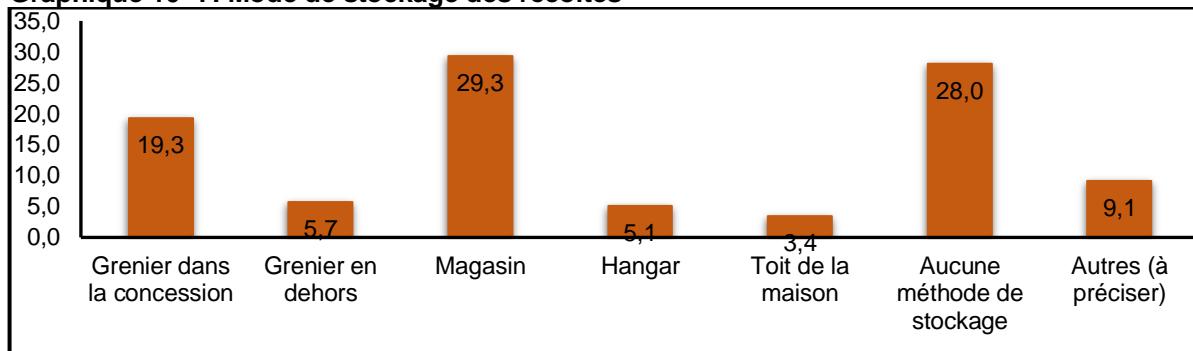


Tableau10- 14: Principale méthode de stockage des produits agricoles

	Grenier dans la concession	Grenier en dehors	Magasin	Hangar	Toit de la maison	Aucune méthode de stockage	Autres (à préciser)
Région résidence							
Boucle du Mouhoun	5,8	4,1	20,4	5,8	9,3	46,9	7,6
Cascades	36,9	1,2	26,0	2,8	0,7	23,9	8,5
Centre	6,7	6,7	21,7	1,7	6,7	32,5	24,2
Centre-Est	30,0	7,5	34,0	2,0	0,0	21,5	5,0
Centre-Nord	8,7	9,4	24,0	4,9	2,1	46,3	4,5
Centre-Ouest	14,9	5,8	34,7	1,4	5,8	30,9	6,6
Centre-Sud	27,6	4,4	28,5	4,4	1,3	24,1	9,6
Est	4,3	9,2	39,6	23,7	4,8	9,7	8,7
Hauts-Bassins	20,0	3,7	43,7	5,8	2,7	19,7	4,4
Nord	28,0	9,1	13,1	2,3	4,6	21,1	21,7
Plateau-Central	10,1	8,2	36,5	4,8	1,9	25,0	13,5
Sahel	22,2	11,1	0,0	11,1	0,0	11,1	44,4
Sud-Ouest	23,1	7,1	27,2	4,1	3,0	27,2	8,3
Milieu résidence							
Urbain	16,1	3,7	37,1	6,9	5,3	20,5	10,4
Rural	19,8	6,0	28,1	4,8	3,1	29,2	8,9

	Grenier dans la concession	Grenier en dehors	Magasin	Hangar	Toit de la maison	Aucune méthode de stockage	Autres (à préciser)
Genre du CM							
Masculin	18,5	5,7	29,9	5,3	3,1	28,6	8,9
Féminin	26,1	6,2	24,9	3,1	5,6	23,2	10,9
Statut de pauvreté							
Non pauvre	19,8	5,5	30,8	5,1	3,4	25,7	9,7
Pauvre	18,6	6,0	27,5	5,0	3,4	31,1	8,3

10.3.8 Main d'œuvre Agricole

Durant la campagne agricole 2020/2021, près de 90% des ménages utilisent la main d'œuvre familiale pour la préparation du sol et des semis, l'entretien du sol et les récoltes et moins de 20% des ménages mobilisent la main d'œuvre non familiale. Toutes les régions mobilisent plus la main d'œuvre familiale. La main d'œuvre non familiale est plus utilisée dans les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest, où plus de 40% des ménages utilisent la main d'œuvre non familiale pour l'entretien du sol.

Tableau 10- 15: Utilisation de la main d'œuvre familiale et non familiale par type d'activité durant la campagne agricole 2020/2021

Région résidence	Utilisation de la main-d'œuvre familiale pour la période			Utilisation de la main-d'œuvre non familiale pour la période		
	Préparation du sol et des sémis		Entretien du sol	Récolte	Préparation du sol et des sémis	Entretien du sol
	Ensemble	96,2	94,0	88,3	13,7	19,7
Boucle du Mouhoum	98,8	94,6	79,3	12,5	31,7	23,5
Cascades	92,8	82,7	73,9	17,9	20,6	13,8
Centre	95,2	87,2	84,8	15,2	17,2	17,0
Centre-Est	88,4	85,4	84,8	16,9	19,2	10,6
Centre-Nord	99,2	98,2	96,0	7,7	7,6	9,0
Centre-Ouest	99,0	97,1	90,1	23,6	40,4	36,1
Centre-Sud	98,2	95,0	95,0	14,6	16,4	13,9
Est	99,4	97,9	97,6	5,1	8,5	6,6
Hauts-Bassins	90,1	91,9	85,3	23,2	45,3	23,4
Nord	98,9	97,0	85,4	3,1	3,0	9,7
Plateau-Central	99,4	98,5	98,4	12,3	15,3	13,0
Sahel	85,4	79,3	75,7	8,8	11,7	15,1
Sud-Ouest	88,4	94,5	78,4	32,5	22,4	38,6
Urbain	91,0	85,8	76,7	20,7	21,9	22,0

		Utilisation de la main-d'œuvre familiale pour la période			Utilisation de la main-d'œuvre non familiale pour la période		
Milieu résidence	Rural	96,5	94,5	89,0	13,3	19,6	16,6
Genre du CM	Masculin	96,0	93,8	87,8	13,1	19,3	16,0
	Féminin	97,7	95,6	92,6	18,8	23,1	24,5
Statut de pauvreté	Non pauvre	95,0	93,2	86,5	16,1	22,2	18,5
	Pauvre	97,7	95,1	90,7	10,5	16,4	14,9

CHAPITRE 11: Elevage

Principaux résultats
Ménages pratiquant l'élevage : l'activité d'élevage est pratiquée par 63,2% des ménages burkinabè en 2021. Cette proportion est en deçà de celle de 2018 avec une baisse de 2,5 points de pourcentage.
Espèces animales élevées : les espèces animales les plus élevées en 2021 par les ménages sont : les poulets (74,4%), les chèvres (65,0%) et les moutons (57,7%). Les bœufs sont plus élevés dans la région du Sahel en 2021 comparativement aux autres régions.
Cheptel : En 2021, le Burkina Faso compte 5,6 millions de têtes de bœufs, 9,9 millions de têtes de moutons, 10,1 millions de têtes de chèvres, 1 million de porcs et 36,5 millions de têtes de volaille.
Production de viande, lait et œufs : la moitié des ménages éleveurs du Burkina Faso produit de la viande, et un ménage sur cinq, produit des œufs. La production de lait reste faible (7,4% des ménages éleveurs) et sa transformation concerne peu de ménages (4,9% des ménages éleveurs).
Charges de l'élevage : l'ensemble des dépenses consenties par les ménages éleveurs s'élève à plus de 340 milliards de FCFA en 2021. Plus de trois quarts de ce montant est destiné à l'alimentation du bétail et 16,6% (soit environ 57 milliards de FCFA) à l'achat d'animaux. La vaccination a coûté plus de 12 milliards de FCFA aux ménages éleveurs.

Le Burkina Faso est un pays d'agriculture et d'élevage. Pour ce qui concerne les statistiques sur l'élevage, elles datent de depuis longtemps (ENEC I en 1989 et ENEC II en 2003). L'élevage est, après l'or et le coton, le troisième produit d'exportation du Burkina Faso. Il contribue à hauteur de 26% aux recettes d'exportation du pays (Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage au Burkina Faso 2010 – 2025). L'élevage pratiqué au Burkina Faso par les ménages est en majorité de type extensif, essentiellement basé sur des parcours naturels.

Dans le cadre de l'EHCVM, pour prendre en compte un secteur important tel l'élevage, les ménages sélectionnés pour l'enquête ont été soumis à un questionnaire dans lequel figure un module « élevage ». D'où l'objectif de cette partie qui est d'évaluer la contribution de l'élevage en termes d'amélioration des conditions de vie ménages. Ainsi, si un ménage ou un de ses membres possède ou élève au moins une espèce animale domestique, qui lui appartient ou qui appartient à un autre ménage, il est considéré comme un ménage éleveur. Les ressources halieutiques et les animaux de compagnie tels que le chien ou le chat n'ont pas été pris en compte.

Concepts et définitions³ possède ou élève au moins une espèce d'élevage domestique, qui lui appartient ou qui appartient à un autre ménage, il est considéré comme un ménage éleveur.

Éleveur : c'est tout individu qui, au sein d'un ménage, possède ou élève une ou plusieurs têtes d'une espèce animale domestique quelconque.

Cheptel : c'est l'ensemble des animaux d'élevage d'une exploitation, d'une région ou d'un pays donné.

Bétail : c'est l'ensemble des animaux d'élevage, exception faite des animaux de basse-cour et de l'aquaculture. Le bétail au sein d'une ferme formant un troupeau, une troupe ou bande constitue le fond du cheptel de celle-ci.

Gros bétail : c'est l'ensemble des gros animaux élevés dans un cadre agricole (bovin, cheval, chameau, âne).

Petit bétail : c'est l'ensemble des petits animaux élevés dans un cadre agricole (mouton, chèvre, porc).

Bovins : c'est l'ensemble des animaux communément appelés « bœuf ».

Ovins : c'est l'ensemble des animaux communément appelés « moutons ».

Caprins : c'est l'ensemble des animaux communément appelés « chèvres ».

Equins : c'est l'ensemble des animaux communément appelés « chevaux ».

Asins : c'est l'ensemble des animaux communément appelés « ânes ».

Camelins : c'est l'ensemble des animaux communément appelés « chameaux ».

Porcins : c'est l'ensemble des animaux communément appelés « cochons ».

Volaille : c'est l'ensemble des oiseaux d'une basse-cour.

11.1 Pratique de l'élevage

11.1.1 Ménages pratiquant l'élevage

Au Burkina Faso, 63,2% des ménages résidant pratiquent l'élevage en 2021. Cette proportion était de 65,7% en 2018.

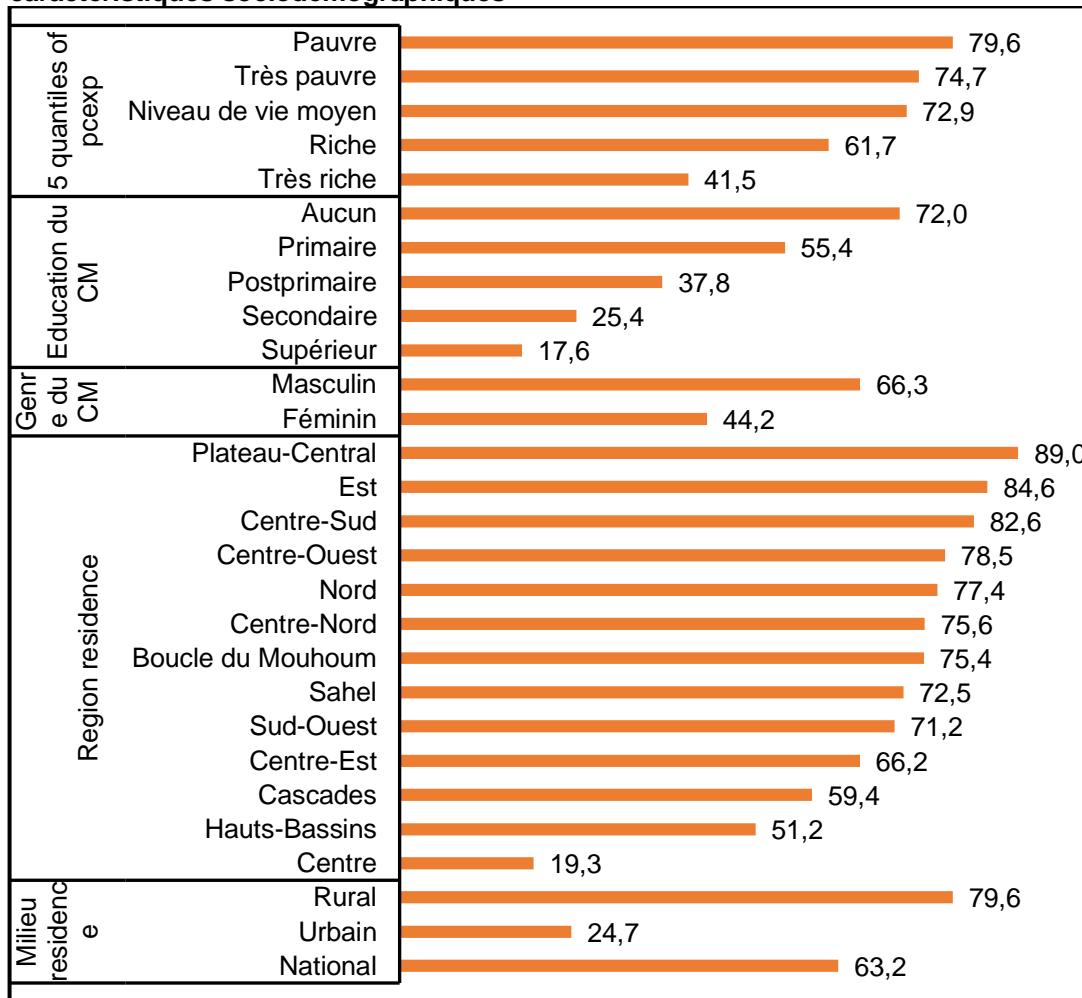
En milieu rural, quatre ménages sur cinq pratiquent l'élevage. Cette proportion se réduit à un ménage sur quatre en milieu urbain.

A l'exception de la région du Centre où seulement un ménage sur cinq pratique l'élevage, plus de la moitié des ménages pratiquent l'élevage dans toutes les régions du Burkina Faso. La pratique de l'élevage est plus importante parmi les ménages résidant dans les régions du Plateau central (89,0%), de l'Est (84,6%) et du Centre-Sud (82,6%). Particulièrement, dans la région du Sahel, 72,5% des ménages pratiquent l'élevage. En 2018, cette proportion y était de 80,3 %. Cette baisse pourrait être expliquée par la situation sécuritaire difficile de la région.

Les ménages dirigés par les hommes pratiquent plus l'élevage que ceux dirigés par les femmes. Deux ménages sur trois (66,3%) dirigés par les hommes pratiquent l'élevage. Cette proportion est de 44,2% pour les ménages dirigés par des femmes.

La pratique de l'élevage repose essentiellement sur des ménages pauvres et dont le dirigeant n'a pas reçu une instruction dans une structure formelle. En effet, 72,0% des ménages, dont le chef est sans instruction formelle, pratiquent l'élevage, contre 17,6% pour les ménages dont le chef a un niveau universitaire en 2021. En 2018, ces proportions étaient respectivement 76,1% et 9,2%.

Graphique 11- 1: Proportion (%) des ménages pratiquant l'élevage selon certaines caractéristiques sociodémographiques



11.1.2 Elevage des espèces animales

Au Burkina Faso, les espèces animales élevées par le plus de ménages éleveurs sont les poulets (74,4%), les chèvres (65,0%), et les moutons (57,7%). De plus, au moins un ménage sur trois, élève des bœufs. Les ménages des zones rurales élèvent plus que ceux du milieu urbain, quelle que soit l'espèce animale.

Un ménage éleveur sur deux élèvent des bœufs dans les régions du Sahel (59,2%) et des Hauts-Bassins (49,5%). En outre, trois ménages éleveurs sur quatre élèvent des moutons dans les régions du Plateau central et du Centre nord. Aussi, dans les régions du Sud-ouest, du Centre-ouest, de l'Est, au moins quatre ménages éleveurs sur cinq élèvent des poulets.

Aussi, moins le niveau d'instruction du chef de ménage éleveur est élevé et plus il pratique l'élevage pour toutes les espèces animales, à l'exception de la volaille.

A l'exception des porcs qui sont plus élevés dans les ménages éleveurs dirigés par des femmes (18,6%) que ceux dirigés par des hommes (9,7%), l'élevage de toutes les autres espèces est plus pratiqué par les ménages éleveurs dont le chef est un homme.

Tableau 11- 1: Proportion (%) des ménages éleveurs par espèce élevée

	Bovins (Bœufs)	Ovins (Moutons)	Caprins (Chèvres)	Asins (anes)	Porcins (Porcs)	Poulets	Pintades
National	33,9	57,7	65,0	19,4	10,6	74,4	20,3
Milieu résidence							
Urbain	19,6	47,4	39,9	10,3	9,5	67,6	7,5
Rural	35,8	59,0	68,3	20,6	10,8	75,3	21,9
Région résidence							
Boucle du Mouhoun	22,9	52,8	57,2	23,8	7,3	77,0	11,8
Cascades	27,5	66,0	55,7	,8	1,7	79,1	16,6
Centre	23,1	45,6	43,9	16,7	11,0	72,3	10,5
Centre-Est	29,4	56,2	66,7	23,0	5,7	74,3	22,7
Centre-Nord	32,6	73,6	70,0	24,4	8,9	58,1	17,1
Centre-Ouest	28,5	46,4	69,1	28,6	36,2	84,5	33,0
Centre-Sud	41,0	67,6	65,7	12,3	8,4	79,8	26,7
Est	40,0	69,3	67,2	7,8	9,9	83,7	27,2
Hauts-Bassins	49,5	44,2	51,1	12,6	5,8	78,5	10,8
Nord	26,4	60,9	72,6	25,3	6,8	67,0	14,0
Plateau-Central	41,1	75,4	77,6	20,8	10,9	82,9	31,5
Sahel	59,2	57,2	77,0	34,6	0,0	40,8	13,2
Sud-Ouest	19,3	28,9	63,2	5,4	11,6	86,6	22,8
Genre du CM							
Masculin	37,0	59,9	66,0	20,4	9,7	75,8	22,1
Féminin	6,3	37,9	56,6	10,5	18,6	61,6	3,9
Éducation du CM							
Aucun	35,4	58,9	67,0	20,0	10,5	74,1	20,6
Primaire	32,8	58,8	63,	19,3	10,3	73,9	19,7
Post primaire	25,6	46,9	53,4	14,9	16,7	74,3	17,1
Secondaire	7,5	43,0	31,6	5,6	4,8	81,6	13,1
Supérieur	13,1	18,2	36,0	12,0	7,9	92,8	27,0
Niveau de vie							
Très faible	31,9	53,7	68,8	21,1	10,2	70,0	17,3
Faible	36,9	61,4	66,9	20,9	8,8	75,2	19,3
Moyen	34,3	60,3	69,9	17,3	11,5	77,6	20,6
Elevé	32,4	58,2	66,3	20,4	12,8	73,5	23,6
Très élevé	33,9	54,0	51,8	17,1	9,7	75,3	20,2

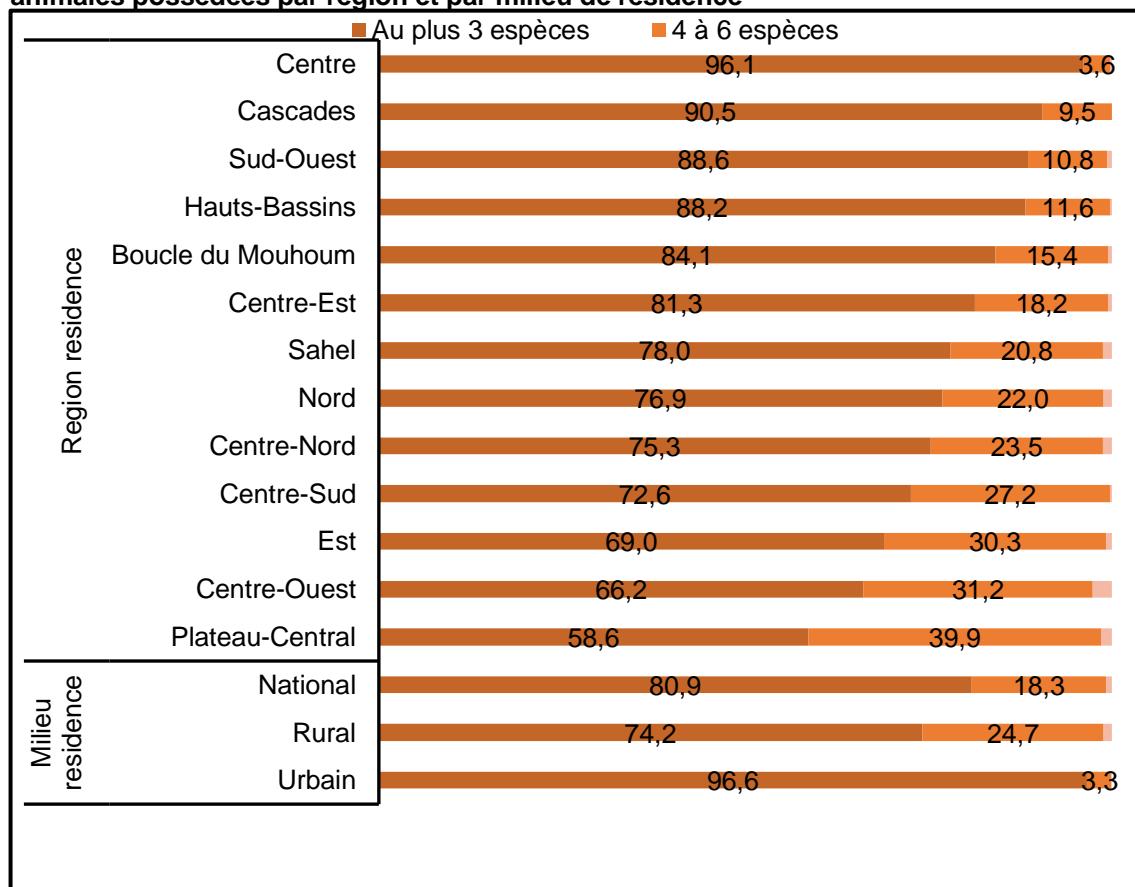
11.1.3 Ménages éleveurs selon le nombre d'espèces animales possédées

Au niveau national, quatre ménages éleveurs sur cinq élèvent aux plus trois espèces animales différentes. En milieu urbain, presque tous les ménages éleveurs possèdent au plus trois espèces différentes et trois quarts en possèdent en milieu rural.

Un ménage éleveur sur trois élève plus de trois espèces animales différentes dans les régions du Plateau Central, du Centre-Ouest et de l'Est. En revanche, dans les régions du Centre et des Cascades, la majorité des ménages éleveurs préfèrent élever moins de trois espèces différentes.

Il y a moins de ménages éleveurs, soit moins de 3%, qui élèvent plus de six espèces animales différentes quelle que soit la région de résidence.

Graphique 11- 2: Proportion (%) des ménages éleveurs selon le nombre d'espèces animales possédées par région et par milieu de résidence



Aussi, les ménages éleveurs dirigés par une femme pratiquent un élevage plus homogène que ceux dirigés par un homme. Selon le niveau de vie des ménages, plus s'il s'améliore, plus les ménages élèvent peu d'espèces animales différentes.

Tableau 11- 2: Proportion (%) des ménages éleveurs selon le nombre d'espèces animales possédées selon les caractéristiques du ménage

	Au plus 3 espèces	4 à 6 espèces	Plus de 6 espèces
National	80,9	18,3	0,8
Genre du CM			
Masculin	78,5	20,6	0,9
Féminin	95,5	4,5	0,0
Education du CM			
Aucun	77,1	22,1	0,8
Primaire	85,1	13,5	1,3
Post primaire	91,7	7,8	0,6
Secondaire	97,5	2,5	0,0
Supérieur	97,5	2,5	0,0
Niveau de vie			
Très faible	79,0	20,7	0,3
Faible	74,7	24,7	0,6
Moyen	76,9	21,8	1,3
Elevé	79,0	20,1	0,9
Très élevé	89,7	9,5	0,8

11.1.4 Effectif du cheptel

Au Burkina Faso, l'effectif des bœufs est estimé à 5,6 millions de têtes en 2021. Cet effectif est très en deçà de celui de 2018, où le pays comptait environ 8,5 millions de bœufs. Cette diminution pourrait s'expliquer par la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines régions à forte potentialité d'élevage, comme la région du Sahel et de l'Est.

La région des Hauts Bassins abrite les plus gros effectifs de bœufs du pays (1,2 millions de têtes). La région du Sahel, qui autrefois était la région d'élevage par excellence, est placée à la 8^{ème} place en termes d'effectifs de bœufs.

Les effectifs de bœufs sont concentrés dans des ménages dont le chef est un homme (5,5 millions de bœufs) et sans instruction (5 millions de bœufs). Aussi, quel que soit le niveau de vie des ménages, ceux-ci ont des effectifs importants de bœufs.

L'effectif des moutons est de 9,9 millions de têtes. Cet effectif était de 9,6 millions en 2018. Les moutons sont plus concentrés dans la région de l'Est (1,2 millions de têtes) et la région du Centre-Nord (1 million de têtes). La région du Sahel a le plus faible effectif de moutons (326 000 têtes) parmi toutes les régions. Les effectifs de moutons sont concentrés dans des ménages dont le chef est un homme (9,5 millions de moutons) et ceux dont le chef est sans instruction (8,3 millions de moutons).

Le pays compte 10,1 millions de chèvres, en légère baisse par rapport à 2018 (10,8 millions). Ces effectifs de chèvres sont plus concentrés dans les régions du Centre-Nord, du Centre-est, de l'Est et du Centre-Ouest, qui abritent chacune au moins 1 million de têtes. L'élevage des chèvres est également plus important dans les ménages dirigés par un homme (9,5 millions) et dans ceux dont le chef est sans instruction (8,5 millions).

L'effectif des porcs est de 1 million. Il était de 1,3 million en 2018. Les porcs sont beaucoup plus rencontrés dans les régions du Centre-Ouest (320 000), du Centre-Nord (125 000), et du Centre-Est

(104 000). Les porcs sont beaucoup plus élevés par les ménages dirigés par les hommes, aussi les ménages dont le niveau d'instruction du chef est bas.

En termes d'effectifs, la volaille est plus nombreuse que les autres types d'animaux. En 2021, le Burkina Faso compte 36,5 millions de têtes de volaille. Cet effectif était de 32,3 millions de têtes en 2018. Les régions du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est détiennent plus de la moitié des effectifs de volaille et concentrent chacune plus de 3 millions de têtes.

Tout comme pour les autres espèces, les ménages dont le chef est un homme, possèdent beaucoup plus de volailles (35 millions de têtes) que ceux dirigés par des femmes. Aussi, sept volailles sur dix sont élevées par des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Enfin, plus le niveau de vie du ménage devient élevé, plus il possède de la volaille.

Tableau 11- 3: Effectif du cheptel par espèce animale possédée par les ménages selon caractéristiques socio-démographiques

	Bovins (Bœufs)	Ovins (Moutons)	Caprins (Chèvres)	Porcins (Porcs)	Volaille
National	5 559 733	9 878 247	10 117 462	1 062 285	36 451 892
Milieu résidence					
Urbain	438 472	734 812	626 533	142 605	3 402 784
Rural	5 121 261	9 143 435	9 490 929	919 680	33 049 108
Région résidence					
Boucle du Mouhoun	620 396	934 608	771 166	50 505	3 228 658
Cascades	377 106	478 466	288 578	15 639	1 733 911
Centre	137 089	465 939	389 903	64 335	4 987 096
Centre-Est	601 310	961 586	1 005 257	103 602	2 749 534
Centre-Nord	271 847	985 700	1 000 875	126 201	2 533 838
Centre-Ouest	557 104	932 819	1 421 770	317 727	4 743 519
Centre-Sud	377 035	810 222	635 646	68 558	2 370 651
Est	487 157	1 208 974	1 008 984	64 769	3 098 234
Hauts-Bassins	1 188 093	822 681	696 390	70 084	3 416 906
Nord	192 587	685 996	915 482	49 212	2 124 631
Plateau-Central	204 864	921 581	857 035	73 835	2 851 130
Sahel	334 331	325 519	597 611		595 801
Sud-Ouest	210 814	344 156	528 765	57 816	2 017 982
Genre du CM					
Masculin	5 502 485	9 492 935	9 503 540	923 500	35 005 490
Féminin	57 249	385 312	613 922	138 784	1 446 402
Éducation du CM					
Aucun	4 962 734	8 265 200	8 500 785	842 808	26 182 400
Primaire	442 304	1 103 749	1 127 497	121 352	6 773 693
Post primaire	137 035	343 965	335 909	79 669	1 480 440
Secondaire	7 987	136 544	78 886	9 132	784 586
Supérieur	9 673	28 788	74 384	9 323	1 230 773
Niveau de vie					
Très faible	853 248	1 658 321	1 915 627	199 690	5 246 637
Faible	1 349 811	2 088 363	2 103 050	168 793	6 209 976
Moyen	1 199 624	2 157 018	2 433 498	224 624	7 173 546
Elevé	1 086 876	2 138 546	2 146 070	247 314	7 680 567
Très élevé	1 070 174	1 835 999	1 519 217	221 864	10 141 166

11.1.5 Gestion et produits du cheptel

11.1.5.1 Production de viande, lait et œufs

La moitié des ménages éleveurs du Burkina Faso produisent de la viande, et un ménage sur cinq, produit des œufs. La production de lait reste faible (7,4% des ménages éleveurs), et la transformation de lait est très rare (4,9% des ménages éleveurs).

La production de viande est plus active dans les régions du Centre-Ouest, du Sud-Ouest et des Cascades, où 3 ménages éleveurs sur 5 produisent de la viande. Les ménages éleveurs dirigés par des hommes (51,9%) produisent plus de viande que ceux dirigés par des femmes (28,3%). Dans un

groupe de 4 ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur, 3 d'entre eux produisent de la viande. De plus, l'intensité de production de viande par les ménages augmente avec le niveau de vie des ménages.

La production de lait est plus fréquente au sein des ménages de la région du Sahel, où un ménage éleveur sur trois en produit. Les ménages éleveurs des régions des Hauts-Bassins (14,1%) et des Cascades (10,0%) en produisent également, mais en proportion plus faible. Les ménages éleveurs des régions du Plateau Central et du Sud-Ouest n'en produisent pratiquement pas. La production de lait diminue avec le niveau d'études du chef de ménage.

Concernant la transformation de lait, elle est plus présente au sein des ménages éleveurs des régions du Sud-Ouest (24,6%), du Centre-Ouest (12,5%) et du Sahel (12,4%). Et contrairement à la production de viande, de lait ou d'œufs où les ménages dirigés par des hommes produisent plus que ceux dirigés par des femmes, la transformation du lait a un visage féminin : 14,7% des ménages éleveurs dirigés par des femmes transforment le lait contre 4,6% pour les ménages dirigés par des hommes. Aussi, les ménages éleveurs de niveau de vie élevé ont plus de facilité pour transformer le lait.

La production des œufs est plus vulgarisée dans les ménages du Centre-sud (32,8%), de l'Est (30,9%) et du Sahel (30,0%) que dans les autres régions. Très peu de ménages de la région du Nord (5,9%) produisent des œufs. Par ailleurs, quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage ou le niveau de vie du ménage, au moins un ménage sur cinq des ménages de ces groupes produit des œufs. Toutefois, la production des œufs est plus importante au sein des ménages dont le dirigeant a un niveau d'étude supérieur (27,5%) et des ménages riches (28,0%).

Tableau 11- 4: Proportion (%) des ménages éleveurs produisant de la viande, du lait et des œufs selon caractéristiques socio-démographiques

	Production de viande	Production de lait	Transformation de lait	Production des œufs
National	49,5	7,4	4,9	22,1
Milieu de résidence				
Urbain	48,7	6,3	6,1	17,7
Rural	49,6	7,5	4,8	22,7
Région de résidence				
Boucle du Mouhoun	46,7	6,1	0,0	26,4
Cascades	59,1	10,0	3,3	16,9
Centre	56,8	6,5	0,0	26,1
Centre-Est	42,7	7,3	0,0	24,3
Centre-Nord	40,5	5,1	2,4	20,4
Centre-Ouest	63,9	4,3	12,5	16,4
Centre-Sud	45,6	3,2	0,0	32,8
Est	49,4	5,6	0,0	30,9
Hauts-Bassins	47,3	14,1	0,0	18,4
Nord	41,3	1,5	0,0	5,9
Plateau-Central	56,9	,9	0,0	17,8
Sahel	42,6	34,2	12,4	30,0
Sud-Ouest	61,6	,9	24,6	24,0
Genre du CM				
Masculin	51,9	7,8	4,6	22,8
Féminin	28,3	2,8	14,7	15,0
Éducation du CM				
Aucun	49,0	8,4	4,9	21,7
Primaire	51,6	3,0	4,5	24,2
Post primaire	43,6	3,2	4,6	23,3
Secondaire	61,4	1,1	0,0	21,3

	Production de viande	Production de lait	Transformation de lait	Production des œufs
Supérieur	75,0	0,0	0,0	27,5
Niveau de vie				
Très pauvre	46,5	7,2	2,6	22,7
Pauvre	44,3	9,5	3,0	21,0
Niveau de vie moyen	51,8	5,8	2,8	19,8
Riche	52,9	6,6	7,0	20,0
Très riche	52,1	8,2	9,6	28,0

11.1.5.2 Soins des animaux

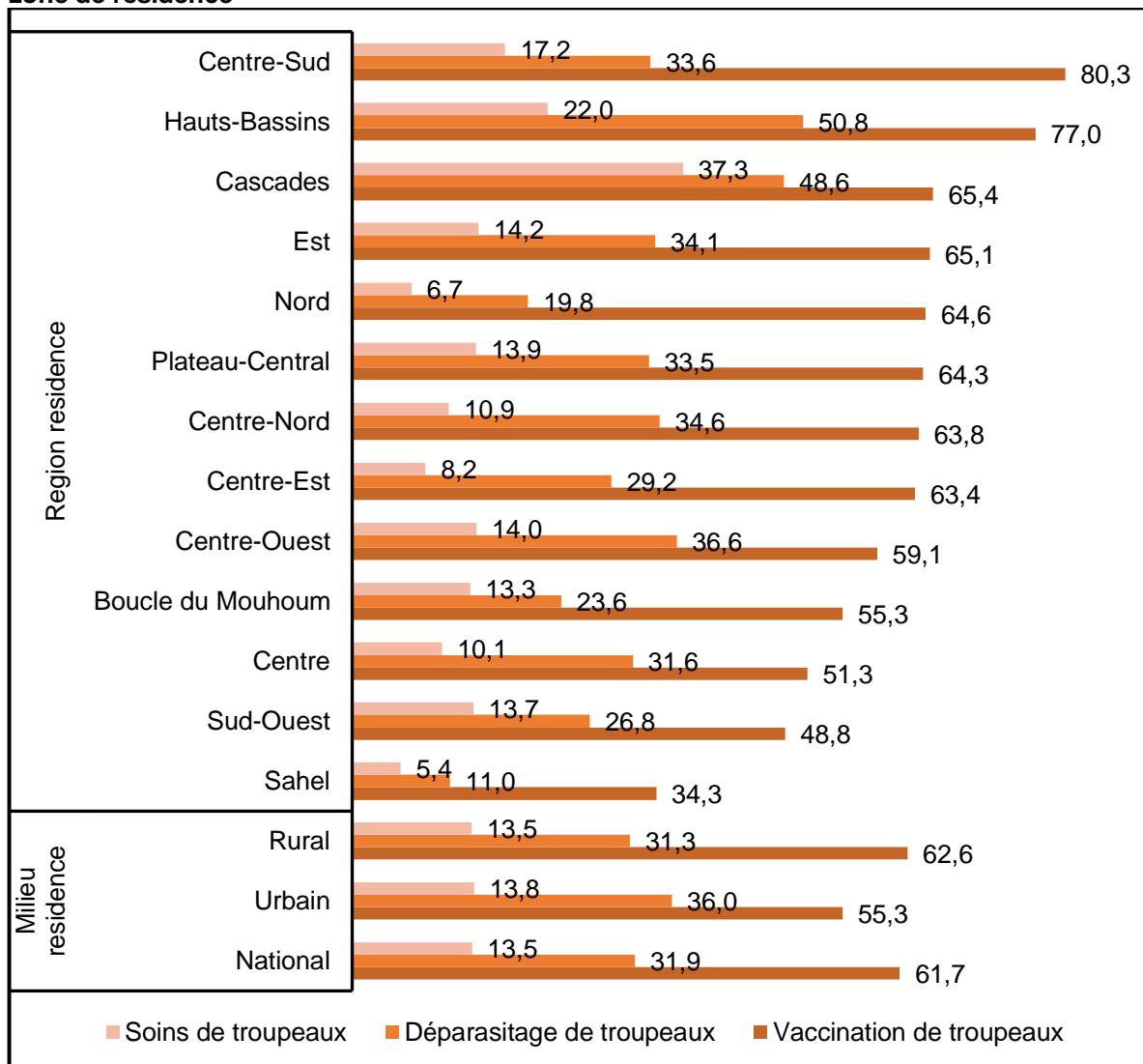
La santé animale occupe une place centrale dans le domaine de l'élevage au Burkina Faso. Dans le cadre de l'EHCVM, la prise en compte de la santé animale a été analysée à partir des pratiques de la vaccination du troupeau, le déparasitage des troupeaux et les soins des animaux.

Sur le plan national, 3 ménages éleveurs sur 5, globalement, vaccinent leurs troupeaux. Selon la zone de résidence, la proportion des ménages éleveurs vaccinant leurs troupeaux est plus élevée en milieu rural (62,6% contre 55,3% en milieu urbain). Sur le plan régional, la vaccination du troupeau est plus importante dans la région du Centre-Sud (4 ménages éleveurs sur 5) que dans les autres régions du pays. En revanche, seul 1 ménage éleveur sur 3 de la région du Sahel vaccine ses troupeaux.

En ce qui concerne le déparasitage des troupeaux, il est pratiqué par 1 ménage éleveur sur 3 au plan national et quel que soit le milieu de résidence (rural ou urbain). Au niveau des régions, le déparasitage est pratiqué par 1 ménage éleveur sur 2 dans les régions des Hauts-Bassins et à peu près la même proportion dans les Cascades. Par contre, la proportion des ménages éleveurs déparasitant leurs troupeaux est très faible dans la région du Sahel (1 ménage sur 10).

Au niveau des soins des animaux, la proportion des ménages éleveurs est homogène et très faible (un peu plus de 1 ménage sur 10) au niveau national, en milieu urbain et rural. Toutefois, cette proportion est plus élevée dans la région des Cascades (1 ménage éleveur sur 3) que dans les autres régions du pays.

Graphique 11- 3: Proportion (%) des ménages éleveurs soignant leurs troupeaux selon la zone de résidence



Selon le genre, la proportion des ménages éleveurs dirigés par un homme qui vaccinent, déparasitent et soignent leurs troupeaux est plus élevée que ceux dirigés par une femme. En effet, au niveau de la vaccination, on enregistre 64,3% des ménages éleveurs dirigés par un homme contre 38,2% pour ceux dont le chef est une femme. Aussi, pour ce qui est de la déparasitassions, on a 33,4% des ménages éleveurs dirigés par un homme contre 14,2% des ménages éleveurs dirigés par une femme. Enfin, pour les ménages soignant leurs troupeaux, il ressort une proportion élevée des ménages éleveurs dirigés par un homme que ceux dirigés par des femmes (respectivement 14,2% et 7,6%).

Selon le niveau d'instruction du chef de ménage, 3 ménages éleveurs sur 4, parmi les ménages dont le niveau d'instruction du chef a atteint le supérieur, vaccinent plus leurs animaux. Également, 3 ménages éleveurs sur 5 parmi les ménages dont le niveau d'instruction du chef a atteint le supérieur, déparasitent plus leurs animaux. Par contre, le niveau d'instruction du chef dans les ménages éleveurs semble ne pas avoir d'influence sur les soins des animaux.

Plus le ménage éleveur est riche, plus il vaccine, déparasite et soigne son troupeau.

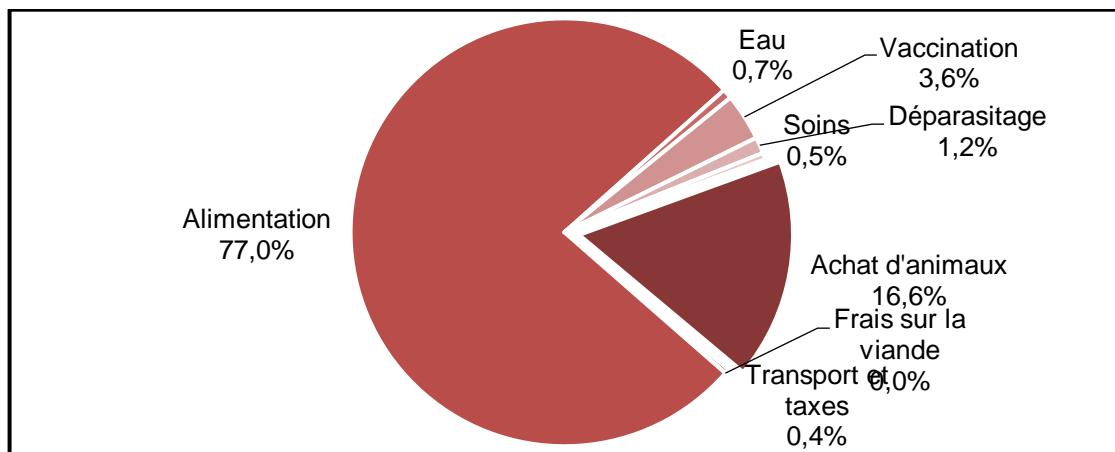
Tableau 11- 5: Proportion (%) des ménages éleveurs soignant leurs troupeaux selon caractéristiques socio-démographiques

	Production de viande	Production de lait	Transformation de lait	Production des œufs
National	49,5	7,4	4,9	22,1
Milieu de résidence				
Urbain	48,7	6,3	6,1	17,7
Rural	49,6	7,5	4,8	22,7
Région de résidence				
Boucle du Mouhoun	46,7	6,1	0,0	26,4
Cascades	59,1	10,0	3,3	16,9
Centre	56,8	6,5	0,0	26,1
Centre-Est	42,7	7,3	0,0	24,3
Centre-Nord	40,5	5,1	2,4	20,4
Centre-Ouest	63,9	4,3	12,5	16,4
Centre-Sud	45,6	3,2	0,0	32,8
Est	49,4	5,6	0,0	30,9
Hauts-Bassins	47,3	14,1	0,0	18,4
Nord	41,3	1,5	0,0	5,9
Plateau-Central	56,9	,9	0,0	17,8
Sahel	42,6	34,2	12,4	30,0
Sud-Ouest	61,6	,9	24,6	24,0
Genre du CM				
Masculin	51,9	7,8	4,6	22,8
Féminin	28,3	2,8	14,7	15,0
Éducation du CM				
Aucun	49,0	8,4	4,9	21,7
Primaire	51,6	3,0	4,5	24,2
Post primaire	43,6	3,2	4,6	23,3
Secondaire	61,4	1,1	0,0	21,3
Supérieur	75,0	0,0	0,0	27,5
Niveau de vie				
Très pauvre	46,5	7,2	2,6	22,7
Pauvre	44,3	9,5	3,0	21,0
Niveau de vie moyen	51,8	5,8	2,8	19,8
Riche	52,9	6,6	7,0	20,0
Très riche	52,1	8,2	9,6	28,0

11.1.5.3 Charges de l'élevage

Les ménages éleveurs ont supporté plus de 340 milliards de FCFA de charges dans l'élevage des animaux en 2021, dont 83,4% pour le milieu rural. Plus de trois quarts de ce montant (262 milliards de FCFA) est destiné à l'alimentation du bétail et 16,6% (soit environ 57 milliards de FCFA) à l'achat d'animaux. La vaccination (3,6% des charges totales) a coûté plus de 12 milliards de FCFA aux ménages éleveurs.

Graphique 11- 4: Charges supportées pour l'élevage des animaux



Les ménages dirigés par des hommes ont dépensé plus de 330 milliards de FCFA pour l'élevage, soit 98% de la charge totale. Aussi, ce sont les ménages dirigés par des personnes sans instruction aucune qui ont supporté la charge de l'élevage la plus élevée, soit 79% du montant total. Par ailleurs, plus les ménages sont riches, plus leurs charges est élevée dans la pratique de l'élevage.

Tableau 11- 6: Charge de l'élevage selon certains caractéristiques socio-démographiques

	Charge totale en milliards de FCFA
National	340,7
Milieu de résidence	
Urbain	56,4
Rural	284,3
Région de résidence	
Boucle du Mouhoun	20,2
Cascades	9,4
Centre	27,5
Centre-Est	44,8
Centre-Nord	51,1
Centre-Ouest	43,6
Centre-Sud	28, 1
Est	29,7
Hauts-Bassins	30,4
Nord	18,3
Plateau-Central	17,7
Sahel	16,5
Sud-Ouest	3,6
Genre du CM	
Masculin	332,6
Féminin	8,1
Éducation du CM	
Aucun	267,5
Primaire	44,4
Post primaire	17,2
Secondaire	5,2
Supérieur	6,3
Niveau de vie	
Très pauvre	28,8
Pauvre	50,2
Niveau de vie moyen	69,2
Riche	84,1
Très riche	108,3

Conclusion

En baisse de 2,5 points de pourcentage par rapport à 2018, l'activité d'élevage est pratiquée par 63,2% des ménages burkinabè pour un cheptel estimé à 5,6 millions de têtes de bœufs, 9,9 millions de têtes de moutons, 10,1 millions de têtes de chèvres, 1 million de porcs et 36,5 millions de têtes de volaille.

On note que la pratique de l'élevage est influencée par les caractéristiques socio-démographiques des ménages. D'une part, l'élevage est pratiqué majoritairement par les ménages pauvres et dont le dirigeant n'a pas reçu une instruction dans une structure formelle. Aussi, les ménages dirigés par les hommes pratiquent plus l'élevage que ceux dirigés par les femmes.

Par ailleurs, l'ensemble des dépenses consenties par les ménages éleveurs s'élève à plus de 340 milliards de FCFA pour plus de trois quarts destinés à l'alimentation du bétail et 16,6% à l'achat d'animaux.

CHAPITRE 12 : LOGEMENT, EAU ET ASSAINISSEMENT

Points clés
<p>Logement : les ménages burkinabè vivent en majorité (59,0%) dans des logements précaires. En 2021, sept ménages sur dix (73,1%) du milieu rural vivent dans des logements construits avec des matériaux non définitifs. Les régions du Sahel (91,4%), du Nord (84,7%) et du Centre -Nord (77,1%) enregistrent les proportions de ménages vivant dans des logements précaires les plus élevées.</p>
<p>Accès à l'eau potable : la proportion des ménages ayant l'accès à l'eau potable est de 77,2% au niveau national. Cependant, huit régions sur les treize ont un taux de couverture inférieur à la moyenne nationale. Les régions du Sahel (52,5%), du Nord (56,9%) et de la Boucle du Mouhoun (57,6%) ont les faibles taux d'accès à l'eau potable.</p>
<p>Accès à l'assainissement : en 2021, seulement 15,2% des ménages ont accès à des toilettes améliorées. En milieu rural, un ménage sur dix (9,2%) utilise des toilettes améliorées. L'utilisation des fosses modernes pour la gestion des eaux usées dans les ménages est très faible (1,4%). Neuf ménages sur dix (92,4%) déversent leurs eaux usées dans la nature.</p>
<p>Accès au TIC : les ménages ont très peu accès à internet et aux chaînes de télévision en 2021. En effet, seulement 15,8% des ménages y ont accès. La région du Centre a le taux le plus élevé soit 35,6 %. Les régions du Sahel (3,5%) et de l'Est (2,8%) ont les plus faibles taux d'accès aux chaînes de télévision par câble satellite ou TNT.</p>
<p>Aussi, seulement 1,4% des ménages sont connectés à internet à travers la fibre optique, l'ADSL, un modem, une clé internet ou le WIFI. Cette proportion est de 3,8% en milieu urbain et de 0,4% en milieu rural.</p>
<p>Sources d'éclairage : En 2021, 46,0% des ménages utilisent principalement l'électricité des plaques solaires comme source d'éclairage. Ils sont 29,0% à faire recours aux lampes à pétrole ou à piles ou autres. Seulement 16,2% des ménages utilisent l'électricité réseau.</p>
<p>Combustible de cuisson : les ménages utilisent principalement trois combustibles pour la cuisson dans la cuisine. La majorité (76,5%) des ménages utilisent le bois ; les autres utilisent le gaz (14,6%) et le charbon de bois (8,5%). En milieu rural, neuf ménages sur dix (94,1%) utilisent le bois comme combustible pour la cuisine ; toutefois, il y a quelques ménages (3,3%) qui utilisent le gaz.</p>

La qualité des logements est un thématique pris en compte dans les politiques et programmes de développement au Burkina Faso. Il est nécessaire de disposer des indicateurs qui permettent d'évaluer la qualité du logement. Dans ce chapitre, les commodités dans lesquelles vivent les ménages sont abordées. Il s'agit essentiellement de l'accès au logement décent, de l'approvisionnement en eau potable, des modes de gestion des ordures ménagères et eaux usées et les sources d'énergie pour l'éclairage et la cuisson. Les nouvelles technologies de l'information et de communication y sont également abordées.

12.1 Définition de quelques concepts :

Pour une bonne compréhension du contenu de ce chapitre, il est utile et nécessaire de définir un certain nombre de concepts utilisés.

Logement décent : logement dont les principaux matériaux utilisés pour les murs extérieurs, le toit et le revêtement au sol sont des matériaux définitifs. Sont considérés matériaux définitifs le ciment, le béton, la pierre de taille, la brique cuite, le banco amélioré ou semi dur, le bac alu, la vitre, la tuile, la tôle, les carreaux, le marbre.

Logement précaire : logement dont les principaux matériaux utilisés pour les murs extérieurs, le toit et le revêtement au sol sont des matériaux non définitifs. Sont considérés matériaux non définitifs la pierre simple (traditionnelle), la paille, le banco, la motte de terre, la bouse d'animaux et la terre battue.

Eau potable : une eau est potable lorsqu'elle est consommable à des fins domestiques sans risque pour la santé.

Assainissement : c'est le processus visant à maintenir le logement exempt de saleté, d'infection de maladie, en éliminant les ordures, les eaux usées et excreta.

Toilettes améliorées : les toilettes sont dites améliorées lorsqu'elles permettent une séparation suffisante des excreta humains et empêchent le contact avec les hommes. Ce sont les WC interne/externe avec chasse d'eau, WC interne/externe avec chasse manuelle, Latrines VIP (dallées, ventilées), latrines ECOSAN (dallées, couvertes).

12.2 Situation du logement

Au Burkina Faso, le logement est un droit constitutionnel. Malheureusement, les populations ont difficilement accès à un logement décent. Cet état est dû principalement aux coûts trop élevés de la construction par rapport aux revenus des ménages. A cela s'ajoute une offre insuffisante de logements décents malgré les différents programmes de logement mis en œuvre par l'Etat.

En 2021, les ménages burkinabè vivent en majorité (59,0%) dans des logements précaires. Ces logements sont construits avec des matériaux non définitifs au niveau soit du mur, soit du toit, soit du sol.

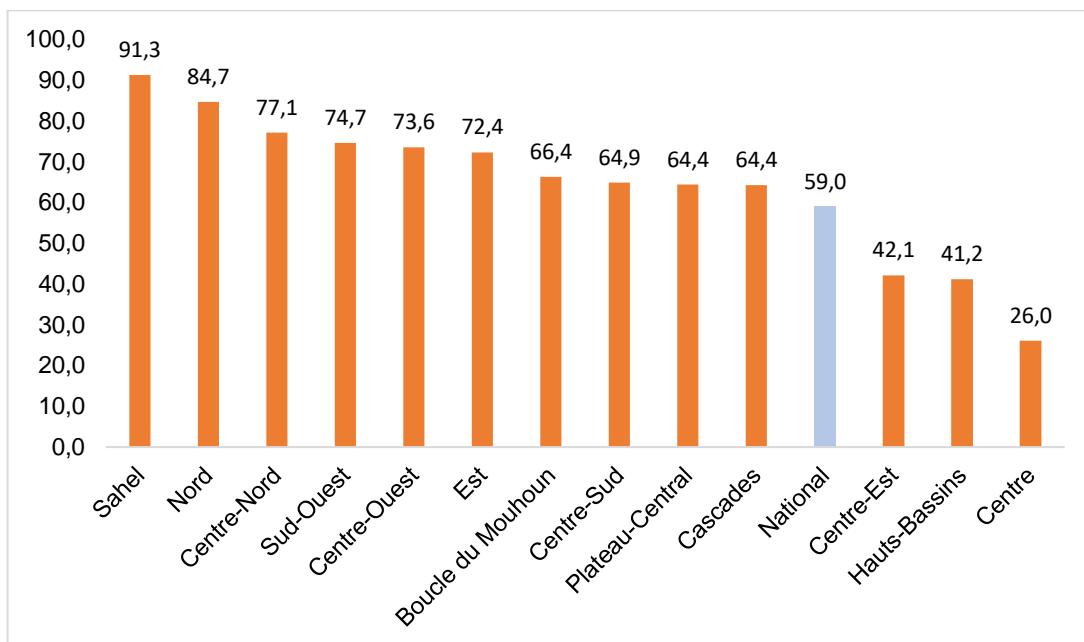
En milieu rural, les logements précaires sont beaucoup plus fréquents par rapport au milieu urbain. En effet, sept ménages sur dix (73,1%) du milieu rural vivent dans des logements construits avec des matériaux non définitifs tandis qu'en milieu urbain, cette proportion est plus faible (26,1%).

Tableau 12- 1: proportion (%) des ménages vivant dans un logement précaire selon le milieu de résidence

	Proportion (%) des ménages vivant dans un logement précaire
National	59,0
Selon le milieu de résidence	
Urbain	26,1
Rural	73,1

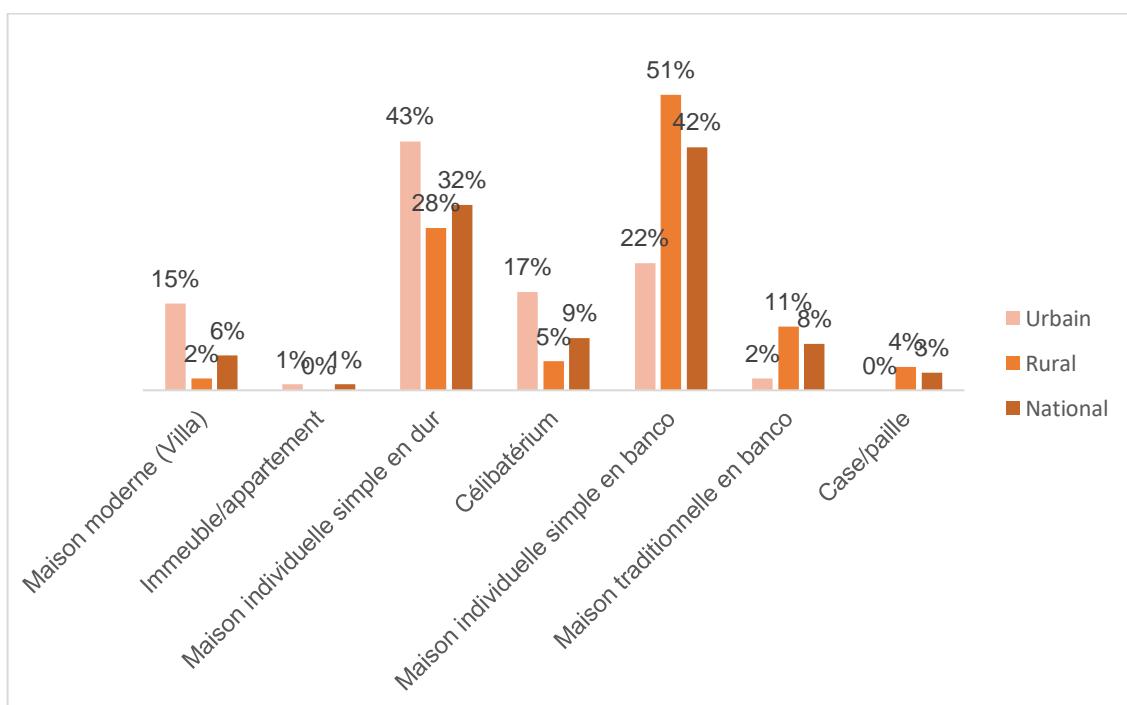
Considérant la région de résidence, les régions du Sahel (91,4%), du Nord (84,7%) et du Centre -Nord (77,1%) enregistrent les proportions de ménages vivant dans des logements précaires les plus élevées. La région du Centre affiche la proportion la plus faible, suivie de la région des Hauts-Bassins (41,2%) et de la région du Centre-Est (42,1%). Il faut noter qu'au moins six ménages sur dix vivent dans des logements précaires dans dix régions du pays.

Graphique 12- 1: proportion (%) des ménages vivant dans un logement précaire selon la région de résidence



Les ménages vivant dans des maisons individuelles simples en banco sont estimés à 42% et ceux dans les maisons individuelles en dur 32%. Les maisons modernes (villa) abritent 6% des ménages. Dans le célibatérium, vit un ménage sur dix (9,7%). Seulement un ménage sur cent vit dans des immeubles/appartements. En milieu rural, les maisons individuelles simples bâties avec du banco sont dominants (51%). Les maisons individuelles simples en dur sont plutôt fréquentes en milieu urbain (43%).

Graphique 12- 2: Répartition des ménages par type de logement selon le milieu de résidence



12.3 La promiscuité

La promiscuité est une appréhension du surpeuplement des logements. Elle est importante car elle détermine l'intimité et donc les éventuels conflits au sein du ménage. Elle est appréciée par le nombre de personnes vivant dans une pièce. Le ménage vit dans un état de promiscuité lorsque plus de trois personnes vivent dans une même pièce.

Au Burkina Faso, trois ménages sur dix (28,8%) vivent dans un état de promiscuité en 2021. Cette proportion est en progression par rapport à l'année 2018 où elle était de 23,2% (EHCVM-2018).

La promiscuité dans les ménages est plus fréquente en milieu rural (32,9%) qu'en milieu urbain (19,2%). Quel que soit le milieu de résidence, la situation s'est dégradée au cours des trois dernières années. En effet, elle était de 10,1% en milieu urbain et de 29,2% en milieu rural en 2018 (EHCVM-2018).

Dans les régions du Sahel (52,2%) et de l'Est (44,6%), les ménages sont plus en situation de promiscuité que ceux des autres régions. Cette situation est moins fréquente dans la région des Hauts-Bassins (13,3%) par rapport aux autres régions.

Par ailleurs, la promiscuité est moins fréquente chez les ménages dont CM a le niveau d'instruction supérieur (3,4%). Par contre, pour les ménages dont le CM est sans instruction, un tiers (33,5%) vit dans un état de promiscuité.

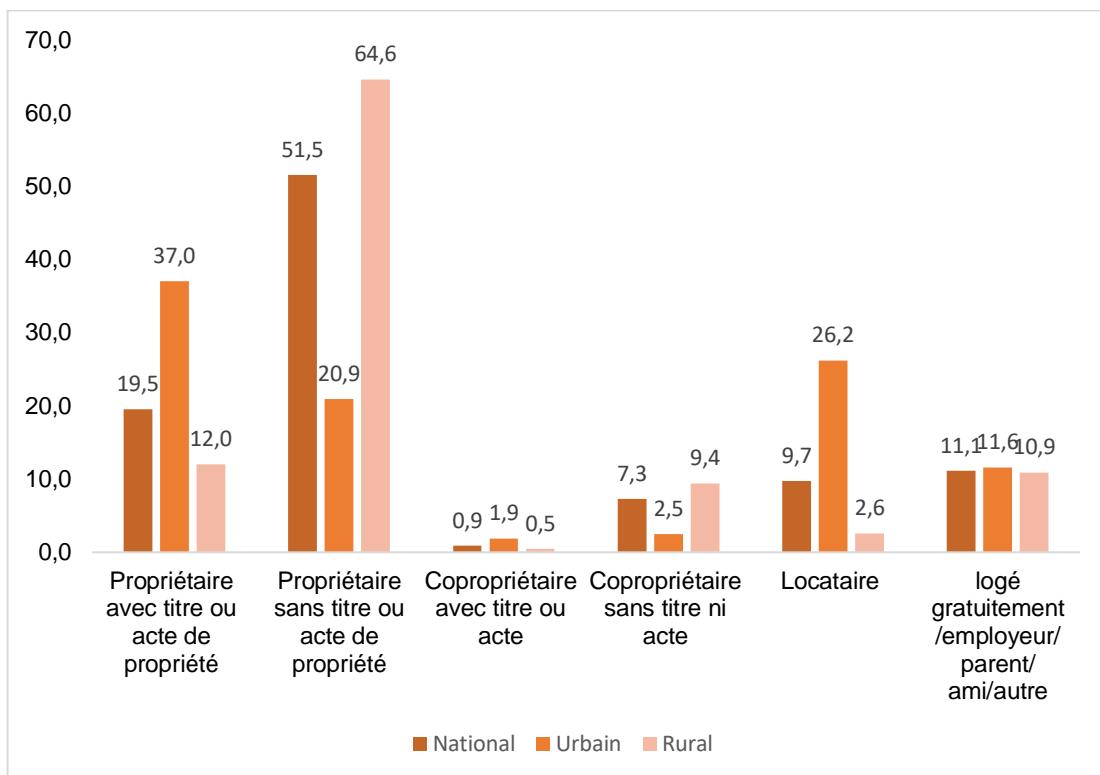
Tableau 12- 2: Proportion (%) des ménages vivant dans la promiscuité selon certaines caractéristiques socio-économiques

Caractéristiques socio-économiques	Proportion (%)
National	28,8
Selon le milieu résidence	
Urbain	19,2
Rural	32,9
Selon la région administrative de résidence	
Boucle du Mouhoun	17,5
Cascades	18,3
Centre	19,8
Centre-Est	34,9
Centre-Nord	42,7
Centre-Ouest	26,1
Centre-Sud	30,3
Est	44,6
Hauts-Bassins	13,3
Nord	36,8
Plateau-Central	41,6
Sahel	52,2
Sud-Ouest	16,3
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage	
Aucun	33,5
Primaire	21,2
Post primaire général	22,6
Secondaire général	8,7
Supérieur	3,4

12.4 Statut d'occupation des logements

Les ménages dans la grande majorité (71,0%) sont propriétaires de leurs logements en 2021. Cette proportion est en baisse par rapport à 2018 qui était de 74,1%. Cependant la moitié des ménages (58,8%) déclarent être propriétaires ou copropriétaires de logement mais ne disposent d'aucun document officiel de propriété. Dans l'ensemble, un ménage sur dix (9,7%) vit en location ; en milieu urbain, cette proportion est de 26,2% et est en baisse par rapport à celle de 2018 (32,8%).

Graphique 12- 3: Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation du logement



La proportion des ménages disposant de document de propriété varie également selon la région de résidence. C'est dans la région du centre que cette proportion est la plus élevée ; quatre ménages sur dix (41,8%) possèdent un titre ou acte de propriété, contre un ménage sur dix dans la région du sud-ouest. Cinq régions sur treize ont une proportion de ménages possédant un document de propriété inférieure au niveau national (20,4%).

Tableau 12- 3: Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation du logement

	Propriétaire avec titre ou acte de propriété	Propriétaire sans titre ou acte de propriété	Copropriétaire avec titre ou acte	Copropriétaires sans titre ni acte	Locataire	Logé gratuitement/ employeur/ parent/ami/ autre
National	19,5	51,5	0,9	7,3	9,7	11,1
Selon le milieu de résidence						
Urbain	37,0	20,9	1,9	2,5	26,2	11,6
Rural	12,0	64,6	0,5	9,4	2,6	10,9
Selon la région résidence						
Boucle du Mouhoun	9,3	65,7	0,6	7,5	5,8	11,1
Cascades	10,5	60,8	0,9	10,1	11,4	6,3
Centre	41,3	25,1	0,5	2,5	22,0	8,7
Centre-Est	23,9	53,2	0,5	3,0	4,0	15,4
Centre-Nord	14,9	56,3	1,4	5,0	10,8	11,5
Centre-Ouest	14,2	67,1	2,2	8,1	3,8	4,6
Centre-Sud	19,2	52,4	1,1	5,8	2,3	19,2
Est	10,3	74,0	0,1	5,1	2,8	7,6
Hauts-Bassins	15,8	49,7	1,2	2,1	19,1	12,1
Nord	10,3	27,4	2,5	31,5	3,9	24,4
Plateau-Central	26,7	47,4	0,5	10,6	1,9	13,0
Sahel	16,2	57,3	0,2	12,6	3,9	9,8
Sud-Ouest	6,5	75,2	0,4	8,4	6,7	2,8

12.5 Couverture en eau potable

La politique nationale en matière d'eau potable est de satisfaire durablement les besoins en eau de la population en quantité et en qualité. Elle contribue ainsi à la réalisation des objectifs du développement durable en son point 6 qui est de garantir l'accès à tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et d'assurer une gestion durable en ressources en eau.

L'eau est indispensable pour la vie. Lorsqu'elle est potable, elle peut garantir la santé. L'accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement pour tous d'ici 2030 est le 6^e objectif des ODD.

Au Burkina Faso, la majorité des ménages (77,2%) ont accès à l'eau potable. Cela est dû aux différents programmes mis en œuvre pour améliorer l'accessibilité à l'eau potable. Les ménages utilisent l'eau de robinet, de forage, de puits couverts ou encore l'eau en bouteille ou en sachet comme eau de boisson.

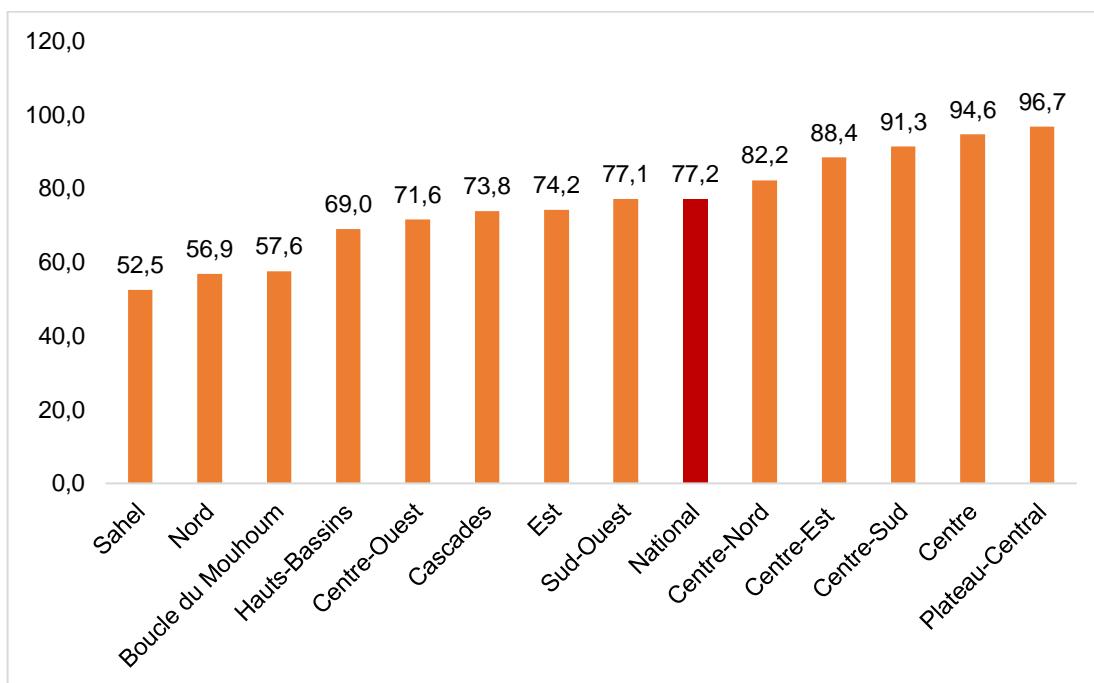
En milieu urbain, neuf ménages sur dix (91,3%) ont accès à l'eau potable tandis qu'en milieu rural cette proportion est de sept ménages sur dix (71,2%). Globalement, plus le niveau d'instruction du CM est élevé, plus le taux de couverture en eau potable est élevé.

Tableau 12- 4: Proportion (%) des ménages qui ont accès à l'eau potable selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction du CM

Caractéristiques socio-démographiques	Proportion
National	77,2
Selon milieu de résidence	
Urbain	91,3
Rural	71,2
Selon le niveau d'instruction du CM	
Aucun	74,5
Primaire	77,7
Post primaire général	83,8
Secondaire général	93,2
Supérieur	96,3

Par rapport à la région de résidence, le taux de couverture en eau potable est plus élevé dans les régions du Plateau-Central (96,7%), du Centre (94,6%) et du Centre-Sud (91,3%). Huit régions ont un taux de couverture inférieur à la moyenne nationale. Les régions du Sahel (52,5%), du Nord (56,9%) et de la Boucle du Mouhoun (57,6%) ont les faibles taux d'accès à l'eau potable.

Graphique 12- 4: Proportion (%) des ménages qui ont accès à l'eau potable selon la région de résidence



12.6 Assainissement

A l'instar de l'eau potable, l'assainissement fait partie du point 6 des ODD. L'assainissement est appréhendé par la gestion des déchets humains via les toilettes utilisées par les ménages. Il est cerné également par la gestion des déchets des ménages en l'occurrence l'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères. Il permet de mettre les populations à l'abri des maladies.

12.6.1 Accès aux toilettes améliorées

L'accès à des toilettes améliorées n'est pas courant dans les ménages. Il est très préoccupant. En 2021, seulement 15,2% des ménages ont accès à des toilettes améliorées.

En milieu rural, un ménage sur dix (9,2%) utilise des toilettes améliorées tandis qu'en milieu urbain, trois ménages sur dix (29,3%) en utilisent.

Sept régions sur les treize ont un taux d'accès des ménages aux toilettes améliorées inférieurs à la moyenne nationale. Les régions du Sahel (3,5%), du Nord (3,7%), du Plateau-Central (5,5%), de l'Est (5,9%), du Sud-Ouest (6,3%) ont les faibles taux d'accès. La région du Centre détient le taux le plus élevé soit 31,9%. Elle est suivie de la région des Cascades où le l'accès est de 25,4%. Dénormes efforts doivent être faits pour l'atteinte des ODD.

Globalement, plus le niveau d'instruction du CM est élevé, plus le taux de couverture en toilettes améliorées est élevé.

Tableau 12- 5: Proportion (%) des ménages ayant accès à des toilettes améliorées selon certaines caractéristiques socio-économiques

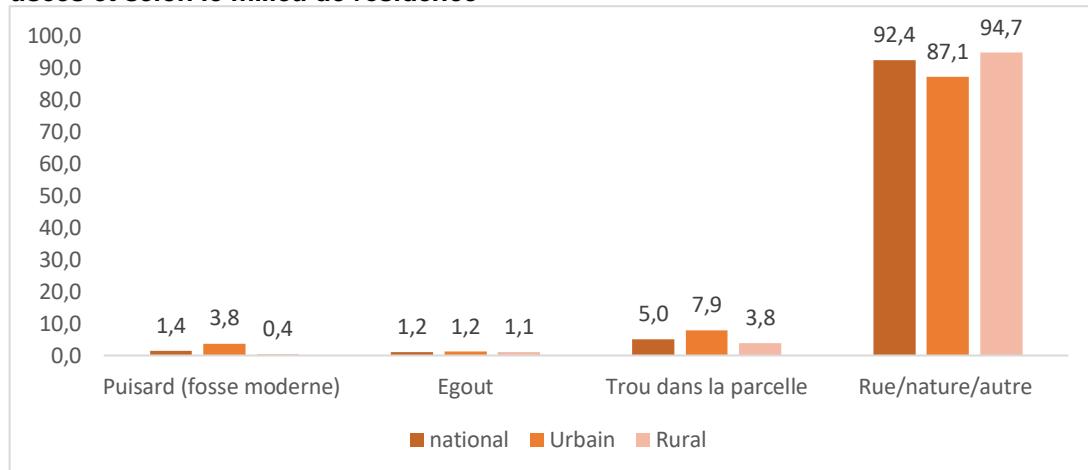
Caractéristiques socio-démographiques	Proportion (%)
National	15,2
Selon le milieu de résidence	
Urbain	29,3
Rural	9,2
Selon la région de résidence	
Boucle du Mouhoun	15,7
Cascades	25,4
Centre	31,9
Centre-Est	20,1
Centre-Nord	8,5
Centre-Ouest	9,4
Centre-Sud	16,0
Est	5,9
Hauts-Bassins	16,8
Nord	3,7
Plateau-Central	5,5
Sahel	3,5
Sud-Ouest	6,3
Selon le niveau d'instruction du CM	
Aucun	10,1
Primaire	17,2
Post primaire général	27,0
Secondaire général	37,6
Supérieur	55,4

12.6.2 Evacuation des eaux usées des ménages

Le mode de d'évacuation des eaux usées des ménages a atteint un niveau inquiétant. Il est de nature à compromettre la santé humaine, le développement économique et donc susceptible d'annihiler les efforts en matière de réduction de la pauvreté. Neuf ménages sur dix (92,4%) déversent leurs eaux usées dans la nature/rue.

Quel que soit le milieu de résidence, la nature/rue demeure le principal recours des ménages lorsqu'ils veulent se débarrasser des eaux usées. En milieu urbain, la proportion des ménages qui s'y adonnent est de 87,1%. En milieu rural, elle atteint 94,7% des ménages.

Graphique 12- 5: Proportion (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et selon le milieu de résidence



Dans toutes les régions, les ménages ont la même attitude vis-à-vis de l'évacuation des eaux usées. En effet, au moins huit ménages sur dix évacuent leurs eaux usées dans la rue/nature. L'utilisation des fosses modernes pour la gestion des eaux usées dans les ménages est très faible (1,4%). La région du Centre est celle qui enregistre le taux le plus élevé (5,6%) des ménages utilisant les fosses modernes. Des actions doivent être faites pour améliorer la gestion des eaux usées dans les ménages.

Tableau 12- 6: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées dans chaque région de résidence

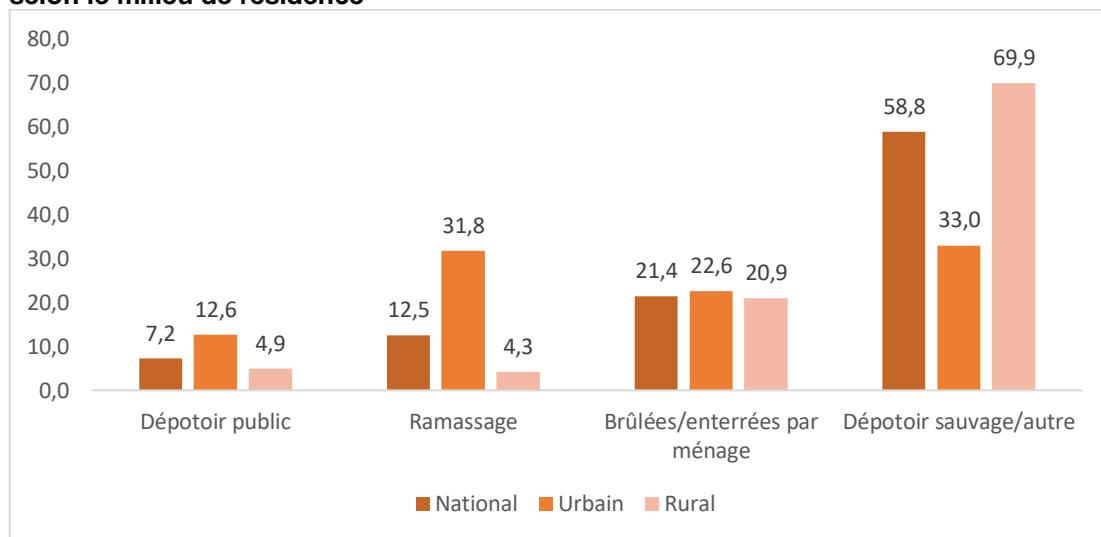
	Puisard (fosse moderne)	Égout	Trou dans la parcelle	Rue / nature / autre	Autres
National	1,4	0,3	5,0	92,4	1,0
Selon le milieu de résidence					
Urbain	3,8	0,6	7,9	87,1	0,7
Rural	0,4	0,1	3,8	94,7	1,1
Selon la région résidence					
Boucle du Mouhoun	1,8	0,0	3,3	92,7	2,2
Cascades	0,2	0,0	2,5	97,1	0,1
Centre	5,6	1,0	5,8	87,7	0,0
Centre-Est	0,4	0,0	2,4	95,6	1,6
Centre-Nord	0,3	0,0	11,1	83,0	5,6
Centre-Ouest	0,2	0,0	8,9	90,9	0,0
Centre-Sud	1,1	0,0	2,6	96,2	0,1
Est	0,1	0,0	4,1	95,1	0,7
Hauts-Bassins	1,0	0,7	5,6	92,3	0,4
Nord	0,1	0,0	3,2	96,8	0,0
Plateau-Central	0,1	0,0	1,9	97,9	0,2
Sahel	0,1	0,0	1,4	98,5	0,1
Sud-Ouest	0,6	0,0	6,3	92,4	0,7

12.6.3 Evacuation des ordures ménagères

La majorité des ménages (58,8%) versent les ordures ménagères dans la nature sans aucune précaution élémentaire en termes d'hygiène. Certains ménages, soit 21,4%, brûlent ou les enterrent leurs ordures ménagères dans leurs concessions. Un ménage sur cinq (19,7%) fait recours aux entreprises évoluant dans le ramassage des ordures ou aux dépotoirs publics.

Les attitudes des ménages en termes d'évacuation des ordures ménagères diffèrent selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 44,4% des ménages font recours soit aux sociétés de ramassage, soit aux dépotoirs publics. Toutefois, il y a toujours un tiers des ménages (33,0%) qui déversent leurs ordures dans la nature. En milieu rural, les ménages jettent leurs ordures soit dans la nature (69,9%) soit les brûlent ou les enterrent (20,9%) dans leurs concessions.

Graphique 12- 6: Proportion (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et selon le milieu de résidence



Les ménages dont le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé utilisent plus les services des sociétés de ramassage des ordures. Les ménages dont les chefs ont un niveau d'instruction supérieur ont une proportion de 58,1%. Celle des ménages dont le chef a un niveau primaire est de 14,6%. Par contre les ménages dont le niveau d'instruction du chef de ménage est bas déversent plus les ordures dans la nature (65,0%).

Tableau 12- 7: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction	Dépotoir public	Ramassage	Brûlées/enterrées par ménage	Dépotoir sauvage /autre	Total
Aucun	6,9	7,3	20,8	65,0	100,0
Primaire	6,1	14,6	22,3	57,1	100,0
Post primaire général	9,2	23,5	26,1	41,3	100,0
Secondaire général	15,2	31,7	25,3	27,8	100,0
Supérieur	7,5	58,1	15,5	18,9	100,0

12.7 Mode d'éclairage des ménages

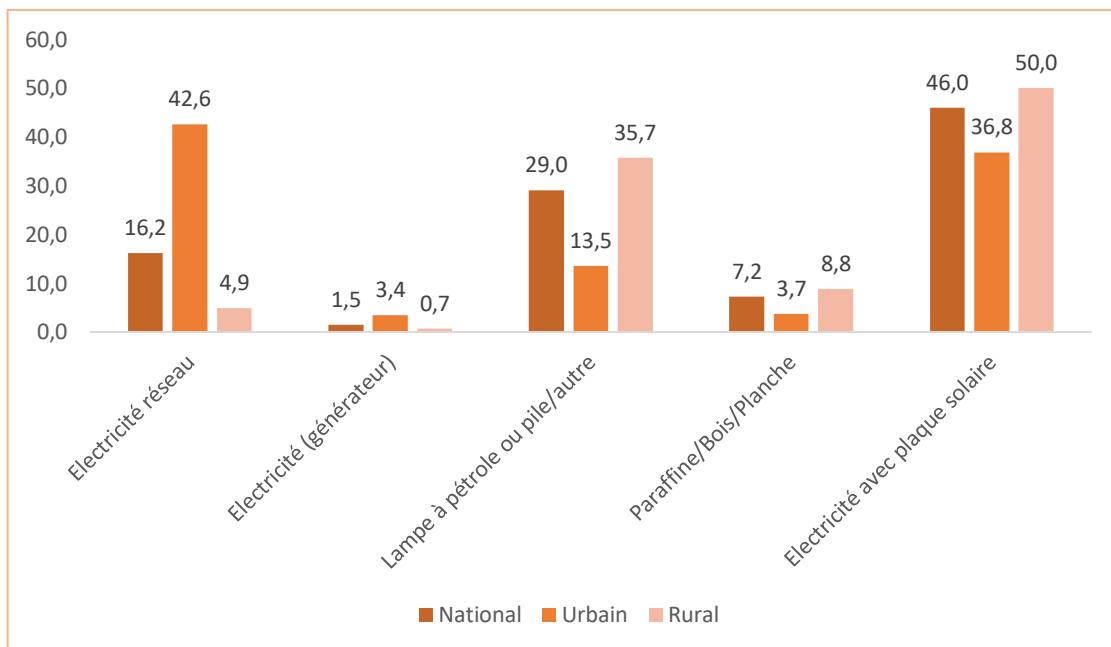
L'éclairage du logement est une nécessité. Il est incontestablement un facteur de bien-être ou de confort pour le ménage. Il contribue également à la sécurité des personnes et des biens du ménage.

En 2021, 46,0% des ménages utilisent principalement l'électricité des plaques solaires comme source d'éclairage. Ils sont 29,0% à faire recours aux lampes à pétrole ou à piles ou autres. Seulement 16,2% des ménages utilisent l'électricité réseau.

Dans un pays très ensoleillé, les plaques solaires constituent une solution durable à la rareté de l'énergie. Les ménages vivant au Burkina Faso s'inscrivent dans cette dynamique. En 2021, quatre ménages sur dix (36,8%) en milieu urbain utilisent l'électricité des plaques solaires contre un ménage sur dix (13,5%) en 2018. En milieu rural, cette proportion est d'un ménage sur deux (50,0%) contre un ménage sur trois (35,6%) en 2018.

Les lampes à pétrole, à piles ou solaires et autres sont très utilisées par les ménages ruraux (37,5%). L'électricité réseau est la principale source d'éclairage en milieu urbain (42,6%) ; cependant cette proportion est fortement en baisse par rapport à 2018 (70,0%).

Graphique 12- 7: Proportion (%) des ménages selon la source d'éclairage utilisée

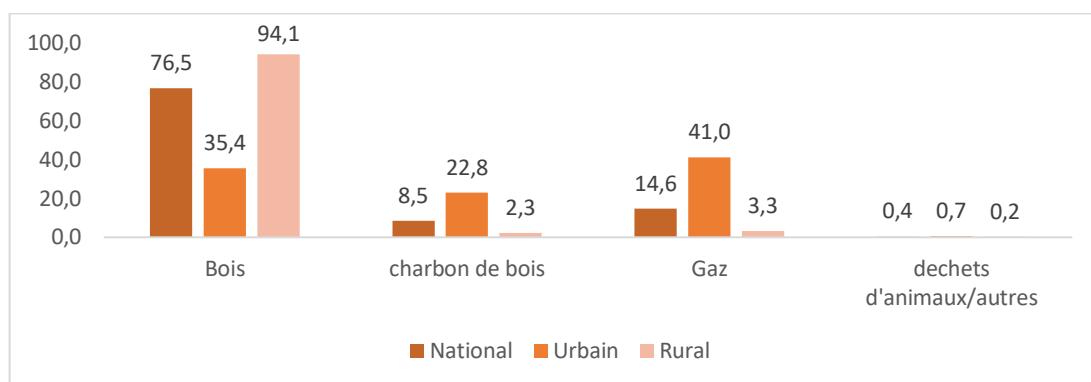


12.7.1 Combustible de cuisson des ménages

Les ménages utilisent principalement trois combustibles pour la cuisson dans la cuisine. La majorité (76,5%) des ménages utilisent le bois ; les autres utilisent le gaz (14,6%) et le charbon de bois (8,5%).

En milieu rural, neuf ménages sur dix (94,1%) utilisent le bois comme combustible pour la cuisine. Toutefois, il y a quelques ménages (3,3%) qui utilisent le gaz. En milieu urbain, les sources de combustibles sont diversifiées ; même si le gaz est plus utilisé (41,0%), il n'en demeure pas moins que 35,4% des ménages urbains utilisent le bois et 22,8% le charbon de bois.

Graphique 12- 8: Proportion des ménages selon le principal combustible utilisé pour la cuisine



12.8 Accès des ménages aux technologies de l'information et de la communication

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des biens et services qui sont très utiles aux ménages. Ce sont essentiellement l'internet et la télévision. Elles permettent aux ménages d'accéder à l'information, à l'instruction, etc. Par ricochet, elles peuvent améliorer leurs conditions de vie.

Au Burkina Faso, les ménages ont très peu accès aux chaînes de télévision par câble, satellite ou TNT en 2021. En effet, seulement 15,8% des ménages y ont accès. Cette inaccessibilité est encore plus marquée en milieu rural. Seulement un ménage sur dix a accès aux chaînes de télévision en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, un ménage sur trois en a accès. Par ailleurs, l'accessibilité aux chaînes de télévision par câble, satellite ou TNT varie fortement d'une région à une autre. Dix régions sur treize ont un taux d'accès inférieur à 20,0%. La région du Centre a le taux le plus élevé soit 35,6 %. Les régions du Sahel et de l'Est ont les plus faibles taux soit respectivement 3,5% et 2,8%.

Tableau 12- 8: Proportion (%) des ménages accès aux chaînes de télévision via câble, satellite, ADSL selon le milieu de résidence

	Proportion (%)
National	15,8
Selon le milieu résidence	
Urbain	34,7
Rural	7,7
Selon la région résidence	
Boucle du Mouhoun	13,9
Cascades	22,8
Centre	35,6
Centre-Est	10,1
Centre-Nord	9,8
Centre-Ouest	19,8
Centre-Sud	8,8
Est	2,8
Hauts-Bassins	17,1
Nord	10,5
Plateau-Central	5,3
Sahel	3,5
Sud-Ouest	9,9

En 2021, la proportion de la population âgée de quinze ans et plus ayant accès à internet est de 17,7%, quel que soit le type d'internet utilisé.

Globalement, seulement 1,4% des ménages sont connectés à internet à travers la fibre optique, l'ADSL, un modem, une clé internet ou le WIFI. Cette proportion est de 3,8% en milieu urbain et de 0,4% en milieu rural.

Tableau 12- 9: Proportion (%) des ménages connectés à internet à travers la fibre optique, l'ADSL, un modem, une clé internet ou le WIFI selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%)
National	1,4
Urbain	3,8
Rural	0,4

Au regard de la situation actuelle et tenant compte de l'importance des TIC, il est indispensable que des mesures urgentes soient prises par l'État pour promouvoir les TIC dans toutes les localités surtout en milieu rural.

Conclusion

Le plus grand nombre de ménages vit en milieu rural où l'habitat est caractérisé par la prédominance des habitations précaires construites à base de matériaux non définitifs. En milieu urbain, le problème de logement décent se pose également avec acuité surtout avec les ménages à revenus modestes.

L'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement reste problématique et disparate entre les milieux urbain et rural. Dans le contexte de changement climatique, les conditions d'accès à l'eau déjà précaires risquent encore de se dégrader. L'atteinte des objectifs de fin de défécation à l'air libre et l'accès à l'assainissement domestique restent faibles ; le mode de gestion et de valorisation des eaux usées et autres déchets reste problématique du fait que ces eaux sont évacuées dans la nature de manière anarchique. Ce qui est source de pollution de l'environnement et un risque pour l'hygiène publique.

Les plaques solaires constituent la principale source d'énergie pour l'éclairage dans les ménages. En ce qui concerne l'énergie pour la cuisson, le bois de chauffe demeure la principale source. Ce qui reste un danger pour la protection de l'environnement.

Dans un monde où la technologie de l'information et de la communication évolue de façon exponentielle, la proportion des ménages ayant l'accès à l'internet reste très négligeable.

CHAPITRE 13: FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ

Principaux résultats

Services sociaux de base : Une augmentation de l'offre des services sociaux de base entre 2018 et 2021 est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Bénéficiaires de programmes de filets sociaux : En 2021, 67% des ménages burkinabè ont bénéficié d'au moins un programme de filets sociaux.

Programmes bénéficiés : les programmes en faveur de l'éducation et de la santé sont ceux dont les ménages ont le plus bénéficié.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de la réduction des inégalités et disparités de tout genre, le gouvernement et ses partenaires ont développé plusieurs initiatives dans l'optique de favoriser l'accès aux services sociaux de base et à l'emploi des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables. Le Projet filets sociaux est l'une de ces initiatives que le gouvernement a mises en place avec l'appui de la Banque mondiale.

Ces domaines d'intervention prioritaires sont les transferts monétaires qui constituent l'une des pierres angulaires des filets sociaux du Burkina Faso et les mesures d'accompagnement dont le but est, entre autres, d'accroître les possibilités des ménages, de rompre le cycle de transmission intergénérationnelle de la pauvreté et de réduire l'incidence de la malnutrition.

Le présent chapitre aborde les indicateurs relatifs à l'accès des ménages aux services sociaux du programme des filets sociaux au niveau national, régional, par milieu et par type de filets sociaux au cours des 12 derniers mois.

Les programmes de filets sociaux (PFS) pris en compte sont :

- PFS1 : Distribution ou don de vivres (céréales ou farines de céréales) ;
- PFS2 : Distribution ou don de nourriture pour les élèves à l'école ;
- PFS3 : Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS)
- PFS4 : Subventions et appuis aux personnes âgées, aux personnes vulnérables ;
- PFS5 : Travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre ou Nourriture contre travail (Cash for Work, HIMO) ;
- PFS6 : Distribution de Supplément alimentaire pour les enfants malnutris (bouillie enrichie, vitamines, etc.) ;
- PFS7 : Projet Filets Sociaux (PFS) ou de transferts en cash du gouvernement/ONG etc. (Burkina naong sa ya, ...) ;
- PFS8 : Gratuité des soins pour les femmes enceintes ;
- PFS9 : Gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans ;
- PFS10 : Soutien à cause du COVID-19 ;
- PFS11 : Distribution ou don de moustiquaire imprégnée ;
- PFS12 : Prise en charge des frais de scolarité ;
- PFS13 : Distribution ou don de fournitures scolaires ;
- PFS14 : Subventions des vivres à la SONAGESS.

13.1 Couverture des programmes de filets sociaux

Au niveau national, 2 058 786 ménages ont bénéficié d'au moins un programme de filets sociaux en 2021. Suivant le milieu de résidence, la couverture des programmes en milieu rural (1 573 147 ménages) est plus importante, soit plus du triple de celle en milieu urbain (485 639 ménages). Cette situation s'expliquerait par la mise en œuvre des programmes sociaux au profit des personnes

déplacées internes, dont l'effectif est passé de 47 826³ en 2018 (EHCVM-2018) à 1 579 976⁴ en 2021 suite à l'amplification de la crise sécuritaire. On note également la mise en œuvre des programmes de renforcement de la résilience des populations en 2020 à la suite de l'avènement de la COVID-2019.

Par ailleurs, l'analyse de cette couverture des programmes de filets sociaux selon les régions administratives révèle des disparités. En effet, on distingue 3 régions (les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest) concentrant l'essentiel des bénéficiaires avec plus de 200 000 ménages bénéficiaires chacune. A l'opposé, on dénombre moins de 100 000 ménages bénéficiaires pour chacune des régions des Cascades, du Centre-Sud, du Plateau Central et du Sud-Ouest.

Sous l'angle du niveau de vie (les déciles de dépenses de consommation), il est important de noter que les effectifs des ménages bénéficiaires des programmes de filets sociaux décroît à mesure que le revenu augmente. En effet, elle passe de 242 401 chez les ménages à très faible revenu (D1) à 130 430 chez les ménages à revenu très élevé (D10).

Tableau 13- 1: Effectifs des ménages ayant bénéficié d'un programme de filets sociaux selon le milieu de résidence, la région de résidence et le niveau de vie

Ensemble	2 058 786
Milieu de résidence	
Urbain	485 639
Rural	1 573 147
Région de résidence	
Boucle du Mouhoun	184 000
Cascades	83 943
Centre	250 005
Centre-Est	164 057
Centre-Nord	193 829
Centre-Ouest	210 067
Centre-Sud	94 558
Est	182 411
Hauts Bassins	236 217
Nord	162 279
Plateau-Central	97 904
Sahel	103 839
Sud-Ouest	95 677
Niveau de vie	
Decile 1	242 401
Decile 2	230 279
Decile 3	237 622
Decile 4	229 853
Decile 5	219 601
Decile 6	211 982
Decile 7	196 853
Decile 8	191 700
Decile 9	168 066
Decile 10	1300

13.1.1 Couverture de filets sociaux par type de programme

L'enquête EHCVM 2021 a retenu quatorze (14) programmes de filets sociaux et la part des ménages ayant bénéficié de chaque programme est calculée.

Les programmes de filets sociaux en faveur de l'éducation et de la santé sont ceux dont les ménages ont le plus bénéficié en 2021. En effet, la gratuité des soins au profit des enfants de moins de 5 ans (1

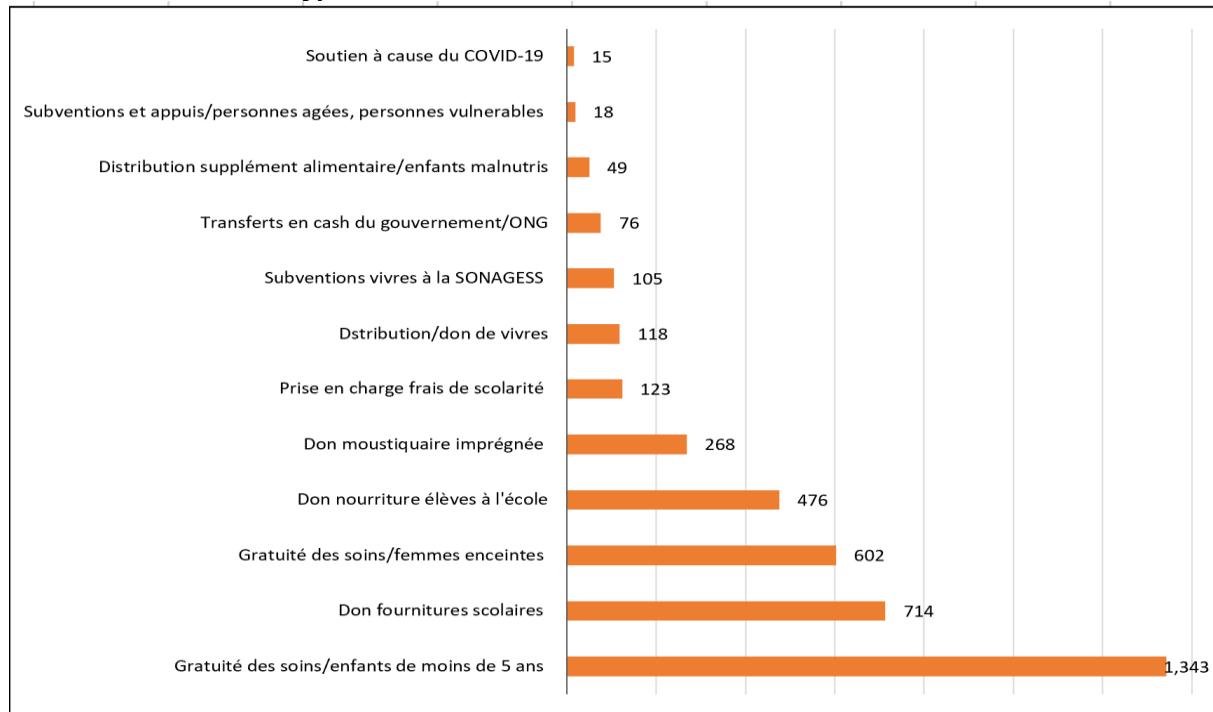
³ Chiffres du SP-CONASUR relevés dans le Tableau de bord statistique 2019 de l'action sociale

⁴ Enregistrement des personnes déplacées internes du Burkina Faso au 31 décembre 2021 du SP-CONASUR

342 555 ménages) et la distribution et le don de fournitures scolaires (713 752 ménages) sont les plus évoqués par les ménages.

Quant aux programmes enregistrant le moins de ménages bénéficiaires (avec moins de 20 000 ménages bénéficiaires chacun), on peut citer les programmes de soutien pour cause de Covid-19 et celui relatif aux subventions et appuis aux personnes âgées et personnes vulnérables.

Graphique 13- 1: Effectif des ménages bénéficiaires (en milliers) de programme de filets sociaux selon le type



Conclusion

Les efforts du Gouvernement et de ces partenaires techniques et financiers (PTF) ont permis d'accroître l'accessibilité aux services sociaux de base et à l'emploi des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables. Dans le cadre de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages EHCVM 2021, quatorze (14) programmes de filets sociaux ont été retenus. C'est ainsi qu'on dénombre, en 2021, 2 058 786 ménages bénéficiaires d'au moins un programme de filets de sécurité. Ce niveau de couverture résulte des mesures gouvernementales de gratuité des soins de santé au profit des enfants de moins de cinq (05) ans et des femmes enceintes. A cela s'ajoutent les réponses à l'augmentation de l'effectif des personnes déplacées internes (PDI), suite à l'aggravation de la crise sécuritaire, et l'impact de la COVID-19..

CHAPITRE 14 : GOUVERNANCE, PAIX ET SÉCURITÉ

Principaux résultats

Au Burkina Faso, quatre personnes sur dix (43,3%) sont plutôt ou très satisfaites du fonctionnement de la démocratie dans le pays et sept personnes sur dix (72,4%) trouvent que la démocratie est plutôt un bon système de gouvernance.

Aujourd’hui, l’égalité des chances entre femmes et hommes pour des postes électifs est une option plutôt partagée par une large partie (72,2%) de la population Burkinabè.

Sur le plan de la gouvernance économique, la grande majorité (**87,7%**) de la population pense que la corruption est un problème pour le pays

Sur le plan sécuritaire, la moitié (50,3%) de la population se sent en insécurité quand elle marche seule dans son quartier/localité après la tombée de la nuit.

La gouvernance, la paix et la sécurité sont des aspects qui sont au cœur des politiques de développement de nos jours. En effet, l’Objectif 16 des Objectifs de développement durable (ODD) « Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous... » est consacré à cette problématique. Afin de mesurer les avancées dans ce domaine, la gouvernance, la paix et la sécurité sont de plus en plus prises en compte dans les enquêtes ménages à travers une section sous forme d’enquête d’opinion. Ce chapitre est consacré à l’analyse des indicateurs de la gouvernance, la paix et la sécurité. Il aborde l’opinion des personnes⁵ sur la gouvernance, la discrimination et la sécurité dans le pays.

14.1 Opinion sur le fonctionnement de la démocratie

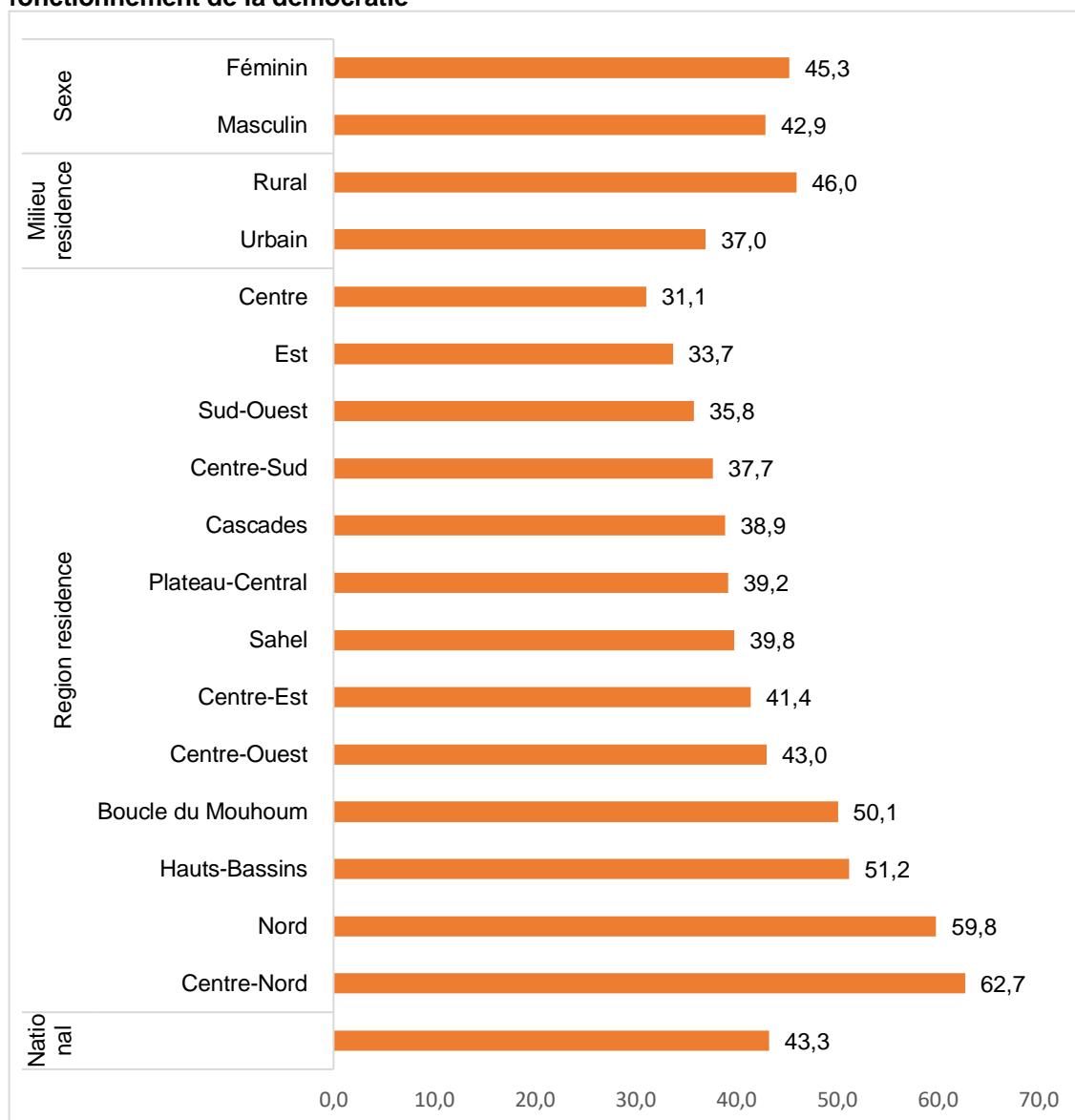
Au niveau national, quatre personnes sur dix (43,3%) sont plutôt ou très satisfaites du fonctionnement de la démocratie dans le pays. Ce chiffre est plus élevé dans le milieu rural (46,0%) que dans le milieu urbain (37,0%).

Dans les régions du Centre-Nord (62,7%) et du Nord (59,8%), six personnes sur dix sont satisfaites du fonctionnement de la démocratie dans le pays. Par contre dans les régions du Centre (31,1%) et de l’Est (33,7%), trois personnes sur dix trouvent que le fonctionnement de la démocratie dans le pays est satisfaisant.

Aussi bien chez les hommes que les femmes, deux personnes sur cinq sont satisfaites du fonctionnement de la démocratie, soit respectivement 42,9% et 45,3%.

⁵ Une personne âgée de 18 ans et plus est choisie de façon aléatoire dans le ménage pour être le répondant à la section.

Graphique 14- 1: Proportion de personnes ayant exprimé une opinion positive sur le fonctionnement de la démocratie



14.2 Opinion sur les types de système politique de gouvernance

Au sein de la population, la démocratie est le système politique de gouvernance le plus souhaité. En effet, sept personnes sur dix (72,4%) trouvent qu'avoir un système politique démocratique est « plutôt bon » ou « très bon » pour le pays. En deuxième position, le système politique de gouvernance dans lequel l'armée dirige le pays est apprécié par 64,8% de la population. Une proportion non négligeable (36,7%) pense qu'avoir à sa tête un « homme fort » qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections est « plutôt bon » ou « très bon » pour le pays.

Que ce soit selon le sexe, la région ou le milieu de résidence, la démocratie est la plus souhaitée des systèmes politiques de gouvernance, sauf dans la région de l'Est où un régime militaire (74,8%) est le plus apprécié et les régions du Centre-Sud (70,3%) et du Sud-Ouest (83,0%) où un système technocratique est le plus souhaité.

Tableau 14- 1: Proportion de personnes souhaitant les types de systèmes politiques de gouvernance, en pourcentage

	Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	Que ce soient des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays	Que l'armée dirige le pays	Avoir un système politique démocratique
Région résidence				
Boucle du Mouhoun	27,9	71,0	65,9	70,6
Cascades	51,7	53,8	69,0	66,7
Centre	33,0	59,7	60,4	67,8
Centre-Est	45,7	67,8	66,5	82,2
Centre-Nord	42,7	72,4	74,1	79,9
Centre-Ouest	31,5	60,8	69,9	80,1
Centre-Sud	46,0	70,3	53,4	69,0
Est	44,7	41,2	74,8	57,5
Hauts-Bassins	28,3	72,5	66,7	81,5
Nord	44,2	71,7	62,3	72,0
Plateau-Central	27,6	48,3	60,5	69,0
Sahel	25,4	35,9	43,5	60,4
Sud-Ouest	42,4	83,0	64,8	74,5
Milieu résidence				
Urbain	32,6	65,1	62,2	74,2
Rural	38,5	61,7	65,9	71,6
Sexe				
Masculin	36,3	62,3	64,6	71,7
Féminin	39,3	65,0	65,7	76,3
National	36,7	62,8	64,8	72,4

14.3 Opinion sur l'existence de discrimination envers les personnes

Au niveau national, la discrimination selon la situation économique est la plus courante. En effet, la moitié de la population (57,9%) pense que les gens sont discriminés à cause de leur situation économique(pauvreté). Une proportion non négligeable de la population (33,1%) pense que le genre/sexe des personnes est un motif de discrimination de ces dernières.

La discrimination selon la situation économique est plus exprimée par les personnes de sexe féminin (64,0%) que celle de sexe masculin (56,8%). Également, les personnes vivant dans le milieu urbain (69,5%) sont plus sensibles à ce type de discrimination que celles vivant dans le milieu rural (52,9%). Dans les régions du Centre et du Centre-Sud, quatre personnes sur cinq pensent que la situation économique(pauvreté) des individus est un motif de discrimination. Au Sahel et au Sud-Ouest, respectivement 56,2% et 49,6% des personnes pensent qu'il y a une discrimination selon l'ethnie. Dans

les régions du Sud-Ouest, du Centre-Sud et du Centre, au moins deux personnes sur cinq affirment une discrimination selon le genre/sexe. Il en est de même pour le handicap en ce qui concerne les régions du sud-Ouest (54,6%), de l'Est (45,7%) et du Centre (39,2%).

Tableau 14- 2: Proportion (en %) de personnes ayant affirmé l'existence de discrimination envers les personnes selon le type de discrimination.

	Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économique (pauvreté)	Genre/sexe	Handicap
Région de résidence						
Boucle du Mouhoun	19,5	14,5	12,1	39,9	16,2	19,9
Cascades	32,4	22,4	15,3	75,1	30,7	29,8
Centre	34,1	24,5	32,9	80,5	40,8	39,2
Centre-Est	23,5	11,4	19,6	44,5	28,5	27,6
Centre-Nord	32,3	19,6	21,6	33,9	26,7	16,2
Centre-Ouest	35,3	32,3	31,6	70,4	38,7	34,5
Centre-Sud	31,9	21,3	22,3	82,9	44,2	33,3
Est	19,8	25,6	27,2	52,1	34,4	45,7
Hauts-Bassins	24,0	18,1	13,3	49,4	31,6	35,2
Nord	28,7	15,8	24,9	50,4	29,8	26,3
Plateau-Central	22,1	17,5	23,9	48,2	25,8	15,8
Sahel	56,2	43,2	20,4	50,6	34,6	29,4
Sud-Ouest	49,6	48,8	43,0	74,6	48,9	54,6
Milieu de résidence						
Urbain	34,5	24,6	28,2	69,5	36,9	36,1
Rural	28,6	22,4	22,2	52,9	31,5	30,1
Sexe						
Masculin	30,2	23,1	23,0	56,8	31,1	31,1
Féminin	31,4	22,4	29,6	64,0	44,3	36,7
National	30,4	23,0	24,0	57,9	33,1	31,9

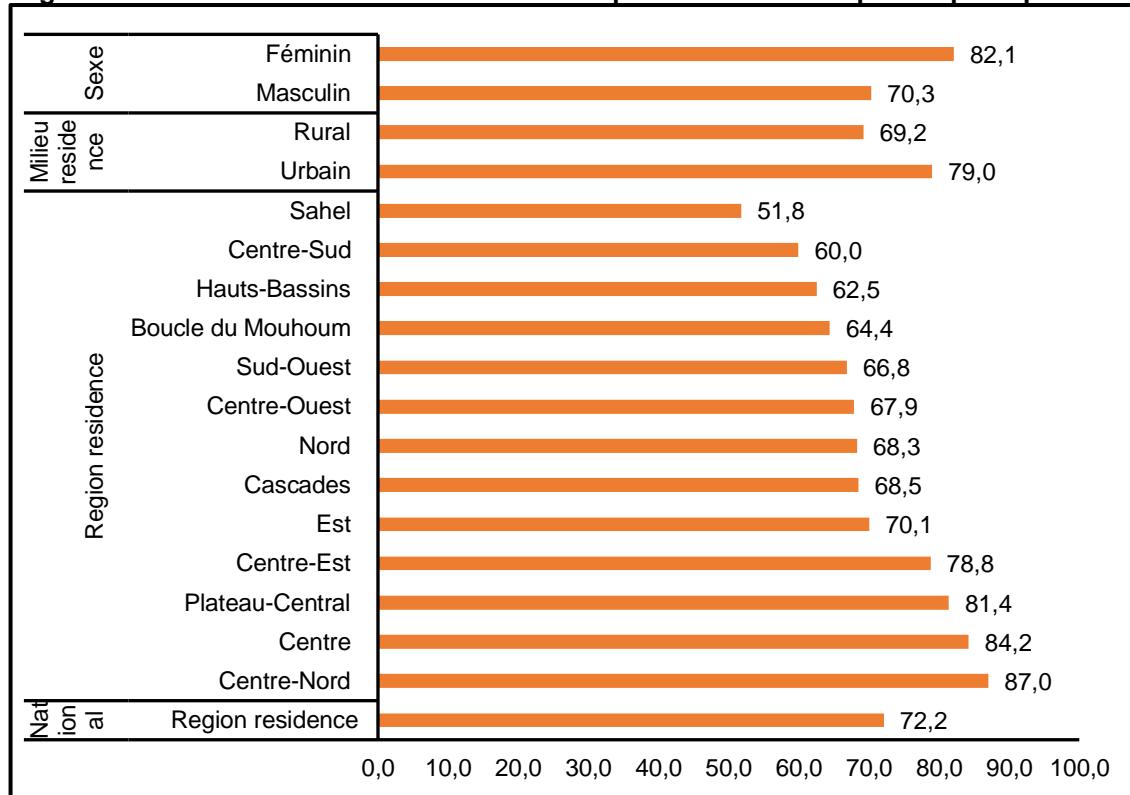
14.4 Opinion sur l'égalité des chances entre femmes et hommes

L'égalité des chances entre femmes et hommes est une opinion largement partagée dans la population. En effet, sept personnes sur dix (72,2%) pensent que les femmes et les hommes devraient avoir les mêmes chances d'être élus à des postes politiques. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (79,0%) qu'en milieu rural (69,2%). Aussi, les personnes de sexe féminin (82,1%) sont plus favorables à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes que les personnes de sexe masculin (70,3%).

Quatre personnes sur cinq pensent que les femmes devraient avoir les mêmes chances d'être élues à des postes politiques que les hommes dans les régions du Centre-Nord (87,0%), du Centre (84,2%) et du Plateau-Central (81,4%). Les populations de ces régions sont plus progressistes en matière d'égalité des

chances au niveau des postes électifs que celles des régions du Sahel (51,8%), du Centre-Sud (60,0%) et des Hauts-Bassins (62,5%).

Graphique 14- 2: Proportion (en %) de personnes ayant exprimé une opinion positive sur l'égalité des chances entre femmes et hommes pour être élu à des postes politiques



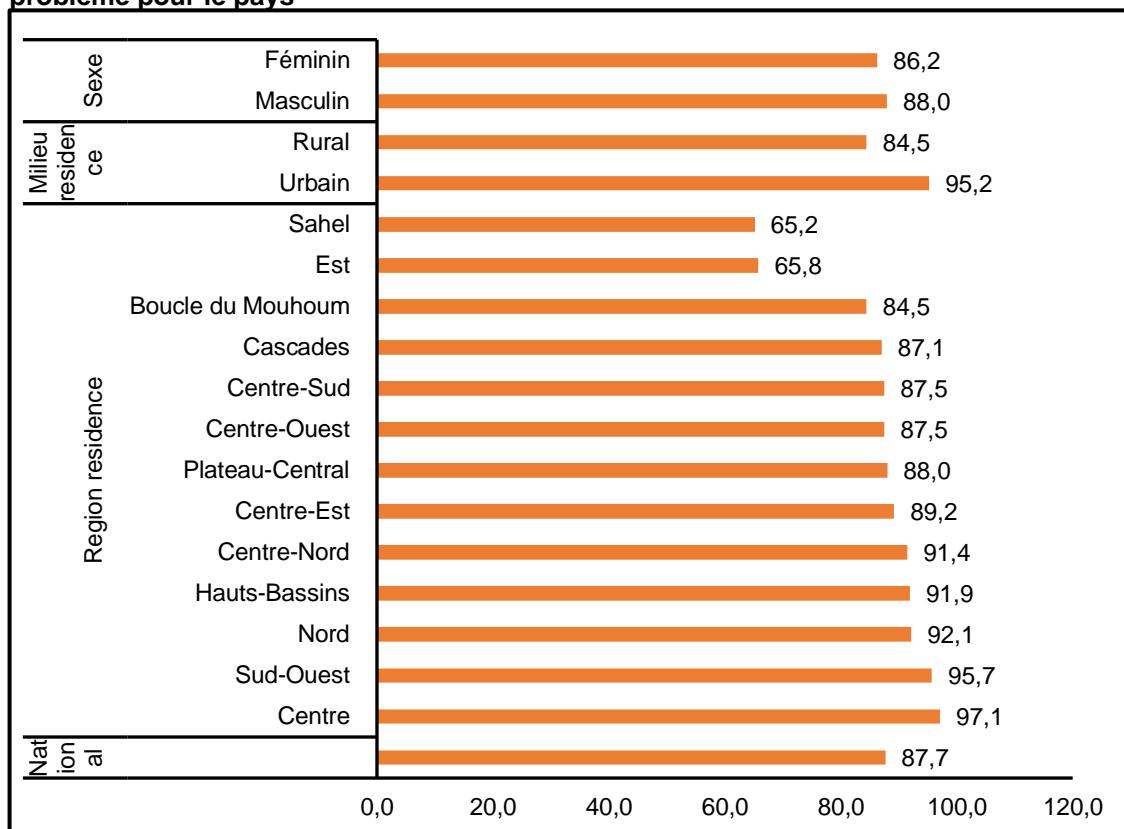
14.5 Opinion sur l'importance de la corruption

La grande majorité de la population est sensible à la question de la corruption dans le pays. En effet, neuf personnes sur dix (87,7%) pensent que la corruption est un problème pour le pays. Aussi, la corruption est plus ressentie en milieu urbain (95,2%) que rural (84,5%) bien que restant élevée dans les deux milieux de résidence.

Une différence d'opinion n'est pas observée selon le sexe des personnes.

Les populations des régions du Centre (97,1%), du Sud-Ouest (95,7%), du Nord (92,1%), des Hauts-Bassins (91,9%) et du Centre-Nord (91,4%) sont les plus préoccupées par la corruption dans le pays. Par contre, dans les régions de l'Est (65,8%) et du Sahel (65,2%), les populations sont les moins préoccupées par le phénomène.

Graphique 14- 3: Proportion (en %) de personnes ayant affirmé que la corruption est un problème pour le pays

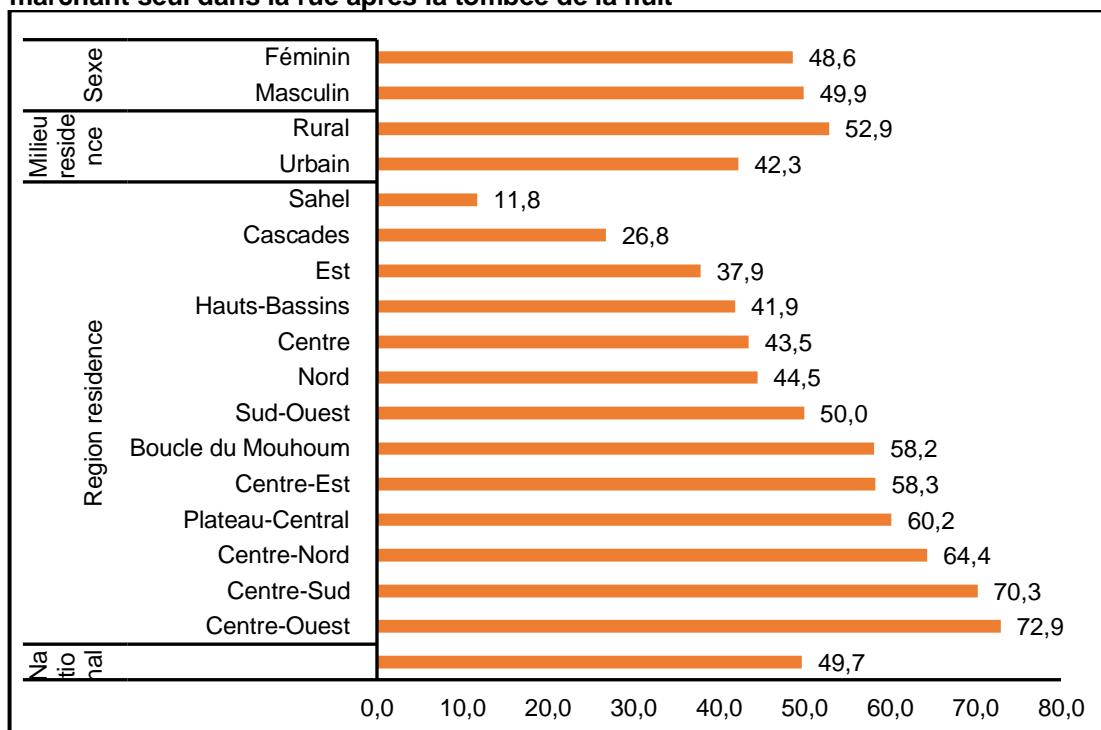


14.6 Opinion sur le sentiment de sécurité

Le sentiment de sécurité est mitigé au sein de la population. En effet, une personne sur deux (49,7%) se sent plutôt ou très en sécurité quand elle marche seule dans son quartier ou sa localité à la tombée de la nuit. En milieu rural, le sentiment de sécurité semble être plus répandu. La proportion de personnes se sentant en sécurité (52,9%) y est plus élevée qu'en milieu urbain (42,3%). Cette proportion ne varie pas sensiblement selon le sexe de la personne.

Les régions du Centre-Ouest (72,9%) , du Centre-Sud (70,3%) et du Centre-Nord (64,4%),) sont celles où le pourcentage des personnes se sentant en sécurité est le plus élevé. Par contre, ce chiffre est moins important dans les régions de l'Est (37,9%), des Cascades (26,8%) et du Sahel (11,8%).

Graphique 14- 4: Proportion (en %) de personnes ayant affirmé se sentir en sécurité en marchant seul dans la rue après la tombée de la nuit



Conclusion

Les indicateurs de la gouvernance, de la paix et de la sécurité font ressortir une certaine confiance des populations à la démocratie, bien que son fonctionnement dans le pays reste décrié. En effet, dans un climat d'insécurité dans la sous-région ouest-africaine qui aboutit très souvent à des régimes militaires, la démocratie est encore préférée aux autres systèmes de gouvernance. Aussi, l'environnement social du pays se caractérise par une discrimination due à la situation économique des personnes, un sentiment de niveau de corruption non négligeable et un sentiment d'insécurité pour la moitié de la population lorsqu'il s'agit de se promener seul dans son quartier ou sa localité une fois la nuit tombée.

Dans ce contexte, il est plus qu'urgent de consolider les acquis de la démocratie à travers une gouvernance vertueuse, la lutte contre la corruption et le renforcement de la lutte contre l'insécurité dans le pays.

CONCLUSION GENERALE

La population burkinabè est à majorité féminine (52,1% de femmes) et près de trois personnes sur quatre (73,9%) vivent en milieu rural. Dans toutes les régions, les ménages sont dans leur majorité dirigés par des hommes. La taille moyenne des ménages est de 6 personnes. La structure par âge de la population révèle que la population burkinabè est essentiellement jeune, avec 47,0% de la population qui a moins de 15 ans. Le niveau d'instruction de la population est encore faible, avec plus de six personnes sur dix (61,7%) n'ayant aucune instruction. Le mariage est socialement valorisant au sein de la population burkinabè. Près d'un tiers (33%) de la population de 10 ans ou plus est mariée.

L'analyse de l'emploi fait ressortir qu'un peu plus de la moitié, soit 53,05% de la population burkinabè en 2021, ont l'âge de travailler. La part de cette catégorie de la population en situation d'emploi dans la semaine de référence représente 53,03%. Quant au chômage, il est un phénomène saisonnier, surtout en milieu rural où l'agriculture demeure la principale activité. En se référant à la définition du chômage du BIT, la prévalence de ce phénomène est de 1,4%. Le taux de chômage au sens large est plus adapté aux pays en développement comme le Burkina Faso, où la durée moyenne du chômage est de 14 mois au niveau national et de 39 mois pour les chômeurs de la région du Sahel.

Concernant la santé de la population, il ressort que l'état de santé de la population en 2021 reste préoccupant en 2021. La morbidité des 30 derniers jours a affecté 27,9% des Burkinabè et 60,6% ont été empêchés de mener leurs activités de façon normale.

Le taux de bancarisation est très faible et les demandes de crédit sont peu fréquentes. Les crédits octroyés aux individus sont majoritairement financés par les banques et les ménages, et leurs montants nominaux ne dépassent généralement pas le seuil de pauvreté qui est de 242 515 FCFA. En 2021, 49,6% des ménages disposent d'au moins d'une entreprise familiale non agricole. Elles sont dans la majorité informelles. En termes de gains, les activités de ces entreprises familiales non agricoles ont généré un revenu global de 1 900 milliards de FCFA au profit de l'économie nationale.

Sur la situation du logement, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au Burkina Faso en 2021, plus d'un ménage sur deux vit (59%) dans des logements précaires (avec trois ménages sur dix dans la promiscuité) ; une grande majorité (77%) des ménages ont accès à l'eau potable et seulement 15% des ménages ont accès aux toilettes améliorées.

L'analyse des transferts monétaires reçus par les ménages au Burkina Faso en 2021 révèle que trois ménages sur dix ont reçu un transfert monétaire (29,7%) et ces transferts monétaires proviennent en grande partie de la zone UEMOA, dont un transfert sur cinq de l'intérieur du pays. Les efforts du Gouvernement et de ces partenaires techniques et financiers (PTF) ont permis d'accroître l'accessibilité aux services sociaux de base et à l'emploi des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables, avec 67,03% des ménages ayant bénéficié d'au moins un programme de filets de sécurité en 2021 contre 27,2% en 2018.

Les indicateurs de la gouvernance, de la paix et de la sécurité font ressortir une certaine confiance des populations à la démocratie, bien que son fonctionnement dans le pays reste décrié. Dans ce contexte, il est plus qu'urgent de consolider les acquis de la démocratie à travers une gouvernance vertueuse, la lutte contre la corruption et le renforcement de la lutte contre l'insécurité dans le pays.

Directeur Général : OUEDRAOGO Boureima

Chef de service : SERME Dramane

Equipe de rédaction : OUEDRAOGO Boureima, GUISSOU Sibi, KONCOBO Zakaria, SERME Dramane, ZARE Katanabé Mohamed, NIGNAN Gafarou, SANGARE Seydou, OUEDRAOGO Zakaria, TAMINI Edmond Y, SAWADOGO Kadsongo, ZONGO Beb-zinda, TIENDREBEOGO Paul, COULIBAY Idrissa, OUEDRAOGO Idrissa, OUEDRAOGO Abdoulaye, RAMDE Jean Marie. OUEDRAOGO Mady, NIANGAO Issaka, TAPSOBA Théophile.

Lecteurs : GUISSOU Sibi, OUEDRAOGO Mady, COULIBALY Idrissa, BATIONO Jérémie Yiyuréboula, OUEDRAOGO Abdoulaye.

Selecteurs : OUEDRAOGO Boureima, GUISSOU Sibi, SERME Dramane, KONCOBO Zakaria, SANGARE Seydou, NIGNAN Gafarou, ZARE Katanabé Mohamed, TAMINI Edmond Y, KAMBOU Didier, OUEDRAOGO Idrissa, RAMDE Bakary, BATIONO Jérémie, COULIBALY Moumouni, DABIRE W. Gildas, DRABO Goutiri, HIEN Sanson Victor bountounte, ILBOUDO Abdoul Daouda Aziz, KIENDREBEOGO Sandago, KY Kankou Imelda, MARE Rodrigue, NABIE Binouni, OUEDRAOGO Abdoulaye, OUEDRAOGO Abdoulaye, OUEDRAOGO/ZOUNGRANA P NADIA, PODA Ansonibè, SAM Abdou Karim, SAWADOGO Kadsongo, SEBEGO Romain, SOUBEIGA Zakaria, TAPSOBA Théophile, LENE Bobaleme, DIALLO Oumarou TIENDREBEOGO Paul, ZAN S.Maurice, ZANGO W Aimé, ZOUNGRANA Daouda.

Mise en forme : RAMDE Bakary, OUEDRAOGO Abdoulaye, DABIRE W. Gildas, BATIONO Jérémie.

Réalisé avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale et de la Commission de l'UEMOA à travers le Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les Conditions de vie des ménages (PHMECV).

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000
01 B.P : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf